



HAL
open science

L'arrivée du premier enfant. Aménagements du logement, négociations individuelles, conjugales et familiales

Elsa Ramos, Sandra Villet

► To cite this version:

Elsa Ramos, Sandra Villet. L'arrivée du premier enfant. Aménagements du logement, négociations individuelles, conjugales et familiales. Université Paris Cité. 2022. halshs-03941810

HAL Id: halshs-03941810

<https://shs.hal.science/halshs-03941810>

Submitted on 16 Jan 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

L'arrivée du premier enfant

**Aménagements du logement,
négociations individuelles, conjugales et familiales**

Elsa Ramos

Sociologue,
Maîtresse de conférences à l'université de Paris,
chercheuse du Cerlis - Centre de recherche sur les liens sociaux

Sandra Villet

Designeuse, illustratrice

Avec le soutien de LEROY MERLIN Source,
réseau de recherche sur l'habitat de LEROY MERLIN France

SOMMAIRE

Première partie Avant la naissance. Faire de la place, commencer à vivre à trois

Introduction

L'arrivée du bébé, de place en place	8
Portraits de couple	9
Les âges au 1 ^{er} enfant	9
Le corpus	10
Deux déménagements.....	11
Méthodologie et double approche disciplinaire : sociologie et dessin	12
L'approche sociologique	12
L'approche dessinée	12
1 - Chez-nous à trois : préparer la place de l'enfant dans le logement	15
Faire place nette	15
Faire le tri	15
Faire le propre : effacer les traces pour que des nouvelles puissent s'inscrire dans le logement	24
Faire de la place : réaménager	24
Ranger à la verticale.....	25
Re-ranger.....	25
Déplacer	25
Des espaces « rescousses »	28
De la place à plus long terme : le déménagement.....	29
Une place pour chacun	29
« On vit ensemble »	30
Une souplesse dans l'espace ?.....	30
La difficulté à faire sa place.....	32
La prise en compte des goûts de l'enfant.....	35
2 - Chez-nous à deux : penser une continuité	36
Un mode de vie : « c'est des habitudes qu'on a déjà en fait »	36
Des produits naturels et sains	36
L'entretien et l'ordre ménager en tension avec « on ne s'empêche pas de vivre ».....	37
La mobilité : promenades et voyages	38
Une chambre pour l'enfant pour la continuité du conjugal	40
Les rythmes personnels, conjugaux et familiaux : des arrangements à trouver	41
La conciliation des horaires.....	41

Ne pas laisser s'installer de mauvaises habitudes.....	41
« Adapter et s'adapter » pour créer une continuité.....	42
3 - Chez-nous parents : les premiers pas en tant que parents	44
Beaucoup de perspectives, beaucoup d'incertitudes	44
Sécuriser : la prise en compte de la taille de l'enfant	46
Empêcher l'accès à ce qui peut porter atteinte à sa santé	46
Fermer à clé.....	47
D'autres stratégies de sécurisation	48
Mettre l'enfant hors de portée d'un animal	49
Équiper l'enfant dans la durée.....	51
Le triptyque goût/coût/durée	51
Le choix entre récupération et personnalisation.....	52
Des valeurs éducatives	54
Les situations de l'entourage comme repères	54
Les expériences familiales des conjoints	55
Achats, aménagement, gestes : qui fait quoi ?	56
La discussion au centre des prises de décision	56
Décoration et bricolage, construire du commun	57
Une égalité entre parents revendiquée.....	57
4 - Chez-lui : la chambre de l'enfant	59
Une chambre pour l'enfant : « c'est normal ».....	59
Une chambre à soi va de soi.....	59
L'apprentissage de l'autonomie	61
Le lien sonore de chambre à chambre	62
La préparation de la chambre.....	62
Le choix des composantes.....	62
L'emplacement des meubles	63
Couleur, motifs, ambiances	65
Quelques impératifs.....	67
Le genre au cœur des questionnements	70
Conclusion	
Les dimensions du chez-soi bousculées, les déjà-parents mobilisés	71

Deuxième partie La réflexivité en acte : du parent-concepteur au parent-encadreur

Introduction

La réflexivité en acte, du parent-concepteur au parent-encadreur	73
La réflexivité en acte et les cadres spatiaux parentaux	75
Une réflexivité en acte en deux temps	75
1 - L'adéquation entre anticipation et organisation	77
Des « c'est pratique » paternel et maternel différenciés	79
Préserver la chambre du couple : un espace conjugal et non parental	82
2 - La non-adéquation et les ajustements : adoucir la pénibilité des gestes	84
Privilégier la praticité de celui qui nourrit l'enfant la nuit : la place du couffin	84
Du théorique au pratique, le cheminement : des réflexions aux « résultats »	87
L'espace de nuit et la « bonne place » du lit.....	87
L'espace de jour - La « bonne place » du tapis de jeux : des équipements mobiles, dérangements et rangements.....	95
Familiarité de la petite enfance et anticipations parentales	97
3 - Trouver la « bonne place » par sérendipité : les organisations et le hasard	100
La bonne place du parc à jouets : « mes copines sont venues et ont bougé le canapé... »	100
4 - Les limites de « la bonne place » ou l'intervention de l'enfant : le parent-encadreur doit modifier le cadre spatial de l'enfant	106
Grandir : la taille de l'enfant	106
Le couffin trop petit pour l'enfant, le déclic pour le passage à la chambre.....	106
Pousser : la « robustesse » de l'enfant	110
Les limites du parc pliable.....	110
Le regard de l'enfant : la curiosité	111
L'arrivée du tapis de jeux : « elle commençait à regarder un peu partout ».....	111
Conclusion	
La « bonne place »... éphémère !	113

Troisième partie Du paradoxe spatial au cadre éducatif : l'autonomie pour enjeu

1 - La mobilité de l'enfant, un tournant :	
avoir l'enfant à l'œil ou le parent vigilant	115
Premiers déplacements de l'enfant : cadres spatiaux avec et sans barrières.....	116
Fermetures et ouvertures : tapis et parcs de jeux.....	116
« <i>C'est toute sa maison</i> » : pour l'enfant, le mouvement prime sur le cadre.....	122
La chambre de l'enfant devient progressivement un cadre.....	126
Les risques dans l'aménagement et les limites de la vigilance.....	128
Prises, coins et affaires qui traînent... ..	128
Développer la prise en main.....	134
L'enfant qui marche : du rapport à la place au rapport à l'espace.....	138
« On lui apprend plus à s'adapter à son environnement ».....	138
Manon et Alexandre : « <i>il fait sa vie</i> ».....	142
« <i>Il va partout</i> ».....	147
2 - « On ne naît pas parent, on le devient » :	
parent relationnel et parent statutaire	151
Le parent pygmalion et compagnon de jeu : une relation horizontale	151
L'importance des moments communs	163
L'individualisation des relations	166
Le parent prescripteur : dire « non », la relation verticale.....	174
« <i>Être de bons parents</i> ».....	175
Répéter	176
Faire comprendre	180
L'apprentissage de la chambre comme espace assigné	184
Être parent : des identités individuelles et statutaires.....	185
Des dimensions identitaires multiples.....	186
Une dimension parentale dominante	196
Conclusion	
Des espaces et des identités qui se redéfinissent.....	213
Conclusion générale	
Trois temps pour devenir parent-s.....	214
Annexes.....	216
Remerciements.....	217

Première partie

**Avant la naissance.
Faire de la place,
commencer à vivre à trois**

Introduction

L'arrivée du bébé, de place en place

Cette recherche vise à comprendre comment l'arrivée du premier enfant transforme l'habitat à différentes étapes de l'évolution de la mobilité de l'enfant : à naître, le berceau, le « quatre pattes », la marche. Nous formulons l'hypothèse d'un rapport dynamique entre la transformation des identités des parents, l'arrivée de l'enfant et l'inscription de cette transformation dans l'espace du logement. Cette dernière concerne autant des usages ordinaires, repensés, adaptés, revisités, que des usages nouveaux, inconnus. Elle implique des reconfigurations spatiales donnant une forme nouvelle au conjugal, au parental et à l'individuel. Nous questionnons la manière dont les parents composent avec l'espace disponible. En effet, la transformation des espaces de la maison, anticipée puis vécue par les parents, fait l'objet entre eux de négociations avant (projection) puis après (mise en pratique) l'arrivée du premier enfant, qui transforment aussi leurs positions : individuelles, conjugales et désormais parentales. Ce rapport dynamique à l'environnement spatial mais aussi relationnel peut être résumé dans la formule suivante : les négociations conjugales, individuelles et parentales à l'arrivée du premier enfant.

Nous allons explorer deux enjeux de compréhension :

- celui de la nature de l'anticipation (de quelle nature et de quelle profondeur est cette anticipation), puis de la réalité de la transformation des espaces du logement et du vécu des parents en rapport avec la naissance et l'évolution du premier enfant ;
- celui des mécanismes de transformation des besoins, des attentes et des projets des futurs parents et parents à l'égard de l'arrivée d'un nouvel « habitant » dont les besoins transforment aussi les leurs.

Cette recherche constitue un tour d'horizon exploratoire des enjeux et pratiques à l'arrivée du premier enfant, des bouleversements relationnels et personnels au sein de la famille (en prenant en compte les quatre dimensions de l'identité : parents/conjoints/individus et femme/homme) et des transformations spatiales au sein du logement. Elle permettra également de nourrir les savoirs concernant les besoins d'aménagements, travaux, équipements, etc., des jeunes couples. Il s'agit notamment d'étudier les dynamiques suivantes :

- observer et interroger tous les espaces de la maison et les conséquences de l'arrivée de l'enfant, en particulier la configuration (anticipée, puis vécue) de son couchage, de l'espace de soin, puis de l'espace des jeux (avec leurs évolutions) : une chambre dédiée, la chambre des parents, un sous-espace dans la pièce commune, etc. ;
- prendre en compte les différents niveaux de transformation : fonction des espaces, aménagements, équipements, objets (de l'enfant, pour l'enfant), couleurs, etc. ;
- questionner la manière dont les parents composent (ressentis, énoncés et pratiques) avec l'espace disponible : réserve d'espace existante pour l'accueil de l'enfant, manque d'espace, créativité ;
- considérer les places (vécu corporel) des corps de chacun dans l'espace recomposé.

Par ailleurs, nous verrons que la « bonne place » des choses ne renvoie pas seulement à la spatialité et à la matérialité mais est en lien avec les activités et les places de chacun dans le groupe familial. Dans l'organisation parentale du quotidien, l'enfant prend une place importante. Néanmoins, devenir parent ne signifie pas s'oublier en tant que conjoint.e et en tant qu'individu : *« je trouve que c'est tout simplement un système d'organisation qu'il va falloir avoir, de trouver les bons endroits pour les bonnes choses. Donc bébé vient d'arriver et c'est un chambouement total d'une vie, donc retrouver sa place »*. La fin de ce discours de Mathieu permet de mettre au jour plusieurs aspects articulés dans la polysémie du terme place : trouver une place pour l'enfant, trouver sa place de parent ; retrouver une place de conjoint.e, retrouver une place d'individu. La naissance du premier enfant vient transformer une vie quotidienne à deux dans laquelle les identités étaient essentiellement conjugales et individuelles, élaborées entre moments communs et moments en solo ; entre espaces partagés et espaces à soi. Une carte identitaire et relationnelle s'ajoute à celles existantes : celle de parent, identité avec laquelle il va falloir composer tout en s'occupant de l'enfant et en le découvrant.

Portraits de couple

Les âges au 1^{er} enfant

Cette enquête a été menée auprès de cinq couples¹. En précisant les profils permet tout d'abord d'énoncer quelques repères statistiques. Selon l'Insee², en 2015, en France, les femmes donnent naissance à leur premier enfant à 28,5 ans. Cet âge est de 30,6 ans pour les pères³. Même si l'âge à la première maternité ne cesse d'augmenter depuis cette date, sa hausse est toutefois moins rapide depuis une quinzaine d'années. Par ailleurs, concernant les femmes, les âges à la première maternité sont plus dispersés qu'auparavant. Pour la moitié des premières naissances de 2015, les mères ont entre 25 et 31 ans, soit une amplitude de 7 années d'âge contre 5 en 1967 (entre 20 et 24 ans). Selon la démographe Emma Davie⁴, plusieurs facteurs peuvent expliquer que l'arrivée du premier enfant continue d'être plus tardive : la généralisation des études et notamment des études supérieures pour les femmes, mais aussi la place croissante des femmes sur le marché du travail et l'objectif d'une stabilisation professionnelle avant la naissance du premier enfant.

Les femmes rencontrées sont ici âgées de 26 à 34 ans à leur première maternité⁵. Si ces âges sont dispersés, les discours des conjoints (hommes et femmes) soulignent plusieurs conditions à la réalisation du projet de l'enfant :

- la bonne connaissance du/de la conjoint.e et une durée de vie commune de quelques années ;
- une stabilité financière et professionnelle ;
- le fait d'être « prêt.e » même si cet énoncé peut être nuancé : « *moi, j'étais prêt depuis un moment, mais elle était pas encore prête, donc il a fallu un peu de temps* » dit Guillaume.

Notons également, que le calendrier des naissances varie avec le niveau d'études. Selon l'Insee, plus les femmes sont diplômées, plus elles retardent l'arrivée de leur premier enfant. À l'inverse, les femmes peu ou non diplômées (sans diplôme ou titulaires d'un CEP, brevet ou BEPC) ont leur premier enfant plus tôt, à 25,6 ans en moyenne. Elles deviennent mères quatre ans plus tôt que les plus diplômées. Les diplômées du supérieur sont celles qui ont leur premier bébé le plus tard, à 29,6 ans en moyenne. Les jeunes femmes rencontrées pour notre recherche ont un niveau d'études de 2 à 5 ans après le bac.

1 Voir le tableau signalétique en annexe.

2 « Un premier enfant à 28,5 ans en 2015 : 4,5 ans plus tard qu'en 1974 », Insee Première, 1642.

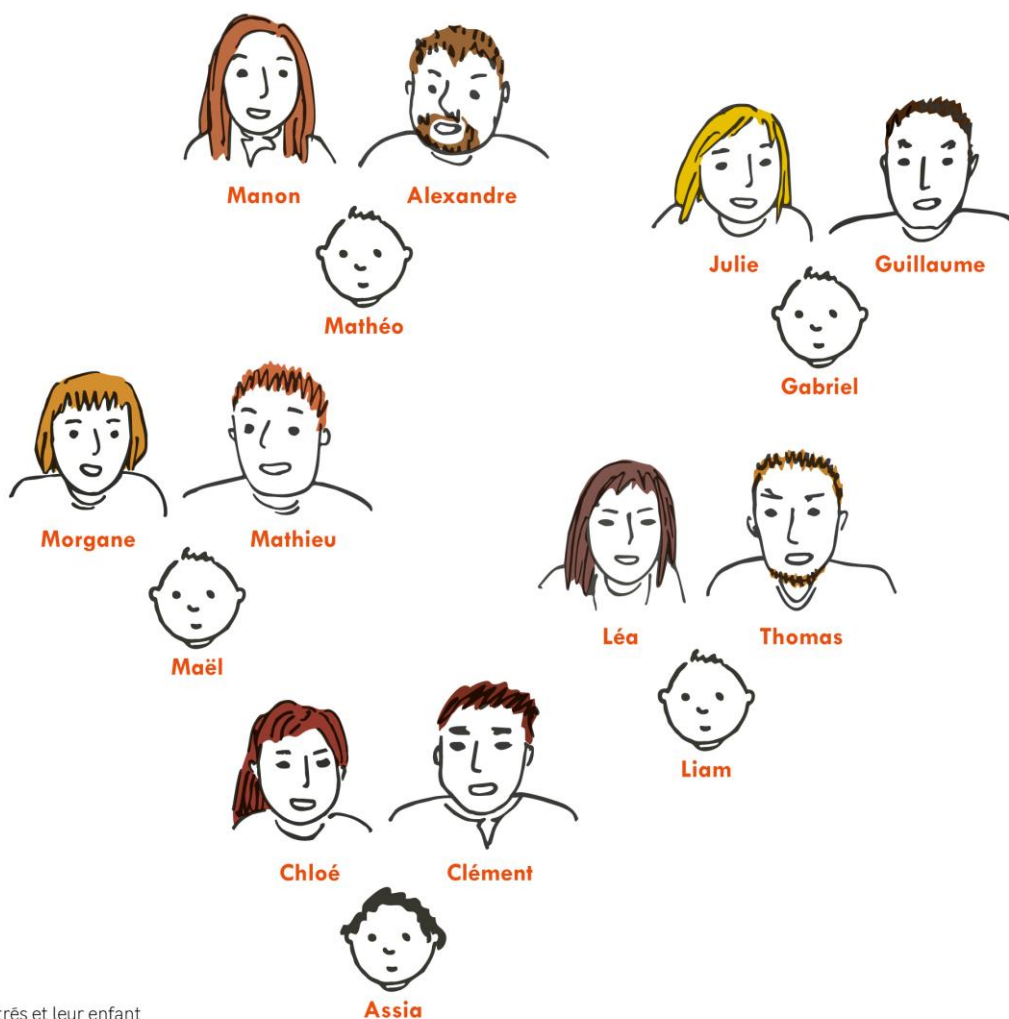
3 Chiffres clefs de la famille, Unaf, 2019.

4 Davie E., « Un premier enfant à 28 ans », Insee Première n° 1419, octobre 2012.

5 Les premiers entretiens correspondant à la phase de l'enfant à naître ont été menés en janvier et février 2020, soit peu avant la crise sanitaire et le premier confinement dû à la Covid-19.

Le corpus

Nous avons donc suivi cinq couples pendant environ 20 mois, de janvier 2020 à octobre 2021⁶. Les naissances des enfants – quatre garçons et une fille – se sont échelonnées de mi-février à fin mai. Les parents ont été rencontrés à chacun des quatre stades, de la grossesse à la marche : l'enfant à naître⁷, le berceau⁸, le « quatre pattes »⁹ et la marche¹⁰. Ces quatre étapes dessinent deux phases à partir de la naissance de l'enfant. Une première phase pendant laquelle l'enfant est cadré, les parents ont alors la main mise sur l'emplacement des espaces de l'enfant, l'enfant ne prenant que la place qu'on lui donne et notamment pour le sommeil et les soins. Une seconde phase est marquée par la mobilité et les premiers déplacements de l'enfant avec deux particularités : celle du rapport au sol et celle de la nécessaire sécurisation de ses déplacements.



Les 5 couples rencontrés et leur enfant

Les entretiens ont été réalisés avec les deux membres du couple en présence, ce qui permet dans les analyses de tenir compte du genre dans les prises de parole et les discours tenus. Notons néanmoins que dans l'un des couples, le père n'est présent qu'au premier entretien et que pour un autre, il est présent uniquement à deux reprises.

6 Les couples ont été recrutés par le biais d'une agence spécialisée dans la recherche de volontaires pour des panels ou enquêtes. Il nous fallait trouver cinq couples dont les enfants allaient naître en même temps (dans une fourchette de quelques semaines).

7 Les jeunes femmes rencontrées étaient à 7 ou 8 mois de grossesse.

8 Les enfants étaient âgés de 3 à 4 mois.

9 Les enfants étaient âgés de 7 à 8 mois.

10 Les enfants étaient âgés de 17 à 20 mois.

Les entretiens ont été menés par la sociologue accompagnée de la dessinatrice qui pouvait également intervenir. Ils ont été enregistrés et intégralement retranscrits pour être ensuite analysés. La dessinatrice a également pris des photographies¹¹ et réalisé un certain nombre de croquis *in situ*. Ces matériaux ont permis la conservation de la mémoire des lieux et des agencements, mémoire précieuse pour appréhender les changements (ou l'absence de changements) effectués par la suite. Nous précisons plus loin la méthodologie à double approche disciplinaire.

Le premier entretien a été réalisé au domicile des couples, ce qui a permis la visite des lieux et une déambulation dans le logement au fur et à mesure des espaces mentionnés et des modifications apportées ou à apporter. Dans cette première phase, une partie des échanges s'est faite debout dans la future chambre de l'enfant. Être au plus proche des lieux, des espaces du logement, des équipements et des objets a servi à la conduite de l'entretien qui prenait également appui sur des observations des enquêtrices.

Les entretiens de la première phase se sont déroulés entre le 27 janvier et le 27 février 2020. Les confinements et les restrictions de déplacement dues à la crise sanitaire de la Covid 19 nous ont obligées à mener les entretiens des phases deux et trois en distanciel. Elles se sont déroulées entre le 7 mai et le 7 septembre 2020 (phase deux), puis du 15 septembre 2020 au 15 février 2021 (phase trois). Ainsi, les entretiens de la deuxième et de la troisième phase ont été réalisés par WhatsApp ou par visioconférence, la vidéo permettant d'accéder visuellement aux espaces, aux visages et aux gestes des parents et de leur enfant, celui-ci étant la plupart du temps dans les bras de l'un des parents pendant les entretiens. Lors de l'entretien, les parents faisaient parfois circuler le téléphone portable ou l'ordinateur dans le logement pour faire constater certains changements, de nouvelles dispositions ou pour donner à voir des aménagements.

Enfin, les entretiens de la quatrième et dernière phase ont eu lieu du 18 au 21 octobre 2021. Un des cinq couples n'a pas été rencontré : fraîchement déménagé de Lyon à Montpellier, il n'a pas souhaité faire le dernier entretien. Les autres entretiens se sont déroulés de nouveau au domicile. Dans cette dernière phase, l'enfant était partie prenante de la situation d'entretien. Que les entretiens se déroulent assis ou debout, les mouvements et la circulation de l'enfant le rendaient présent dans l'entretien. Cela a également permis d'observer le rapport de l'enfant à l'espace, beaucoup plus actif que dans les phases précédentes : l'ouverture des placards, le déballage des objets, le crapahutage sur le canapé ou la table basse mais également les interactions avec les parents donnaient à voir ce que ces derniers évoquaient pendant l'entretien.

Lors des entretiens plusieurs thèmes sont abordés :

- le parcours vécu (du couple, dans ce logement, etc.) jusqu'à la conception de l'enfant (souhaité ou non, venue rapide ou non, etc.) et jusqu'à notre première visite ;
- les aménagements et/ou transformations : projections et réalisations sur les espaces, les meubles, les objets, etc. Secondairement les sources d'information pour anticiper – se projeter – faire ;
- les mouvements dans l'espace de chacun des adultes dus à l'arrivée de l'enfant. Par exemple les activités qui se déplacent (de travail à domicile, de loisirs, de tâches domestiques, etc.) ;
- la relation à l'enfant dans les espaces du logement ;
- les changements dus à l'arrivée de l'enfant (des espaces, des activités, des rythmes et temps de vie) ;
- la construction et le vécu du devenir parent et la place du couple et de l'individu dans cette nouvelle configuration familiale.

Au fur et à mesure des différentes phases, les questionnements sont réactualisés et mis en lien avec les expériences rapportées, une importance particulière étant donnée au sens que les personnes rencontrées donnent à ce qu'elles vivent et à la manière dont elles le définissent.

Deux déménagements

Notons aussi que parmi les cinq couples suivis deux d'entre eux ont déménagé. D'après l'enquête Logement¹², l'arrivée d'enfant(s) dans le ménage au cours des quatre années précédant l'enquête accroît les mobilités résidentielles : celles-ci sont presque doublées après l'arrivée d'un enfant et quasiment triplées après l'arrivée de deux enfants ou plus, les mobilités résidentielles allant de pair avec les transitions familiales¹³. Dans notre corpus, quatre des cinq couples suivis – qu'ils soient propriétaires ou locataires – soulignent le choix du logement à trois pièces dans lequel ils vivent au moment de l'enquête comme lié au projet d'enfant : leurs choix résidentiels intègrent l'arrivée de l'enfant. Ils relèvent que ce choix avait pour objectif d'éviter un déménagement ultérieur lié à la naissance du premier enfant¹⁴. Cependant, malgré l'anticipation d'une part, et leur statut de propriétaire d'autre part, deux ont déménagé dans le temps de la recherche alors qu'ils ne l'avaient pas prévu à l'origine. L'arrivée

11 Au fur et à mesure de l'enquête certains enquêtés nous ont envoyé des photos de l'enfant.

12 Enquête Logement de L'Insee réalisée en 2013-2014.

13 Insee Références, édition 2017, Dossier « La mobilité résidentielle ».

14 L'absence de projet de déménagement durant les deux ans environ que durerait l'enquête, était une des conditions de recrutement des couples.

de l'enfant les confronte plus rapidement que prévu aux problématiques de manque de place dans le logement dans lequel ils vivent.

Parmi ces deux couples, l'un d'entre eux réside dans une petite commune de la couronne lyonnaise et est propriétaire. Leur appartement est situé dans un ensemble immobilier de 2013. Il comprend plusieurs immeubles de quatre étages. Situé dans un environnement verdoyant, un peu en retrait du petit centre-ville, leur cadre de vie est marqué par la tranquillité. Le couple bénéficie d'un balcon qui donne sur le parc arboré. Ils vivent dans l'appartement depuis deux ans et demi au moment de notre première rencontre¹⁵ et ils ont fait le choix d'un trois pièces en lien avec leur projet d'enfant. Manon, dès le premier entretien évoque le manque de rangements et d'espace à venir et un déménagement probable quand l'enfant sera « *plus grand* » : « *on changera d'appartement ou on ira dans une maison* ». Cela se concrétise aux 16 mois de l'enfant. Le couple déménage et s'installe dans une maison individuelle avec jardin située plus en campagne, mais à moins de 15 kilomètres de leur ancien logement. Ils restent ainsi à proximité des lieux d'habitation de leurs parents respectifs, de leurs lieux d'exercice professionnel et de leurs réseaux amicaux.

Le deuxième des couples qui déménage est propriétaire d'un rez-de-jardin à Lyon, et la naissance d'un premier enfant au moment de l'achat de leur logement de trois pièces était déjà une éventualité. Cependant, 16 mois après la naissance de l'enfant, ils déménagent et retournent dans le sud de la France, dans leur région d'origine. Ils font l'acquisition « *d'une maison dans une ville autour de Montpellier* ». Dès le premier entretien, ils évoquent cette probabilité mais qui devait selon leurs projections se faire « *deux ou trois ans* » après. Comme pour le couple précédent, le manque de place est souligné et posé comme motif de cette mobilité. Ajoutons également qu'ils se rapprochent ainsi de leurs familles respectives. À Lyon, ils se sentent isolés et avec l'arrivée de l'enfant, cette proximité leur apparaît précieuse. Ajoutons également que le déménagement se fait en lien avec un nouvel emploi de la jeune femme. Le parcours résidentiel est ainsi à mettre en lien avec des motivations à la fois familiales, conjugales et personnelles : elles s'agencent au fur et à mesure des expériences du manque d'espace qui peuvent faire levier de la décision du déménagement précoce.

Méthodologie et double approche disciplinaire : sociologie et dessin

Une double approche méthodologique est utilisée, une enquête sociologique menée par Elsa Ramos auprès de parents par entretiens compréhensifs ; et une lecture de l'espace avec immersion (durant ou après les entretiens selon les situations) par Sandra Villet, designeuse travaillant de manière approfondie sur l'espace et le domestique avec pour enjeu la représentation de l'espace, des transformations et des flux.

L'approche sociologique

Sur le plan sociologique, nous avons privilégié une enquête diachronique, nous avons rencontrés les enquêtés à quatre reprises et à peu de mois d'intervalle avec un suivi au total sur une vingtaine de mois. D'une part, cela a permis de suivre finement les évolutions et les changements à la fois de l'habitat, des manières d'habiter mais aussi la construction du « être et devenir parent(s) ». Dans ce processus, nous étions attentives à un triple registre de la définition de l'individu : conjugal, individuel et parental. D'autre part, ce dispositif nous permet de repérer d'éventuels écarts entre des représentations et des projections parentales, et la mise en pratique de l'accueil et de la prise en compte des évolutions des mobilités de l'enfant. Nous comparons les discours développés dans les entretiens précédents en saisissant d'éventuels décalages : ceux-ci font l'objet de relances dans les entretiens suivants. Le travail d'entretien est complété de prises de vue photographiques à chacune des quatre étapes : quelques photos sont prises par la designeuse, elles viennent illustrer les propos tenus lors de l'entretien ou des éléments du logement indiqués par les personnes interviewées ; quelques photos sont fournies par les personnes interviewées, existantes avant ou réalisées après l'entretien en illustration de leurs propos. Ainsi, vingt entretiens ont été menés par la sociologue parfois accompagnée de la dessinatrice.

L'approche dessinée

L'approche dessinée est une étude de l'espace en immersion : pendant et à la suite des entretiens le dessin vient représenter les espaces et les mouvements qui y sont en jeu. Ce sont aussi bien les mouvements des choses et des objets que les mouvements des corps en interaction avec les espaces du logement. Le travail graphique s'est construit en trois étapes :

15 La première rencontre avec ce couple a eu lieu en janvier 2020. Ils sont donc arrivés en 2017.

- une première étape *in situ* avec une série de prises de vue et de croquis réalisés chez les couples dans les différentes pièces de leur logement en les écoutant raconter la façon dont ils pensaient et anticipaient l'arrivée prochaine du bébé, les futurs aménagements spatiaux, temporels et relationnels liés à ce tournant de leur vie ;
- une deuxième étape de décodage des situations avec une série de plans venant illustrer les changements explicites en vue de l'accueil de l'enfant, ainsi que de représentations dessinées qui racontent les changements projetés et effectifs dans le logement pour le couple, les parents et l'enfant ;
- une troisième étape de traduction des situations observées dans les entretiens après la venue de l'enfant, lors des différentes phases de sa mobilité. La construction de cette étape s'est faite en étroit lien avec l'approche sociologique, c'est-à-dire que les croquis produits sont éclairés et orientés par les nombreux échanges avec le travail de décryptage et d'écriture sociologique. Ces croquis scénarisent des notions, des moments, des enjeux clés dans la relation de chaque couple à son enfant, à son espace mais aussi à lui-même. Les scénarios envisagent les parents sur plusieurs registres : en tant que couple, en tant que famille mais aussi individuellement, couple en tant que parent, conjoint et individu.

Lire les croquis



Mise en couleur des anticipations concernant l'enfant et la place de l'enfant dans les espaces du logement énoncées par les couples



Mise en couleur des espaces occupés par l'enfant ou des enjeux concernant l'enfant



Lorsque l'enfant marche il est individualisé par les parents. Il est alors illustré avec sa propre couleur de cheveux

La rencontre des analyses sociologique et dessinée s'est faite chemin faisant. Dans un premier temps, la sociologue comme la dessinatrice se sont approprié l'enquête, ses questionnements, son matériau. Puis, les échanges, les entretiens menés conjointement, les séances de travail ont permis de dégager une ligne particulière de réflexion qui fait l'objet de la deuxième partie et qui porte une attention particulière au corps et aux gestes dans l'espace. D'une certaine manière, la sociologue a mis davantage son regard au bout des doigts de la dessinatrice. Dans un troisième temps, s'est posée la question de savoir comment le dessin pouvait venir approfondir des analyses dont le texte ne rendait pas compte. Le dialogue entre le texte et le dessin a permis de tricoter des analyses interdépendantes et complémentaires.

Ces analyses seront présentées en trois parties :

1. « Avant la naissance. Faire de la place, commencer à vivre à trois », il s'agira de comprendre comment, quelques mois avant l'arrivée du premier enfant, les couples l'anticipent, se construisent comme futurs parents et commencent à réorganiser les espaces du logement.

2. « La réflexivité en acte : du parent-concepteur au parent-encadreur », nous verrons comment la présence puis la mobilité de l'enfant amènent les parents à composer avec ces bouleversements successifs, à s'adapter au fil du temps, en décalage avec leurs projections initiales.

3. « Du cadre spatial au paradoxe éducatif : l'autonomie pour enjeu », nous montrerons que si, dans un premier temps, la préoccupation parentale est celle de la protection et du bien-être de l'enfant, progressivement, l'enfant grandissant, il devient aussi un acteur dans l'espace domestique. L'enfant ne reste plus là où il a été « posé » par le parent et le cadrage ne suffit plus à sa protection. Les premiers « non ! » sont dits par les parents, les premières règles parentales apparaissent. Par ailleurs, se discutent et se dessinent des places dans le groupe familial qui interrogent les identités de chacun des membres du couple. L'espace ancre les relations et les identités en étant support d'expression de dimensions multiples..

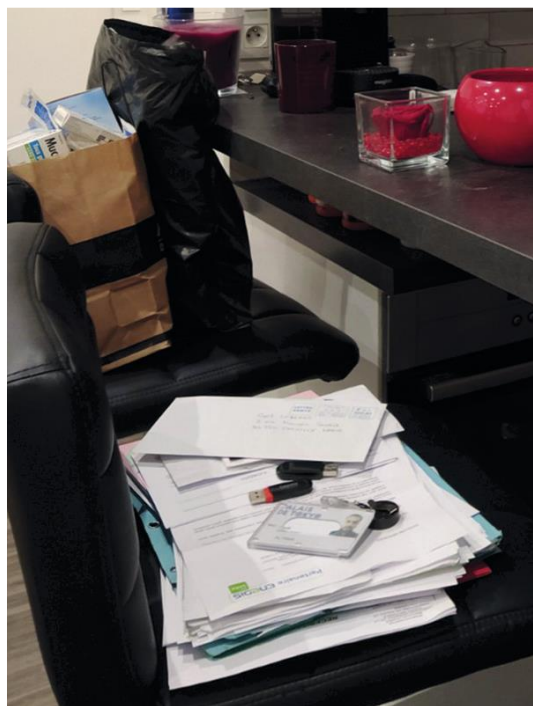
La première partie appréhende la phase de l'enfant à naître. Les couples ont été rencontrés d'un à quatre mois avant la naissance de l'enfant. Les analyses sont présentées en quatre parties, elles correspondent à quatre dimensions du chez-soi des futurs parents : le chez-nous à trois, le chez-nous à deux, le chez-nous parents, le chez-lui (enfant). Il est important de souligner que dans ces premiers résultats, il ne s'agit pas simplement des projections des futurs parents et de la manière dont ils se représentent la vie après la naissance de l'enfant. Un certain nombre de discussions, de choix, d'aménagements de l'espace, d'achats font déjà de l'enquête un parent : les couples vivent en même temps un *être* et un *devenir* parent. L'enfant apparaît donc pensé au présent : en partie, ils vivent déjà à trois. Ces dimensions qui se lient dans ce processus du *être* et du *devenir* parent articulent à la fois l'espace, le temps et les relations.

1 - Chez-nous à trois : préparer la place de l'enfant dans le logement

Dans ce premier chapitre, nous verrons comment les couples modifient et aménagent l'espace de leur logement dans la perspective de l'arrivée de l'enfant. Dans cette préparation des espaces, se joue déjà un « devenir parent » et une transition d'une vie d'avant à une vie d'après déjà engagée. Tris, rangements, nouveaux aménagements construisent des espaces au travers desquels les jeunes hommes et les jeunes femmes se projettent dans une vie avec un enfant : le chez-soi à deux devient progressivement un chez-nous à trois.

Faire place nette

Le registre du nettoyage et de la mise en ordre est très présent dans les discours des couples et semble se référer autant à l'environnement domestique qu'à leur pan de vie antérieure. Partir sur des bases « saines » est une forme d'actualisation de l'espace. Dans les expériences des couples rencontrés, nous notons des actions de tri, de libération de l'espace et de nettoyage qui illustrent leur projection dans une vie à trois.



Des traces du tri (Chloé et Clément)

Faire le tri

Un mouvement important dans la préparation de la venue de l'enfant est celui du tri. Une de ses fonctions est d'actualiser parmi les objets ceux qui font sens et de dessiner deux groupes, celui des affaires dont on se débarrasse (quelles qu'en soient les modalités) et celui des affaires à garder. Ces groupes dessinent deux temporalités, un passé et un futur déjà présent.

Passer à autre chose

Le jour de l'entretien, Clément (région parisienne) précise qu'une heure auparavant « y avait des papiers partout, la broyeuse... Là, on nettoie. On épure ». Ce que confirme Chloé : « ah oui, complètement. On est en plein dedans ».

Des affaires se sont accumulées depuis leur emménagement et si ce tri était projeté depuis longtemps, « on se disait, faut qu'on le fasse », l'arrivée de l'enfant « ça a un petit peu boosté » dit Clément. Le tri s'accompagne d'un délestage qu'il s'agisse de papiers ou de vêtements : « dans la semaine même, on a commencé à tout jeter, tout ce qui était inutile. Là, y a vraiment un beau tri » explique Chloé qui souligne ainsi son ampleur. Clément précise qu'ils sont dans l'optique de « vraiment préparer petit à petit l'arrivée », Chloé soulignant qu'il s'agit de « laisser la place justement ». Le tri effectué est mis en lien avec la temporalité, comme s'il s'agissait de refermer une période : « pour que quand l'enfant arrivera, on n'ait pas à repenser à des choses d'avant ». Le tri et la

libération d'espace correspondent pour Clément également à « *libérer mon esprit* ». Si la naissance prochaine de l'enfant apparaît comme un levier pour passer à l'action, c'est également une manière de libérer du temps par la suite : « *je suis quelqu'un d'assez pris sur plein de choses et après, c'est un truc qui va me ronger l'esprit. Donc, je vais me dire, "Ah y a ça, y a ça, y a ça". Ça va jamais se faire ou ça va se faire petit à petit. Je me dis là, "Autant le faire maintenant, on peut le faire". On le fait et on n'en parle plus* ».

Julie et Guillaume (Lyon) ont également fait du tri. Ils ont vendu un canapé-lit, un meuble et le piano qui se trouvaient dans la future chambre de l'enfant : « *parce qu'on ne voulait pas garder certains meubles et les réutiliser pour le bébé. On voulait une chambre harmonieuse* ». Le piano était à Julie et elle ne souhaitait pas qu'il reste dans la chambre du bébé, « *parce qu'en plus, il était noir* », couleur qui ne correspond pas aux projets qu'ils ont pour la chambre. Par ailleurs, ils n'ont de la place nulle part ailleurs pour l'entreposer. Aussi, elle a pris la décision de le vendre sur le Bon Coin, là où elle l'avait acheté. Indépendamment du fait de ne pas avoir de place, le piano est désinvesti, elle souligne qu'elle en a joué un ou deux ans et qu'ensuite, elle est « *passée à autre chose* ». Si le geste ne se fait pas facilement, ce qui l'allège est le projet de chambre : « *j'ai eu moins de remords à m'en séparer parce que je m'en suis séparée pour faire la chambre du bébé. Il y avait un intérêt, un objectif qui me plaisait derrière. Si j'en avais joué tous les jours, je pense que je ne m'en serais pas séparée. On aurait vraiment trouvé une solution, mais comme du coup j'en faisais pas, c'est la raison qui a tranché et qui a dit, "Oui, il faut s'en débarrasser"* ».



Faire de la place : un enjeu central (Julie et Guillaume)

Chercher de la place dans le coin cuisine

Dans la cuisine, pour le moment, y a pas d'espace prévu pour le bébé.

Il y aura les biberons. Il y aura des trucs à caser.



Recomposer la pièce de vie

Le cactus, c'est sûr qu'on va l'enlever. On fera ce qu'il faut pour pas qu'il ait accès aux prises.

J'ai pas encore fait le tri des meubles du salon où il y a toute la papperasse.

On veut pas que le bébé aille s'allonger dans le panier du chien.

Tu pourras le mettre là dans le transat avec toi.

C'est un parc qu'on a demandé. On va lui trouver une place dans le salon.



Anticiper soigneusement la chambre du bébé

C'était une chambre d'amis.

On a dû vendre et ranger pas mal de choses.

Parce qu'on ne voulait pas garder certains meubles et les réutiliser pour le bébé.

On a retapissé. On voulait que la chambre soit jolie.

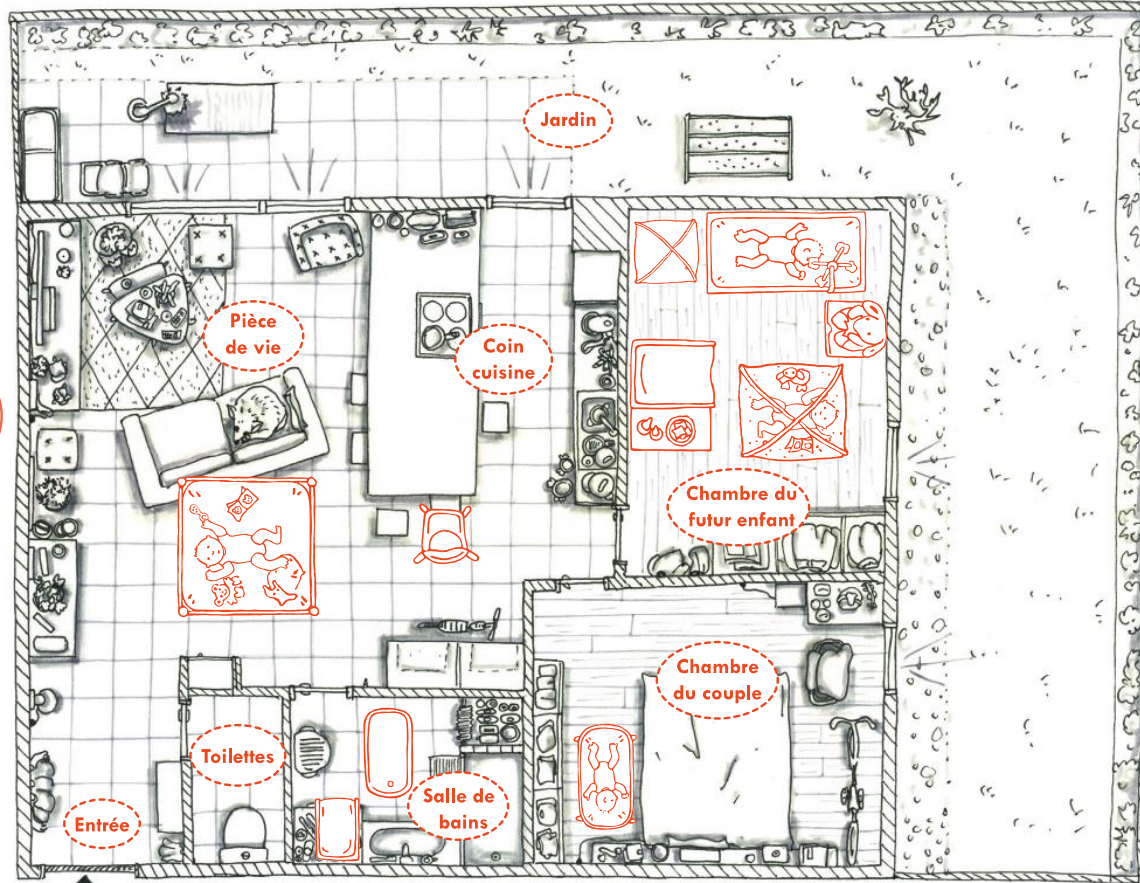
On a utilisé de la colle naturelle.

On a pris une peinture spéciale chambre d'enfant.

Le lit...

... le long du mur. La commode là-bas. Et un genre de tipi pour pendre des habits.

C'est un placard où on a des habits à nous. On va le garder.



Concilier allaitement et sommeil dans la chambre conjugale

Le couffin sera dans notre chambre.

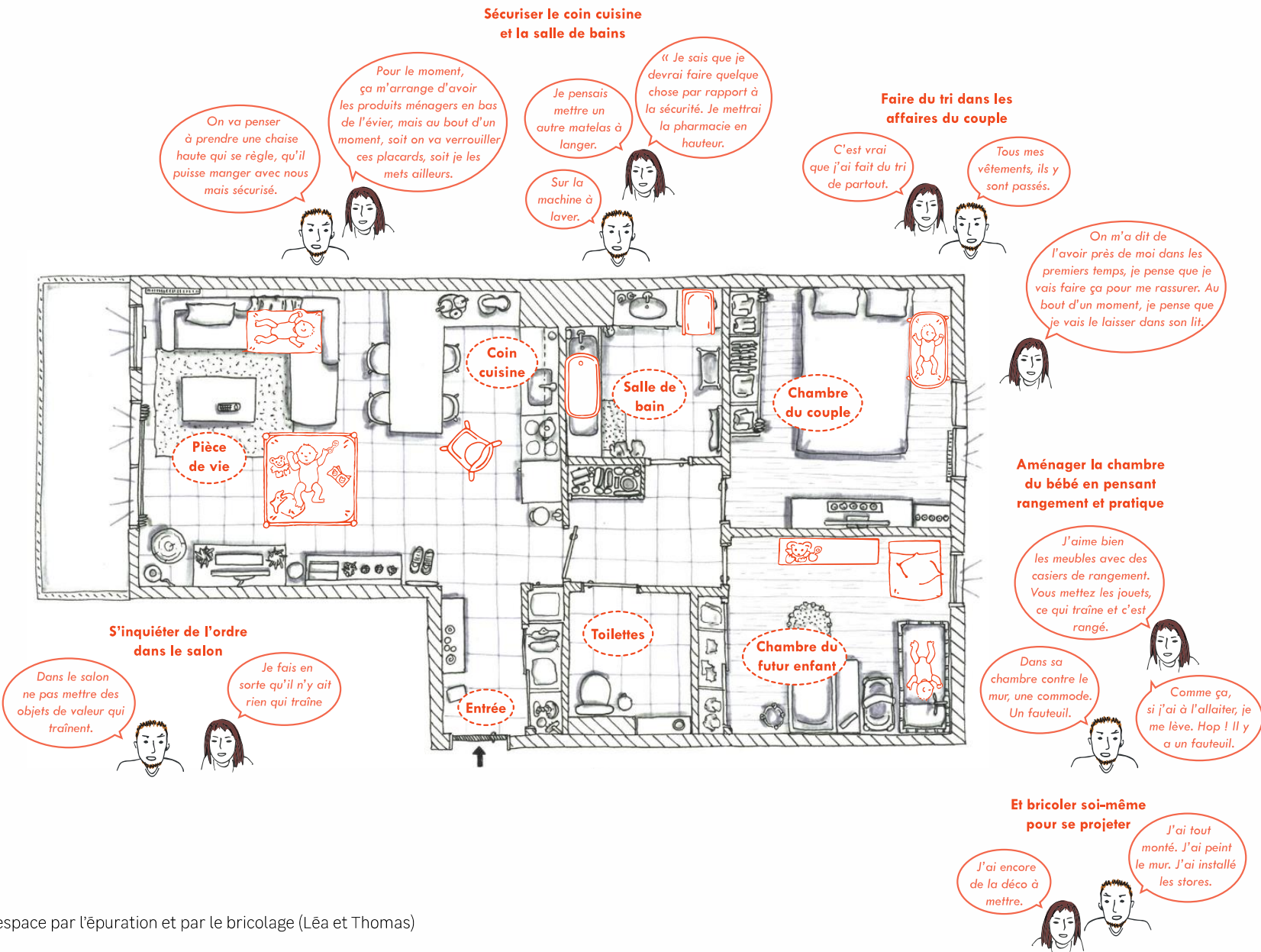
S'il est à côté, c'est plus facile pour l'allaiter plutôt que de se lever.



« Un changement de vie, c'est incroyable ! »

Léa et Thomas (banlieue lyonnaise) sont dans leur logement depuis environ deux ans. Ils font état de deux moments de tri. Le premier tri se fait lors de leur déménagement du centre de Lyon pour sa banlieue. Le déménagement anticipait la venue de l'enfant et est vu comme une sorte de mise à plat qui est passée par, selon leurs termes, « le grand tri » : « beaucoup de tri. Pfff ! Tout ce qu'elle a jeté ! » dit Thomas. Repartir sur de nouvelles bases apparaît comme une des fonctions du tri : « je voulais vraiment repartir sur quelque chose de... pas stocker pour stocker ». Léa relève : « je voulais vider pour repartir sur ce qu'on portait seulement. Pas ce qu'on gardait. Et encore, il y a plein de trucs que tu ne mets pas ». Il intervient en disant : « si ! Je mets tout ». Des affaires à débarrasser, elle en a fait des cartons à vendre en brocante ou à donner. Ce premier tri a été fait indépendamment de l'annonce de la grossesse. Le deuxième tri est réalisé à quatre ou cinq mois de grossesse dans l'optique de préparer la chambre de l'enfant. En attendant, elle sert « d'espace de stockage » : « tous les cartons qu'on a posés là et qui ne nous servaient pas forcément, après, on a refait le tri de tout... par rapport à la déco, des trucs, ce qu'on allait mettre. Moi, je dirais que ça nous a pris, franchement, au moins trois, quatre mois » dit Thomas. Léa précise au sujet de la salle de bains : « j'ai tout trié. Vraiment, je ne mets que l'essentiel. Après, ce n'était pas la salle de bains qui était le plus... C'était vraiment tout ce qui est cuisine, ustensiles, les vêtements, des meubles qui ne nous servaient pas forcément à grand-chose, ou qu'on a changés, qui n'étaient pas forcément adaptés ici ou à la déco d'ici ». Pour elle, c'est « un changement de vie, c'est incroyable ! » Il est lié, d'une part à une meilleure qualité de vie en banlieue de Lyon, débarrassée des nuisances sonores qu'ils subissaient en centre-ville, et d'autre part ils ont intégré un appartement neuf et plus spacieux qu'ils apprécient : « au même prix. C'est une meilleure qualité de vie. Une belle cuisine, un beau salon. Un beau chez-nous ». Thomas souligne qu'ils n'ont pas investi de la même manière leur appartement précédent qui leur apparaissait comme provisoire, « comme un appart' d'étudiant ». Dans leur logement actuel, ils insistent sur leur investissement : « on s'est investis là vraiment maintenant dans la déco, tout ce qui est aménagement et tout, on s'est vraiment investis... » dit Léa. Il ajoute : « c'est un plaisir de rentrer chez nous ». Après le débarrassage de « la pièce du bébé », il fait la peinture et petit à petit, ils meublent la chambre en finissant par la pose du lustre : « déjà d'organiser l'arrivée du bébé... et encore, il n'est pas encore là, je pense qu'on ne s'imagine pas encore, mais oui, c'est un changement de vie » précise-t-il. Ils mettent en lien cette « nouvelle vie » et le fait qu'ils soient les premiers occupants de l'appartement. Léa évoque la chambre de l'enfant en relevant qu'une chambre de bébé est apaisante. Thomas ajoute : « c'est pur. Je ne sais pas. Ça inspire la pureté. C'est un endroit sain... C'est surtout aussi qu'il n'y a personne qui est passé par ici. Enfin, il n'y a personne qui passe du temps ici à part nous, à part le bébé qui va y passer du temps ». Être les premiers à habiter ces espaces leur apparaît appréciable : « c'est vrai parce qu'en fait, là, on a l'impression de repartir sur quelque chose de neuf, en fait, de vierge... Une nouvelle étape » dit-elle, Thomas ajoute : « une nouvelle vie, oui ».

Une autre dimension est importante pour Léa, celle de l'allègement de l'espace et du gain de confort en termes de nettoyage qui passe par des « espaces épurés ».



de l'espace par l'épuration et par le bricolage (Léa et Thomas)

Elle désigne un coin du salon qui accueillait auparavant une étagère, une chaîne hi-fi, une statuette et des bougeoirs : « *de me dire que tout ça, je dois passer la poussière, enfin, psychologiquement, d'être encombrée, ça ne me motivait pas déjà. Je n'étais pas organisée et ça ne m'aidait pas du tout* ». Les espaces de rangement sont également importants. Dans la chambre conjugale, une penderie ouverte fait son bonheur mais elle précise qu'ils avaient « *deux fois plus* » de vêtements et qu'elle a donc dû réduire en conséquence la quantité d'affaires : « *le tri, ça m'a aidée à épurer tout ça, à passer à autre chose carrément, en fait. Vraiment, je suis passée à autre chose et ça ne me manque pas.... Pour mon bien quotidien, parce que le ménage, il faut que ce soit fait et si déjà à la vue, on n'en peut plus, alors j'imagine !* » Manon (banlieue lyonnaise) apprécie aussi les changements et les nouveaux aménagements des lieux réalisés avec Alexandre, « *ça fait du bien un peu de changement* », « *ça met un peu de vie* ».



Un espace épuré (Léa et Thomas)

Le tri apparaît, d'une part, comme permettant de faire un état des lieux des affaires existantes et des activités qu'elles permettent ; d'autre part, il donne l'occasion d'un mouvement de renouvellement de soi par son environnement. En agissant sur son environnement (affaires, objets, aménagements), l'individu met en œuvre un certain nombre de choix, d'idées et mesure le fait que cela lui corresponde ou pas. Ici est formulée l'idée de « *passer à autre chose* » : le travail de tri participe de ce passage d'une vie à deux à une vie à trois, mais également d'individus et de conjoints à parents. Les rôles se préparent déjà dans les gestes les plus quotidiens qui revêtent un sens symbolique, celui de la préparation de l'accueil d'un troisième membre qui fera du couple une famille. Nous assistons à une forme de réactualisation de l'environnement qui distingue ainsi d'une part, ce qui s'inscrit dans le passé et d'autre part, ce qui continuera d'être activé avec la venue de l'enfant.

Aménager une chambre d'enfant avec des rangements pour chacun

Le dressing sera là avec ses vêtements.

Son coffre à jouets.

Le placard, c'est un espace à nous qui va le rester.

Intégrer le bébé dans l'espace de vie commun

On pourra s'installer sur le canapé avec lui et puis son petit coin de jeux quand il commencera à se mettre à quatre pattes.

On envisageait de rechanger le canapé.

Prendre un plus grand. Pour pouvoir s'y mettre aussi à deux et à trois.

Les coins de table, oui. Ça, c'est sûr. Parce qu'ils sont dangereux, ceux-là.

Peut-être tous les coins de table aussi qu'il va falloir qu'on cache.

Retrouver l'espace conjugal au plus vite

Dans notre chambre, à part au début où il faut qu'il dorme avec nous, il ne sera peut-être pas souvent, parce que ça restera quand même notre coin.

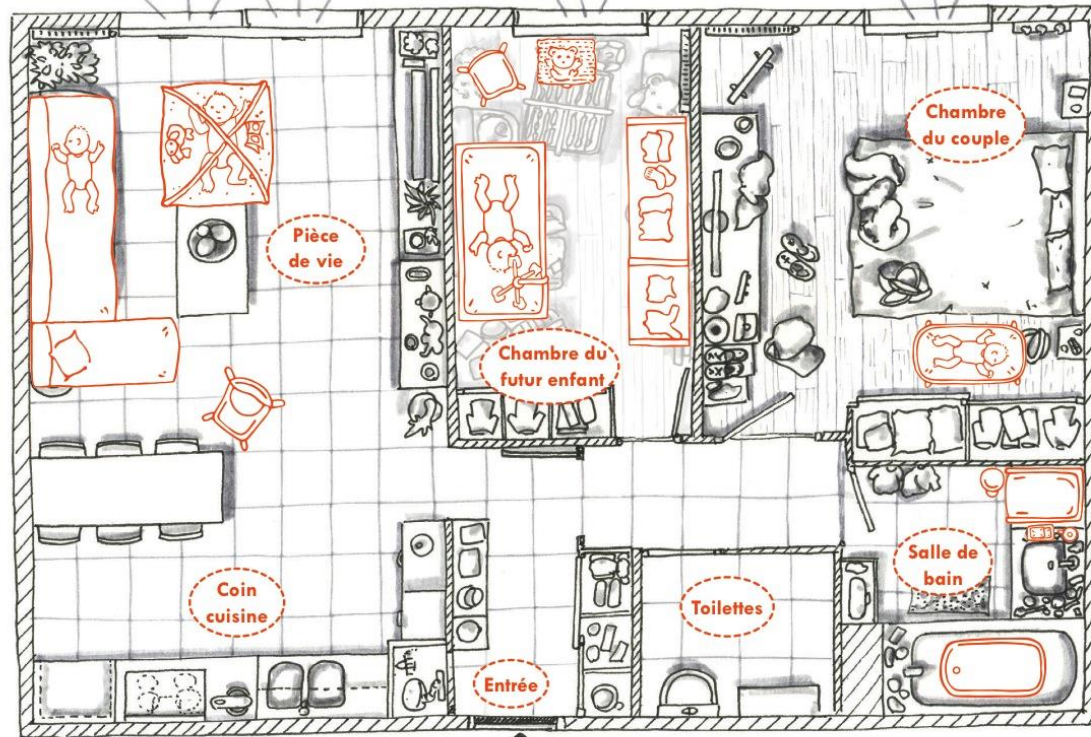
Le couffin, de mon côté.

Faire une place pour chacun dans la salle de bain

La salle de bains pour le changer et lui prendre son bain.

Le tri dans la salle de bains, ça a été plus des bouteilles de parfum.

Tout ce qui est beauté.



Intégrer les affaires du bébé dans la cuisine

Des changements, dans la disposition des placards, savoir où est-ce qu'on va mettre les assiettes, les biberons.

Du rangement. C'est le seul endroit où on l'a pas fait pour l'instant.

Penser un coin pour chacun dans l'espace existant (Manon et Alexandre)

« Je me rends pas forcément compte de l'ampleur de la chose »

Si certains sont passés à l'action, d'autres rendent compte d'une réflexion en cours. C'est le cas pour Morgane (Paris) qui est dans une phase de questionnement sur ce qui pourrait être fait. Dans les pièces communes, elle envisage « *d'épurer pour faire de la place pour mettre d'autres affaires* ». Dans le salon, un fauteuil qu'elle aime beaucoup lui apparaît trop volumineux. La cage du lapin lui apparaît également prendre trop de place : « *je me suis dit que dans mon congé mat, si j'arrivais, je lui ferais bien un enclos, mais heu... qui pourrait être plus en hauteur, avec des doubles étages, par exemple. Il faut que je réfléchisse ! (rires)* ». D'autres modules d'ameublement pourraient être enlevés notamment une étagère qui « *fait un peu partie du décor* ».

L'étagère appartient à Mathieu qui n'est pas attaché à l'objet mais plutôt à « *son côté pratique* ». Quand ils discutent de l'éventualité de la supprimer, il note : « *il nous faudra quelque chose pour poser notre bazar* ». Pour Morgane, « *on l'a, mais plus par habitude* ». Ainsi, la perspective de se séparer de certaines affaires ne lui poserait pas problème : « *si ça m'encombre, elles partiront d'elles-mêmes* ». Elle hiérarchise des changements en évoquant ces réaménagements de l'espace : « *si je trouve pas de place pour la petite console, c'est un exemple, je l'ai depuis quatre ans, mais je l'aime beaucoup, et si j'ai pas de place, elle s'en va. Je veux pas m'encombrer à la mettre dans un endroit juste parce que j'ai envie de l'avoir sous les yeux* ». Elle met cela en lien avec un cheminement psychologique : « *je me suis quand même dit... "Je vais pas m'attacher à ce genre de détail, j'ai un truc plus important qui va arriver". Comme si je me disais, "Je vais être occupée à autre chose". et c'est moins prioritaire le matériel* ». Les changements de l'espace en font résonner d'autres, elle souligne que si elle comprend effectivement le changement qui va arriver, elle ne se rend pas forcément compte « *de l'ampleur de la chose* ».

Ainsi, le premier mouvement est celui de faire de la place pour l'enfant en supprimant, ou en projetant de le faire, des meubles, des objets, des affaires qui leur semblent constituer un surplus inutile parce que non utilisé mais également anachronique : ces affaires ne trouvent plus leur place dans cette « *nouvelle vie* ».



« *Quelque chose pour poser le bazar* » (Morgane et Mathieu)

S'inquiéter de la place disponible et du rangement dans la pièce de vie

Je pense qu'il va falloir qu'il ait son petit coin. J'ai un pouf là, c'est un rangement à l'intérieur. Je mettrai ses jouets dedans, comme ça il déballe et je les remballe ! Ça sera caché !

Je crois que je vais épurer. Je vais avoir peut-être un parc à installer. J'ai hésité pour ce fauteuil à l'enlever, j'aime beaucoup, mais il est peut-être trop volumineux.

Dans le salon c'est un peu fragile et accessible. Avec des choses qui pourraient être un peu dangereuses pour lui. J'ai déjà envisagé de changer de meuble télé, plus fermé. Et pour les fenêtres, je les trouve un peu basses.

Trouver la meilleure configuration dans une chambre d'enfant petite

Il va bien falloir que je mette ici la table à langer et le lit. L'idée, c'est quand même de mettre l'armoire avec ses affaires. Comme ça, j'ai tout dans un petit périmètre.

Tenir à ses rangements personnels

J'ai le lapin qui me prend le bas du placard. Là, c'est toute ma partie penderie. J'ai beaucoup d'espaces qui me sont dédiés à moi ! Donc j'ai pas beaucoup d'espace pour lui.

Modifier ses habitudes de travail à domicile

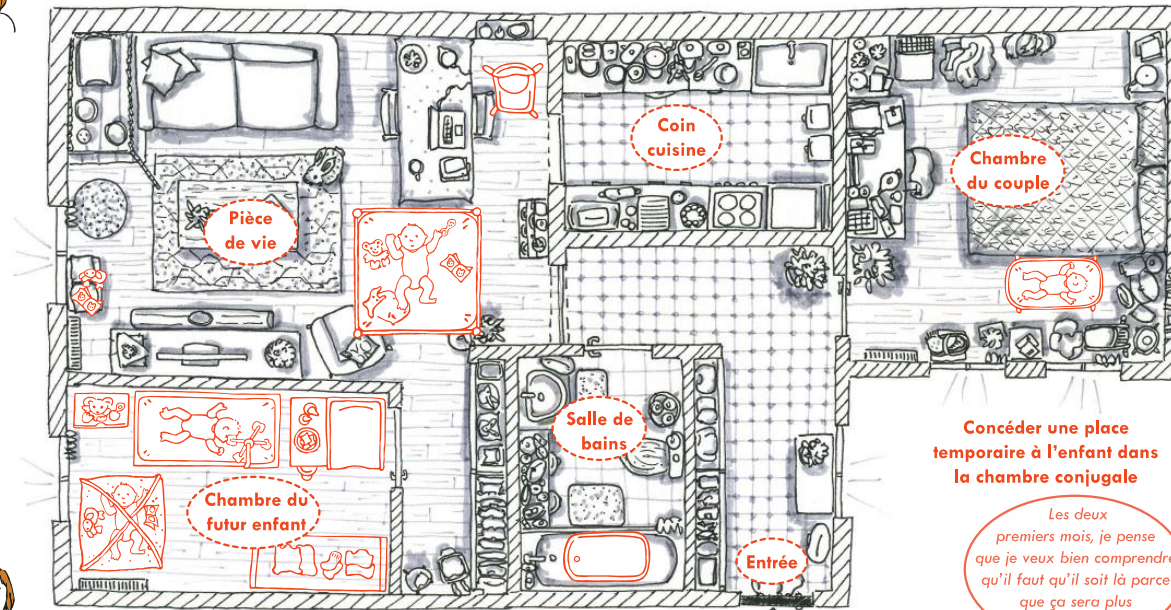
C'est un four directement accessible. Il va falloir que je fasse soit attention, soit qu'on voit différemment.

Vu qu'on a commencé à tout enlever dans la chambre d'amis, pour travailler je me retrouve sur la table de la cuisine ou dans ma chambre où j'ai mis mon bureau.

Concéder une place temporaire à l'enfant dans la chambre conjugale

Les deux premiers mois, je pense que je veux bien comprendre qu'il faut qu'il soit là parce que ça sera plus simple.

Pour que je puisse l'allaiter, que je m'évite des déplacements.





Refaire les joints (Julie et Guillaume)

Faire le propre : effacer les traces pour que des nouvelles puissent s'inscrire dans le logement

Les couples font également état de leur désir de nettoyage de fond en comble pour accueillir l'enfant. Julie (Lyon), au sujet de la salle de bains, détaille ce qu'il reste à faire : *« avant qu'il arrive, ce qu'on voudrait faire, c'est ranger ce placard-là, arranger le rideau, ranger tous les produits qu'il y a là. Les lessives par exemple, tout ça, on les mettra loin de sa portée. Et d'ici là, peut-être qu'on n'en aura plus et qu'on sera passés directement sur la lessive écologique qu'on aura faite. Après, dans l'idéal, j'aimerais bien que Guillaume refasse les joints de la salle de bains qu'on n'a jamais refaits. C'est des petites choses comme ça. C'est bête. Mais c'est un petit peu comme si on voulait que tout soit nickel pour quand il arrive, même si en soi, il y a des choses, ça le gênera pas pour son confort, mais on voudrait que ce soit mignon et propre ».*

Arranger, ranger, nettoyer, refaire les joints : autant de gestes qui s'inscrivent dans le désir de faire la transition entre un existant et un devenir, en effaçant les traces d'un vécu antérieur et en laissant place à de nouvelles traces possibles. Pour Guillaume, il s'agit de *« partir sur une base saine »*, ce à quoi renchérit Julie : *« voilà, c'est ça. Qu'il y ait rien qui traîne »*. Ainsi, le nettoyage et la mise en ordre, très présents dans les discours des couples, se réfèrent autant à l'environnement domestique actuel qu'à des pans de leur vie d'avant. Par ailleurs, un autre point est assez présent : la projection vers une cohabitation délicate avec les activités de type professionnel (essentiellement télétravail).

Faire de la place : réaménager

Comme nous l'avons vu précédemment, en fonction du tri qu'ils ont fait, les couples citent un certain nombre d'objets dont ils se sont ou dont ils comptent se débarrasser : vêtements, petits meubles, piano, meuble télé, etc. Plusieurs couples évoquent le canapé, équipement qui donnait à la future chambre d'enfant sa fonction de chambre d'amis, même si le passage à l'action n'est pas toujours aisé : *« le canapé, on sera obligés de nous en séparer au bout d'un moment de toute manière. C'est pour ça qu'on disait, on a des points d'interrogation »*. (Clément et Chloé, région parisienne). Quelle que soit la pièce de la maison, la préoccupation est la même, dégager de la place. Cependant, le tri ne permet pas toujours de gagner une place suffisante pour envisager des espaces de rangement pour les affaires de l'enfant. Plusieurs actions sont entreprises pour tenter d'optimiser l'espace.



Re-ranger les placards côté cuisine (Julie et Guillaume)

Ranger à la verticale

La première stratégie qui a pour objectif le gain de place est l'ajout d'un meuble vertical pour « libérer de la place » selon l'expression de Chloé. Le couple a projeté certains aménagements dans la salle de bains : « on avait déjà pensé à mettre un meuble, haut pour pouvoir ranger tout ce qui pourrait traîner... ça sera pas maintenant, mais tout ce qui est lessive, etc., ça traînera pas ». Le terme traîner¹⁶ semble renvoyer au sol et à une occupation plutôt horizontale, donc plus gourmande en place.

Re-ranger

Une autre stratégie est celle de « re-ranger ». Julie et Guillaume (Lyon) sont particulièrement dans une recherche de gain de place. Ils évoquent les placards côté cuisine. Julie explique : « l'autre fois, je me suis dit, "Je vais tout sortir et tout re-ranger pour que ça s'emboîte bien et que ce soit moins en bazar" », l'emboîtement étant déjà en soi une manière de gagner de la place.

Néanmoins, elle n'obtient pas satisfaction en précisant qu'elle n'a pas réussi « à libérer de place ». Guillaume est boulanger et « s'entraîne à la pâtisserie ». Matériel et produits « farines machin, farines bio, farines ceci », étaient stockés initialement dans un carton dans la future chambre du bébé, « dans la chambre à côté », ce qu'elle ne souhaite pas maintenir. Aussi, le peu de place libérée dans les placards de la cuisine a accueilli le contenu du carton : « donc là, je pense qu'on est était full ». Malgré son re-rangement, elle n'obtient pas « d'espace prévu pour le bébé » : « peut-être que quand je serai en congé maternité, je réfléchirai à ça. Mais je vois pas ce que je peux jeter ou libérer pour avoir de la place pour ça ». Le trop-plein d'affaires se trouvant dans un espace trop petit, proportionnellement à l'ensemble des affaires qu'ils ont, est apparenté au « bazar » comme l'exprime Guillaume : « c'est plus le bazar dans la maison parce qu'on n'a plus beaucoup de place ; dans notre chambre, c'est un peu le bazar parce qu'on a des sacs d'habits qu'on veut vendre ou se débarrasser et qui traînent dans la chambre. J'ai même un vélo dans la chambre qu'il faudrait que je case. On verra où je le mettrai. Le garage, il est plein aussi. On a beaucoup d'affaires qu'on n'utilise pas aussi ».

Se pose la question aussi du rangement des deux trottinettes avec une solution : « à terme, on restera pas là. Sinon, il y a tout le temps du bazar et c'est chiant ». Avoir de la place suppose un investissement en temps et en gestes : « on passe son temps à ranger ».

Déplacer

16 Il renvoie également à la problématique de la sécurisation de l'espace pour l'enfant. On y reviendra ultérieurement.

Déplacer participe également des réaménagements évoqués. Chloé et Clément (région parisienne) envisagent de modifier quelque peu leur chambre pour placer le cododo¹⁷. Ils pensent enlever les tables de chevet, déplacer le lit pour avoir un peu plus d'espace et pouvoir y glisser le couffin. Cet aménagement serait maintenu « *au moins 2 ou 3 mois, le temps de l'allaitement en fait. Je sais pas. Là, on s'est pas vraiment fixé de délai* » dit Chloé. Julie et Guillaume (Lyon) envisagent également dans les premiers temps de placer le couffin à côté du lit : « *c'était ce qu'on s'est dit. Après, on va voir à l'hôpital aussi ce qu'ils nous conseillent. Parce qu'ils sont quand même plus à même de nous dire les bonnes pratiques. Mais du peu que j'ai lu, visiblement quand même, les premiers mois c'est mieux de l'avoir près de soi... J'ai envie d'essayer de l'allaiter* ». Pour placer le couffin, ils envisagent également d'inverser leur place habituelle de sommeil : « *à la base, je dors ici et Julie, elle dort là. Du coup, le couffin, on voulait le mettre de son côté, mais j'ai vu que là, il y a moins d'espace* ». Julie et Guillaume ont un chien et ils craignent que le couffin ne soit à sa portée s'il se trouve trop près du lit : « *on va peut-être changer de place. Je vais dormir de ce côté-là et elle de ce côté-là. Là-bas, il y aura un peu plus d'espace pour mettre le couffin et le chien pourra moins avoir accès au couffin. On a anticipé un petit peu. J'y ai pensé la semaine dernière. C'est pas grand-chose, mais c'est des petits détails* ».



« On n'a plus beaucoup de place dans notre chambre » (Julie et Guillaume)

Morgane et Mathieu (Paris) ont également commencé à déplacer des affaires de la pièce qui deviendra la future chambre d'enfant. À la différence des autres couples, cette pièce en plus n'incarnait pas pour eux un projet d'enfant. Dans le choix de cet appartement, cette pièce a certes compté, Mathieu souhaitait disposer d'un espace « *pour accueillir sa mère qui vient de loin* ». Cette pièce est devenue le bureau de Morgane qui télétravaille un jour par semaine. Ils ont donc commencé à « *libérer* » la pièce, en mettant le bureau dans la chambre conjugale. Avec l'arrivée de l'enfant, Morgane reconnaît l'avantage de bénéficier d'une pièce supplémentaire même si ce n'était pas un objectif « *d'avoir un enfant aussi vite* » : « *ça m'aurait dérangée de déménager un peu précipitamment parce que je suis enceinte, donc là, c'est un confort d'avoir cette pièce en plus.* » Elle liste ce qui a été déplacé : « *donc là, la chambre, j'ai un lit, mon bureau, l'armoire qui était... la petite commode que vous avez vue. La petite console qui était là-bas est ici... ça reste encore vivable, parce que c'est pas trop étriqué. J'ai une grande chambre donc ça va. Mais... j'aime moins travailler dans la chambre. Donc j'y vais quasi plus* ». Elle privilégie la pièce commune pour travailler trouvant la chambre « *plus sombre* ».

Dans son ancien bureau, elle bénéficiait de la vue sur le jardin et ses bambous : « *là, ça me fait un peu moins rêver !* » Dans ses projections, son bureau risque de devenir « *un peu fourre-tout* », elle se dit « *assez bordélique* » : « *donc c'est vrai qu'il y a beaucoup de trucs partout* ».

¹⁷ Le cododo désigne une pratique, celle du partage du lit entre parents et nourrisson, qui se fait par l'installation d'un berceau ou d'un lit de bébé attenant au lit d'adulte.

De leur côté, Manon et Alexandre (banlieue lyonnaise) ont fait le tri dans les affaires de la salle de bains : parfums, produits de beauté ont été enlevés. Manon est infirmière, « *je stockais tout ce qui était médicaments* ». Elle a réduit la quantité à « *un stock assez limité* » pour gagner de la place dans le placard et y ranger les couches et les lingettes.

Déplacer suppose aussi de replacer, et les échanges entre les conjoints permettent d’appréhender les différentes questions qui s’imposent à eux. Toujours dans les aménagements pour faire de la place à l’enfant, lors de l’entretien Léa (banlieue lyonnaise) découvre que dans la salle de bains, Thomas prévoit « *un petit coin popo* », un petit coin pour faire ses besoins : « *ah, tu as pensé à ça ?* » Elle donne son accord mais précise : « *mais ça, forcément ce sera rangé, pas à portée de main comme ça* ». Dans le même objectif, elle souhaiterait remplacer la table basse par des tables gigognes qui pourraient être déplacées pour laisser à l’enfant l’accès au tapis et en faire un espace de jeu.



Le bureau « *un peu fourre-tout* » dans la chambre conjugale (Morgane et Mathieu)



Faire de la place : ranger et organiser différemment (Léa et Thomas)

Dans les aménagements de l'espace s'entendent aussi des enjeux de place de chacun des parents dans la prise en charge des soins à l'enfant. Pour Léa, un fauteuil serait utile dans la chambre pour pouvoir allaiter l'enfant confortablement. Selon elle, elle pourrait tout à fait allaiter l'enfant dans la chambre, même en présence « d'invités ». Pour Thomas, d'évidence, les invités seront reçus dans le salon et non dans la chambre. Le degré de privatisation de la chambre n'apparaît pas être le même pour l'un et pour l'autre. Il ajoute ou rectifie : « *oui, c'est le salon surtout, je pense. Quand il y aura des invités, ce sera le salon* ».

Selon Léa, le fauteuil pourrait être également placé dans la chambre du bébé. Les discussions entre conjoints s'orientent alors sur les places de chacun des parents dans les repas de l'enfant : « *comme ça, si j'ai à l'allaiter, je me lève, hop ! On m'a dit de l'avoir près de moi dans les premiers temps... mais au bout d'un moment, je pense que je vais le laisser dans son lit, mais je ne sais pas à quel moment. Mais je me dis que pour l'allaiter, le plus confort pour l'un ou l'autre... il y a un fauteuil* ». Son conjoint intervient, « *c'est sûrement pas moi qui vais le nourrir* », ce à quoi elle répond, « *plus tard peut-être* ».

Ainsi, déplacer, placer, replacer sont des actions de réaménagement et de reformulation des espaces mais également de formulation des positions des conjoints en tant que parents.

Des espaces « rescousses »

Une problématique est centrale pour les couples, celle d'une surface restreinte qu'ils doivent gérer au mieux. Ainsi, certains espaces sont mentionnés comme pouvant venir « à la rescousse » comme le balcon, le local à vélo pour « stocker » notamment des jouets d'extérieur (Chloé et Clément, région parisienne). Le rangement de la poussette est évoqué également par Manon et Alexandre. Elle leur paraît trop imposante pour pouvoir être gardée dans l'appartement. Plusieurs espaces sont cités comme le local à vélo de l'entrée mais dans lequel ils ne vont jamais, le garage auquel ils peuvent accéder directement par l'ascenseur, ou le balcon qui permettrait de l'avoir davantage à portée de main. Pour l'instant ils ne savent pas. Chez Léa et Thomas, elle sera rangée dans le couloir à l'intérieur du logement ou dans le garage, là aussi, la réponse n'est pas tranchée. Le calcul se fait entre encombrement et praticité, ce que met en mots Alexandre à l'idée de la ranger dans le garage : « *...mais descendre à chaque fois récupérer la poussette, la remonter, le [bébé] préparer... !* »

De la place à plus long terme : le déménagement

Julie et Guillaume (Lyon) comme Chloé et Clément (région parisienne) envisagent à moyen terme un déménagement en soulignant que dans leur logement, la conciliation des espaces de l'enfant et des espaces professionnels et communs sera difficile quand l'enfant grandira. Pour Clément, le logement est suffisant pour un nourrisson mais n'est pas adapté « pour le petit enfant ». Il estime qu'ils seront limités en termes d'espace à partir de trois ou quatre ans : « dans le sens où le professionnel, il aura toujours besoin d'un espace. L'enfant aura de plus en plus besoin d'un espace pour ses loisirs, on va dire, ses affaires, des jouets qui prennent peut-être plus de place comme des vélos, ce genre de chose ». Il fait ce constat à partir des expériences familiales. Ses nièces ont vécu un moment chez ses parents : « mes nièces, quand elles sont arrivées, moi je vivais encore chez mes parents. Donc, on a de la chance. C'est une maison. Donc, y a le jardin. Y a le salon. Y avait, y a toujours trois chambres. Y avait une chambre de libre et plein d'espace partout, un jardin et j'ai vu la maison évoluer petit à petit... c'étaient des besoins naturels et sans avoir d'enfant déjà à temps plein. Donc, c'étaient les petits jeux, les jouets, les vêtements, des petites commodes qui se rajoutent, etc. Et on sait qu'ici on n'aura pas la place ». L'espace du logement dans lequel ils vivent ne paraît pas pouvoir être évolutif comme le pavillon de ses parents qu'il prend pour exemple.

On identifie ainsi les limites des réaménagements qui peuvent apparaître suffisants tant que l'enfant est « cadré », disons au stade couffin, mais qui poseront de nouveau question quand l'enfant commencera à se déplacer et à grandir, grandir en taille mais également grandir en besoin d'espace.

Une place pour chacun

Projeter l'arrivée de l'enfant et une vie à trois convoque l'idée de l'égalité du droit à l'espace et des places, chacun devant avoir sa place mais sans que celle-ci ne gêne l'autre, enfant comme parents.



L'espace de vie du couple sera partagé pour vivre à trois (Chloé et Clément)

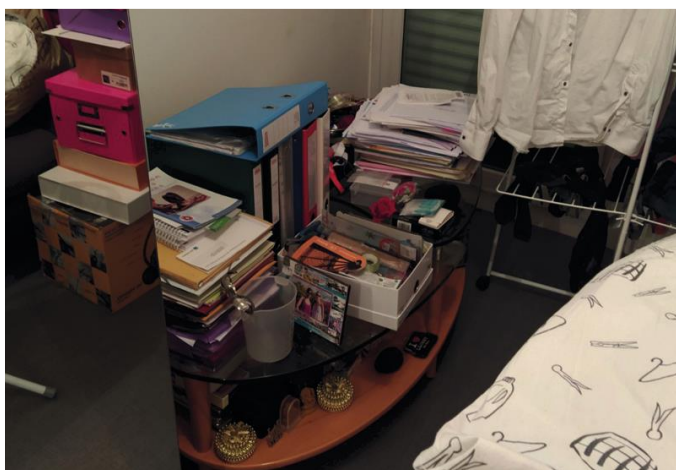
« On vit ensemble »

Pour Chloé et Clément (région parisienne), il s'agit de tenir le bon équilibre entre l'appartement des parents et l'appartement de l'enfant. Ils évoquent différents modèles parmi leurs amis en se situant par rapport à eux, comme l'exprime Clément : « *j'ai vu des endroits où... l'appartement des parents, c'est devenu l'appartement des enfants, des jouets partout. On s'assoit. C'est un peu cliché, mais c'est vraiment la vérité. On s'assoit... C'est des jouets partout, etc. Les parents, ils disent, "Je m'y retrouve plus parce qu'on a des jouets partout". Et ils laissent comme ça parce que voilà, ils sont bien comme ça* ». Il a également constaté l'inverse, des situations dans lesquelles les parents sont « *trop dans le rangement et chaque fois que l'enfant sort un jouet, il faut qu'ils le rangent* ». Entre ces deux situations, il se situe au « *juste milieu* ». Il souligne, « *on vit ensemble* », et développe : « *je suis pas à dire, "Il va vivre avec moi ou je vais vivre avec lui". Il faut qu'on vive ensemble. C'est comme nous deux quand on a emménagé ensemble, on s'est pas dit... On avait chacun nos habitudes* ». Chloé ajoute que chacun reste dans ses habitudes tout en faisant des concessions et Clément précise : « *y a des concessions des deux côtés à faire* ».

Ces concessions ne sont pas nécessairement pensées en termes de clivage d'espace entre petits et grands. Chloé a été « *nounou* » pendant de nombreuses années et, selon elle, la bonne distance était celle de la surveillance par le regard : « *j'avais l'habitude d'avoir l'enfant quand même à côté* ». Même à portée de vue, les yeux de l'adulte peuvent se détourner à un moment. La sécurisation passe par des « *barrières* » et par l'emplacement de l'enfant « *au milieu* » dans un parc : « *je pourrai pas tout le temps avoir l'œil si jamais je suis en train de faire la cuisine. Le mettre au milieu comme ça, elle, elle reste au milieu. Moi, je la vois bien vraiment au milieu de la cuisine. On surveille. On continue à faire notre vie, quoi. En fait, ça va dans le sens de la vie* ». Le parc permet de penser la continuité de la prise en charge de la vie domestique pour les parents tout en sécurisant l'espace de l'enfant. Les espaces communs comme la cuisine, le salon, le coin repas ou la salle à manger sont parfois définis davantage comme adultes en raison des risques qu'ils peuvent représenter pour des petits. Pour Chloé, ils apparaissent néanmoins, comme des espaces aussi à l'enfant : « *c'est pas son espace absolument et moi le mien* ». Les espaces d'adultes et de l'enfant se chevauchent, aussi la vigilance et la sécurisation de certains points du logement doivent rendre ces espaces praticables pour les plus petits. Les deux membres du couple refusent une sécurisation qui passerait par l'interdiction de fréquentation de certains lieux. Si malgré les précautions, l'enfant se cogne ou tombe : « *c'est comme ça. Ça fait partie de la vie (rires)* ». Vivre ensemble suppose de ne pas exclure les petits, les enfants des espaces qui sont plutôt attribués aux grands, aux adultes.

Une souplesse dans l'espace ?

Pour certains couples les espaces ne sont pas strictement attribués et des activités personnelles peuvent se faire à différents endroits du logement, l'espace apparaît souple et malléable. Au sujet du travail à domicile, Chloé (région parisienne) dit : « *nos coins ? Non, on n'en a pas* ». Si les deux conjoints rendent compte néanmoins d'espaces de travail privilégiés, lui dans la chambre d'amis ou le salon et elle dans le salon, ils se rejoignent sur le fait qu'il n'y a pas d'espaces attitrés. Chloé ne travaille visiblement jamais dans la chambre d'amis qu'elle nomme quand même « *son bureau, en fait* ».

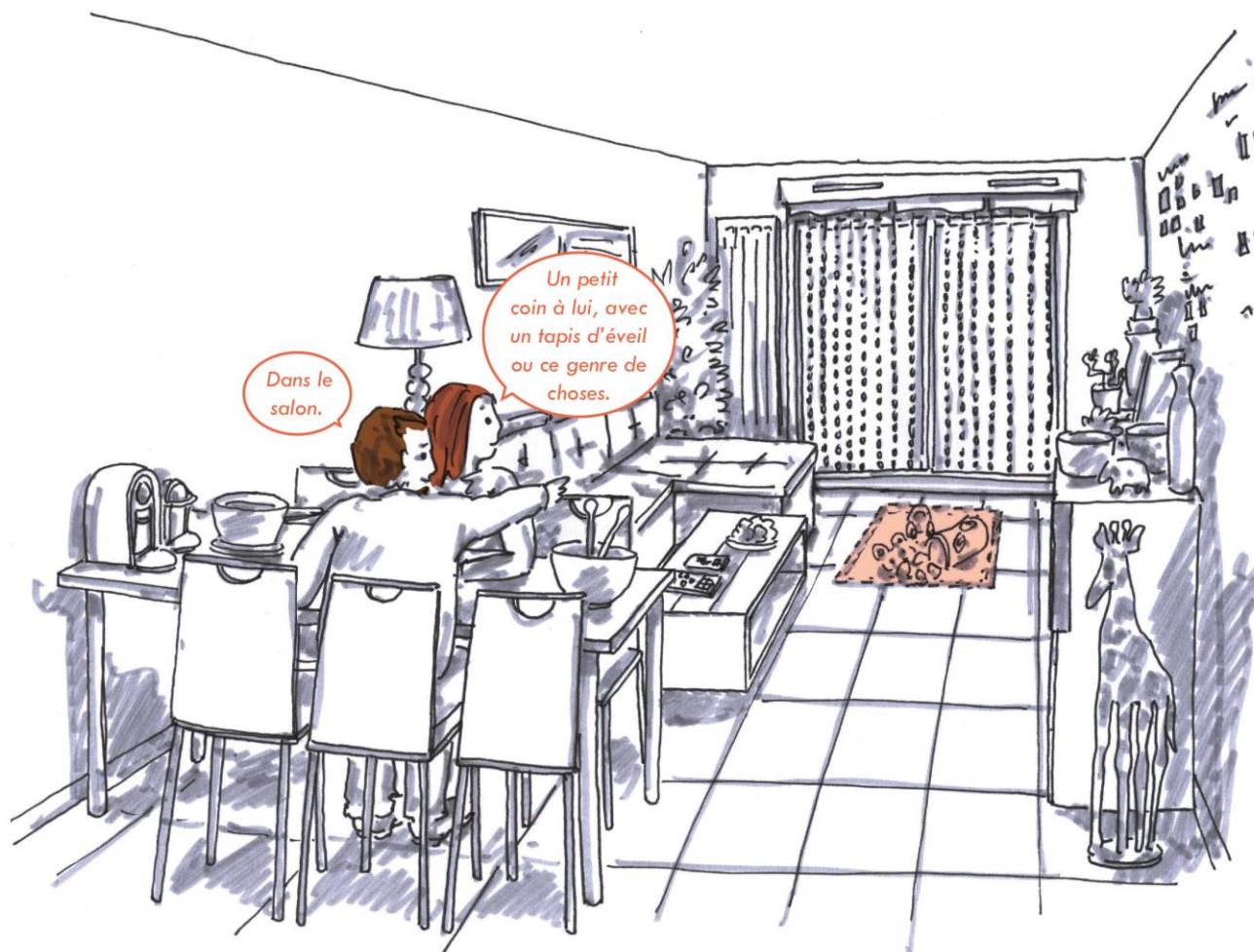


Le « bureau » de Clément (Chloé et Clément)



Dans la chambre conjugale, le matériel informatique (Chloé et Clément)

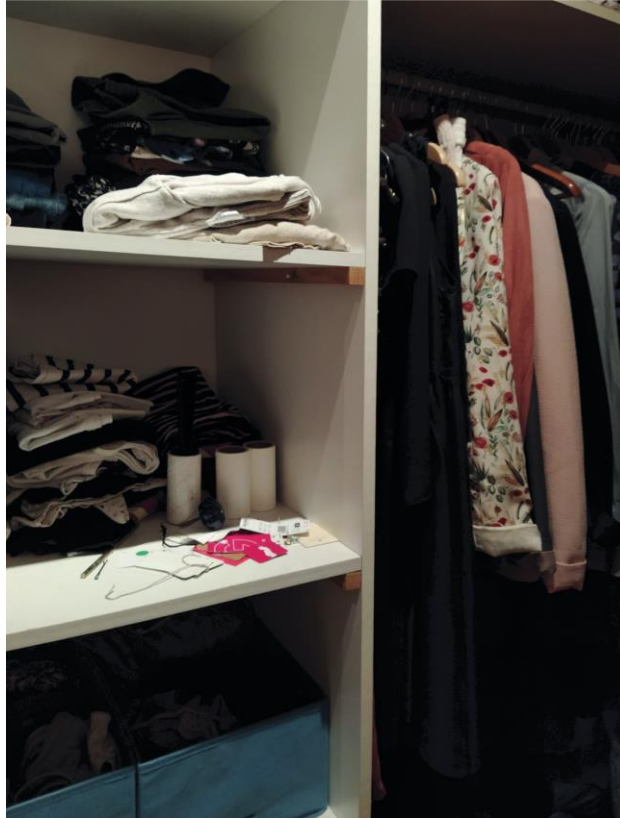
Clément le nuance : « ouais. Moi, je suis une personne qui est pas fermée, qui a pas besoin, on va dire d'un cadre pour pouvoir bosser. C'est quelque chose, c'est une capacité que j'ai. C'est pas forcément un bon point dans le sens où après, j'ai pas spécialement de limites ». Il s'approprie des espaces communs qu'il peut envahir par ses affaires personnelles, leur ôtant par là même leur caractère collectif.



Céder un coin pour cohabiter : changer ses habitudes dans l'espace (Chloé et Clément)

Ce qui pourrait apparaître comme une contradiction rend plutôt compte d'une mobilité du lieu de travail au sein du logement selon les situations. Soulignons que le terme « s'adapter » est récurrent dans l'entretien, qu'il soit énoncé par Chloé ou par Clément. En revanche, chacun a des espaces pour ses affaires. Clément explique : « après, effectivement dans l'appartement, on a chacun nos petits espaces. On sait ses rangements ». Chloé ajoute : « on a bien scindé. Oui, c'est vrai que c'est pas mélangé ». Si les espaces des affaires de chacun apparaissent attirés, les espaces occupés sont davantage territorialisés par la pratique d'une activité plutôt que par une attribution individuelle.

La cohabitation et le droit à l'espace de chacun doit parfois ainsi s'accommoder de compromis et de changements temporaires des manières de faire. Manon et Alexandre (banlieue lyonnaise) souhaitent garder la télévision du salon éteinte pour préserver l'enfant de l'écran alors qu'habituellement « elle est allumée la plupart du temps pour avoir une présence, avoir un son ». Ils envisagent de remplacer le « son » du salon plutôt que de la musique et de se retirer dans leur chambre pour regarder la télé.



« Toute ma partie penderie » (Morgane et Mathieu)

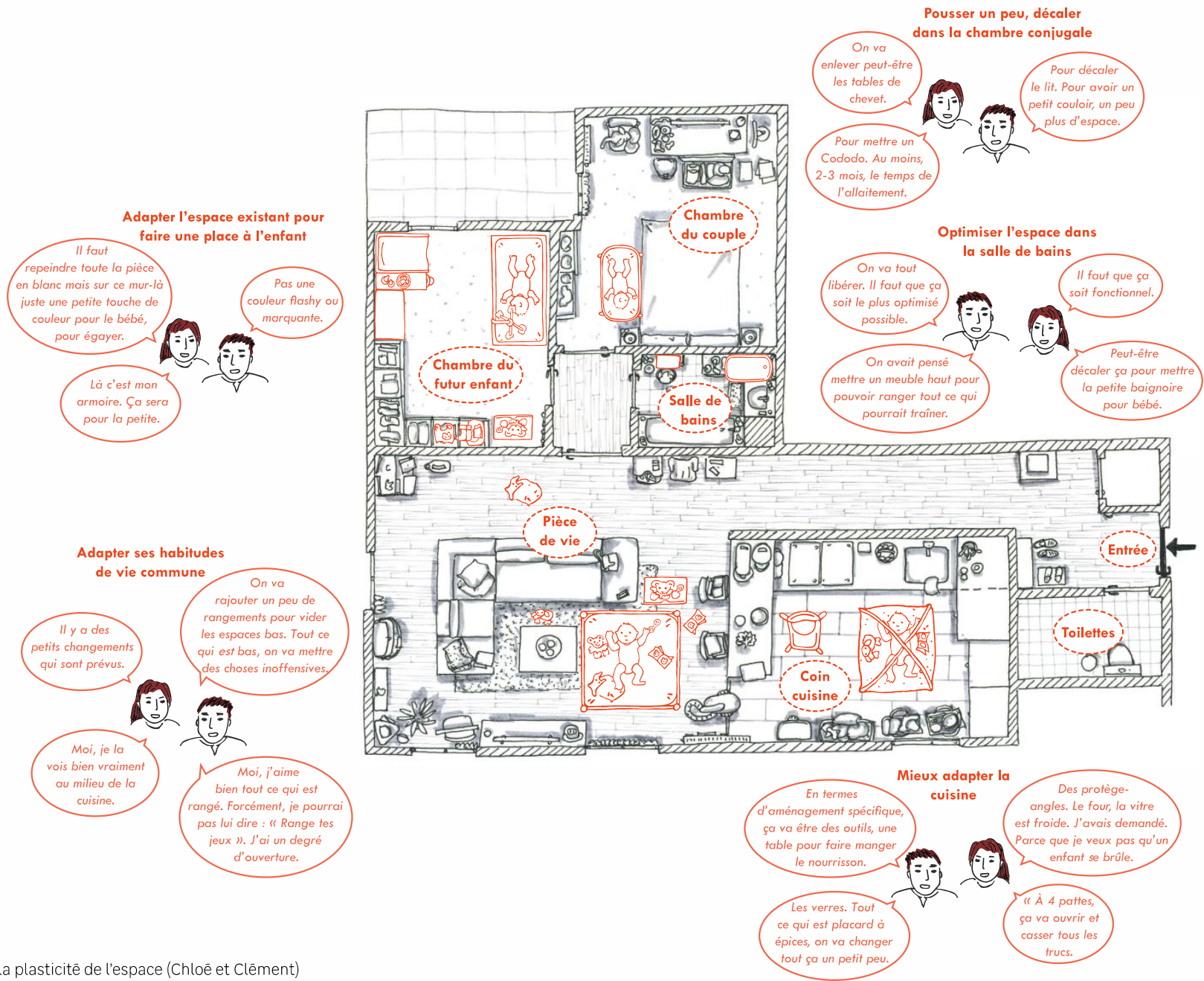
La difficulté à faire sa place

« J'ai vu ça comme une contrainte au début d'avoir un enfant, et donc je lui ai pas forcément donné de la place ».

Chez Morgane et Mathieu (Paris), dans la future chambre de l'enfant, des affaires de bébé sont entreposées dans des sacs. Elles ont été données ou prêtées par des amies et pour pouvoir les rendre, elle doit les répertorier, « *il faut que je sache qui m'a donné quoi ! (rires)* ». Morgane rapporte qu'elle est partie en vacances : « *parce qu'il y a un moment en fait on parle trop de bébé, j'en avais marre ! Ça devient le sujet principal et ça m'a fait du bien les vacances aussi pour penser à autre chose. Et là, je vais pouvoir avec plaisir y replonger, mais c'est un peu comme si le seul sujet qu'on avait en commun avec les gens, c'est le bébé. L'arrivée du bébé. Donc ça m'oppressait un petit peu* ». La place de l'enfant est mise en regard avec la place qu'elle prend, elle. Dans l'appartement, beaucoup d'espaces lui sont dédiés et « *donc, j'ai pas beaucoup d'espace pour lui ! (rires)* ». La chambre de l'enfant apparaît comme préservant ses espaces à elle dans le reste du logement. Il y a aussi un côté pratique dans la chambre de l'enfant, avoir tout à portée de main : « *je me suis dit en plus que comme ça, j'ai tout dans un petit périmètre. Ça me va aussi de me dire que j'ai pas besoin de courir pour aller chercher un truc* ». Morgane n'a pas fait le tri dans ses affaires en vue de gagner de l'espace et, à la question de savoir si elle en a l'intention, elle répond : « *non ! (rires) Non, j'avoue* ». Elle ouvre une penderie et désigne la partie basse dans laquelle elle a fait des aménagements pour mettre les affaires du lapin¹⁸ et le reste, « *c'est donc toute ma partie penderie, mais non, j'ai pas l'impression qu'il y a beaucoup de place pour lui* ».

Dans son discours s'articulent la surface limitée des « *petits appartements parisiens* » et son envahissement personnel de l'espace, « *j'ai tout investi quoi ! J'ai partout des trucs !* » Faire de la place est pour elle « *un challenge* ». Son compagnon a peu d'affaires, il est pâtissier et « *l'avantage, c'est qu'il est en uniforme, il est en tenue au boulot* ».

¹⁸ Deux des couples rencontrés ont un animal : un chien et un lapin.



« On s'adapte » ou la plasticité de l'espace (Chloé et Clément)



Trouver de la place tout en gardant une fluidité de circulation (Morgane et Mathieu)

Le discours sur le rapport à l'espace amène vers celui du rapport à une manière de vivre : « *actuellement, je n'ai pas de contraintes, je travaille des fois beaucoup, mais par passion. Je sors, je voyage. J'ai vu ça comme une contrainte au début d'avoir un enfant, et donc je lui ai pas forcément donné de la place* » dit Morgane. Elle souligne les tensions et les contradictions dans lesquelles elle se trouve parfois. À certains moments, elle « *pense beaucoup à lui* », « *je suis très soucieuse de son bien-être* » : « *à un moment, je ne faisais que de me dire, "Il faudra qu'on enlève la table basse, parce qu'il y a des coins qui sont pointus"* ». La dépendance de l'enfant touche à son indépendance à elle : « *je pense, il va falloir que je travaille sur moi, quoi. Parce qu'il aura besoin de moi tout le temps* ». Elle évoque une autre contradiction, « *je suis bordélique, mais j'aime pas que les autres mettent le bazar* ». Le « *bordel* » est une façon d'occuper de la place. Elle projette la place occupée par les activités de l'enfant dans les pièces communes en évoquant son neveu qui met « *tout son bazar et qui range pas, ça m'énerve !* » Le théorique se dispute avec l'empirique : « *au début je m'étais dit, "Il jouera dans sa chambre". Mais... il va venir ici [la pièce commune]. Donc je pense que oui, il va falloir qu'il ait son petit coin* ». Pour Morgane, il va falloir qu'elle « *apprenne* », « *que je côtoie tout ça, en fait* ». On entend la tension interne et la recherche de solutions de ce qu'elle envisage difficilement : « *je pense que je rangerai quand même. Par exemple là heu... j'ai un pouf là, le bleu, en fait, c'est un rangement à l'intérieur. Je me suis dit "Je mettrai ses jouets dedans, comme ça il déballe et je le range, je le remballe !" (rires)* ».

Elle explique aussi : « *donc heu... ça, je suis pas prête encore ! (rires) mais bon, il va falloir. Il va y avoir un petit peu de temps, je pense que je vais mieux mûrir aussi en même temps que lui ! (rires)* ».

La question de la place ménagée pour l'enfant – ou pas – et les réflexions que cela génère, loin d'être une préoccupation strictement domestique et spatiale, rendent compte de la réflexivité de Morgane confrontée au dilemme de la dépendance de l'enfant qui l'oblige à restreindre sa liberté d'adulte. Cette restriction se donne à voir dans les répercussions sur les espaces qui doivent être repensés en tenant compte de l'arrivée d'une personne supplémentaire.



Le pouf bleu sous la fenêtre (Morgane et Mathieu)

La prise en compte des goûts de l'enfant

Dans la culture matérielle qui entoure l'arrivée de l'enfant, l'individualité de celui-ci est mentionnée, participant également de la construction d'un chez-nous à trois. Certains des proches de Léa et de Thomas (banlieue lyonnaise) ont des enfants en bas âge et ensemble, ils échangent sur les différents équipements. Léa dit comment elle « *filtre* » les conseils ou les informations : « *peut-être que ça... "Elle le fait comme ça, mais moi, je ne le ferai pas forcément comme ça"* ». Elle souligne : « *après, je pense que ce sera au feeling avec notre enfant* ». Elle prend l'exemple de la tétine en distinguant des comportements : « *il y a des bébés, ils ne vont pas prêter attention à leur tétine. Il y en a d'autres, il va falloir que ce soit des tétines toutes molles... Enfin, je pense, tout dépend de l'enfant. C'est à voir sur le tas* ». Elle laisse le choix en suspens et met au centre l'expérience et l'interaction avec l'enfant. Les petits pots, le lait : « *on verra. De toute façon, ce sera lui qui décidera* » appuie Thomas. Que chacun ait sa place tient compte à la fois du vivre ensemble et des individualités de chacun, enfant compris.

La construction d'un chez-nous à trois s'engage ainsi, dans un premier temps, par une préparation de l'espace du logement qu'on pourrait résumer par une formule : faire de la place pour que chacun ait sa place. Le tri, la compression des affaires dans l'espace disponible et la mise en hauteur des produits qui peuvent porter atteinte au bien-être de l'enfant et à sa santé, apparaissent comme les leviers d'action mentionnés. Au-delà de l'aménagement de l'espace se joue un rapport à la temporalité passée et future présente : l'action sur l'espace apparaît comme un vecteur d'actualisation d'une vie qui s'impose comme se transformant avec la naissance de l'enfant. En préparant le logement pour accueillir le bébé, les jeunes adultes anticipent aussi leur propre changement : de jeune adulte autonome à parent en charge d'un enfant. Par ailleurs, l'espace est relationnel (Ramos, 2018)¹⁹ : le compromis est une entente négociée dans laquelle doivent être engagés les parents et également l'enfant, chacun devant « *s'adapter* », c'est le coût du vivre ensemble. Leurs projections disent ainsi une perspective multiforme de compromis et de négociations : moi et l'enfant, nous et l'enfant, mes activités et l'enfant, etc. De la volonté exprimée de faire toute la place à l'enfant jusqu'à la volonté de préserver des espaces/activités à soi/à nous, se déclinent un éventail de questionnements et d'aspirations qui seront soumis à la présence de l'enfant.

19 Ramos, E. (2018). « Espace relationnel, autonomie des acteurs et des groupes à l'adolescence », in : *L'espace des sociologues. Recherches contemporaines en compagnie de Jean Remy*. Emmanuelle Lenel éd., Toulouse, Érès, « Sociétés urbaines et rurales - Poche », p. 167-188.

2 - Chez-nous à deux : penser une continuité

À ce stade de l'enquête, une continuité est mise en avant dans les discours : les couples soulignent ce à quoi ils tiennent et ce qu'ils souhaitent maintenir de leur vie actuelle après la naissance de l'enfant. S'il s'agit de lui faire une place et de s'adapter à ses besoins, certaines pratiques s'inscrivent dans la continuité de ce qu'ils vivaient déjà, à la fois comme conjoint.e et comme individu. Aussi, dans cette partie, nous tentons de saisir ce qui sera reproduit du mode de vie à deux qui précède l'arrivée de l'enfant.

Un mode de vie : « *c'est des habitudes qu'on a déjà en fait* »

Des produits naturels et sains

Une préoccupation pour les produits naturels est énoncée, elle concerne notamment les choix alimentaires et l'environnement de l'enfant. Cependant, pour certains, cette préoccupation caractérise déjà leur mode de vie. Clément (région parisienne) précise « *c'est dans notre nature* » : « *moi, ça a toujours été dans ma nature. Pour moi, c'est logique. Et pour l'enfant, aussi* ». Il attribue également cette nature à sa conjointe qui se traduit par une méfiance vis-à-vis de « *tout ce qui est un petit peu industriel et de faire plus des choses un peu saines* ». « *C'est dans notre culture* » est également mentionné. Chloé et Clément sont « *d'origine indienne* » et « *on est peut-être plus sensibles à ça du fait de nos origines* ». Clément cite la nourriture bio, les produits naturels, les savons : « *tout ça, chez nous, c'est très sensé... vu qu'on a grandi initialement là-dedans, on a toujours eu un petit peu cet esprit-là à ce niveau-là. On est très sensibles à l'entourage, à tout ce qui est nuisance, bruit et autres* ». Ces choix sont intégrés dans leur consommation et leurs modes de faire et ils soulignent « *cet esprit-là* » comme une caractéristique de leurs actes quotidiens et domestiques.

Julie et Guillaume (Lyon) se disent également « *déjà sensibilisé à ça* ». Cependant, l'arrivée du bébé les emmène vers une plus grande préoccupation du naturel. Concernant la lessive, Julie précise que pour les enfants, il n'est pas souhaitable d'« *utiliser de Soupline®* » et qu'ils ont acheté « *ce qu'il fallait pour faire la lessive maison, du savon de Marseille basique* ». Les choix qu'ils font pour l'enfant transforment quelque peu leur manière de faire pour eux-mêmes : « *pour nous aussi, on va se conditionner petit à petit là-dessus. Pour la lessive, on va s'en servir aussi* », elle deviendra leur « *lessive de base* ». Lors de l'aménagement de la chambre de l'enfant, ils ont développé des connaissances sur la présence de solvants dans les matériaux. Ils inscrivent cette attention dans une certaine continuité : « *après, nous on est anti-micro-ondes, donc on n'a pas de micro-ondes et on n'aura pas de micro-ondes pour chauffer les biberons* ». Dans leur préoccupation à privilégier les matériaux les « *plus naturels* », ils soulignent également qu'ils choisiront des biberons en verre et non en plastique, ce qu'envisagent également d'autres couples. Guillaume précise en nuancant : « *on fait attention, mais moi, je fais plus attention pour le bébé que pour moi* ». Il prend l'exemple de l'alimentation en précisant que quelques années auparavant, il mangeait « *des produits industriels* » tout en sachant que « *c'est pas bon* », alors que « *pour le bébé, oui, je fais attention* ». Julie rappelle la transmission éducative et parle au nom des deux : « *nos parents nous ont aussi quand même toujours inculqué... Nos deux parents respectifs sont anti-micro-ondes, étaient médecines naturelles, médecines alternatives, médecines douces* ». La mise en application passe par des achats réalisés « *au marché chez des producteurs locaux* » ou par l'attention « *à tout ce qui est ondes et champs électromagnétiques* », même si cela apparaît « *un peu compliqué parce qu'il y en a de partout, en fait* ». Son espérance de vie en tant que parent le préoccupe également : « *moi, je me dis, "Il faudrait qu'on change parce que j'ai envie de vivre le plus longtemps possible pour en profiter le plus longtemps possible et que lui, qu'il ait son père ou sa mère le plus longtemps possible". Maintenant, je me dis qu'il faut qu'on fasse attention aussi à ce qu'on mange, à ce qu'on fait* ». Les choix opérés pour l'enfant sont orientés par des réflexions qui s'inscrivent dans une continuité de modes de faire existants ou qui viennent renforcer la préférence pour les produits naturels en inversant presque le mouvement : les règles que l'on compte appliquer pour l'enfant avec un niveau d'exigence accrue doivent devenir celles qui s'appliquent aux parents.

L'entretien et l'ordre ménager en tension avec « on ne s'empêche pas de vivre »

La continuité est inscrite également dans l'entretien du domestique. Clément et Chloé (région parisienne) sont allergiques à la poussière et « à tout ce qui est acariens, poussières de maison, pollen, etc. », ils ont donc tendance « à dépoussiérer souvent ». Leur table basse, noire et en verre, est sensible aux traces et doit être également nettoyée « tout le temps ».

Chloé précise : « on ne s'empêche pas de vivre ». « Vivre » relève de l'appropriation des espaces et de leurs équipements et suppose d'accepter un écart à un ordre domestique et à une propreté absolue : « on n'est pas des personnes, "Ah non, attention, ne touchez pas !" » Elle se définit comme « une catastrophe », cela lui arrive de se cogner ou de faire des traces : « enfin, pour moi, une maison, c'est vraiment pour vivre. C'est pas un appartement-témoin. Non, on est là pour vivre. On est là pour se développer ». Clément renchérit : « oui. Faut l'utiliser. C'est sûr ». Cette philosophie présage pour elle de la marge de manœuvre de l'enfant. Elle rapporte qu'un enfant de la famille a cassé un vase et elle en tire l'expérience : « moi, ça m'a plus alertée dans le sens où "Ah oui, c'est vrai que ça bouge. Il faudra peut-être enlever les trucs du meuble ". C'est à nous d'enlever les choses parce qu'un enfant, on peut pas lui interdire de bouger. Heureusement qu'il bouge aussi ! Il va se développer comme ça en plus. Donc, c'est à nous vraiment d'enlever les choses et là, au niveau propreté, on nettoiera quand il aura sali quoi, mais comme pour nous ». Les aménagements de leur logement sont en partie déjà pensés pour la présence d'enfants, ceux de leurs proches. Nièces, cousins, enfants des amis, dans leur entourage, Chloé et Clément sont en contact avec des enfants de tous âges, du nourrisson à l'adolescence. Chloé le souligne : « on a l'habitude de recevoir des enfants. Je sais qu'il y en avait un, c'était le fils à Anaïs, je crois, il avait mis toutes ses mains partout comme ça. Après, on a rigolé. On s'est dit, "Bon, ben c'est pas grave" ». À refaire, malgré le côté salissant de certains équipements, ils feraient les mêmes choix de couleurs et de matériaux, tout comme Manon et Alexandre (banlieue lyonnaise) qui évoquent les surfaces noires et laquées de leur cuisine : « les vitres, les baies vitrées et le noir, ça va être grinçant. (rires) », Alexandre ajoute : « oui, c'est vrai. Là, il va y en avoir des traces de mains ».



La table basse (Chloé et Clément)

Comme les couples précédents, Léa et Thomas (banlieue lyonnaise) prévoient quelques désagréments mais soulignent également que « la vie » est nécessaire. Ils ont intégré un logement neuf dont ils sont les premiers occupants. Pour elle, il est probable que l'enfant se l'approprie à sa façon : « ça va pas rester neuf. C'est normal. Même s'il crayonne par terre ou sur les murs, c'est pas grave ». Thomas ajoute : « on repassera un coup de peinture et voilà. Il n'y aura pas le choix... On n'a pas d'inquiétudes par rapport à ça. S'il crayonne, il crayonne. Je vais réparer et puis c'est tout ». Leur compréhension est nourrie, pour elle, par le fait d'avoir déjà travaillé avec des enfants « donc en soi, la patience, je l'ai » ; pour lui : « on aime trop les enfants, donc ils peuvent faire n'importe quoi j'ai envie de dire, c'est mon premier fils ». Léa nuance en précisant « pas n'importe quoi ». Ils se retrouvent sur le fait que le lieu de vie « n'est pas fait pour rester figé. Il faut qu'il bouge ». Pouvoir bouger, avec les traces que cela occasionne sur l'environnement, apparaît comme une condition pour « se développer », qu'il s'agisse des adultes ou des enfants.



La cuisine noire et laquée (Manon et Alexandre)

La mobilité : promenades et voyages

Le souhait de conserver une certaine continuité avec le mode de vie précédent a aussi été exprimé pour certaines activités, notamment les promenades et les voyages. La poussette est un bon observatoire du rapport des couples à ces déplacements. D'une part, elle permet de poursuivre à trois ce qu'ils faisaient déjà à deux. D'autre part, sa fonction de mobilité permet d'anticiper les différents types de sols et de cheminements qu'ils emprunteront : se promener en ville, « *ailleurs* », « *les gravillons* », « *un chemin un peu cabossé* ». Ces aspects impliquent donc de penser le choix des roues : « *pas des toutes petites roues de trottoir de ville* », plutôt « *des grosses roues un peu hybrides* », et des « *amortisseurs* ».

Julie (Lyon) rapporte leurs réflexions concernant le choix de la poussette : l'une d'elles concerne son rangement, il faut qu'elle puisse se plier pour prendre moins de place. D'autres aspects sont en lien avec leurs activités et notamment les promenades qu'ils apprécient : « *quand on va dans le Sud, chez nos parents, il peut y avoir des gravillons. Donc, il fallait quand même de grosses roues, un peu hybrides comme ça. Pas une tout terrain non plus, mais pas des toutes petites roues de trottoir de ville... Et puis là, c'est une poussette qui a des amortisseurs, donc si on va dans un chemin un peu cabossé, normalement, il sera pas trop secoué. C'est vrai qu'il y a beaucoup de critères.* » La robustesse est traduite par la marque de la poussette. Julie ajoute : « *mais encore une fois, on a fait par rapport à nos habitudes* ». La mobilité est importante dans leurs activités et s'entend dans les arguments de choix des équipements : « *la nacelle, pareil, on l'a prise. Elle peut s'adapter dans une voiture. On peut la fixer comme un siège-auto, plus ou moins. Ça peut nous servir en dépannage. On aura le siège-auto dans notre voiture, mais quand on descend dans le Sud en train par exemple, on n'aura pas de siège-auto forcément* » dit Guillaume. L'investissement prend en compte le coût financier et l'âge de l'enfant et son développement : « *on a fait le choix de ne pas prendre une poussette trio, on appelle ça. Donc, il y a le cosy, la nacelle et puis l'assise. On a préféré prendre une poussette duo et prendre un siège-auto indépendant, mais qui soit, ils appellent ça, zéro +. En fait, c'est un siège-auto qui va de la naissance à trois ou quatre ans. Tandis qu'un cosy, ça s'arrête à huit mois et le bébé ne peut plus aller dans le cosy* ».

Les déplacements évoqués peuvent être plus lointains. Pour Manon et Alexandre (banlieue lyonnaise), le voyage est important et ils souhaitaient « *d'abord profiter* ». L'arrivée de l'enfant ne remet pas en cause la poursuite de ces déplacements : « *on s'est dit aussi que ça ne nous empêchera pas de voyager* ». Dans un premier temps, ils s'orienteront seulement vers des destinations plus proches et plus confortables d'un point de vue sanitaire.



« Des grosses roues un peu hybrides » (Julie et Guillaume)

Voir du monde est également une manière de rester en contact avec l'extérieur comme la formule Morgane (Paris) concernant la sociabilité avec les amis. Elle souhaite qu'ils ne soient pas « *trop isolés* ». Selon elle, une partie des personnes se retirent de la vie sociale à la naissance de l'enfant, et si elle projette quelques difficultés d'organisation, elle aimerait néanmoins « *garder cette envie de bouger, de voir du monde* ».

Ainsi, le souhait de la continuité avec une partie de la vie d'avant est formulé même si les couples envisagent des évolutions. Ces aménagements sont moins une rupture qu'une aspiration à maintenir certaines caractéristiques de leur mode de vie.



La carte du monde et les photos de leurs voyages (Manon et Alexandre)

Une chambre pour l'enfant pour la continuité du conjugal

La continuité de la vie à deux se joue également par l'existence de chambres séparées et leur attribution : celle des parents et celle de l'enfant. La chambre de l'enfant permet selon Julie (Lyon) « *de séparer l'enfant du couple* ». Si certains couples envisagent les premiers mois de laisser l'enfant dans leur chambre en cododo pour faciliter l'allaitement, ils en soulignent la dimension temporaire : l'enfant intégrera ensuite sa chambre, condition pour les parents pour conserver un espace à eux. Pour les couples rencontrés, l'existence d'une deuxième chambre fait partie des critères de choix du logement, qu'ils soient locataires ou propriétaires. Si le cododo est envisagé selon les couples pour une durée de deux mois à un an, il leur semble évident que l'enfant doit disposer par la suite de son espace à lui. La durée du cododo est pensée en fonction du temps de congé maternité mais pas seulement, la chambre revêtant aussi une fonction de séparation : « *ça va me permettre aussi de me détacher et elle et moi, de se détacher, qu'elle ait sa chambre, qu'elle commence à avoir son espace, qu'on soit pas tout le temps collées* » dit Chloé (région parisienne). Dans son discours, elle évoque les positionnements de différentes générations au sein de sa famille. Elle rapporte que sa grand-mère appartenant à la génération 68, ne comprend pas le cododo : « *“moi, mes enfants, ils étaient dans leur chambre et ça se passait très bien.” Oui, je le sais, mais (rires) moi, j'ai envie de faire du cododo* ».

Pour Manon et Alexandre (banlieue lyonnaise), propriétaires depuis environ deux ans, le critère d'une chambre pour l'enfant était également important dans le choix du logement. Manon souhaite : « *qu'on ne s'oublie pas. Qu'on n'oublie pas notre vie de couple. Qu'on n'oublie pas qu'on sera trois, qu'on ne sera pas juste un. Enfin, un gros (rires). Enfin, juste l'enfant quoi* ». Le « *un gros* », qui définit un tout familial, reviendrait à se définir uniquement comme parents. Pour faire en sorte que les « *trois* » se distinguent, des concessions sont nécessaires à la fois pour le couple, dans la distinction du statut de parent de celui.celle de conjoint.e, et pour l'enfant : « *qu'il puisse s'adapter aussi à notre rythme et que nous, on s'adapte à son rythme aussi* ». Disposer d'une chambre spécifique au couple préserve les dimensions individuelle et conjugale, se séparer permettant de s'extraire de la relation à l'enfant. Avoir un enfant n'est pas une mise entre parenthèses des individus au sein du couple, chaque membre du « *un gros* » continue à exister comme individu avec des relations aux autres individus du groupe, qui sont également individualisées. Alexandre ajoute : « *on ne veut pas forcément s'oublier nous deux... qu'elle s'occupe plus de l'enfant que de moi ou vice versa. Ça, on a dit qu'on ne voudrait pas de ça* ». « *Tirer la sonnette d'alarme* », pour reprendre les termes de Manon, sera une façon de réajuster les places de chacun si le quotidien les brouille. La réalisation de l'entretien de couple est aussi un moment dans lequel chacun des conjoints apprend de l'autre, et permet ainsi au chercheur d'identifier ce qui relève déjà d'un choix commun ou ce qui est à mettre à l'actif de l'un des deux conjoints. Chloé (région parisienne) souligne l'importance d'avoir sa chambre avec son mari « *sans pouvoir la partager forcément avec mon enfant systématiquement* », ce à quoi Clément répond : « *il y a ça aussi effectivement, j'y avais pas pensé* ». Pour elle, séparer cet espace donne la possibilité de préserver un « *nous conjugal* » et de « *ne pas se perdre en tant que couple. Certes, on devient parents, mais on doit pas s'oublier non plus. C'est aussi une relation maritale... Parce que si on reste tout le temps, tout le temps avec l'enfant, forcément l'attention sera toujours sur l'enfant* ». Si le premier couple avait déjà appréhendé cette problématique, le deuxième a peut-être été amené à le faire après l'entretien.

Morgane (Paris) évoque également l'importance de la chambre conjugale en prenant pour référence ses amies. Certaines gardent l'enfant dans la chambre conjugale depuis un an, ce qu'elle ne souhaite pas. La chambre de l'enfant est, selon elle, ce qui lui apporte « *une autonomie, une indépendance, qu'il puisse avoir son coin, qu'il se sente bien* », et constitue également une condition pour que son couple « *perdure dans le temps, se retrouve* ». La séparation se fera par une certaine consignation à l'espace de la chambre mais aussi en confiant l'enfant à d'autres personnes : « *moi, mes parents m'ont mise en nounou rapidement et j'en ai pas souffert, j'ai pas de traumatisme par rapport à ça. Donc ça me gênerait pas non plus* ». Elle envisage l'enfant comme étant également l'enfant de la famille élargie : « *en plus, mon copain ayant une famille assez nombreuse, c'est ce qui fait que ça fait un peu comme la grande famille. Quand on arrive, un enfant, c'est pas lié à sa mère. Ils vont le passer de main en main, c'est la mamie qui s'en occupe, j'ai aussi ce soutien-là* ». La chambre n'est ainsi qu'un des leviers pour préserver des temps conjugaux et aussi à soi. Elle évoque également la préservation du repos et du sommeil de son conjoint, tout comme Léa (banlieue lyonnaise). Leurs deux conjoints travaillent en « *horaires décalés* » et la séparation des chambres permet cette préservation : « *une chambre en plus... psychologiquement, ça doit nous soulager de savoir qu'il a son espace et nous, on a un espace quand même* » dit-elle.

Les rythmes personnels, conjugaux et familiaux : des arrangements à trouver

La conciliation des horaires

Pour Julie (Lyon), « *la peur de perdre mon indépendance* » a retardé la venue de l'enfant : « *c'est ça qui est compliqué, je trouve. Moi, j'ai toujours 36000 choses à faire* ». Elle faisait beaucoup de sport, de danse, de concerts et des doutes sont énoncés sur la possibilité de continuer toutes ces activités. Concernant les concerts, Guillaume la rassure : « *mais ça, tu pourras toujours y aller. Je le garde* ». Julie distingue les activités ponctuelles comme les concerts des activités régulières comme la danse. Les horaires professionnels de chacun interviennent dans ses projections : « *le cours commencerait à une heure où il n'est pas encore rentré. Donc, je peux emmener le bébé à la danse en lui mettant un casque pour le protéger du son, s'il est sage* ». Si cette solution semble envisageable pour Guillaume, les deux s'inquiètent à la fois du bien-être de l'enfant et de celui des usagers de l'activité. Pour Guillaume, le volume sonore ne viendrait pas menacer le bien-être de l'enfant : « *parce que ce n'est pas non plus violent, dans le sens où la musique serait trop forte* ». Ce que confirme Julie mais elle craint cependant que l'enfant ne se mette à pleurer et qu'il soit source de perturbations du cours. Le mode d'organisation qu'ils n'entrevoient pas complètement aujourd'hui devra répondre à une contrainte, « *arriver à contenter tout le monde* » dit-elle.

Comme Julie, Clément (région parisienne) n'envisage pas de « *négliger des préparations [sportives], même physiques ou même pour le travail parce que maintenant j'ai un enfant* ». L'adaptation de l'emploi du temps apparaît comme le moyen de concilier ses activités personnelles et ses activités de parent. Selon lui, ces activités contribuent indirectement au bien-être de l'enfant dans la mesure où « *si nous, on n'est pas épanouis personnellement, l'enfant le ressentira. On a été enfant. On sait très bien que même enfant, on arrive à déceler quand les parents sont anxieux, qu'il y a des problèmes de nervosité, etc.* », ce que confirme sa conjointe Chloé en soulignant que les ajustements doivent tenir compte de l'âge dessinant un monde des adultes et un monde des petits : « *c'est après à nous en tant qu'adulte de nous organiser* ».

Manon et Alexandre ne vont pas non plus arrêter le sport mais envisagent d'alterner : « *on alternera parce que je pense qu'on a tous les deux besoin d'avoir aussi notre truc à nous, notre moment à nous* ». Ils souhaitent maintenir les activités personnelles, « *vaquer à ses occupations comme on le fait maintenant* », sport, et sorties avec ses copains pour lui, sorties avec ses copines pour elle. Le soir, Manon a une activité d'aide à la personne, « *30 à 45 minutes, je m'occupe d'une petite mamie que je lave tous les soirs* ». Chacun prendra le relai de l'autre pour lui permettre de libérer du temps, temps qui sera également « *mon moment seul avec lui* » relève Alexandre.

Ne pas laisser s'installer de mauvaises habitudes

Morgane (Paris) envisage de reprendre son activité professionnelle après son congé maternité qu'elle prévoit de trois mois, et au terme desquels le couple passerait à « *un autre rythme* ». Si elle envisage pendant trois mois que l'enfant puisse être maître de leur rythme et de leur mode de vie, après cette période, « *il va falloir qu'il y ait un nouveau rythme qui s'installe et le nouveau rythme, c'est qu'il ait sa chambre pour qu'il fasse dodo dans son univers, qu'il fasse les siestes dans son univers pour pas qu'il y ait des mauvaises habitudes* ». Pour elle, c'est « *une mauvaise habitude qu'il soit tout le temps avec nous* », d'autant plus qu'avec la petite surface du logement « *on va vite être les uns sur les autres* ». La métaphore de l'empilement des corps renvoie à l'empiétement des espaces personnels de chacun. Le choix de l'allaitement relève également de cette problématique : « *je trouve bien d'allaiter, je vois que du positif, mais je trouve pas ça pratique au quotidien pour moi qui suis assez indépendante* ». En prévision du passage à « *un autre rythme* », c'est-à-dire de réintégrer son univers à elle et de regagner un peu d'indépendance, Morgane envisage l'allaitement sur un ou deux mois. Elle l'alimentera ensuite au biberon, ce qui permet plus de souplesse et notamment que le père puisse aussi s'en occuper. La garde de l'enfant en crèche ou par « *un système de nounou* » permettra également de récupérer des rythmes à soi : « *l'idée, c'est qu'il soit gardé... ça sera quand même assez grand comme amplitude, c'est du 8 heures et demie, 18 heures 30, à voir quoi. C'est là où justement avec un enfant, on est en train de regarder pour que mon compagnon peut-être change un peu ses horaires. Parce que là, pour l'instant, il peut faire jusqu'à du 22 heures-23 heures. On n'a pas de contraintes. Là, je vais pas l'amener et le chercher tous les jours. On va se répartir un peu les rôles* (rires) ». L'investissement du conjoint est l'autre appui pour regagner en indépendance.

« Adapter et s'adapter » pour créer une continuité

Le verbe s'adapter est omniprésent dans les discours des couples rencontrés, et s'il peut être interprété dans le sens du changement, il peut également être vu comme un mécanisme de construction d'une continuité. En discutant le fait que l'aménagement du salon et de la cuisine ait été fait au départ dans des choix « pour adultes » – une table basse carrée avec une bordure en métal qui rend les angles agressifs – Clément et Chloé précisent qu'à refaire, ils auraient fait les mêmes choix : « je me dis, c'est important je trouve de quand même garder sa position, d'avoir sa vie et d'avoir une vie après commune avec l'enfant, mais pas, on va dire, changer sa vie pour l'enfant » dit Clément. Chloé ajoute « on s'adapte au fur et à mesure du temps. [...] On s'est pas effacés dans notre façon de faire, mais par contre, on adapte vraiment l'appartement par rapport à l'arrivée de l'enfant. Là, pour le coup, on l'adapte ». À la question de savoir ce que signifierait s'effacer, elle explique : « tout faire en fonction de l'enfant, en fait. On a quand même nos habitudes, nos petites choses. Enfin, au niveau décoration, il faut quand même que ça nous ressemble. Je vais pas mettre plein de couleurs partout (rires). Parce que l'enfant, il va aimer le violet, je vais pas mettre du violet partout ! » Clément renchérit : « on va garder notre position personnelle chacun, comme on a une position de couple et on aura une position de parents, on va dire. Je pense que c'est la philosophie qu'on a en commun, ça tombe bien ». Il convoque là trois dimensions de l'identité : l'identité individuelle, l'identité statutaire de conjoint et l'identité statutaire de parent. Et pour les deux membres du couple, l'objectif est de laisser de la place à chacune des identités. L'adaptation est ainsi vue du côté parental mais également du côté de l'enfant, ce que développe également Morgane : « on s'organisera... mais il va peut-être devoir lui aussi s'adapter à nous ».

Une préparation mentale est également mise en avant pour amenuiser les changements. Pour Léa, leur rythme de repas du soir ne sera pas modifié dans la mesure où « on ne mange jamais avant 20h30. Le bébé, à 20h30, il dort ». Ils envisagent néanmoins quelques adaptations : « peut-être dormir un peu plus tôt parce que je pense qu'on aura besoin d'un peu plus de sommeil. C'est vrai qu'on dort tard, nous ». Selon eux, ce sont les moments du sommeil qui peuvent être impactés et il leur semble plus difficile de faire « des grasses matinées » le week-end. Ils temporisent ces changements en soulignant qu'ils sont « prêts » et « on sait ce qui nous attend de toute façon ». « Être prêts », « être conscients » transcrit une préparation à « l'adaptation » qui favorise un sentiment de continuité avec des manières de faire et d'être même si elles seront amenées à évoluer.

Des manières de se projeter

De la continuité d'avec la vie d'avant...



C'est la continuité, mais la peur quand même de l'inconnu.



On l'em mènera partout.



Un désir de continuité affirmé (Manon et Alexandre)

Faire avec des changements...



Je m'arrête vraiment parce que j'en ai envie. J'ai pas envie de délaisser le bébé. On va s'adapter vraiment, au fur et à mesure.



Faut pas que ça change nos vies persos et nos tempéraments. On va s'adapter.



Modifier ses habitudes par choix et par nécessité (Chloé et Clément)



J'arrive pas à me projeter vraiment à long terme. Mais mon copain, lui, est pas du tout inquiet.



Une continuité incertaine qui s'appuie sur la sérénité du conjoint (Morgane et Mathieu)



L'arrivée de l'enfant et les réflexions vous obligent vous, à changer. Tout ne bascule pas du jour au lendemain.



On sera obligés d'adapter. Ça change le quotidien, forcément. Ça fait partie de la vie. C'est comme ça.



Anticiper une seconde vie (Julie et Guillaume)

Attendre et voir...



Pour le moment, on ne pense pas à changer notre mode de vie, mais s'il nous fait changer, on s'adaptera.



On aime trop les enfants, donc ils peuvent faire n'importe quoi, j'ai envie de dire, c'est mon premier fils.



Se plier aux situations futures (Léa et Thomas)

3 - Chez-nous parents : les premiers pas en tant que parents

Dans cette partie, nous nous intéressons aux choix et aux actions qui mobilisent une dimension parentale, et qui mettent au centre l'enfant : le suivre, sécuriser son environnement, acquérir des compétences parentales, autant de registres qui permettent d'approcher la construction d'une posture de parents. Les cinq couples se vivent d'ores et déjà comme parents. L'espace et ses transformations donnent une concrétude à la présence de l'enfant et participent à la construction de chacun.e en tant que parent.

Thomas entre parfois dans la chambre de l'enfant déjà bien avancée :

Léa y entre pour déposer du linge et le questionne :



Beaucoup de perspectives,

beaucoup d'incertitudes

Dans les projections des couples, certaines manières de faire sont amenées à être reformulées, des habitudes sont à abandonner et d'autres sont à prendre. Selon Julie et Guillaume (Lyon), l'arrivée de l'enfant amène des modifications de certaines pratiques : *« je ne pourrai plus sortir sans le prendre. Donc tout notre quotidien va être calqué en fonction du bébé. Le soir, on allait souvent au restaurant. On pourra y aller quand il sera petit. On peut quand même toujours y aller, mais après, quand il commencera à marcher, courir, ce sera peut-être plus compliqué. Il faudra s'organiser différemment. Aller au cinéma par exemple, le soir, si on veut aller au cinéma, on ne pourra peut-être plus y aller »*. Guillaume ajoute : *« ça change le quotidien, forcément. Ça fait partie de la vie. C'est comme ça »*. Les parents de Julie et de Guillaume vivent dans la région de Montpellier, ils ne peuvent donc pas compter sur eux pour *« exceptionnellement garder l'enfant un soir »*. Guillaume explique qu'ils se sont préparés au fil des mois : *« déjà, le fait qu'elle soit enceinte, elle est un peu plus fatiguée, donc le soir, on sort peut-être un peu moins »*. Julie précise que *« tout ne bascule pas du jour au lendemain »*. Grande sportive elle a fortement réduit ses activités, continuant seulement la danse *« parce que c'est plus soft »*. Elle fait un lien avec les sorties au restaurant, ils y vont moins *« parce que forcément, j'ai peut-être moins faim, ou j'ai moins envie »*, tout en ajoutant *« Guillaume adhère au changement »*.

Chloé et Clément (région parisienne), pour leur part, rendent compte du fait qu'ils n'ont *« pas vraiment d'habitudes »* et évoquent l'anticipation qui sera nécessaire : *« on vit vraiment au fur et à mesure de nos contraintes, de notre emploi du temps. Là, pour le coup, c'est vraiment tous les deux. On a quand même des emplois, des fois qui sont prenants quoi »*. Les moments où ils échangent ne sont pas nécessairement situés à un moment précis de la journée : *« c'est pas forcément le soir aussi. Ça peut être qu'on se dit, "Le soir, ça va être plein." Donc, on va se faire notre petit moment le midi, par exemple. Ça peut être le midi ou ça peut être le matin. On n'a pas d'horaires »* explique Clément. Ils n'ont *« pas vraiment de planning »*. Chloé prend l'exemple de l'alimentation. Si des achats peuvent être anticipés, elle précise : *« mais c'est pas arrêté. Des fois même je prends quelque chose, mais au final on n'a pas du tout envie tous les deux le soir de manger ça »*. Selon Clément, l'arrivée de l'enfant obligera à l'anticipation : *« des fois, ça peut arriver, on arrive, "Qu'est-ce qu'on mange ?" On se regarde. On prend le téléphone parce qu'en fait, on n'y a pas pensé, aussi bien elle que moi. Maintenant, on peut pas arriver le soir en disant, "Y a le biberon, y a ci, y a ça. Non, t'as pensé". Là, on est bloqués. On peut pas commander des sushis »*.

Parmi les couples interrogés, certains se mettent moins en situation que d'autres. La position de parent apparaît *« comme un rôle »* en construction, selon la formule de Morgane, rôle défini par un certain nombre de préoccupations : *« l'éducation, qu'il naisse, que je lui donne à manger, enfin qu'en gros je subviens à tous ses besoins et que je lui fasse plein de câlins et plein d'amour, j'ai pas du tout de doute là-dessus »*. Ce rôle, elle peine à s'y projeter complètement, l'organisation à établir ne lui semblant pas s'imposer : *« il faudra bien que j'attende qu'il arrive pour que je m'en rende compte, quoi »*.

Devenir parent passe par la projection de l'accompagnement de l'enfant au plus proche de ses besoins, même si les couples constatent que le réel et le quotidien guideront davantage la marche à suivre que leurs projections.



Chloé et Clément ont déplacé certains produits dans le petit placard blanc en hauteur

Sécuriser : la prise en compte de la taille de l'enfant

La sécurisation de l'environnement de l'enfant est une dimension importante de la préparation du rôle de parent. Elle a pour enjeu la protection de l'enfant et passe par l'énonciation d'un certain nombre de précautions qui situent déjà chacun.e dans une posture parentale.

Empêcher l'accès à ce qui peut porter atteinte à sa santé

Protéger l'enfant de ce qui peut porter atteinte à sa santé et à son bien-être est largement ramené par les personnes rencontrées à l'environnement physique dans lequel l'enfant évoluera. L'espace apparaît comme le premier terrain de projection de gestes et de prises de décision parentales.

Mettre à hauteur d'adulte

L'évocation de la taille de l'enfant est mise en lien à la fois avec ce qui est à portée de ses mains et le fait « *qu'il ne peut pas encore comprendre* ». Aussi, la problématique de la hauteur est centrale avec l'idée de mettre hors de sa portée des produits ou de repenser des aménagements qui peuvent représenter des risques. Des énoncés en rendent compte : « *il va falloir les monter* » ; « *ne rien laisser traîner* ».

Les produits ménagers et la pharmacie sont cités par les couples. Chloé et Clément ont déjà déplacé la pharmacie « *de la chambre d'amis* » aux sanitaires et « *on a tout remonté* ».

Julie et Guillaume (Lyon) y pensent également mais Guillaume introduit de la chronologie : « *disons que ça, ça va venir dans un deuxième temps* ». Sont aussi mentionnés des épices, des bibelots, du petit matériel informatique et de bureau, les plantes, les téléphones, les chargeurs, des éléments de décoration que l'enfant peut porter à sa bouche. Sont cités également côté cuisine, la vaisselle, les robots de cuisine, une couscoussière. Des objets ou des équipements fragiles comme les chaînes hi-fi sont également évoqués.

Ce qui est remarqué est également la température de la porte du four. Au moment de l'installation, Chloé y avait déjà pensé : « *j'y ai pas pensé par rapport à nous en ayant un enfant, mais j'ai pensé en général* ». Elle mentionne le risque pour les enfants de leur entourage et pour eux-mêmes : « *j'avais dit, parce que je veux pas qu'un enfant arrive, pose ses mains comme ça et qu'il se brûle parce que, même nous, adultes, on peut le faire aussi* ». Clément confirme : « *après, je pense que intuitivement, même sans le vouloir, vu qu'il y a pas mal d'enfants dans notre entourage... On a pensé pour tout le monde aussi, comme on reçoit aussi pas mal. On a fait des choses déjà un petit peu en sécurité, mais sans forcément exprès pour l'enfant* ».

Morgane (Paris) examine également ce qui peut nuire au bien-être de l'enfant dans la cuisine, elle dégage trois équipements problématiques : le four dont la porte chauffe quand il est utilisé, la machine à laver à hublot et la gazinière.

Elle précise que leur cuisine n'a pas de porte, elle ne peut donc être fermée. Les deux conjoints en sont pour l'instant à des interrogations dont elle rend compte : « *et notamment, on s'est posé la question pour la gazinière, parce que je trouve que c'est le plus dangereux. C'est d'avoir un système de plaques et peut-être le four en hauteur. D'intégrer peut-être un four. Parce que j'ai une belle cave à vin que j'aimerais bien mettre à un endroit différent. Ça pourrait peut-être être l'inverse, en fait. Le four irait au-dessus et la cave à vin, là* ». En riant, elle dit qu'elle n'avait pas envisagé qu'il allait grandir aussi vite et qu'elle ne s'était pas projetée « *aussi rapidement sur des vraies problématiques d'aménagement* ». L'enfant cadré pour l'instant, prend le pas sur l'enfant mobile qui se dessine pourtant déjà dans ses préoccupations : « *c'est un peu comme si je me suis dit, "Il va être là dans sa petite chambre, il sera sur son transat, sur son tapis d'éveil, il bougera pas trop". Mais à six mois...* »



Machine à laver à hublot, four et cuisinière (Morgane et Mathieu)

Fermer à clé

Une autre stratégie de protection envisagée est celle de la fermeture à clé des portes de pièces ou de placards qui peuvent contenir des produits nocifs pour l'enfant. Clément (région parisienne) souligne : « *la porte des toilettes, bien la fermer parce qu'il y a des produits d'entretien pour les w.-c. par terre. Peut-être les mettre ailleurs même* ». Il énonce ainsi une double précaution, celle de la clé et de la mise en hauteur. Dans les espaces accessibles, Chloé précise : « *par exemple, tout ce qui est en bas, on va mettre juste tout ce qui est livres, des choses vraiment inoffensives, pas dangereuses* ». Selon Alexandre (région lyonnaise), « *des questions de sécurité* » amèneront aussi à une réorganisation des rangements : déplacer les produits d'entretien qui se trouvent sous l'évier de la cuisine, mettre les produits de la douche « *dans une boîte fermée* ». Manon relève que l'enfant pourra néanmoins l'ouvrir. Le placement en hauteur leur apparaît quand même le plus adéquat. Léa et Thomas (banlieue lyonnaise) échangent également sur ces aspects au sujet d'un grand placard qui se trouve dans l'un des couloirs du logement.

Pour le confort de Léa, surtout dans sa période de grossesse, les produits ménagers sont placés dans la partie basse en raison de leur poids : « *tout ce qui est lourd, je ne vais pas m'embêter à prendre en haut* ». Le placard a une serrure mais ils n'en n'ont pas la clé, ce qu'ils trouvent dommage. Aussi, pour sécuriser l'accès au placard, son conjoint envisage le changement de la serrure, « *ce qui éviterait de devoir réaménager le placard* ». Des calculs d'investissement se font entre changement de la serrure et réaménagement du placard.

Dans ce qui pourrait être dangereux pour l'enfant, Morgane (Paris) évoque également les câbles électriques. Ne pouvant pas les surélever, ils envisagent de changer « *de système de meuble télé, plus fermé* » : là aussi la fermeture est vue comme pouvant être une solution.



Changer la serrure pour fermer à clé plutôt que réaménager ? (Léa et Thomas)

D'autres stratégies de sécurisation

Si une des problématiques dominantes est celle des produits dangereux pour l'enfant et les solutions pour les mettre hors de sa portée, d'autres points de vulnérabilité dans le logement et des manières d'y remédier sont listés.

Ne pas laisser traîner

Si « *ne pas laisser traîner* » peut signifier ranger en hauteur et fermer à clé, cela peut également s'exercer par un changement d'habitude comme l'explique Clément (région parisienne) : « *après, ça va être dans les habitudes surtout. On va pas laisser traîner des objets, des choses, des stylos, des souris, etc. Les téléphones, les chargeurs* ». Chloé ajoute : « *on va s'adapter au fur et à mesure, je pense, parce que y a des choses à mon avis, on va pas penser à tout* ».

Des caches pour les prises et les angles

D'autres éléments proches du sol sont évoqués comme devant être sécurisés et notamment les prises, « *pour pas qu'il mette les doigts dedans, il faudra un cache* » dit Julie (Lyon). Chez Léa et Thomas (région lyonnaise), les prises électriques comprennent une sécurité enfant, la question qui se pose pour eux est celle de le protéger des coins de la table basse. Chloé (région parisienne) y pense également, « *les coins surtout aussi* » avec « *des protège-angles en caoutchouc pour éviter que s'il se cogne...* »

Le tapis sur le carrelage

Léa (région lyonnaise) pense mettre un tapis par terre pour protéger l'enfant d'une mauvaise chute sur le carrelage : « *l'arcade, ça a vite fait de casser. Sur du faux parquet comme ça, ça fera moins mal. Ça tapera moins, mais sur du carrelage, c'est dangereux* ».

Barrer l'accès

Morgane (Paris) trouve ses fenêtres un peu basses. Si elles possèdent des barreaux, elle pense ajouter « *une plaque en PVC pour éviter toute intrusion de main ou de tentative d'escalade* ». La perspective de l'escalade la projette dans la mobilité de l'enfant : « *je me dis aussi que s'il arrive à escalader, c'est qu'il commence déjà à être bien grand* ». Manon et Alexandre (banlieue lyonnaise) commentent également l'ouverture des fenêtres en saluant d'une part, l'ouverture en oscillo-battant qui permet « *un peu d'aération, de renouvellement de l'air* » et, d'autre part, les barreaux de sécurité.

Moins d'obstacles pour l'enfant

Léa (région lyonnaise) au sujet de leur table explique : « *c'est déjà une table haute. Comme ça, il peut passer en dessous. Il peut se balader... au début il marche à quatre pattes, il va pouvoir passer en dessous. Il n'y aura pas d'obstacle pour lui* ». Thomas ajoute « *jusqu'à ce qu'il ait trois, quatre ans, il passe debout* ».

Les portes ouvertes des chambres pour entendre l'enfant

Julie (Lyon) se rappelle : petite, elle était rassurée par la proximité de ses parents et préférerait que la porte de sa chambre reste ouverte. Dans le logement du couple, la chambre conjugale et la chambre de l'enfant sont « *communicantes* ». Elle pense que même fermées, elle peut entendre l'enfant. Elle prévoit néanmoins de laisser les portes ouvertes pour qu'enfant et parents soient « *rassurés* ». Ces anticipations font de l'espace le support de projection de certaines actions possibles dans lesquelles ils se vivent comme parents.

Mettre l'enfant hors de portée d'un animal²⁰

Le sol est également l'espace de déplacement des animaux et de l'emplacement de leur équipement : gamelles d'eau et de croquettes, panier, tapis. Julie et Guillaume ont un petit chien de neuf ans, ils précisent : « *c'est notre premier bébé* ». Ils se posent la question de la sécurité, ne sachant pas comment leur chien peut réagir à l'arrivée de l'enfant. Ils anticipent en projetant d'acheter pour l'enfant « *essentiellement des choses en hauteur* », qui permettront que le chien ne puisse pas l'approcher : « *parc à jeux bien en hauteur. Pas de tapis d'éveil au sol. Le transat, on n'a pas demandé un transat au sol, mais était un transat qui soit en hauteur. C'est des choses sur lesquelles on est obligés de faire attention. Et puis on a des amis qui ont été parents récemment et qui ont aussi des chiens. Donc, on peut leur demander justement sur quels choix de matériaux ou de dispositions ils se sont orientés* », détaille Julie. Ils échangent également sur l'espace possible entre le couffin et le lit lors des premiers mois et envisagent de les distancier au maximum de manière à ce que le chien ne puisse pas aller dans le couffin : « *on s'est dit, "Si un jour on le retrouve endormi sur le bébé, c'est quand même un peu compliqué"* ».

La perte des poils est également mentionnée. Pour y faire face, ils prévoient de passer l'aspirateur régulièrement, un aspirateur qu'ils ont acheté « *exprès pour les poils du chien, plus adapté pour le canapé* ». Il est plus maniable que celui qu'ils avaient « *pour le passer souvent et ne pas avoir à sortir le traîneau à chaque fois* ».

Les croquettes du chien et le panier leur posent question : « *il faudra qu'on trouve une solution parce qu'on veut pas que le bébé aille s'allonger dans le panier du chien. C'est dégueulasse* ».

²⁰ Rappelons que deux des cinq couples rencontrés ont un animal : un chien et un lapin.

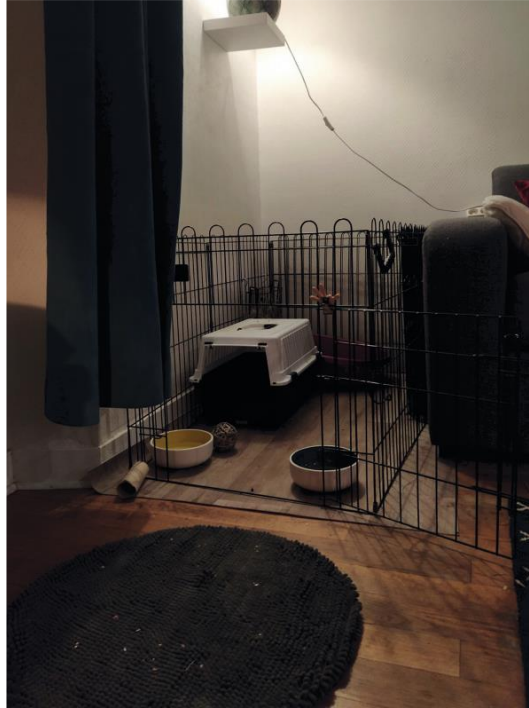


Le panier du chien (Julie et Guillaume)

Ils ne savent pas encore comment ils feront mais ils ne souhaitent pas supprimer le panier du chien : « *on ne veut pas qu'il se sente exclu et qu'il n'ait plus de panier parce qu'on a un bébé. Après, ce sera à nous aussi à apprendre à l'enfant à ne pas aller dans le panier du chien. Ce sera aussi ce travail-là* ». Ils supprimeront peut-être le tapis « *parce que ça attire les poils. Il y a plein de cochonneries. Le chien s'allonge dessus. Il y a tout ça. Pour le moment, c'est vrai qu'on s'est pas encore trop penchés là-dessus parce que ça viendra au moment où justement, il commencera à vadrouiller un petit peu* ».

Par ailleurs, ils réfléchissent à la manière de ne pas laisser entrer le chien dans la chambre de l'enfant sans que cela passe par la fermeture de la porte, « *pour entendre s'il y a quelque chose.* » Guillaume évoque le babyphone, en soulignant qu'ils n'en auront pas besoin, les deux chambres étant mitoyennes. Par ailleurs, fermer les portes des chambres reviendrait à en interdire l'accès au chien : « *on l'a toujours habitué à le laisser aller là où il veut parce qu'il est vraiment sage et il ne fait pas de mal à une mouche. En fait, dès qu'il y a une porte qui est fermée, s'il veut rentrer quelque part, il va passer son temps à gratter à la porte. Alors s'il doit gratter en pleine nuit pour rentrer dans notre chambre, du coup, notre chambre, par défaut, on l'a toujours laissée ouverte, même s'il y a des invités qui dormaient dans la chambre d'amis. On laissait entrouvert pour que le chien puisse aller et venir s'il voulait. On ne sait pas ce qu'il fait la nuit, mais on sait jamais. Mais après, la chambre du bébé, le problème, c'est que si on la ferme, on ne l'entendra pas. Alors peut-être qu'on la laissera entrouverte et qu'on achètera une sorte de barrière pour que lui ne puisse pas rentrer, mais que nous, on puisse l'entendre. Je sais même pas si ça existe* » explique Julie.

Les mêmes questions se posent avec la lapine de Morgane (Paris), surtout qu'enfant et lapine « *vont être tous les deux au même niveau* », celui du sol. La lapine de Morgane se promène librement dans le salon, elle lui barre l'accès de la chambre et de la salle de bains mais « *elle peut faire sa vie* ».



Le coin de la lapine (Morgane et Mathieu)

La question de la cohabitation de la lapine avec l'enfant « *quand il ne sera plus dans le couffin* » se pose. Pour Morgane, la donner n'est pas envisageable et deux conceptions sont à l'œuvre pour elle et Mathieu : « *pour mon copain, c'est vraiment un animal. Donc, c'est son fils avant son lapin* ». De son côté, « *aujourd'hui, moi, c'est d'abord mon lapin et après mon fils !* (rires) ». Elle rapporte les deux visions différentes : « *mon copain me dit, "Non, mais notre fils va bouffer des crottes !"* ». Il lui demande donc de restreindre la liberté de la lapine. Morgane est plutôt inquiète pour elle : « *on va avoir un enfant qui sait pas gérer ses gestes et elle pourrait être brusquée, ou je visualise l'enfant qui prend l'animal par les oreilles* ». Elle rapproche le comportement du lapin de celui d'un chat, plus indépendant qu'un chien : il s'en va, s'il est agacé. Selon elle, l'animal n'attaque pas, tout en notant qu'il peut mordiller : « *mais un enfant comprend pas à cet âge-là. Donc je pense que ça va être la cohabitation...* » Sachant qu'elle n'a pas le soutien de son compagnon, elle estime avoir « *un petit peu de temps aussi pour lui montrer que ça peut bien se passer. On verra. On pourra travailler dessus justement, sur les aménagements. On verra* ». La question reste en suspens avec une résolution qui pourrait se penser dans la confrontation aux faits.

Ces différents aspects dessinent une dimension du « être parent » pensée à partir d'un impératif de protection de l'enfant par la sécurisation de ce qui peut être dangereux pour lui.

Équiper l'enfant dans la durée

La projection se fait au-delà de la naissance de l'enfant, et les choix argumentés concernant les achats des équipements et des vêtements pour l'enfant en sont un observatoire. La temporalité est abordée par les changements de l'enfant qui grandira, ce qui engage une réflexion sur un renouvellement continu de ses affaires pendant plusieurs années et sur leur coût.

Le triptyque goût/coût/durée

Pour Julie (Lyon), l'achat du siège-auto est emblématique des compromis à faire pour l'acquisition d'un certain nombre d'affaires pour le bébé, qui doivent être remplacées régulièrement en fonction de l'évolution de la taille de l'enfant : « *essayer de faire les choix les plus stratégiques et raisonnés possibles, en fonction de nos besoins, du facteur prix, du facteur confort, sécurité... Parfois, il faut se projeter loin. Et je pense que ça va, que c'est notre premier enfant, mais dans le cas d'un second enfant, il faut peut-être parfois penser plus [loin]* ». Le choix raisonné est également à l'œuvre dans les projections d'achat d'un logement plus grand comme l'explique Guillaume : « *pareil, on s'est dit, "on veut acheter une maison." Si on achète une maison, y aura quatre chambres du coup. Nous, celles des deux enfants, s'il y en a un deuxième, et éventuellement si on en veut un troisième plus tard* » Chloé (région parisienne) souligne également la question du coût et de l'optimisation des achats : « *je raisonne en tant qu'entreprise et*

commerciale. C'est sûr que moi, j'attends surtout les soldes pour acheter mes trucs. Je vais pas acheter plein pot si je sais que je vais avoir des soldes. On fait toutes ça d'ailleurs, toutes les mamans que j'ai entendues ont toujours dit, "Attends les soldes d'hiver, attends ci, attends ça pour aller acheter tes meubles, pour aller acheter ci, ça." C'est vrai que c'est quelque chose de super important au niveau budget ». Pour plusieurs couples, acheter pendant la période de soldes apparaît comme une bonne solution, certains néanmoins ne s'estimant « pas prêts » au moment des soldes de janvier, période qui a précédé la réalisation de l'entretien²¹.

Pour Léa et Thomas (banlieue lyonnaise), le « neutre » rend compte également de la dimension évolutive. Elle envisage de placer dans la chambre de l'enfant une étagère Ikea de 12 cases. Dans ce type de meuble, elle apprécie de mettre des casiers de rangement : « c'est caché. Vous mettez jouets, ce qui traîne et c'est rangé ». Thomas décrit un peu de contenu, « ses jouets, ses livres ». Léa pense qu'en grandissant l'enfant aura de plus en plus d'affaires, aussi prévoit-elle les meubles sur la durée : « je ne vais pas acheter un meuble bébé pour que ça reste un an, deux ans et après à quatre ans, il va dire, "Non, maman, c'est bébé" ». Elle précise que c'est la raison pour laquelle ils ont fait des choix d'éléments d'ameublement « neutres ». Cela permettra également à l'enfant de pouvoir les aménager et de les faire évoluer « en fonction de ses goûts ». Le neutre apparaît comme une déclinaison de l'évolutif et comme un choix économique et rationalisé.

Le choix entre récupération et personnalisation

Les modes d'acquisition des affaires pour l'enfant sont multiples. L'exemple de Léa et de Thomas permet d'en voir un éventail. Léa a récupéré certains vêtements des enfants d'une de ses amies et de sa cousine, « deux ou trois tenues, des bodies », et également le transat pour le bain ; la sœur de son conjoint leur a offert un lit-parapluie et la balancelle ; ils ont reçu des vêtements en cadeau par des amies, par leurs mères. Ils en ont également acheté quelques-uns. Affaires neuves ou d'occasion, elles donnent lieu à des discours qui enseignent sur la relation des couples aux objets de l'enfant. Notons qu'acheter ou récupérer d'occasion n'amoinçrit pas une double dimension de la personnalisation : les affaires doivent plaire aux parents et également s'insérer harmonieusement dans le logement.

Clément (banlieue parisienne) dit être plus « sensible » que sa conjointe à la récupération d'affaires, notamment provenant de ses frères : « je sais ce que je veux récupérer et ce que je récupérerai pas ». Il distingue des « choses peut-être plus significatives », il donne des exemples, des vêtements intimes, certains jouets, les biberons : « même si y en a de très bonne qualité, très bien gardés, je préfère acheter neuf ». En revanche, il peut envisager d'accepter une combinaison de ski prêtée ou un siège-auto. Ils ont acheté leur poussette neuve pour une question pratique, elle rentre dans le coffre de la voiture et dans l'avion alors que ce n'est pas le cas de la poussette de son frère : « si mon frère avait eu la même à l'époque, je l'aurais récupérée. Ça nous aurait fait des économies ». Chloé n'est pas « fermée » à l'éventualité de récupérer des affaires. Elle explique qu'elle a changé et qu'auparavant elle ne voulait que des affaires neuves : « j'ai changé parce qu'en fait j'ai vu, toutes mes copines, elles m'ont dit, "en fait, ça m'a servi deux mois". Après, du coup, j'ai fait oui, c'est vrai que sur ça, ça sert pas à grand-chose ».

Clément évoque le fait qu'ils choisissent quand même parmi les affaires d'occasion proposées : « si on n'a pas la capacité d'acheter et que ça nous aide sur le moment, on le prendra [on acceptera le prêt ou le don] même si on n'aime pas la couleur, on va dire ». S'il l'envisage pour un siège-auto, il le conçoit moins pour une commode : « pour moi, c'est purement esthétique. C'est parce que je me vois pas récupérer une commode qui aille pas avec le décor de la pièce, tout simplement. Je suis plutôt dans cet esprit-là quoi. Mais si je tombe sur quelqu'un qui me dit, "J'ai une commode toute blanche standard, nickel, elle est là.", je la regarde et je la récupère. Y a pas de souci ». Julie (Lyon) fait également le lien entre le coût et le goût. Des collègues lui ont proposé de lui prêter des habits : « mais en fait, c'est bête, mais c'est notre premier enfant, et j'ai quand même envie de choisir un petit peu ce qu'il va mettre. Au moins que ça me plaise en goût, en fait ». Elle ne voudrait pas être encombrée par des affaires prêtées ou données. Elle ajoute : « on sait qu'il y a des gens qui vont nous offrir des habits aussi ». Elle achète sur Vinted, une braderie en ligne où elle trouve « énormément d'habits de bébé et même parfois des habits neufs qui sont avec étiquette ». Le couffin a également été acheté sur Vinted. Elle dit : « on peut acheter vraiment de tout. Moi, je l'utilisais un petit peu plus pour moi, vendre des habits à moi pour me débarrasser, mais pour les habits de bébé, c'est impressionnant tout ce qu'il y a ». Elle détaille jusqu'où le choix est possible : « on a juste à faire une recherche de, "Je veux un body avec un ours dessus". On tape, body, ours, et on a toute une multitude de bodies ours qui sortent ».

Morgane (Paris) est davantage dans la récupération. Elle reçoit un nombre d'affaires important de la part des membres de la famille de son compagnon. Elle précise que c'est une famille nombreuse avec des enfants en bas âge : « et sa sœur refille des choses, machin, truc, donc elles ont toutes une base qu'elles peuvent donner et elles sont beaucoup sur la transmission ».

Elle a déjà un sac d'habits de garçon provenant de la sœur de son conjoint (elle précise qu'elle a deux garçons), et le lit leur a été donné par une cousine. Par ailleurs, d'autres membres de la famille et des amis se sont manifestés. Un couffin ergonomique lui

21 Les entretiens ont été réalisés entre fin janvier et début février 2020, 1 à 5 mois avant la naissance de l'enfant.

a été donné, « un cocon je ne sais quoi, mais qui fait que le premier mois ». Une de ses amies lui a constitué une liste « des essentiels pour que je m'en sorte, parce que je trouvais que j'étais noyée dans tout ce qu'il fallait. Je savais pas trop ce qui était important, urgent, et elle m'a bien décortiqué tout ça. Ça, c'est vraiment utile ». Sur la liste de naissance, elle barre au fur et à mesure ce qui lui a été donné ou prêté et note le nom de la personne : « parce que je comprends qu'il y en ait qui ait envie de prêter, mais qui ont aussi le projet d'avoir un deuxième enfant et qui voudront récupérer leur achat ». En revanche, elle souhaite acheter neuf le siège-auto, « en termes de sécurité, on se disait que ça pouvait être plus rassurant ». Quant à la poussette, elle sera de seconde main « parce que c'est un budget qui est conséquent ».

La culture matérielle qui entoure l'enfant est envisagée comme devant être renouvelée en continu. Les dons ou les prêts viennent adoucir les coûts. Pour certains, les affaires d'occasion ne doivent pas être trop intimes, la définition de l'intime variant. Les biberons sont mentionnés ainsi que des vêtements de corps. Cependant, « les affaires quasi neuves » mises en regard des « deux mois » pendant lesquels elles ont été portées, rendent l'idée acceptable pour certains. L'absence de personnalisation apparaît également comme pouvant limiter les frais. Acheter « du neutre » est une manière de laisser l'enfant, quand il sera plus âgé, s'emparer d'un achat qui au départ est parental.



Les sacs d'affaires pour le bébé (Morgane et Mathieu)

Des valeurs éducatives

Les situations de l'entourage comme repères

Les situations vécues par leur entourage constituent pour Chloé et Clément (région parisienne) des repères qui leur permettent de discuter et de positionner leurs propres représentations. Ces situations nourrissent leurs projections et également leurs discussions, pas seulement sur l'enfant mais également sur les choix quotidiens. Clément précise : « *on n'est pas dans le jugement, on est dans la projection, la comparaison* ». Chloé pose la question qui les guide : « *tiens, qu'est-ce qui nous convient à nous ?* » Clément prend pour exemple la situation de certains amis qui peuvent se sentir débordés par l'organisation du quotidien avec leurs enfants. D'une part, cela nourrit une réflexivité personnelle : « *ça peut arriver que je me dise, "Tiens, ils organisent comme ça, mais moi je ferai différemment"* ». Et d'autre part, cela permet de « *s'inspirer* », Chloé rebondit : « *on s'inspire, mais après on s'équilibre aussi parce que nous, c'est vrai qu'on se parle aussi quand même pas mal. Du coup, vraiment, on fait par rapport à nous, quoi. Il faut que ça nous ressemble. Moi, ma plus grosse crainte, c'est comme beaucoup de femmes le disent, "il y a que moi qui m'en occupe, mon mari s'en occupe pas". Du coup, c'est surtout ça ma plus grosse crainte. Après, je sais que lui, il est plutôt du genre à être attentionné* ».

Chloé rapporte également un exemple d'échange avec Clément sur la question de l'allaitement : « *la dernière fois, on avait parlé de tout ce qui était justement allaitement parce que moi j'aimerais bien. Mais à un moment, il m'a dit, "Il faudra quand même penser à alterner aussi parce que tu peux pas passer ton temps aussi..."* ». Se pose ainsi la question de la place du père dans ce soin à l'enfant : « *je me suis dit, "Oui, c'est vrai aussi. Il faut quand même aussi que j'alterne à un moment donné ou à un autre". Des petits sujets comme ça, mais en fait, en gros, il aura aussi sa place. Justement, à partir du moment où moi j'allaite pas, il pourra aussi s'en occuper. Et donc, du coup, c'est vrai qu'en termes organisation, on en parle aussi* ».

Manon et Alexandre (région lyonnaise) évoquent également des situations qui leur servent de repères : « *hier, on était encore chez des couples d'amis où le lien avec la maman était très fusionnel, voire trop. Du coup, c'est certainement pour ça que je vous dis que finalement, c'est quelque chose qui me dit que c'est ni bon pour nous, ni bon pour lui. Du coup, c'est plus des agissements de certaines personnes qu'on voit* ». Alexandre ajoute : « *on est plus dans l'observation et on se dit, on ne va peut-être pas faire comme-ci, on ne va peut-être pas faire comme ça* ». Concernant le choix du biberon au détriment de l'allaitement, Manon appuie l'argument de la place du conjoint : « *qu'il ait aussi son rôle de papa* ».

Pour Léa (banlieue lyonnaise), « *c'est toujours bon de récolter des avis* ». Selon elle, le stérilisateur à biberon ne servirait à rien, faire bouillir de l'eau et y mettre le biberon aurait la même fonction. Des amis en ont fait l'essai et elle en rapporte les propos : « *il n'est même pas sorti du carton. Ça ne sert à rien. Je l'ai utilisé une fois. Je l'ai essayé, je l'ai remis dans le carton. Ça ne sert à rien* ». La place de chacun des parents est aussi discutée. Thomas raconte que la veille ils ont vu des amis dont « *le papa n'a jamais donné de biberons* ». Léa ajoute : « *il ne s'est jamais levé la nuit. Elle a allaité. Elle l'a allaité 14 mois, donc ça fait quand même... C'était qu'on se disait, qu'il ait aussi son implication et qu'il ne soit pas trop rattaché à la maman par cet esprit d'allaitement* ». Le « *on se disait* » témoigne des discussions du couple, en évoquant les manières de faire des autres, ils formulent leur position personnelle ou bien la construisent ensemble.

Ce qui aide à se repérer

La famille



Un entourage familial attentif (Chloé et Clément)



La parole et les conseils maternels (Léa/Julie)



Une implication envahissante (Thomas)



Une famille nombreuse (Mathieu)



Compter sur le relai de garde des grands-parents (Manon et Alexandre)

Les amis



Les expériences partagées des amis (Chloé et Clément)



Les conseils des amis préférés aux lectures spécialisées (Morgane)

Les expériences familiales des conjoints

Les familles de l'un et de l'autre peuvent également donner des repères en permettant une réflexion sur ce qui est souhaité ou pas. Morgane (Paris) explique comment elle voudrait donner un cadre à l'enfant tout en n'étant pas trop rigide, « *c'était très rigide chez moi* ». Elle souhaite privilégier l'écoute, une sociabilité pour l'enfant, « *une espèce de joie de vivre* ». Elle précise que grâce à Mathieu, elle visualise une famille « *où on sera... unis, où je vais essayer de le comprendre sans contrainte* ».

Manon et Alexandre (région lyonnaise) ont des cultures de la chambre différentes qu'ils lient à leur propre vécu familial. Alexandre n'est pas favorable à passer du temps dans la chambre de l'enfant pour jouer avec lui. Il privilégierait le salon, le

canapé, et « son petit coin de jeu quand il commencera à se mettre à quatre pattes ». Et selon lui, la chambre conjugale « ça restera quand même notre coin ». Pour Manon, la chambre de l'enfant est « tout ce qui est coin dodo, mais aussi son espace où on peut jouer quand il aura l'âge ». La chambre conjugale pourra être également investie l'après-midi, « si je n'ai pas forcément envie d'être sur le canapé, qu'il soit plus avec moi dans le lit ou qu'on soit plus en interaction comme ça tous les deux ». Le salon serait réservé pour « tout ce qui est repas et éveil aussi ». Elle se voit « jongler entre les chambres, parce que j'aurai envie de me reposer, d'être vraiment allongée dans un lit, d'être confortable, et dans le canapé pour être plus assise, quand on reçoit des personnes, avec un petit coin à lui, avec un tapis d'éveil ». Manon et Alexandre recomposent ensemble leurs références familiales différentes. Alexandre interprète la posture de Manon comme une « retranscription » de ce qu'elle a vécu avec ses parents : « parce qu'avec tes parents, ça ne les dérange pas. Ils sont au lit. On va s'asseoir dans le même lit avec les parents. On va discuter. Ou ça peut être très bien sur le canapé ou dans la cuisine. C'est convivial quoi ». Toutes les pièces de la maison apparaissent communes y compris la salle de bains dans laquelle sa mère peut rentrer quand Manon prend sa douche. Dans la famille d'Alexandre, la logique est davantage celle de la fermeture et des espaces personnels. Il précise que son caractère joue également, il se présente comme « quelqu'un qui est renfermé, qui parle pas en plus », et justifie ainsi que chaque pièce ait sa « définition », selon son terme : « on va dire que la salle de bains, c'est l'intimité. Je pense que je le vois plus comme ça ». Il rend néanmoins compte d'une évolution au contact des manières d'être de Manon et de sa famille : « mais après, ça ne me dérange pas non plus. Depuis qu'on est ensemble, je me suis libéré, on va dire. Ça ne me dérange plus qu'il y ait une personne qui vienne se poser avec nous dans le lit ».

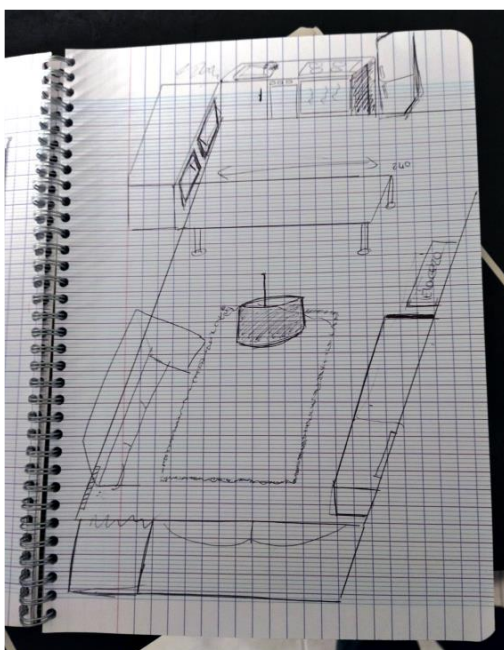
Achats, aménagement, gestes : qui fait quoi ?

La discussion au centre des prises de décision

Monter des meubles, faire des aménagements, récupérer des vêtements, etc., autant de moments qui sont mis en mots, les échanges et les conversations entre conjoints participant à la fabrique du parent. Léa « pense beaucoup » les aspects d'aménagement et de décoration du logement. Elle s'inspire des influenceuses et des blogueuses, « tout ce qui est sites de déco ». Elle va également sur le site d'Ikea et sur Instagram où « c'est souvent des mères de famille qui montrent leur chez-soi. Elles montrent comment mieux s'organiser au niveau par exemple des rangements... Qui donnent des astuces, "J'ai acheté ça chez Ikea pour ranger mes poêles" ». Thomas précise au sujet des travaux : « moi, je travaille beaucoup et elle, elle pense ». Si la répartition des tâches se fait sous ce mode, à elle la conception et à lui les travaux, les décisions sont le résultat d'un certain nombre d'échanges : « elle regarde. Elle se documente. Elle me montre. Soit j'approuve, soit je critique et après de toute façon la décision, que je critique ou pas, de toute façon, elle la prend. C'est la patronne ». Elle ajoute : « oui, mais on en discute, mais on n'est pas forcément d'accord. Après, c'est vrai que j'ai souvent le dernier mot ».

Le temps de la réflexion est un temps de maturation avant la cristallisation de la décision : « on y a beaucoup réfléchi et on s'est dit... on a fait des croquis et cette façon de faire... c'était pas mal » dit-il, ce à quoi elle ajoute « pour optimiser l'espace ». La conception se fait à deux, le croquis apparaissant comme un support de construction de la négociation.

Si les positions peuvent être, au départ, différentes, l'enjeu est d'arriver à un compromis qui permettra de définir au final le choix comme commun. Manon et Alexandre (banlieue lyonnaise) arrivent à une sorte de photographie construite par leurs recherches sur internet et leurs discussions. Ils regardent ensemble ou, parfois, chacun regarde de son côté et le met en partage : « on se dit, "J'ai vu ça.", "Ah oui, c'est bien ça" » dit Alexandre. Manon en souligne la construction commune : « et on partage nos idées pour faire quelque chose qui vienne de nous deux finalement ».



Un des croquis réalisés par Léa (Léa et Thomas)

Décoration et bricolage, construire du commun

La complémentarité des conjoints est parfois mentionnée, chacun ayant un domaine de prédilection. Concernant ce qu'elle appelle « *la déco* », Morgane (Paris) précise que Mathieu n'en prendra pas l'initiative. Aussi, elle lui fait des propositions et « *il va me dire, "Voilà ce que je préfère"* ». En revanche, les aspects qu'elle qualifie de techniques, sont mis à l'actif des choix de son compagnon : « *la poussette, c'est lui qui gère. C'est-à-dire qu'il fait un comparatif incroyable et j'ai totalement confiance dans ce qu'il va choisir* ». Elle précise également qu'elle est plus « *pragmatique* » et donc « *c'est venu naturellement que moi je fasse mes plans dans mon coin, que je mesure, que je déménage* » dit-elle, en évoquant le déplacement des affaires qui se trouvaient dans la future chambre d'enfant. Selon elle, la pièce aurait pu « *rester comme ça jusqu'à mai. Ça l'aurait pas dérangé* (rires) ». Julie et Guillaume (Lyon) font également certains choix ensemble, ils citent les meubles, le papier peint, la poussette. En revanche pour les habits : « *je lui montre. Je cherche, je fais des sélections. Je lui montre et il tranche* » dit Julie. Guillaume la « *laisse regarder parce que ça lui prend des heures et des heures* ». Il résume en disant : « *elle choisit et moi, je sélectionne* ».

Les hommes rencontrés se sont mis au « *bricolage* » dans la perspective de l'arrivée de l'enfant : peintures et montages de meubles sont les principaux travaux énoncés. Les modifications et les réaménagements engagés restent plutôt de l'ordre du « *bricolage* » et de la « *déco* » et ne convoquent pas vraiment un clivage de genre. Chaque membre du couple définit des aspects qu'il préfère, ils partagent aussi certaines des activités. Par ailleurs, l'enjeu est en partie de faire du parental commun et rend peu opératoire une marque par la différenciation de genre ou l'individualisation.

Une égalité entre parents revendiquée

Les couples rencontrés revendiquent une égalité de place pour le père et la mère. Cette égalité apparaît pour Clément et Chloé (région parisienne) comme « *assez naturel* ». Clément prend l'exemple des tâches ménagères en précisant qu'il ne s'agit pas d'une prise en charge par la détermination sexuelle : « *on va dire qu'elle est pas d'un caractère à se dire, "Voilà, moi j'ai une position de femme, je fais ça". Moi, j'ai pas un caractère à me dire, "J'ai une position d'homme, donc je fais ça". Un petit peu dans les clichés, on va dire, de l'ancien temps. Donc, pour mon enfant, ça va être pareil. Ce sera équilibré. Ça veut dire que physiquement, si c'est elle qui est à la maison et moi je suis au boulot, elle devra s'en occuper et vice-versa. Voilà, s'il y a des impossibilités d'un côté ou de l'autre, il faudra qu'on s'adapte* ». Thomas (banlieue lyonnaise) va également dans le sens d'une égalité des tâches : « *je compte bien me lever aussi la nuit pour lui donner à manger, pour le changer, pour le laver* ». Cela s'inscrit pour lui dans la continuité du partage existant des tâches domestiques, ce qui fait dire à Léa « *c'est vrai que je ne m'inquiète pas pour ça. On n'en a pas parlé, mais je sais que de lui-même, il va vouloir limite, je pense, tout faire* ».

Pendant le congé maternité, cette égalité peut néanmoins ne pas être complètement envisagée. Certaines des jeunes femmes précisent qu'elles pourront davantage prendre en charge l'enfant la nuit pour préserver le repos de leur conjoint en activité professionnelle. Guillaume affirme sa place dans un rapport d'égalité avec sa conjointe : « *On partagera. Moi, avec plaisir, changer les couches et tout, ça me dérangera pas, je pense. Je suis impatient qu'il soit là, donc ça me dérangera pas de me lever la nuit, de changer les couches ou faire ce qu'il y a à faire. On partagera les tâches, je pense, à égalité* ». Il se projette comme un « *papa poule* » et souhaite s'en occuper pour le mieux. Cependant, Julie, pendant son congé maternité prévoit d'assurer la nuit, son conjoint étant boulanger : « *c'est quand même très physique, je me lèverai la nuit parce que moi, j'aurai la journée peut-être plus pour me reposer* ». Pour leur part, Manon et Alexandre (région lyonnaise) envisagent une égalité dans les premiers mois qui se ferait « *en fonction de l'état de fatigue* » de chacun. Cependant, Manon précise : « *étant donné que je prends mon congé maternité, je pense que je suis plus à même de me reposer quand même la journée...* » Des ajustements par roulements peuvent néanmoins être projetés lors du congé maternité. Morgane (Paris) discute les avantages et les inconvénients d'avoir l'enfant dans la chambre conjugale. La chambre de l'enfant est distante de celle des parents. Pour elle, garder l'enfant à proximité lui permettrait d'éviter de se réveiller « *dans le chemin* », c'est-à-dire en se rendant dans la chambre de l'enfant pour l'allaiter. Cependant, dans la chambre il pourrait réveiller les deux membres du couple et dans ce cas « *il vaut mieux qu'il y en ait un qui dorme pour qu'on alterne* ». Elle ne doute pas de l'investissement futur de Mathieu, et le partage pourrait se faire en fonction « *des rythmes de chacun* » : elle, étant plutôt du soir et son compagnon, du matin.

L'égalité des places de chacun dans la prise en charge de l'enfant est davantage mentionnée lors de la reprise professionnelle de la conjointe. Notons que nourrir l'enfant au biberon apparaît comme une pratique d'ajustement des places des parents dans le soin à l'enfant, et également de la prise en charge de l'enfant lors de la reprise professionnelle. Dans la chambre conjugale, le cododo sera situé du côté de Manon (région lyonnaise) en raison de la place disponible et non pas d'un désir d'allaitement : « *peut-être que le jour J, quand je l'aurai dans les bras, j'aurai envie d'essayer et si ça me plaît, je vais continuer. Mais pour l'instant non, je ressens pas du tout l'envie* ». Elle pense prendre un congé de dix semaines après l'accouchement et ils ont trouvé une nourrice pour la garde de l'enfant : « *du coup, pas d'allaitement parce que c'est compliqué après d'allaiter et de travailler. Donc on est plus sur du biberon* ».

L'égalité des places est ainsi à dimension variable pendant le congé maternité, selon d'une part, l'activité professionnelle du conjoint et d'autre part, le fait d'allaiter l'enfant ou de le nourrir au biberon.

Devenir parent se construit ainsi progressivement entre représentations personnelles et discussions conjugales prenant appui sur les expériences personnelles des conjoints et les situations observées dans l'entourage. Si la discussion est importante, les gestes ne le sont pas moins, amenant à faire des premiers choix que l'on peut qualifier de parentaux, que ce soit au niveau de l'aménagement du logement ou des achats concernant l'enfant et son environnement. Discussions et gestes sont deux vecteurs de projection qui seront par la suite confrontés aux pratiques du quotidien et aux interactions avec l'enfant.

4 - Chez-lui :

la chambre de l'enfant

Une des questions qui se pose est celle de la place et des représentations de la chambre de l'enfant pour les conjoints. Avoir un espace à soi est une injonction de l'éducation contemporaine dans la perspective de favoriser la construction de l'autonomie, et pour les couples interrogés la question ne semble pas vraiment faire sens : cela va de soi. Certains font même reposer la question à l'enquêtrice.

Une chambre pour l'enfant : « *c'est normal* »

Une chambre à soi va de soi

Le choix du logement, qu'il soit en location ou en propriété, est déjà pensé avec une pièce « *en plus* » et pour cinq des couples, elle sera la chambre de l'enfant. Pour Chloé et Clément (région parisienne), « *prendre le F3 directement* » était un choix en lien avec le projet d'enfant : « *on s'est dit, "Ça viendra quand ça viendra, mais au moins, l'enfant aura sa chambre"* ».

L'équipement et le matériel utiles à l'activité professionnelle de Clément se trouve au moment de l'entretien dans la future chambre d'enfant. Il n'envisage pas cependant d'y laisser par la suite l'imprimante, le papier : « *on souhaite pas mélanger le truc. On souhaite qu'au bout d'un moment... L'enfant a un minimum de conscience. On sait qu'il a besoin de son espace, de ses petits trucs* ». Guillaume dit également : « *après, pour le fait que c'est normal qu'il ait une chambre [...] En tant qu'individu, chacun a sa chambre. C'est naturel* ». Julie (Lyon) va dans le même sens : « *moi, j'aurais pas conçu d'avoir un enfant et de pas lui faire de chambre. Enfin si j'avais pas eu le choix parce qu'on aurait eu un T2, ok* ». Pour Thomas (banlieue lyonnaise), une chambre pour l'enfant apparaît aussi comme une évidence : « *il faut qu'il se sente bien aussi dans sa chambre. Qu'il ait une chambre à lui* ». La retranscription de l'échange qui suit cette affirmation la donne à voir :

L'enquêtrice : « *Pourquoi ?* »

Thomas : « *Pourquoi ?...* »

L'enquêtrice : « *Oui...* »

Thomas : « *Parce que c'est normal.* »

Il précise ensuite qu'il est enfant unique et qu'il avait une chambre individuelle chez ses parents : « *c'était mon endroit. C'était ma chambre* ». Pour lui la dimension de territoire personnel est importante : « *je pars du principe qu'un enfant a le droit aussi à sa liberté, à son petit chez lui* ». Il souhaite que « *tout bébé* », l'enfant soit dans sa chambre, « *qu'il s'habitue à sa chambre* ». Il se souvient : « *moi, j'ai toujours dormi dans ma chambre. Dès le premier jour où je suis né, ma mère m'a posé dans ma chambre* ». Léa a une autre expérience de la chambre. Elle se réfère à son « *éducation* » qu'elle détermine par l'origine, « *étant asiatique* » et par les ressources : « *mes parents... ils m'ont eue à 20 ans. Ma grande sœur, premier enfant, à 18 ans. Donc, ils n'avaient pas forcément les moyens. On dormait à trois dans une chambre, mais après, ça a évolué* ».

Le compromis conjugal n'est donc pas encore établi :

Léa : « *Moi, comme je compte allaiter, on m'a dit que c'est plus pratique de l'avoir à côté de toi.* »

Thomas : « *Mais pour moi, un peu moins.* »

Léa : « *C'est vrai. On se pose la question. On ne sait toujours pas.* »

La question de l'âge à partir duquel les couples projettent de faire dormir l'enfant dans sa chambre est mise en lien avec la durée de l'allaitement, ce que sous-entend aussi Léa.

Le lit, il va être ici. La table basse, elle va partir. On a pensé à d'autres meubles pour ranger tout ce qui est papiers administratifs.



La partie informatique, elle était là avant. Imprimante, papier, on ne pourra pas les laisser dans la chambre de l'enfant.

On pense à rajouter une petite commode. Le canapé, on sera obligé de nous en séparer.



Du dressing-bureau à la chambre d'enfant (Chloé et Clément)

Pour revenir à Clément, il précise qu'il a eu sa chambre très tard, auparavant il la partageait avec ses deux frères bien plus âgés que lui. L'âge de l'enfant est évoqué : « *je pense qu'à partir du moment où l'enfant va arriver à un âge... il sera conscient un petit peu des choses... Qu'il ait son espace, je pense que c'est important* » dit-il. Il lie l'importance qu'il donne à la chambre à sa propre expérience, la grande différence d'âge entre lui et ses frères rendait plus difficile la cohabitation dans une même chambre : « *je sais que moi étant le plus petit et ayant partagé toujours la chambre de mes grands-frères, c'était souvent la guerre parce que voilà, c'était la chambre de mes grands-frères, de l'un ou de l'autre. Donc, j'avais mon coin. J'avais pas de chambre, en fait. Je sais que c'est quelque chose qui me dérangeait. Ça m'a pas perturbé plus que ça, mais si on peut lui permettre d'avoir sa chambre, pourquoi pas. Après, on va revenir à un aspect très terre-à-terre. C'est parce qu'on a la chance de pouvoir lui donner la chambre* ». Il ajoute : « *moi, j'étais plus dans l'aspect vraiment le petit, le grand* ». À âges proches, il lui semble que peut davantage s'établir une relation de « *partage* » et de « *camaraderie* » dans une chambre commune.

L'apprentissage de l'autonomie

Pour Julie et Guillaume (Lyon), la chambre permet à l'enfant « *d'évoluer et d'acquérir son autonomie. Pas tout le temps qu'il soit collé aux parents* ». À l'autonomie, Guillaume donne comme sens « *indépendant de nous* », « *qu'il sache rester seul* » : « *des fois quand il pleure, on saura pas s'il pleure parce qu'il a faim ou parce qu'il veut qu'on vienne le voir parce qu'il est dépendant de nous. On veut pas l'assister de trop* ». L'amener à acquérir son indépendance, son autonomie, son intimité sont posés comme les fonctions principales de la chambre. Pour Manon et Alexandre (banlieue lyonnaise) la chambre est « *son intimité* » : « *qu'il puisse comprendre qu'il a aussi son indépendance et que ses parents sont là, mais pas dans son espace vital. Je le vois plus comme ça. Qu'on est là, mais qu'il a quand même son espace, sa qualité de vie avec sa chambre, avec ses vêtements, avec son lit* » explicite Manon. La chambre a pour enjeu l'apprentissage de « *sa vie privée* », « *qu'il apprenne aussi à se débrouiller et être autonome, pas tout de suite, tout de suite, mais qu'il ait son espace* ». Alexandre développe : « *j'ai envie qu'il ait sa chambre tout seul, c'est sûr, mais pour quelle raison ? Pour son indépendance, pour qu'il joue tout seul, qu'il soit autonome, qu'il commence à apprendre la vie, tout simplement. Après, c'est sûr que s'il vient jouer avec nous, nous on ne va pas aller... Si on joue ensemble, je pense que je ne vais pas aller jouer avec lui dans sa chambre, mais à l'extérieur, par exemple* ». Manon à l'inverse, envisage de pouvoir jouer avec lui dans la chambre. Alexandre prend son expérience personnelle pour référence pour expliquer sa position : « *je sais que quand j'étais petit, je n'aimais pas jouer dans ma chambre... c'était ma chambre* ». Les premières propriétés privées se dessinent : « *on ne touchait pas mes jouets. C'est moi qui prêtais mes jouets* ». Il précise que si avec son frère, il pouvait jouer dans l'espace des parents, les parents ne jouaient pas avec eux dans leur chambre, respectant leurs souhaits. L'attribution de la chambre va de pair avec un droit sur l'espace accordé à l'enfant qui peut être laissé maître de certaines décisions.

L'âge auquel l'enfant intégrera sa chambre peut aussi être discuté entre conjoints. Manon et Alexandre ne sont pas complètement d'accord sur cet âge. Pour Manon, « *le plus tôt possible parce que je trouve que c'est hyper important, c'est pas cruel ce que je vais dire, mais qu'il comprenne qu'il est là, qu'on l'aime, mais qu'il faut qu'il soit aussi seul. Parce qu'après, je trouve que c'est hyper compliqué de pouvoir couper avec ses parents* ». Il s'agit de savoir mettre des limites et de pouvoir dire, « *non, tu as une chambre. Non, tu dors dans ton lit* », cela permettant de « *couper* » le lien établi par l'allaitement. Alexandre préférerait « *au début* » qu'il dorme dans leur chambre : « *qu'on soit plus rassurés et que dès qu'il se réveille, comme ça au moins, on n'a pas à se lever nous* », ce qui apparaît aussi comme un moyen de gérer au mieux les réveils nocturnes.



La future chambre de l'enfant (Chloé et Clément)

Le lien sonore de chambre à chambre

Dans cinq des six logements visités, la chambre conjugale et la future chambre de l'enfant sont mitoyennes. Les couples envisagent de laisser les portes ouvertes quand l'enfant intégrera la chambre pour dormir.

Chez Morgane et Mathieu (Paris), la future chambre de l'enfant est séparée de la chambre conjugale par le salon et un petit couloir. Pour garder le lien, elle projette d'utiliser un babyphone qui la rassurera « *dans le sens où tant qu'il est bien et qu'il dort... Donc moi, je pense que j'aurai besoin d'un babyphone pour l'écouter* ». Par ailleurs, une autre question se pose, Morgane dit qu'elle porte des boules Quies pour dormir « *parce que monsieur ronfle* », et se pose la question de savoir si elle va entendre le babyphone.



De la chambre d'amis à la chambre d'enfant (Manon et Alexandre)

La préparation de la chambre

Le choix des composantes

Même si les transformations de la chambre ne sont pas très avancées, certains choix peuvent déjà être arrêtés avec des degrés divers de précision selon les couples. Manon et Alexandre (banlieue lyonnaise) évoquent le coffre à jouets « *en osier avec son nom brodé et avec un nounours dessus* », alors même que la peinture n'est pas encore faite et les meubles pas montés. Ils ont établi une liste de naissance pour parer à des cadeaux qui ne seraient pas à leur goût : « *la plupart des personnes qui nous côtoient nous connaissent assez. Ils savent très bien qu'on a une idée sur la chambre, une idée sur ce qu'on veut et la plupart du temps, ils nous demandent s'ils veulent pas prendre sur la liste de naissance, quelque chose qui leur plaise et qui nous plaise aussi* ».

Chloé et Clément (région parisienne) n'ont pas encore fait d'aménagements. En revanche, tout commence à être calé dans les choix opérés. La chambre était à la fois une chambre d'amis et le bureau de Clément, ou plutôt un des endroits dans lesquels il

travaillait, n'ayant pas vraiment un espace attitré. C'est également l'endroit où se trouve la penderie avec leurs vêtements. Chloé souligne : « *on réfléchit vraiment. Là, c'est vraiment là où on s'y est mis, y a un mois* », c'est-à-dire après la deuxième échographie. Ils expliquent : « *oui. C'est ça, un peu plus d'un mois. En fait, on y pensait* ». Elle ajoute « *on se projetait pas encore. On attendait. Vraiment, on a attendu* ». Clément complète : « *on émettait des hypothèses, "Comment on va faire ?" Mais là, maintenant, on est dans le concret, on va dire* ». La traduction du concret, se fait par quelques achats notamment celui de la poussette, mais surtout par des choix qui sont pris : « *là, ça fait un moment qu'on sait comment aménager, qu'on regarde vraiment le mobilier qu'on va acheter. On a commencé à faire quelques petits achats. Y a quelques mois, tout le monde nous disait, "Faut faire-ci, faut faire-ça, faut faire-ci !"* ». Chloé précise qu'elle a pu davantage se projeter à partir du moment où elle a senti le bébé bouger : « *je me suis dit, "Ah là, c'est bon, il va falloir faire vraiment quelque chose (rires)"* ».

L'emplacement des meubles

Disposer les meubles dans la chambre de l'enfant n'est pas toujours aisé. Le gain de place est un des enjeux importants. Léa (banlieue lyonnaise) a profité de la présence de ses beaux-parents pour tester différentes dispositions des meubles. Les deux conjoints ne sont pas complètement d'accord, Thomas pourrait envisager la place du lit différemment, ce qui ne satisfait pas Léa qui remarque que « *ça aurait mangé de l'espace* ». Un autre enjeu est celui de faire avec les contraintes de l'espace dans l'agencement : une penderie, un radiateur, une fenêtre, un mur froid en sont quelques exemples. Comme on l'a vu précédemment, Morgane (Paris) a effectué le déménagement de ses affaires de bureau de la future chambre de l'enfant à la chambre conjugale.

Elle souligne qu'elle a un peu d'avance sur le calendrier de la grossesse mais que ces modifications lui permettent de se projeter. Avec Mathieu, ils sont donc sur « *ce sujet-là* », comprenons la préparation de l'arrivée de l'enfant. C'est également à ce moment-là qu'une liste des affaires nécessaires à l'enfant a été établie avec l'aide d'une de ses amies. Les conjoints se sont penchés sur le mobilier utile à l'équipement de la chambre, et Morgane constate : « *ce qui est un peu bête, c'est qu'on aurait pu y penser pendant les soldes, mais on n'était pas prêts psychologiquement* ». Le coût financier n'apparaît pas poser problème dans la mesure où ils y « *ont dédié un budget* ». En revanche, un manque de connaissance apparaît comme un frein pour passer à l'acte de l'achat : « *j'y connais rien dans ce qu'il faut. Donc il y a des fois je regarde, mais je sais pas trop ce qui est important. Donc, on s'est dit qu'il serait bon qu'on ait, en mars-avril, acheté au moins une armoire et la table à langer, et après viendront des choses un peu... échelonnées, en se disant que dans tous les cas, il aurait pas forcément besoin d'un tapis d'éveil dans le premier mois, mais un transat ce serait chouette, une poussette, ça m'arrangerait pour pouvoir me déplacer. Donc, on a priorisé un peu les dépenses* ». Elle souligne à plusieurs reprises que le soutien de l'entourage familial de son conjoint et de ses amies est précieux : « *dans deux semaines, on va aussi voir sa sœur donc on sait qu'on aura déjà du matériel* ». Une autre contrainte se pose, celle de l'emplacement des meubles. La chambre fait huit mètres carrés.



Dans cette petite pièce, j'avais un bureau, une armoire et j'ai un BZ. L'armoire et le bureau sont passés dans la chambre. Son armoire pourra être ici à la place du BZ.



Ce mur-là, il est pas porteur. C'est peut-être là où on peut décorer.

Du bureau d'appoint à la chambre d'enfant (Morgane et Mathieu)



Le BZ et le radiateur qui se trouve à gauche derrière la console (Morgane et Mathieu)

Elle explique qu'elle visualise les possibilités dans la mesure où elles sont réduites, notamment par la présence d'un radiateur : « *il va falloir que je mette ici la table à langer et le lit, parce que j'ai une longueur heu... il faut que je fasse gaffe parce que je vais être coincée par le radiateur, et après, son armoire pourra être ici à la place du BZ heu... surtout que je peux, peut-être, avoir quelque chose en hauteur, ça, ça peut le faire. Alors que là je suis coincée en fait, parce que c'est un rangement* ». Elle aimerait conserver le BZ qui lui permettrait de « *dormir de temps en temps s'il y a besoin* » mais elle en doute, « *je crois que ça ne passe pas* ».

Manon et Alexandre (banlieue lyonnaise) « *visualisent* » aussi une partie de l'aménagement : « *le dressing sera là avec ses vêtements... le lit, plutôt contre le pan du mur. Après, peut-être un tapis sous le lit... Sinon, après, peut-être une étagère là-bas pour mettre certains objets qu'on a reçus de la soirée [de divulgation du sexe du bébé]. Peut-être un peu de... avec des premières photos de lui ou ce genre de choses, mais pas plus* ». En revanche, pour placer son coffre à jouets, ils verront quand ils auront « *un peu plus de visibilité sur la chambre* ».

Couleur, motifs, ambiances

Les termes « *basique* », « *classique* » et « *neutre* » sont utilisés par Chloé et Clément (région parisienne) pour décrire leur goût pour le noir et blanc, la couleur étant envisagée par « *petites touches* ». Clément explique : « *on se rejoint là-dessus. Après, on se lasse vite de tout ce qui est couleur. On n'est pas des personnes qui ont forcément l'envie et le temps de chaque fois modifier, redécorer, etc.* », en insistant sur la durabilité. Chloé rapporte la discussion de la veille concernant la chambre de l'enfant : « *on se disait, "Bon, on va peut-être mettre une petite touche de couleur dans la chambre pour égayer un peu la pièce", mais pas trop non plus parce qu'on veut que ça reste assez neutre* ». Ils privilégient la couleur pour ce qu'ils appellent les accessoires, la literie, les rideaux, des objets de décoration. Au sujet de la chambre, Chloé insiste : « *pour le bébé, j'avais vraiment envie de ça. Là, je lui ai imposé [à son conjoint]. Je veux mon petit pochoir de couleur pour égayer vraiment. Mais après, non, je suis quand même assez classique. Sur le reste, je suis assez classique* ». Dans la chambre, deux murs sont à peindre (les deux autres sont occupés par la penderie), l'un sera blanc ; pour l'autre, ils n'ont pas décidé la couleur. Chloé aimerait un mur turquoise, mais ce choix ne plaît pas vraiment à Clément.

Julie et Guillaume (Lyon) ont choisi ensemble la tapisserie : « *tous les deux, on adore les animaux. Surtout elle. Elle est fan d'animaux, donc pour l'instant, tout ce qu'elle cherche pour le bébé, que ce soit les habits, les accessoires, ou le tapis de jeux, ou le tour de lit, il faut toujours qu'il y ait des animaux dessus* ».

Julie précise : « *au début, on savait pas si on faisait une peinture, un papier peint, si on collait des stickers. On a regardé un petit peu tout. Les stickers, il fallait les commander sur internet. C'était peut-être un peu compliqué de se projeter. On se rendait pas bien compte de la taille* ». Les stickers apparaissent comme des éléments temporaires à la différence de la peinture ou du papier peint.

Ils ont poursuivi leurs recherches dans des grandes enseignes de bricolage (Castorama, LEROY MERLIN, Quatre Murs), et ont fini par opter pour une tapisserie « *aux couleurs douces* », c'est-à-dire pas « *de couleurs criardes ou foncées pour un enfant. Plutôt rester dans des couleurs blanc ou blanc bois* » explique-t-elle.

Avant, on avait un mur de tapisserie qui était pas très enfantin. On a retapissé avec un mur enfantin et il a peint les murs en blanc. C'est plus lumineux.



D'une chambre « pas très enfant » au « mur enfantin » (Julie et Guillaume)



Des motifs nature (Julie et Guillaume)

Morgane et Mathieu (Paris), en tant que locataires, ne souhaitent pas investir dans la peinture de la chambre. Les murs sont blancs et ils préfèrent également avoir recours à des stickers, une jungle par exemple, une lune ou un lapin, « *parce que j'ai un lapin et que j'aime bien l'univers des lapins, j'avais envie de trouver quelque chose avec des lapins* ». Il lui semble important de pouvoir faire évoluer les stickers avec l'âge même s'ils restent dans « *un esprit quand même enfantin* ». Elle hésite au début de ses recherches avec des « *choses un peu plus design* ». Elle définit l'esprit enfantin par des couleurs pastels, des formes rondes. Le rideau actuel de la pièce est « *rouge pétard* », elle hésite à en mettre d'une couleur plus « *soft* ».

Manon et Alexandre (région lyonnaise), pour cet espace « *qui sera dédié pour lui* », souhaitent une chambre « *assez épurée, plutôt cocooning, mais pas non plus avec trop de décoration* ». Ils souhaitent que ce soit « *un peu maternant, mais sans que ce soit bébé* ». Au moment du premier entretien, un mur de la chambre est turquoise, ils souhaitent le transformer : « *on ferait plutôt du gris avec des montagnes en relief avec des sortes de Led pour que ça apaise un peu l'enfant quand il est seul dans la chambre* ». Pour faire ces choix, ils ont recours à Internet, Alexandre explique en s'adressant à Manon : « *tu es tombée là-dessus et on a dit, "C'est super bien !"* » Les meubles achetés correspondent à leurs attentes, ils ont « *l'esprit un peu comme ça, avec des nounours* ». Ils les caractérisent « *assez simple, scandinaves* ». Dans cette définition, ils intègrent le bois comme matériau. Ils font du lien avec leurs propres goûts, Manon précise qu'ils aiment bien « *tout ce qui est un peu géométrique dans nos chambres, des figures un peu spirales* ».

Les sources de lumière sont présentes dans les projections des couples, elles ont notamment pour fonction « *d'adoucir* », « *d'apaiser* ». Clément envisage de remplacer « *l'ampoule standard* » par « *quelque chose qui soit pas trop éblouissant* ». Morgane envisage également « *des lumières douces* », elle note qu'il n'y a pas de plafonnier dans la chambre ce qui permettra d'utiliser plutôt des lumières indirectes.

Quelques impératifs

La durabilité

Léa et Thomas (banlieue lyonnaise) privilégient « *du neutre* » c'est-à-dire « *pas bleu ou rose* », couleurs qui viennent certes genrer l'espace mais qui sont surtout ramenées à un âge « *bébé* ».

Comme nous l'avons vu précédemment, dans le triptyque coût/goût/durée, le neutre revêt une dimension évolutive qui prend en compte l'avancée en âge de l'enfant : « *je pourrai jouer sur d'autres couleurs qui iront avec tout ce qui est neutre. Le gris, le blanc, le noir, ça va avec un peu toutes les couleurs. Donc je vais jouer avec ça* ».



Aménager la chambre pour réaliser l'arrivée de l'enfant (Léa et Thomas)

Chloé et Clément (région parisienne) évoquent explicitement le fait qu'ils ne sont pas « *dans la déco* » et que les couleurs neutres sont une manière de penser dans la durée. Celle-ci est également évoquée lors de l'installation de la penderie dans la chambre d'ami : « *on s'était dit, "Oui, dans le cas où je tombe enceinte, il faut quand même pas tout refaire derrière". Donc, du coup, on avait déjà pensé au plan* ». L'échange se poursuit :

Clément : « *Pour pas prendre toute la place dans la pièce.* »

Chloé : « *On n'aime pas faire les choses deux ou trois fois par exemple dans la même année. Moi, j'aime bien quand on a pris une décision que ça bouge pas trop quoi. J'aime bien avoir mes habitudes et lui aussi.* »

Clément : « *... C'est inutile de faire les choix et de les revoir trois mois après.* »

Chloé : « *On peut s'économiser quoi parce que c'est quand même une fatigue aussi de rechercher à chaque fois. Mais après, ça dépend de chaque personne. Y a des personnes, ils ont besoin de changer. Nous, c'est pas notre style.* »

La durabilité relève du coût financier mais également des investissements temporels et physiques que demandent des changements.

Le fonctionnel

La chambre a pour fonction d'entreposer les affaires de l'enfant, « *tout son matériel, table à langer* » (Julie et Guillaume, Lyon). Selon Clément et Chloé (région parisienne), « *ça permet de pas être dans l'encombrement, en fait* ». Chloé comme Clément insistent sur le côté pratique : « *il faut que ça soit le plus optimisé possible. Ça, c'est une déformation professionnelle. C'est toujours dans l'esprit pratique. Après, c'est le professionnel, mais si je fais ce métier, je pense qu'initialement, c'est peut-être dans ma personnalité. Mais ouais, ça, c'est forcément des discussions qu'on a. "On le met là. On le met là ?" Mais pas uniquement* »

l'esthétisme ». Chloé renchérit : « *ouais. Il faut que ça soit fonctionnel* ». Le fonctionnel est plébiscité par d'autres couples. La grand-mère de Guillaume souhaitait lui donner son propre lit d'enfant, un « *meuble ancien en bois foncé* ». Ils le considèrent comme « *trop gros et vraiment massif* ». Par ailleurs, « *vraiment trop vieux, trop obsolète* », il serait en décalage avec le reste de l'appartement. Ils souhaitent « *quelque chose d'un peu moderne, de doux. La pièce principale est quand même assez blanche, du bois, du blanc. On voulait rester dans ces tons encore doux. C'est plus lumineux* » décrit Julie.

La chambre peut aussi être un espace en partie parental. Pour certains couples, la penderie de la chambre de l'enfant permet également de ranger des vêtements, du linge de lit, des serviettes ou la table à repasser.



« *Le gris, le blanc, le noir, ça va avec un peu toutes les couleurs* » (Léa et Thomas)

Des produits sains

Julie et Guillaume ont changé la tapisserie de la future chambre du bébé avec une préoccupation première : éviter la présence de solvants dans les matériaux et les produits utilisés. Ils se sont rendus dans une grande enseigne de bricolage et soulignent que la seule colle proposée pour papier peint, « *c'est une colle qui est avec plein de cochonneries dedans* ». Ils font des recherches sur internet et tombent « *sur un site écologique* », ils ont donc préparé « *de la colle naturelle* » à partir de farine de seigle et d'eau. C'était une première expérience : « *on s'est dit, "On va tenter parce qu'au pire, si ça marche pas, on rachètera un autre rouleau de papier peint. C'est pas ce qui coûte très cher, mais priorité quand même à la santé de nous et du bébé". Et du coup, ça a bien marché* ». Ils ont également pris des précautions dans le choix de la peinture : « *on a pris pareil une peinture avec un taux de solvants très, très faible, le plus faible qui existe sur le marché, spéciale chambre d'enfant, bébé* ». Ils acquièrent ainsi au fur et à mesure d'un certain nombre de connaissances pour limiter au maximum la présence de substances polluantes, « *les gaz, enfin les polyéthylènes* » dit Julie. Ils déballent par avance tout le matériel, poussette, siège-auto et « *pareil, le lit, quand je l'aurai, il faudra le laisser aérer, le monter et qu'il s'aère* » explique Guillaume. Julie précise que pour l'équipement de la chambre, ils se sont orientés vers « *une marque pour enfants* » : « *parce que si les petits commencent à grignoter les meubles, on n'a pas voulu acheter à Ikea par exemple, où ça vient quand même de Chine et ils font pas attention à ce qu'ils mettent. Donc on a quand même pris une gamme où normalement, c'était à peu près naturel, mais il faudra quand même qu'on le laisse aérer* ». Pour eux-mêmes, ils précisent qu'ils ont des meubles « *qui sont Ikea, Maison du monde. On n'avait pas cherché ça pour nous. On ne savait même pas qu'il fallait les aérer* ».

Le genre au cœur des questionnements

Clément (région parisienne) est plus sensible aux archétypes de genre que Chloé. Elle rapporte une discussion au sujet de la couleur de la poussette : « *il me dit, "oh ! Pourquoi on prend du bleu ? C'est une fille."* ». Clément complète : « *après, c'est comme ça, c'est ma vision un peu de la petite. J'ai envie de la voir un peu plus coquette. Voilà. Ça, c'est peut-être propre au père, je sais pas* ». Pour la chambre, Chloé souhaitait un mur turquoise : « *et c'est sur ça que tu bloquais. Turquoise, je trouve que ça fait fille aussi. Je vois pas où est-ce qu'il est le problème (rires). Après, de toute façon ça sera elle qui va choisir au bout d'un moment* ». Guillaume (région parisienne) au sujet du papier peint de la chambre précise aussi : « *vu que c'était un garçon, on a pris une tapisserie qui pouvait s'adapter à un garçon* ». Julie ajoute : « *oui, pas de rose* ». Elle défend plutôt une certaine neutralité de genre :

« *on a essayé de pas trop trouver des choses genrées, mais après, ce qu'on a pris, ça aurait pu aller pour une fille aussi* ». Guillaume apprécie quant à lui la distinction. Les vêtements sont notamment questionnés par le prisme du genre : « *des fois, je montre à Guillaume des choses que je trouve vraiment mignonnes et il me dit, "Non, ça fait fille. On va pas l'habiller en petite fille. Quand même, un petit garçon"* ». Le rangement dans les magasins en rayon pour fille et en rayon pour garçon apparaît à Julie plutôt comme une contrainte. Guillaume trouve que « *c'est bien que ce soit quand même séparé* ». Julie distingue les périodes avant et après avoir eu connaissance du sexe de l'enfant : « *quand on connaît pas encore le sexe de l'enfant, on se rend compte qu'on peut rien acheter puisque tout est généré* ». S'ils ont essayé d'acheter « *des choses neutres* », ils en trouvaient « *peu* ».

Morgane et Mathieu (Paris) ont aussi abordé la question du genre : « *je lui ai montré des trucs, il m'a juste dit qu'effectivement, il fallait pas non plus tomber sur des clichés, le rose pour les filles et le bleu pour les garçons. Donc finalement, c'est plutôt des couleurs assez soft qu'ils font pour les enfants heu... gris, pastel* ». À la différence de son compagnon Morgane n'avait pas de préférences concernant le sexe de l'enfant. Fin janvier, ils apprennent que ce sera un garçon. Elle regarde « *les garçons que j'avais autour de moi* » pour lui « *donner un univers* » : « *je me suis dit, "Un garçon, ça peut être effectivement un peu plus physique qu'une fille". Enfin, physique dans les échanges, dans les activités. Je me suis dit, "Voilà, il faut que ça soit pas que joli, il faut que ça soit costaud, que ça l'amène à un imaginaire"* ». Ainsi, pour la chambre, si la jungle paraît au départ « *un terrain neutre* », elle se masculinise : « *je pense partir plus sur de l'explorateur ou ce genre de chose, je lui mettrai peut-être un tipi, des trucs comme ça* ». À la question de savoir ce qu'elle aurait mis pour une chambre de fille, elle répond : « *j'aurais pu faire le tipi, j'aurais pu faire aventurier, mais j'aurais peut-être fait des choses un peu plus heu... des nuages, quelque chose de plus doux peut-être. C'est là où c'est un peu la projection qu'on a d'un garçon, je le visualise comme ça. Comme étant plein d'énergie et une petite fille, peut-être plus douce* ».

Conclusion

Les dimensions du chez-soi bousculées, les déjà-parents mobilisés

Ainsi, les quatre « chez » – chez-nous à trois, chez-nous à deux, chez-nous parents et chez-lui – rendent compte de quatre dimensions du rapport au logement dans ce contexte de changement de la configuration familiale.

Le chez-nous à trois est à dominante spatiale et rend compte des aménagements de l'espace qui accompagnent l'idée d'un passage à trois avec une préoccupation centrale, celle de faire de la place. Cette logique pourrait être analogue s'il s'agissait d'accueillir un parent. Le « à trois » amène à penser un espace partagé par trois personnes au lieu de deux et à repenser la pièce en plus (la chambre), les coins personnels (dans d'autres pièces de la maison) ainsi que les ajustements dans les pièces partagées. Nous relevons des préoccupations fortes : parvenir à trier et à se débarrasser d'affaires ; conserver de la place, physique et mentale, à des activités d'adulte-s (dont le télétravail).

Ainsi, co-présence (vivre ensemble) et matérialité (entreposer ses affaires) sont les deux aspects centraux. Une spécificité cependant, le « faire de la place » dessine deux temporalités, celle d'une vie d'avant et celle d'une nouvelle vie liée à la naissance de l'enfant. Il n'est pas certain qu'accueillir un parent construirait ces deux temporalités de la même manière. On note également un autre aspect temporel qui se traduit par un chevauchement des temps dans les expressions utilisées par les couples : ils parlent au présent d'un bébé qui n'est pas encore là.

Le deuxième « chez » est celui du chez-nous à deux dans lequel les couples expriment leur préoccupation d'une continuité temporelle du domestique : ce qui ne change pas dans les manières de faire, les habitudes. Il est marqué par trois aspirations :

- maintenir des identités conjugales et personnelles bien définies,
- conserver des valeurs et manières d'être,
- préserver la relation conjugale.

Le troisième « chez », le chez-nous parents est éducationnel, il donne à voir à la fois des projections mais également les premiers choix parentaux. Achats des affaires pour l'enfant mais aussi projections des rythmes et des soins amènent des discussions entre conjoints, et rendent de plus en plus concrète la perspective de l'arrivée de l'enfant. Discussions et actions sont deux vecteurs des premiers pas en tant que parent. Les dimensions spatiale et matérielle sont très présentes. De nombreuses recompositions sont en cours ou en projet pour gagner en espace et en rangements. Des enjeux de décoration et de bricolage sont mis au jour, ce sont ceux de la personnalisation des espaces et des objets. Même pour l'enfant, ces derniers doivent correspondre aux goûts des parents et s'intégrer dans l'univers du logement.

Pour finir, le chez-lui représente le territoire personnel de l'enfant et met en œuvre une conception éducative de l'enfant comme individu qui doit avoir un espace à lui pour s'autonomiser. Soulignons que la chambre dédiée semble une évidence à tous. Par ailleurs, la forte dimension matérielle met en mouvement un certain nombre d'intentions et d'actes pour « construire » et composer cette chambre : les parents préparent, installent, font des choix d'équipements, de couleurs, etc. Ce faisant, ils se construisent aussi comme parents, ces actions posant leurs premières décisions parentales.

Si ces quatre dimensions sont indépendantes pour les besoins de l'analyse, elles rendent compte d'un processus dynamique dont les unes ne peuvent se comprendre qu'avec les autres. Les grands et les microchangements dans le logement apparaissent très mobilisateurs et permettent d'appréhender ce processus.

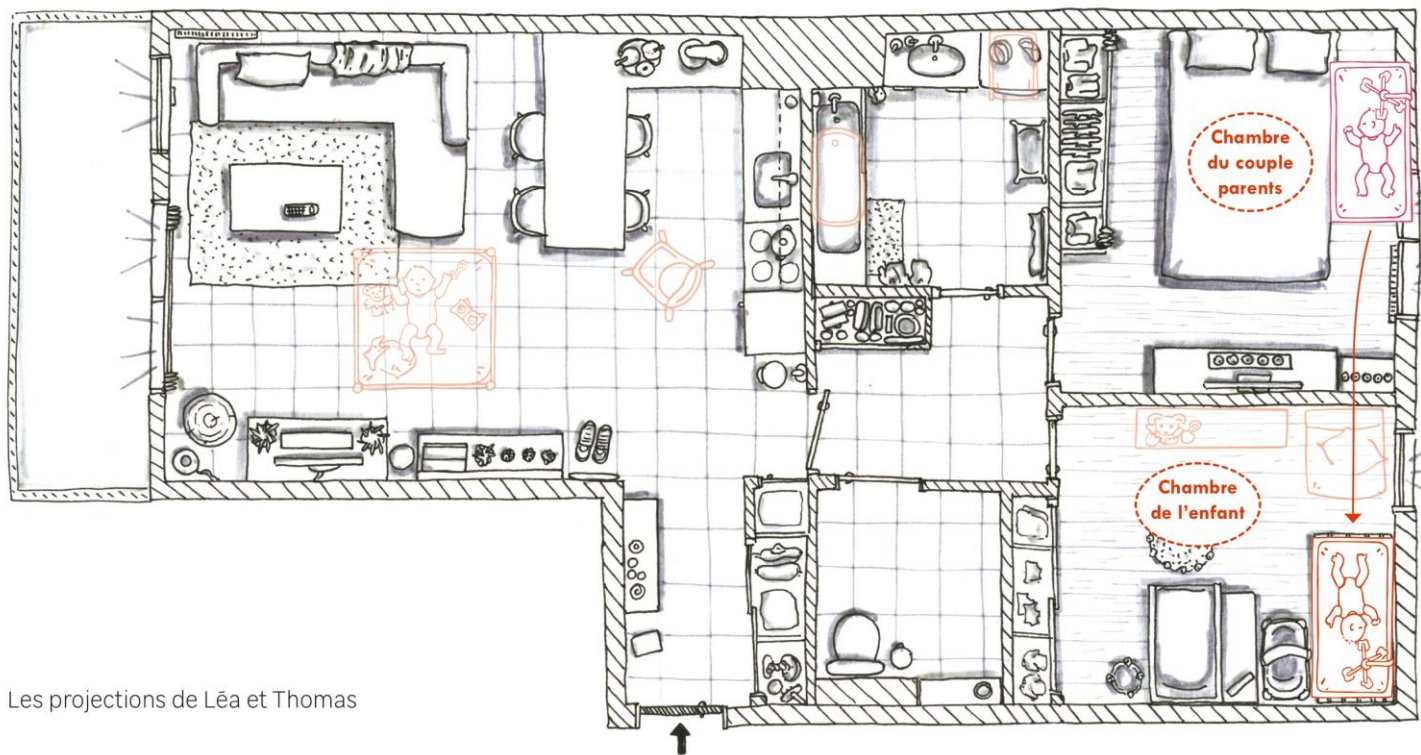
Deuxième partie

La réflexivité en acte : du parent-concepteur au parent-encadreur

Introduction deuxième partie

La réflexivité en acte, du parent-concepteur au parent-encadreur

Dans cette deuxième partie, nous allons rendre compte de la réflexivité parentale en acte. Il s'agit de mettre en lien les représentations qu'avaient les parents avant l'arrivée de l'enfant, et ce qu'ils font une fois l'enfant présent. La préparation de certains espaces du logement permettait d'approcher ce qu'ils anticipaient et comment ils le mettaient en oeuvre. Avec l'arrivée de l'enfant, dans quelle mesure ces anticipations peuvent-elles tenir face aux caractéristiques et aux contraintes du réel ? Ce réel est une conjugaison de gestes, de mouvements, de placements dans l'espace, à la fois des corps et des équipements. L'enjeu principal pour les parents est de rendre les situations de prise en charge des besoins et du bien-être de l'enfant le plus pratique possible. Ils le traduisent dans les discours par « c'est pratique » ou « ce n'est pas pratique » : c'est cela que nous nommons la réflexivité en acte. Il s'agit donc dans cette partie de rendre compte d'un processus d'expérimentation dans lequel les parents confrontent leurs idées au réel : ils anticipent, ils tâtonnent, ils ajustent en fonction des idées qu'ils avaient et de ce que permettent – ou pas – les espaces et les corps.



Les projections de Léa et Thomas

Dans sa chambre, moi, je vais le mettre dès le début.



Anticipation

Moi, comme je compte allaiter, on m'a dit que c'est plus pratique de l'avoir à côté.

Tâtonnements

J'arrivais pas à dormir à côté parce qu'un nourrisson ça fait toujours des petits bruits, donc je dormais sur le canapé au salon.



Ajustement

Au bout de deux – trois semaines, on a essayé de le mettre dans sa chambre. Ça marchait comme ça.

La réflexivité en acte et les cadres spatiaux parentaux

Pour penser l'articulation de l'anticipation à l'œuvre avant l'arrivée de l'enfant et la réalité de la transformation des espaces du logement et du vécu des parents, nous parlerons donc de réflexivité en acte : comment les idées sont confrontées aux contraintes du réel lors de la naissance du premier enfant et comment elles évoluent de la grossesse aux premiers pas de l'enfant. Cette confrontation rend compte d'un mouvement d'expérimentation qui se construit entre idées, espaces et négociations. Les logiques de décisions apparaissent comme un cheminement des pratiques entre prises de décisions conjugales, spécificités des équipements/espaces et caractéristiques des individus. Dans les entretiens, on trouve de manière récurrente l'énoncé « *c'est pratique* », ce qui signifie que la « bonne place » des choses et des corps a été trouvée et que les activités se réalisent de manière confortable. Au centre de « *c'est pratique* » est le geste qui construit de l'organisation spatiale. La praticité constitue ainsi un observatoire du rapport à l'environnement domestique : les parents composent avec les contraintes d'espaces et des équipements. Ainsi, la bonne place se réfère :

- d'une part, à un aspect statique : la bonne place des choses est la résultante d'ajustements opérés entre les gestes de soin à l'enfant et l'emplacement des équipements et des objets utilisés ;
- d'autre part, à un aspect dynamique, processuel : cette mise en place se faisant par essais, tâtonnements et ajustements, en lien également avec les interventions de l'enfant. Ce dernier peut porter atteinte à un ordre envisagé obligeant les parents à répondre, à repenser un ordre des choses.

Ainsi, des ordres se font ou s'effacent ; des choses se déplacent, d'autres peuvent se placer.

Une réflexivité en acte en deux temps

Cette réflexivité en acte appréhendée par « *c'est pratique* » peut se penser en deux temps. Précisons que ces deux temps correspondent à deux moments : celui de l'enfant à naître et celui de l'enfant cadré, qui se déplace encore peu, qui reste là où le parent le pose.

Ainsi, le premier temps de la réflexivité en acte est celui du parent-concepteur. Ce temps est caractérisé par les représentations et l'anticipation. Dans ce mouvement les parents sont préleveurs d'informations et se spécialisent par un apprentissage de ce que certains appellent « le métier de parents » : identification des besoins, des problématiques spécifiques, etc. Être parent commence à se dessiner comme un projet en cours qui a pour objectif de penser le bien et le mieux-être possible de l'enfant. Ainsi, un certain nombre de changements du logement, d'acquisitions d'équipements sont pensés. Valeurs et projections prennent une forme spatiale et matérielle (Voir la première partie du rapport : « Avant la naissance. Faire de la place, commencer à vivre à trois »).

Le deuxième temps est celui du parent-encadreur et là aussi l'espace est central : les idées sont confrontées au réel. Dès les premiers changements de l'espace, la multiplicité des emplacements ou des gestes possibles vient interroger la mise en pratique des soins à l'enfant avant même sa naissance. Son arrivée rendra cet aspect encore plus prégnant : faire sans ou avec l'enfant n'engage pas le même rapport aux espaces, les gestes émergeant comme des médiateurs entre les espaces et le bébé. Ses premières places sont élaborées à partir du soin et des actes de la vie quotidienne que les jeunes parents mettent en œuvre. Le deuxième temps est alors celui de la confrontation des idées aux contraintes du réel. Cette confrontation prend forme à partir, d'une part, de l'aspect « *pratique* » des gestes quotidiens de soin à l'enfant, d'autre part, de l'enfant et de son évolution (sa taille, son poids, ses sollicitations traduites notamment par les pleurs). Les parents testent donc leurs représentations. Certains choix qu'ils envisageaient – et qui s'incarnaient à la fois dans les sélections des équipements et dans les emplacements choisis – sont réévalués. Dans ce deuxième temps, rappelons que l'enfant est cadré et qu'il reste là où les parents le placent. Tant que l'enfant ne se déplace pas seul, les gestes des parents sont davantage ceux de l'entretien, du soin quotidien : le nourrir, le changer, le laver, le câliner, le faire dormir. D'une certaine manière, l'enfant est cadré spatialement au sens où ce sont exclusivement les gestes du parent qui le déplace dans le logement. Dans ce mouvement, la non-mobilité de l'enfant assigne à être parent d'une certaine manière : il est un parent-encadreur qui fait et décide du cadre spatial. Le cadre se définit par un ordre des choses à certains endroits, celui qui garantit le plus grand confort, à la fois au parent et à l'enfant. Et si l'enfant est au centre de l'organisation, il n'en est pas encore acteur.

L'espace cadré renvoie essentiellement au lit de l'enfant, au tapis de jeux et au parc à jeux : ce sont les endroits dans lesquels l'enfant passe le plus de temps et qui contiennent l'enfant. Lit et couffin sont plutôt des espaces de nuit ; tapis de jeux et parc à jeux, des espaces de jour. Ils contiennent l'enfant doublement : ^{[[[}ce sont les espaces de l'enfant et aussi des cadres spatiaux qui délimitent ses périmètres ^{]]]}et, le plus souvent, sont fermés par des systèmes de barreaux.

Ces équipements qui dessinent spatialement des cadres ne sont pas placés au hasard. Leur emplacement constitue un révélateur de l'élaboration par les parents des premiers espaces de l'enfant et également des premiers rapports parent-enfant. Ceux-ci s'incarnent en partie dans les gestes : le parent rencontre aussi l'enfant dans des prises en main inscrites dans différents espaces du logement. Dans cette deuxième partie, les gestes font donc l'objet de nos analyses et sont appréhendés à partir d'un énoncé : « *c'est pratique* » ou « *ce n'était pas pratique* », la conjugaison du temps à l'imparfait signalant déjà des réajustements opérés.

Dans le mouvement d'anticipation, de tâtonnement et d'ajustement, l'enjeu pour les parents est donc de rendre les situations de prise en charge des besoins et du bien-être de l'enfant « *le plus pratique possible* ». Dans ce mouvement de confrontation des idées au réel, trois cas se dégagent :

- l'adéquation entre les anticipations et l'organisation envisagée : « *c'est pratique* » ;
- la non-adéquation entre les anticipations et l'organisation envisagée. L'adéquation se fait par tâtonnements et ajustements : « *ce n'était pas pratique* » ;
- une organisation par sérendipité dans laquelle l'anticipation a peu de place.

Dans le premier cas, les anticipations se révèlent opérationnelles et les tâtonnements et les ajustements n'ont pas de raison d'être ; dans le deuxième, tâtonnements et ajustements sont centraux en raison de l'écart éprouvé par les gestes entre les anticipations et les contraintes de l'espace, écart formulé par « *ce n'était pas pratique* ». Dans le troisième cas, la bonne place est trouvée par hasard (un meuble placé en attente, par exemple) et c'est le constat « *c'est pratique* » qui en déterminera le placement.

1 - L'adéquation entre anticipation et organisation

Dans certains cas, on observe une adéquation entre les anticipations et l'organisation factuelle. Les parents ont anticipé des choix de rangement, d'organisation qui se révèlent opérationnels : ils observent une adéquation entre ce qu'ils avaient prévu et sa mise en expérience. Pour en rendre compte, il faut creuser le sens du « *c'est pratique* » : celui-ci dépasse les aspects logistiques, la place des affaires matérielles étant un indicateur des fonctionnements et des arrangements conjugaux.

L'emplacement du lit ou du couffin est un exemple précieux. ^[1]^[2] Il fait écho à un ensemble de réflexions de la part des parents, très présentes dans les entretiens d'avant la naissance de ^[1]^[2] l'enfant et peu après son arrivée. Les parents évoquent :

- sa place dans la chambre conjugale selon l'espace disponible ;
- la durée de maintien du bébé dans la chambre conjugale et le passage à la chambre de l'enfant ;
- la question de l'allaitement et celle de la contiguïté des places de sommeil de l'enfant et du parent qui nourrit l'enfant, le plus souvent la mère ;
- la durée de l'allaitement amène également des réflexions sur la durée du congé maternité et la reprise professionnelle pour la mère, etc.

Le lit incarne le lien de dépendance corporelle du nourrisson, étymologiquement « celui qui a besoin d'être nourri », et ces aspects apparaissent centraux dans les premiers pas de construction parentale.



Le couffin : pratique et transitoire en attendant de mettre l'enfant dans sa chambre (Manon et Alexandre)

Des « *c'est pratique* » paternel et maternel différenciés

Par ailleurs, notons qu'avant la naissance de l'enfant et peu après son arrivée, le cadre apparaît plutôt maîtrisé par les parents et relevant de leurs seules appréciations et évaluations : ce sont les phases de l'enfant encore absent puis de l'enfant cadré. Les projections se font à partir de ce que les parents pensent être le mieux dans la prise en charge de l'enfant. Cependant, une solution tenant compte d'un bien-être équivalent pour chacun des conjoints est parfois difficile à trouver. Les échanges autour de la place du lit de l'enfant peuvent révéler des « *c'est pratique* » paternel et maternel différenciés : le pratique pour la mère peut ne pas être le pratique pour le père.

On le voit avec le cas de Léa et de Thomas. Quand ils déménagent du centre de Lyon pour sa banlieue, ils pensent déjà à l'arrivée de leur premier enfant. S'ils vivaient dans un deux pièces, emménager dans un trois pièces leur paraît « *normal* » : une pièce sera la chambre d'enfant. Dès le premier entretien réalisé avant la naissance de l'enfant, Thomas aborde déjà la difficulté à concilier la qualité du sommeil avec les réveils multiples d'un enfant pendant la nuit : « *dans le projet d'avoir un enfant, là-bas, on ne pouvait pas rester. Ce n'était pas possible. Ou alors, on ne dormait plus de nos nuits. Une chambre, un enfant, ça se réveille toutes les deux heures en bas âge. Moi, je travaille. C'est nécessaire* ». Une chambre pour l'enfant lui semble incontournable, néanmoins,

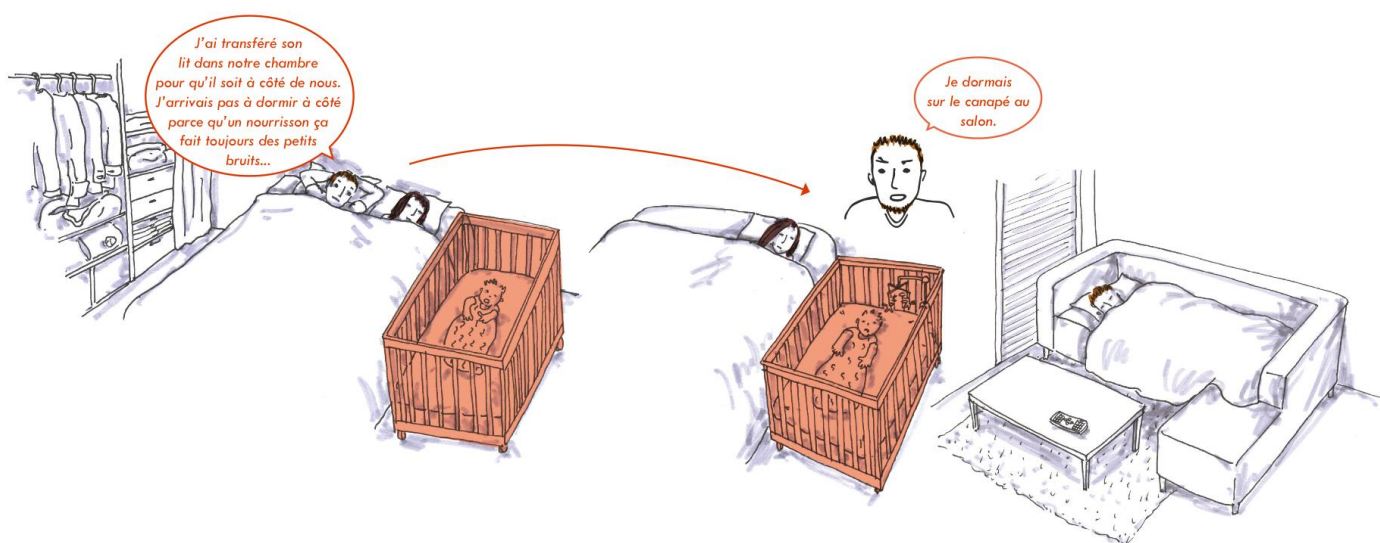
se pose la question des premiers mois de l'enfant. Léa explique : « moi, je compte allaiter et on m'a dit que c'est plus pratique de l'avoir à côté ». ¹¹ Thomas lui répond : « mais pour moi, un peu moins ». Le « c'est pratique » maternel est pensé en lien avec l'allaitement du bébé. La présence du lit du bébé dans la chambre parentale apparaît comme souhaitable pour la mère ; pour le père, la place du lit de l'enfant dans les premiers temps doit être pensée en lien avec la qualité de son sommeil. Le bien-être du père se trouve en tension avec celui de la mère.

**La qualité du sommeil paternel en question :
adéquation entre anticipation et organisation (Léa et Thomas)**

Avant la naissance de l'enfant

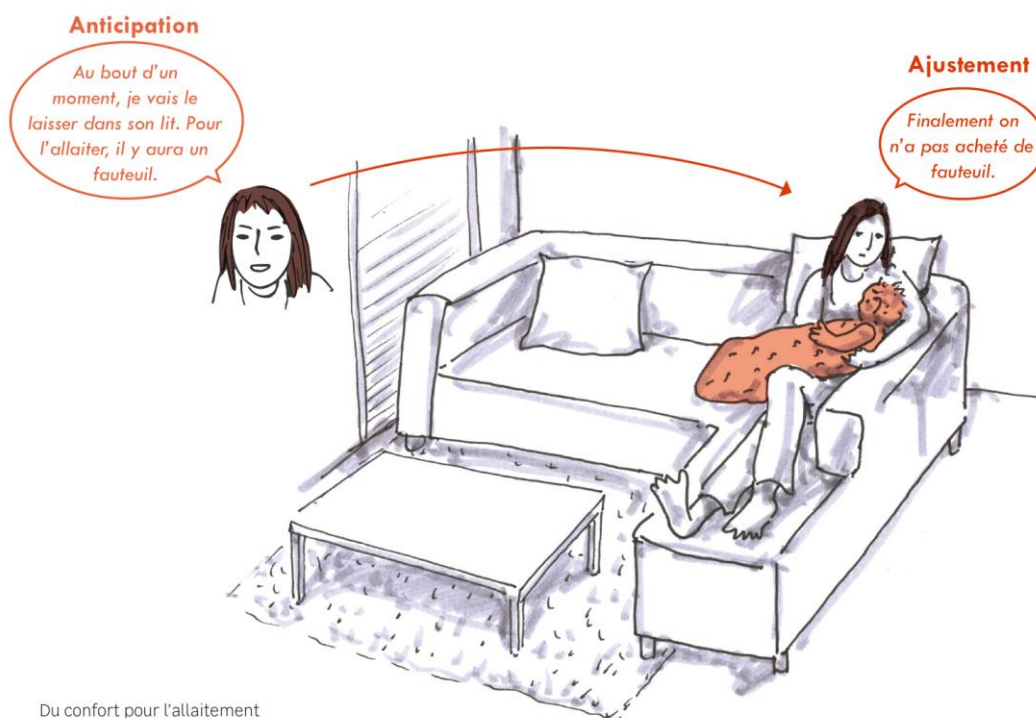


Après la naissance de l'enfant



Thomas évoque donc la possibilité de dormir pendant le premier mois sur le canapé du salon. Laisser la chambre conjugale à Léa et à l'enfant lui permettrait de passer des nuits reposantes.

Pour solutionner la question de la qualité du sommeil paternel, Léa avait également soumis à Thomas l'idée de mettre un fauteuil dans la chambre de l'enfant pour pouvoir l'allaiter en dehors de la chambre parentale et de manière confortable : « *comme ça, si j'ai à l'allaiter, je me lève. Hop !* » Se lever et nourrir l'enfant dans sa propre chambre aurait été une manière de préserver le sommeil de l'autre : « *comme ça, la personne qui dort, elle dort, et celui qui a à l'allaiter reste dans la chambre. ^[LÉA] Il le nourrit, le repose ».*



Dans le discours, se pose la question de savoir qui nourrira l'enfant et si Léa présuppose une alternance, Thomas ne le conçoit pas de la même manière : « *ce n'est sûrement pas moi qui vais le nourrir !* » Pour lui, l'intégration de la chambre est centrale : « *moi, tout bébé... Je vais le mettre dans sa chambre. Il faut qu'il s'habitue à sa chambre* ». Avec ces quelques mots, il évoque son expérience personnelle que Léa explicite : « *ma belle-mère, elle n'a jamais dormi à côté de lui* ». Ce qu'il confirme : « *moi, j'ai toujours dormi dans ma chambre. Dès le premier jour où je suis né, elle m'a posé dans ma chambre* ». L'expérience de chacun des conjoints intervient dans la manière de concevoir la situation et aussi d'argumenter les choix. En mobilisant son expérience pour argumenter l'intérêt de laisser très tôt l'enfant dans sa propre chambre, Thomas défend le droit à un confort de sommeil au nom de son activité professionnelle : ^[LÉA] il faut qu'il se repose. Et si l'enfant dort dans sa propre chambre, le père ne sera pas dérangé la nuit dans la mesure où la mère se déplacerait dans la chambre de l'enfant pour l'allaiter. Pour Léa, la fatigue peut également avoir des conséquences sur la vie de couple, ce à quoi Thomas acquiesce. Elle conclut en soulignant l'intérêt de mettre l'enfant dans sa chambre pour préserver les parents de la fatigue : « *ça doit nous soulager de savoir qu'il a son espace. Et nous, on a un espace quand même* ». Elle non plus n'est pas conquise par l'idée de garder l'enfant dans la chambre conjugale et ils tombent d'accord sur le fait que l'enfant intégrera sa chambre « *assez tôt* ».

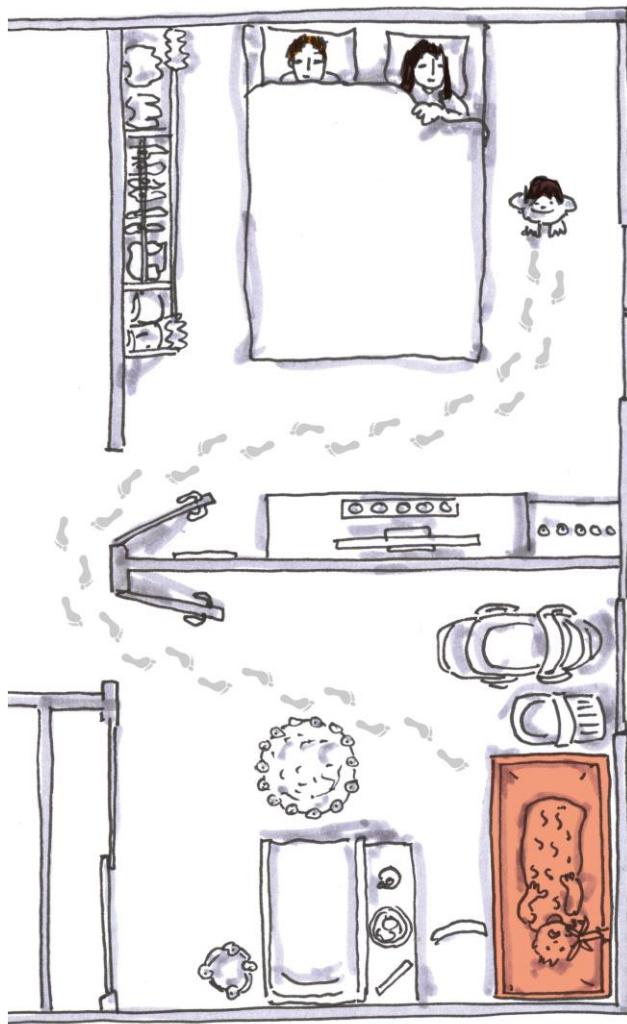


Finalement pas de fauteuil « à la place de la poussette »

Préserver la chambre du couple : un espace conjugal et non parental

À l'arrivée de l'enfant, comme prévu Thomas dort dans le canapé du salon et Léa garde l'enfant dans leur chambre pendant trois semaines : « l'idée c'est qu'on était à côté de son lit ». Thomas ajoute : « on nous le conseillait ». ^[SEP] Il transfère donc le lit de l'enfant : « c'est un vrai lit à barreaux dans notre chambre pour qu'il soit à côté de nous, et puis vu qu'il était trop petit ben c'est sûr. Quand les nourrissons ils sont vraiment trop petits, trop jeunes, qu'ils viennent de naître, c'est mieux quand même de les avoir à côté de nous. Euh donc pendant deux, trois semaines, il est resté dans la chambre ». Il fait quand même quelques tentatives, mais ne réussit pas à dormir correctement : « un nourrisson ça fait toujours des petits bruits, des petits geignements ».

Après trois semaines, ils transfèrent donc le lit de l'enfant dans sa chambre afin que Thomas puisse réintégrer la chambre conjugale. Il explique : « en fait, on en a parlé à la sage-femme et elle nous a suggéré d'essayer de le transférer dans sa chambre vu que sa chambre elle est collée à la nôtre et que les murs sont pas très épais, on entend tout ». Ils déplacent donc le lit dans la chambre de l'enfant.



Tâtonnements

On a essayé,
on a vu que ça marchait
comme ça. On se réveillait
quand il en avait besoin.
On arrivait à l'entendre
même dans un sommeil
profond.

L'enfant intègre sa chambre : la mère se lève la nuit

Rassurés, ils ont maintenu l'enfant dans sa chambre la nuit : « *il s'est très rapidement habitué à rester dans sa chambre tout seul, à dormir dans sa chambre tout seul* ». Thomas précise qu'ils ont pu retrouver « *notre chambre tous les deux. Et lui, il a pu découvrir sa chambre à lui* ». Le conjugal se distingue du parental. On comprend ainsi comment des décisions concernant l'emplacement du lit révèlent des arrangements à la fois conjugaux et parentaux qui se font dans un jeu de temporalités. Si pendant un temps, le père peut dormir dans le canapé, il réintègre la chambre conjugale à un moment où les parents estiment que l'enfant peut commencer à dormir dans sa propre chambre. Le parental et le conjugal sont à distinguer même s'ils sont très imbriqués, les essais et arbitrages sont pesés en tenant compte des deux dimensions. L'une ne s'impose pas au détriment de l'autre.

2 - La non-adéquation et les ajustements : adoucir la pénibilité des gestes

Dans d'autres situations, il y a moins d'adéquation entre les projections et l'organisation réelle.^[1] Les parents tentent donc de la mettre en adéquation par tâtonnements et par ajustements. L'idée étant de gagner en confort. Dans les entretiens, cela se traduit par « *petit à petit* », en faisant des essais pour gagner en efficacité, en simplicité et en adoptant d'autres configurations : « *finalement, on a...* » Le terme « *finalement* » ponctue régulièrement les discours des parents rencontrés en indiquant comment la place finale relève moins d'une décision que de la meilleure combinaison des spécificités des tâches articulées aux espaces et objets nécessaires.

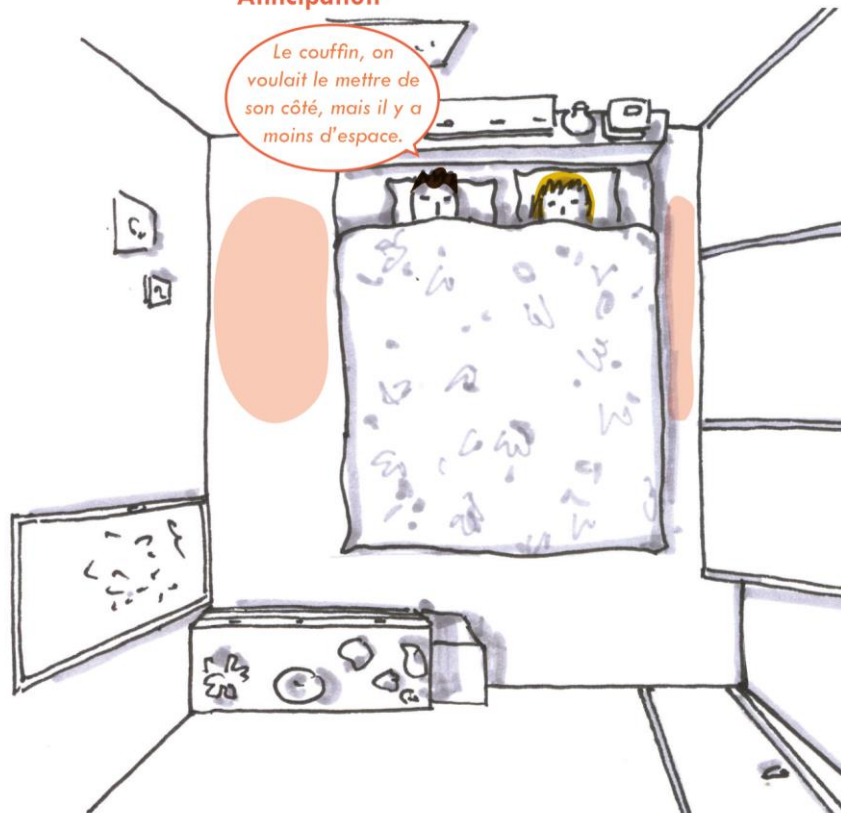
Privilégier la praticité de celui qui nourrit l'enfant la nuit : la place du couffin

Avant la naissance de l'enfant, Julie et Guillaume pensent le garder dans leur chambre les deux ou trois premiers mois « *par souci de praticité* ». Selon eux, les conseils des professionnels de santé et de la petite enfance leur seront utiles pour prendre les bonnes décisions : « *après, on va voir à l'hôpital aussi ce qu'ils nous conseillent. Parce qu'ils sont quand même plus à même de nous dire les bonnes pratiques* ». Dans ces rituels de l'apprentissage des soins au bébé et à travers la prescription de pratiques par les professionnels de la petite enfance sont circonscrites des manières d'être parents (Oria, 2012)²². L'emplacement du couffin est ainsi mis en discussion au prisme de ces^[1] bonnes pratiques parentales qu'ils prennent pour références : « *du peu que j'ai lu, visiblement, quand même, les premiers mois, c'est mieux de l'avoir près de soi* ». La place du couffin doit donc être pensée en accord avec cette prescription. Par ailleurs, Julie a « *envie d'essayer de pouvoir l'allaiter* », aussi « *c'est sûr que s'il est à côté, c'est plus facile pour l'allaiter plutôt que de se lever et de venir ici [dans la chambre de l'enfant], pour passer des nuits un peu plus paisibles* ». Ils envisagent néanmoins un partage des tâches que précise Guillaume : « *changer les couches et tout, ça me dérangera pas, je pense. Je suis impatient qu'il soit là, donc ça me dérangera pas de me lever la nuit, de changer les couches ou faire ce qu'il y a faire. On partagera les tâches, je pense, à égalité* ». Reste pour eux à trouver la bonne distance entre le couffin et le lit en tenant compte de plusieurs contraintes. Dans le cas de Julie et Guillaume, les échanges sur la place du couffin révèlent trois enjeux croisés : l'accès à l'armoire de la chambre, la sécurisation de l'enfant en présence de leur chien et la praticité de l'allaitement.

Julie et Guillaume envisagent de placer le couffin de l'enfant dans leur chambre du côté gauche du lit : il bénéficiera de davantage de place qu'à droite. De plus, à droite se trouve l'armoire qu'il faut pouvoir ouvrir.

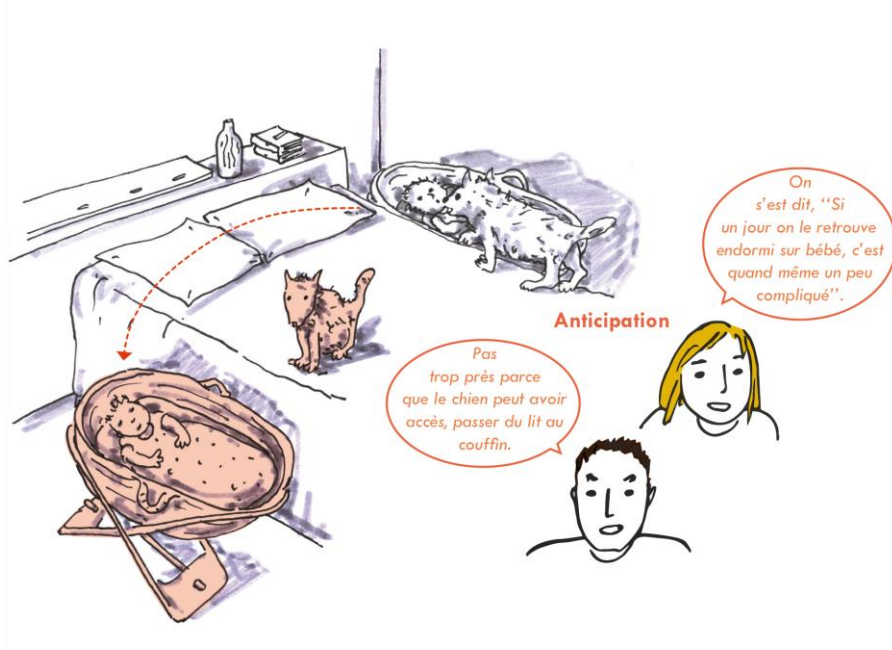
22 Oria Nathalie, Camus Jérôme, « Avoir un premier enfant : un rite d'institution », Recherches familiales, 2012/1 (n° 9), p. 49-59.
DOI : 10.3917/rf.009.0049. <https://www.cairn.info/revue-recherches-familiales-2012-1-page-49.htm>

Anticipation



L'accès à l'armoire de la chambre

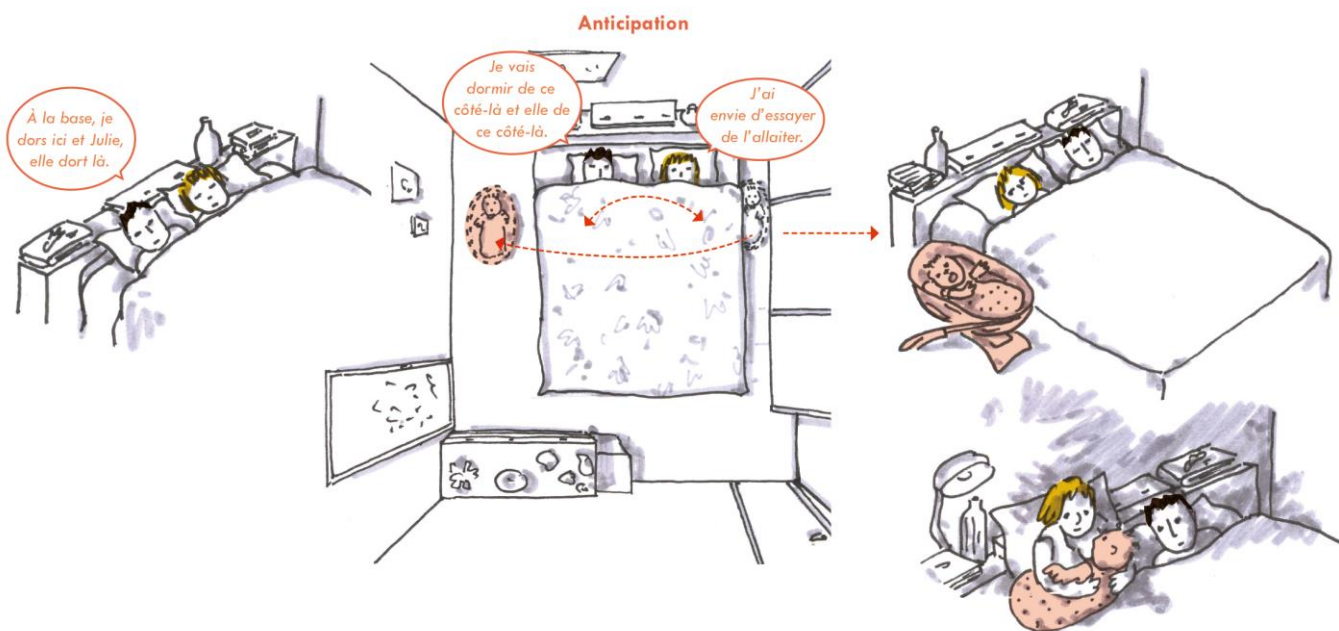
Ce choix est également en lien avec le souhait de sécuriser l'enfant. Ils ont un petit chien et si le couffin est un peu plus éloigné du lit, il sera moins à portée de l'animal. Ils discutent de la bonne distance à laisser entre le couffin et le lit.



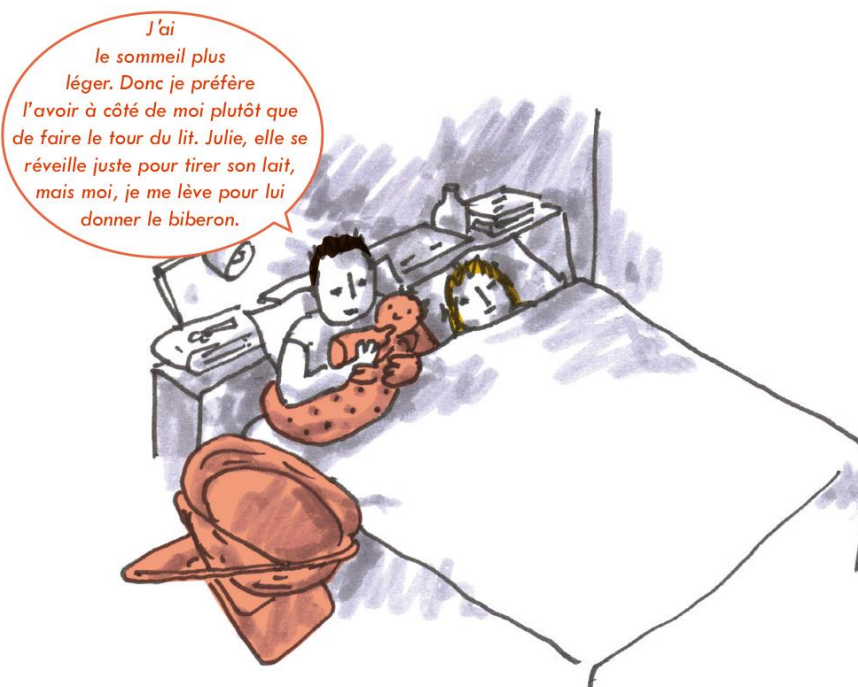
La sécurisation de l'enfant en présence du chien

La praticité de l'allaitement

Le couffin du côté de la mère



« Finalement... » : le couffin du côté du père



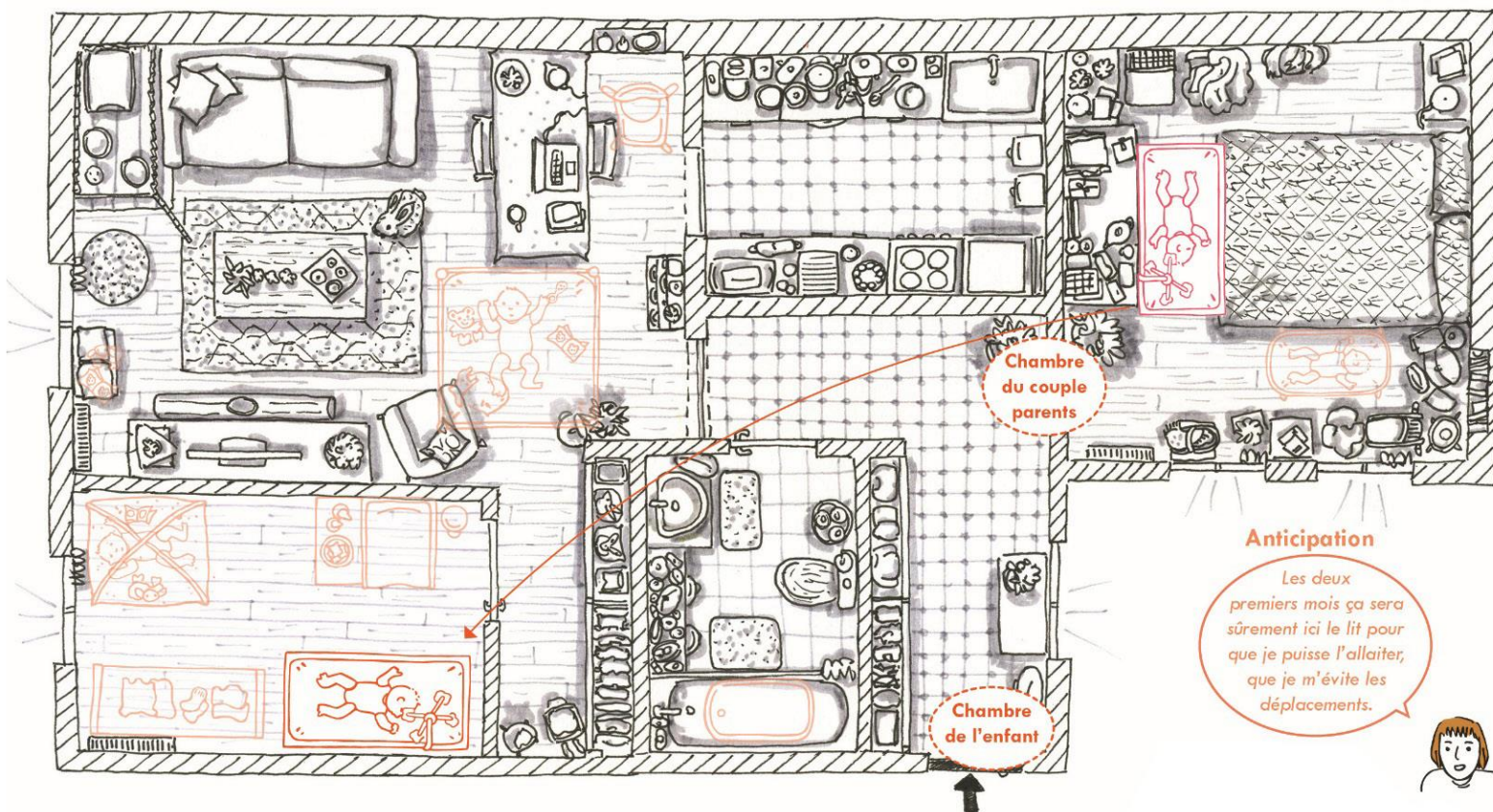
À l'arrivée de l'enfant, comme prévu le couffin a été placé à gauche du lit. Julie en précise une nouvelle fois les raisons : à droite se trouve le placard qu'il aurait été difficile d'ouvrir et le positionner à gauche permet de gagner en distance de manière à éviter que le chien ne passe du lit au couffin. Il est donc « coté Guillaume ». Si les conjoints avaient initialement prévu d'échanger leur place dans le lit pour faciliter l'allaitement pour la mère, ce changement ne se fait pas. Après un accouchement difficile et un allaitement problématique, Julie y renonce. Elle tient tout de même à nourrir l'enfant au lait maternel et « tire » son lait. C'est

finalement le père qui nourrit l'enfant, il précise : [SEP] « j'ai le sommeil plus léger donc je me lève plus facilement. Donc je préfère l'avoir à côté de moi plutôt que de faire le tour du lit... Julie, elle se réveille juste pour tirer son lait, mais moi, je me lève pour lui donner le biberon, lui changer la couche ». Le couffin est donc comme prévu côté gauche mais les conjoints n'ont pas échangé leur place : la proximité du couffin est réservée à celui qui nourrit l'enfant. Dans ce cas, les tâtonnements et les ajustements se font dans et par l'expérience, et les anticipations de départ sont amenées à être modifiées dans la confrontation au réel.

Du théorique au pratique, le cheminement : des réflexions aux « résultats »

L'espace de nuit et la « bonne place » du lit

Avec le cas de Morgane et de Mathieu, [SEP] suivons le cheminement des projections et des anticipations d'avant la naissance de l'enfant à leur mise en œuvre à son arrivée : elle ne se réalise pas conformément aux idées de départ. Cet écart entre les projections parentales et [SEP] ce qu'ils choisissent de faire renseigne sur le statut pratique donné à la chambre de l'enfant.



Tâtonnements

On l'a mis dans notre chambre, au pied du lit. On s'est dit qu'on n'allait pas rester longtemps comme ça parce qu'on se marchait dessus et un bébé ça fait beaucoup de bruit.



Anticipation

Les deux premiers mois ça sera sûrement ici le lit pour que je puisse l'allaiter, que je m'évite les déplacements.



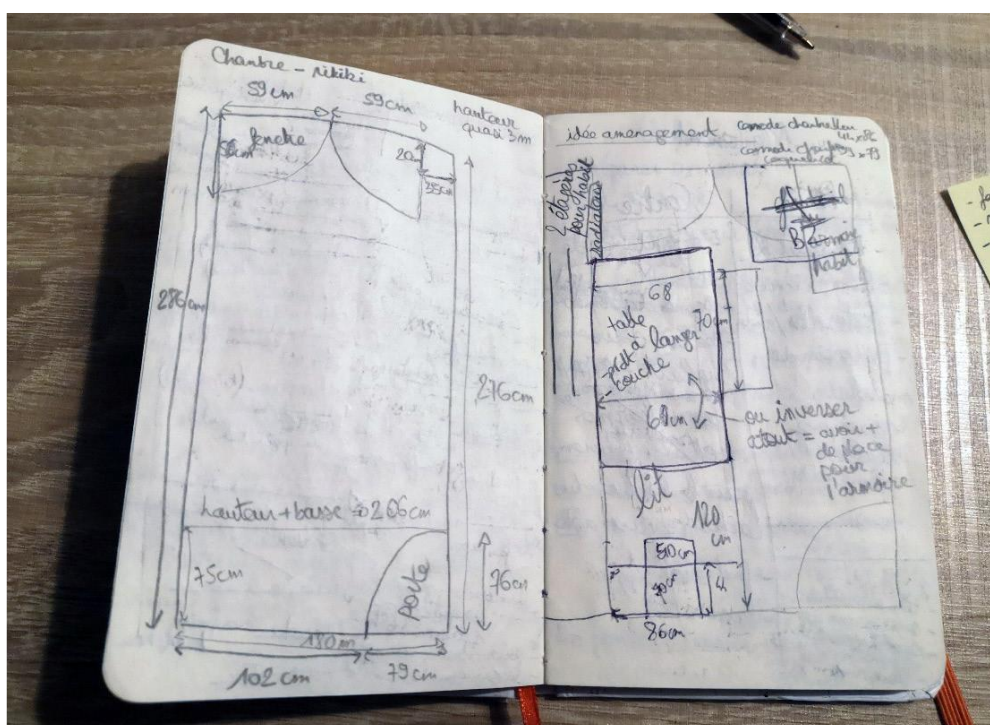
Ajustement

Dans notre chambre on a fait 2 mois.



L'éloignement entre la chambre parentale et la chambre de l'enfant (Morgane et Mathieu)

Avant la naissance de l'enfant, Morgane mentionne son désir d'allaiter et envisage de garder l'enfant dans la chambre pour éviter des déplacements. Elle fixe alors une perspective, qui sera finalement tenue, mais après bien des hésitations et des aléas : elle pense garder l'enfant dans la chambre deux mois. « C'est un peu comme si je me disais, "Ils sont tout petits quand ils ont à peine deux semaines, un mois"... mais en même temps, j'ai la vocation de reprendre le travail après mon congé maternité, ou peut-être encore deux semaines, mais ce qui fait qu'à trois mois dans tous les cas, il va falloir qu'il y ait un nouveau rythme qui s'installe. » Ce nouveau rythme, elle en définit les conditions : « c'est qu'il ait sa chambre pour qu'il fasse dodo dans son univers, qu'il fasse les siestes dans son univers, pour pas qu'il y ait des mauvaises habitudes. Enfin, je visualise ça plutôt comme une mauvaise habitude qu'il soit tout le temps avec nous. Je pense qu'en plus, ça s'y prête pas forcément, on va vite être les uns sur les autres. Donc si ça se passe bien, rapidement il ira là-bas [dans sa chambre]. (Rires) C'est très théorique ! » La dissociation des espaces de l'enfant et parentaux souligne des enjeux, à la fois celui d'une éducation avec de « bonnes habitudes » et celui de l'espace nécessaire à chacun, ne pas être « les uns sur les autres ».



© Photo : Morgane et Mathieu

Soulignons le « théorique » de cette anticipation : les sujets sont « en cours de réflexion ». « Je me dis », « je ne me rends pas trop compte », « je pense », « je trouve idéal », autant d'expressions qui rendent compte de la réflexion. ^[SEP]Morgane précise aussi qu'au début de sa grossesse (jusqu'à 4 mois environ) elle avait fait des schémas sur un petit carnet : « ça, c'était pour avoir du concret, de pouvoir maîtriser un peu certaines choses. Ça me permettait de me dire que ça, ^[SEP]la chambre, je pouvais maîtriser ».

Morgane précise : « je me suis retrouvée à me poser des questions que je m'étais jamais posées. Puisque même si on avait un désir d'enfant, c'est arrivé assez vite et puis c'était pas heu... le but dans ma vie, je ne pensais pas déjà à tout ça. L'allaitement, je me renseigne. Mais après, il y a des principes qui vont évoluer parce qu'en fait, c'est des pensées qui sont pas fondées ». Se renseigner apparaît comme un premier pas mais sera mis à l'épreuve des situations concrètes qui, par les faits, les fonderont ou pas. Ainsi, les réflexions sont très rapidement mises en balance par des principes de réalité possibles : ^[SEP]« je trouve idéal qu'il soit dans sa chambre, mais si ça se trouve en confort, je vais me dire que c'est quand même mieux qu'il soit proche de moi ». La qualité du sommeil des deux parents est également envisagée et nourrir l'enfant en alternance dans sa chambre lui semble une bonne solution : « mais je disais aussi pour le sommeil, il va nous réveiller tous les deux. Donc... il vaut mieux qu'il y en ait un qui dorme pour qu'on alterne ».

La question de l'éloignement entre la chambre parentale et celle de l'enfant est également évoquée. Chez Morgane et Mathieu, les deux chambres ne sont pas mitoyennes, elles sont séparées par une longueur de couloir de trois ou quatre mètres.

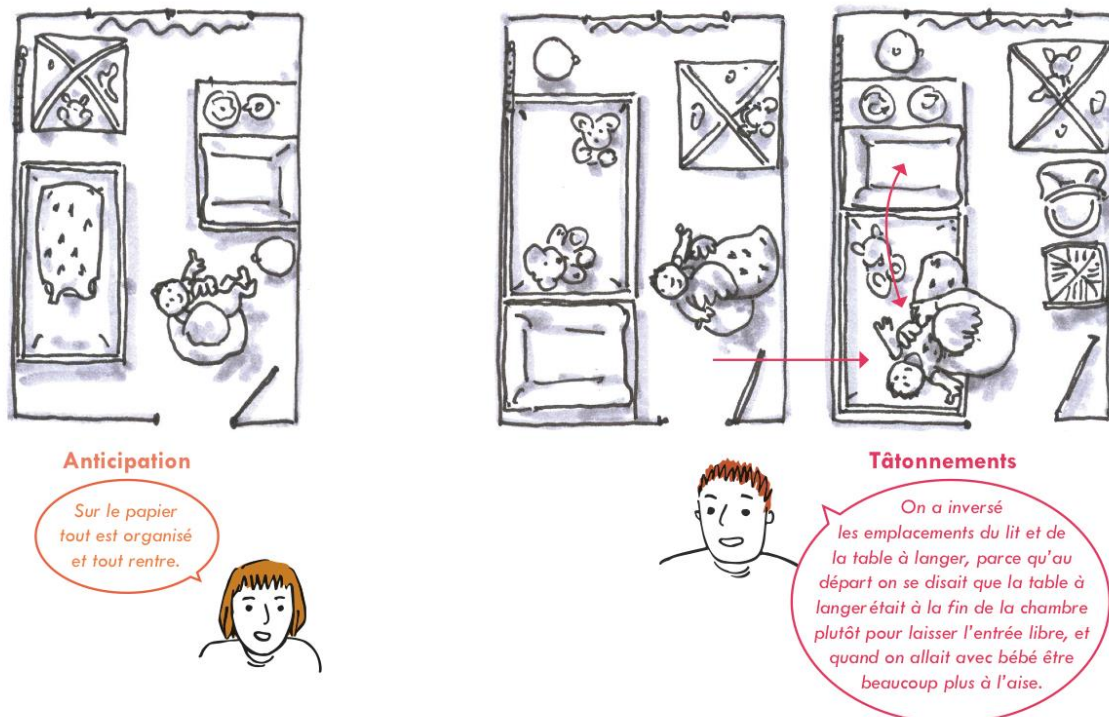


Le couloir qui sépare les chambres des parents et de l'enfant

Au bout du couloir de gauche se trouve la chambre parentale, et face aux placards, se trouve la chambre de l'enfant. La solution proposée par Morgane de la liaison de ces deux espaces est le babyphone : *« je pense que le babyphone me rassurera dans le sens où tant qu'il est bien et qu'il dort... Donc moi, je pense que j'aurai besoin d'un babyphone pour l'écouter... »* Elle ajoute : *« mais je dors aussi avec des boules Quies, parce que monsieur ronfle, donc en fait je me dis, "Est-ce que je vais l'entendre ?" Je sais pas en fait. Donc il se peut que... je l'entende pas ! (Rires) »*.

Ainsi, elle pourrait envisager de garder l'enfant dans la chambre conjugale pour qu'il reste proche d'eux, qu'ils soient rassurés et que ce soit plus pratique pour le nourrir lors des réveils nocturnes. Elle évoque aussi l'idée de pouvoir faire dormir l'enfant dans sa chambre personnelle tout en gardant le lien avec lui en utilisant un babyphone. Cependant, le babyphone combiné à l'utilisation de boules Quies semble quand même avoir ses limites...

Avec l'arrivée de l'enfant : « s'adapter » (Morgane et Mathieu)



L'installation des meubles modifie déjà les premières prévisions

Avec l'arrivée de l'enfant, Mathieu souligne comment l'organisation se fait petit à petit, comme une expérimentation dans laquelle ils confrontent leurs idées aux contraintes d'un espace réduit : « *il y a un petit bout en plus donc qui prend plus de place* ». Il rend compte de l'aspect progressif des tâtonnements par essais, par constat de non-adéquation avec ce qui avait été pensé : « *il faut trouver, s'adapter dans les volumes, s'adapter dans l'organisation de notre temps à l'appartement et de nos habitudes on va dire de rangement ou de position, donc ça, c'est petit à petit en se rendant compte que ce qu'on avait imaginé ne correspond pas du tout, voilà. Il y a plein de choses comme ça dont on se rend compte petit à petit* ». Il ajoute en passant du registre de la description à celui de l'humour : « *et effectivement, je pense que la maison sera organisée quand il aura 18 ans et sera parti* ».

^[11]^[SEP] Le terme « s'adapter » peut être défini comme une recherche d'appropriation, de mise en accord entre l'objet, l'espace disponible, le confort des gestes et les rythmes du quotidien qui engagent à la fois chacun – à des places différentes – et le groupe familial. Mathieu introduit également une idée supplémentaire : il questionne le côté statique de l'organisation, projetant une nécessaire adaptation tout au long de la durée de l'existence commune. Deux inadéquations peuvent être retenues de la confrontation des idées parentales au réel : la place du lit du bébé et la durée de maintien de l'enfant dans la chambre conjugale. Dans les deux cas, des adaptations ont été faites.

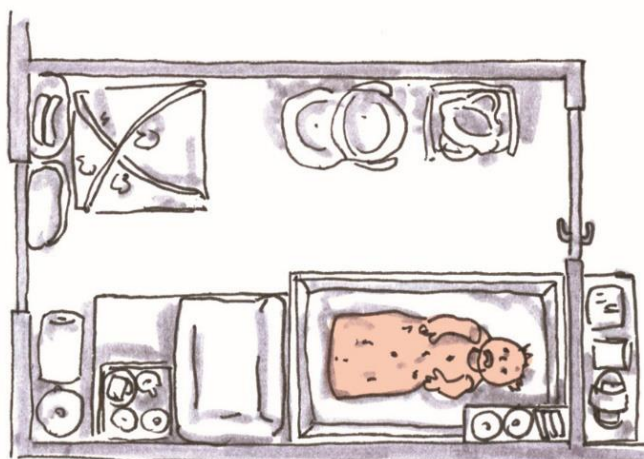
Précisons que chez Morgane et Mathieu, quand l'enfant arrive, la chambre n'est « *toujours pas montée* » et l'enfant dort dans la chambre parentale. Mathieu rappelle que lors du premier confinement, ils étaient restés chez ses parents en Normandie : « *je dirais que si tout s'était passé à Paris, effectivement la chambre aurait été prête... là pour l'instant il y a encore la table à langer qui est dans notre chambre effectivement sur le bureau, mais on l'aurait directement fait dans sa chambre... Après, dans la chambre à la rentrée de septembre, tout sera organisé pour. Mais c'est vrai que si on avait été chez nous, avant l'arrivée de bébé, tout aurait été prêt pour l'accueillir* ». Quand ils reviennent dans leur appartement parisien au mois de juin, ^[12]^[SEP] il monte le lit, installe la table à langer. Pour la suite, ils se laissent un peu de temps : « *Maël étant avec nous dans la chambre, on prend plus de temps pour aménager la chambre du bébé* ». Pour lui, cette pièce ne doit pas être « *juste une pièce de l'appartement* », elle doit être : « *un monde enfant... un petit peu de déco, de lumière tamisée, de choses... Qu'on soit dans le monde de l'enfant parce qu'aujourd'hui il a que deux mois, il voit pas très bien, mais une fois qu'il sera dans ses 6-8 mois, il faut qu'il soit dans son monde à lui, un petit peu enfantin* ».

L'enfant dort donc dans la chambre parentale le premier mois, c'était d'ailleurs prévu ainsi : ^[13]^[SEP] « *sur le papier tout est organisé et tout rentre de ce côté-là* ». Cependant, Morgane avait envisagé de placer le lit « *à barreaux bébé traditionnel* » à gauche du lit conjugal mais il a finalement été placé au pied du lit : « *parce que ça passe pas ^[14]^[SEP] et que j'avais pas envie de déplacer le lit... J'avais pas non plus envie de tout déménager pour lui parce que moi, ça me faisait un accès à mon lit pas agréable.... C'était encombrant* ».

donc j'aimais pas trop ». Les contraintes de l'espace et des mouvements du corps dans l'espace l'ont amenée à opter pour un autre emplacement du lit de l'enfant. Par ailleurs, comme d'autres parents, Morgane et Mathieu gardent plus longtemps que prévu le bébé dans leur chambre. Morgane rappelle leurs discussions d'avant la naissance de l'enfant : « *par exemple, on s'était dit, "Oui, on le laissera un petit peu dans notre chambre, mais il passera vite dans sa chambre."* Et c'est même moi qui... enfin, qui ne le pousse pas encore à le mettre dans sa chambre. Parce qu'en fait ça me fait gagner du temps (rires) ». Morgane a commencé par allaiter et met en avant le côté organisationnel : « *en fait, je trouve ça très pratique* ». Elle souligne qu'elle a suivi ce conseil des sages-femmes « *pour mon confort à moi* ». Cet aspect est néanmoins pensé en tension avec l'idéal du « *il faut pas qu'il s'y habitue, ben...* (rires) », et qui valorise l'intégration par l'enfant d'un espace personnel dès le plus jeune âge. Morgane explique qu'elle a commencé à le sevrer et à nourrir l'enfant au biberon, « *mais c'est vrai que les biberons la nuit, j'avais pas envie de traverser l'appartement* ».

Un couloir trop long...

Avant la naissance de l'enfant, le bébé dans sa chambre

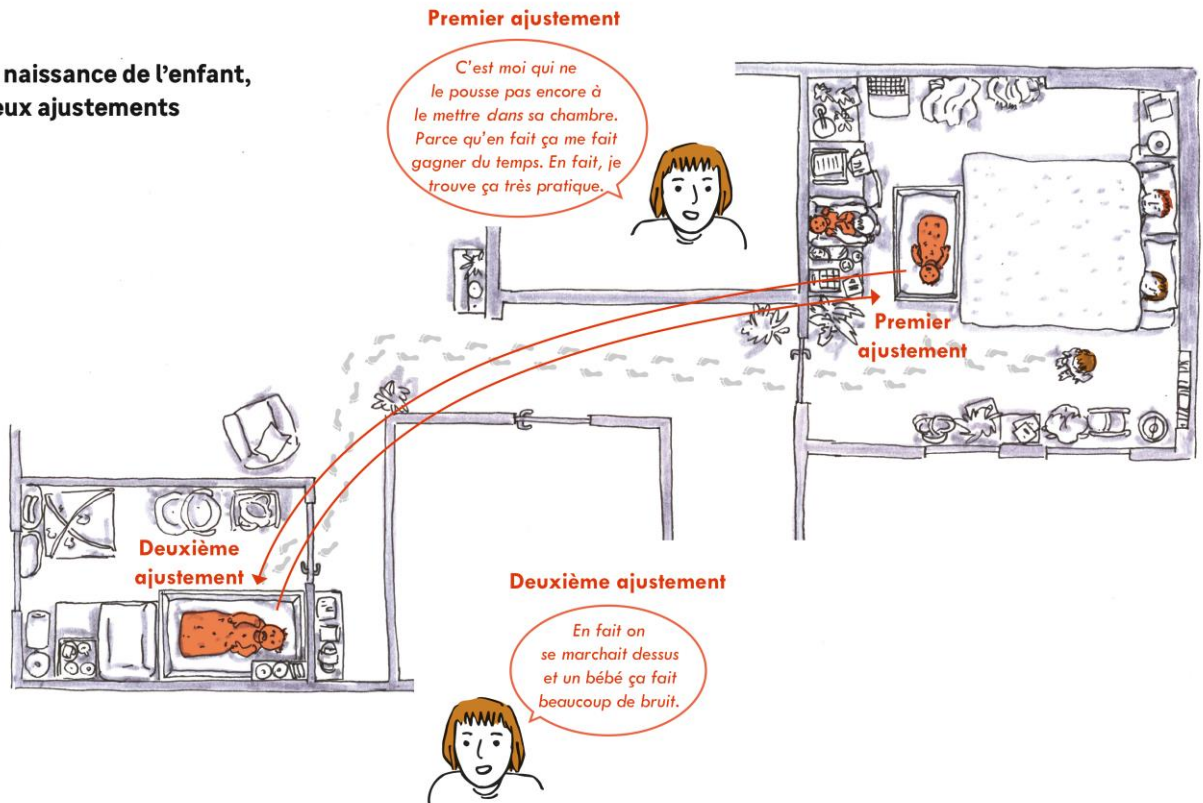


Anticipation

Je trouve idéal
qu'il soit dans sa
chambre.



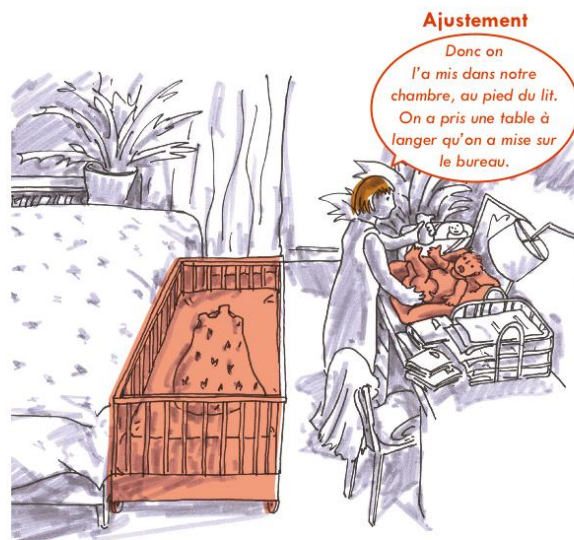
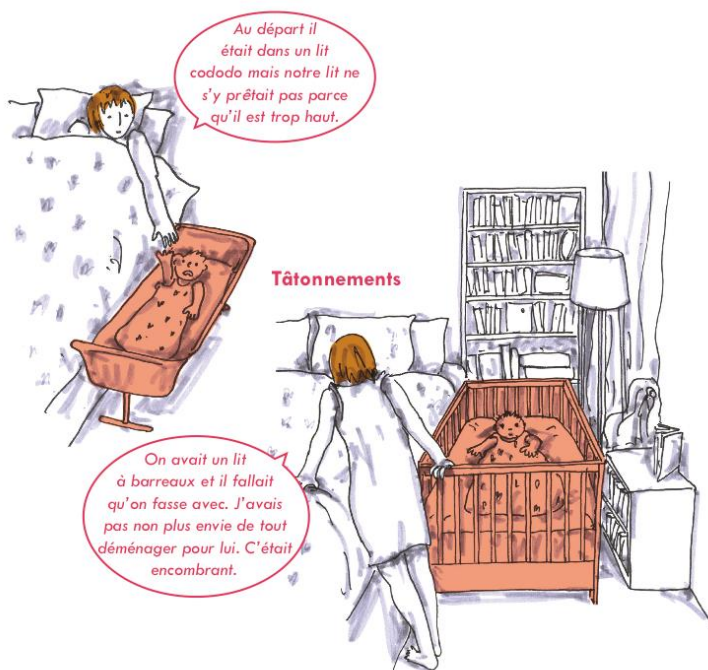
**Après la naissance de l'enfant,
deux ajustements**



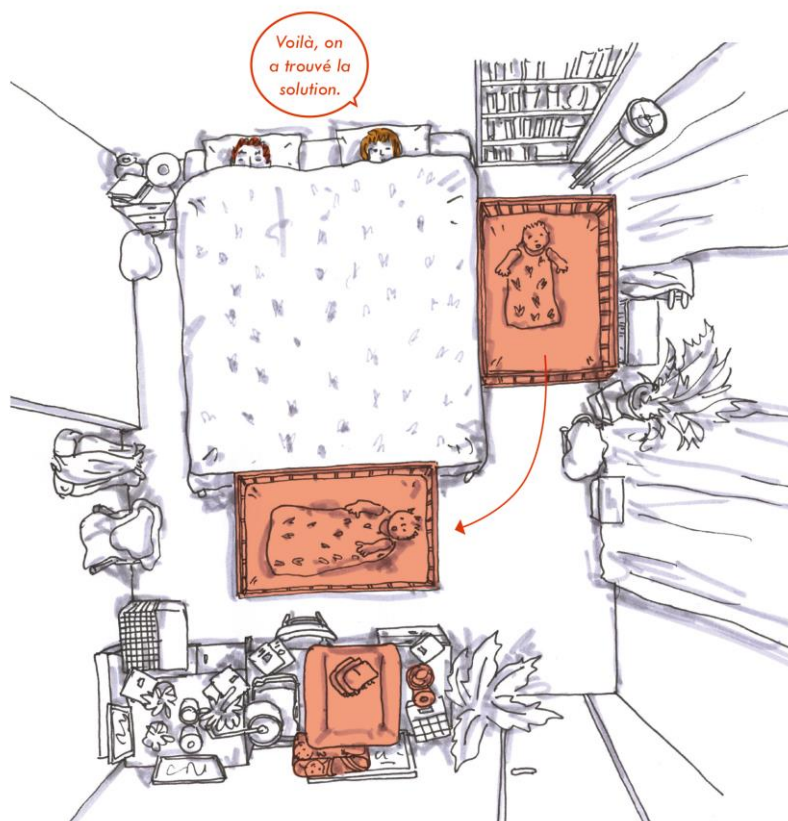
Ce qui semblait être le plus pratique avant la naissance de l'enfant est revu au prisme des tâches du quotidien concernant la prise en charge des soins à l'enfant : « *tout est en fait beaucoup plus pratique que le principe de dire ¹¹⁷_{SEP} "Il a une chambre". Il faut entrer dans sa chambre* ». Elle oppose la théorie de la chambre de l'enfant à la pratique quotidienne quand il faut s'en occuper. Le confort parental est privilégié et les parents diffèrent le moment de mettre l'enfant dans sa chambre.

Ajuster au plus pratique

Tâtonnements et ajustement
pour trouver la meilleure place du bébé dans la chambre des parents



Tâtonnements et ajustement
pour trouver la meilleure place du bébé dans la chambre des parents



Morgane apprécie aussi d'avoir l'enfant dans la chambre du couple pour une autre raison : « *je trouve bien quand il pleure que je sois rapidement là, et puis ça me rassure aussi de pouvoir le voir. Quand je suis dans le lit et que je l'entends pleurer, j'ai pas besoin d'un système de babyphone ou de tendre l'oreille, il est là, il est accessible et je peux vite réagir* ». Elle répète néanmoins ce qu'elle avait déjà dit avant la naissance de l'enfant : « *j'ai pas non plus envie qu'il reste trop longtemps comme ça. Mais quand ^[1]il est petit... je suis inquiète de tout donc c'est vraiment plus simple, plus pratique et plus rassurant pour moi. Lui il dort, je pense que lui, ça lui change rien* ». Ils envisagent par la suite une intégration en douceur dans sa propre chambre : « *on va essayer de le faire jouer dans sa chambre pour qu'il... on ira aussi dans sa chambre pour qu'il s'habitue, qu'il ait envie d'y rester* ».

L'espace de jour - La « bonne place » du tapis de jeux : des équipements mobiles, dérangements et rangements

« Je me suis dis... »

Comme le lit ou le couffin, le tapis de jeux est très présent dans les discours des parents, d'une certaine manière il constitue l'espace de jour de l'enfant. Lors du premier entretien réalisé avant la naissance de l'enfant, en réponse aux questions qui cherchent à saisir les projections d'aménagement des espaces, Morgane rit et remarque : « *je ne me suis pas projetée aussi rapidement sur des vraies problématiques d'aménagement ! C'est un peu comme si je me dit "Il va être là dans sa petite chambre, il sera sur son transat, sur son tapis d'éveil, il bougera pas trop"* ». Morgane a du mal à se projeter et à réaliser l'arrivée de l'enfant. La chambre lui apparaît à ce moment-là comme étant l'espace de l'enfant. Elle met en avant la tension dans laquelle elle se trouvera : « *c'est complètement contradictoire, je suis bordélique, mais j'aime pas que les autres mettent le bazar. Donc, quand je vois que mon neveu vient là et qu'il met tout son bazar et qu'il range pas, ça m'énerve ! Mais en même temps... je vais devoir côtoyer ça, je pense* ». En utilisant le verbe côtoyer, elle se projette dans un temps de mise en présence : vivre à côté plutôt que vivre avec. Cette forme de distance semble se définir comme un temps ^[1]d'observation de l'enfant mais aussi de soi-même, et de ses réactions face à des changements du quotidien introduits par la présence et les actions de l'enfant. Les décisions prises sont déjà questionnées et balancent déjà entre différentes options : « *parce qu'au début je m'étais dit "Il jouera dans sa chambre", mais c'est complètement théorique, il va venir ici. Donc je pense que oui, il va falloir qu'il ait son petit coin* ». Si elle formule un désir de maîtrise de l'espace, elle relève la dimension de l'apprentissage qui lui incombera : « *c'est un truc qu'il va falloir que j'apprenne, que je côtoie tout ça en fait. Mais je pense que je rangerai quand même. Par exemple là heu... j'ai un pouf là, le bleu, en fait, c'est un rangement à l'intérieur. Je me suis dit "Je mettrai ses jouets dedans, comme ça il déballe et je le range, je le remballe !" Comme ça, ça sera caché ! (Rires)* ». Ranger et cacher renvoie aux affaires et aux jouets du bébé : les choses resteront comme avant, à leur place...

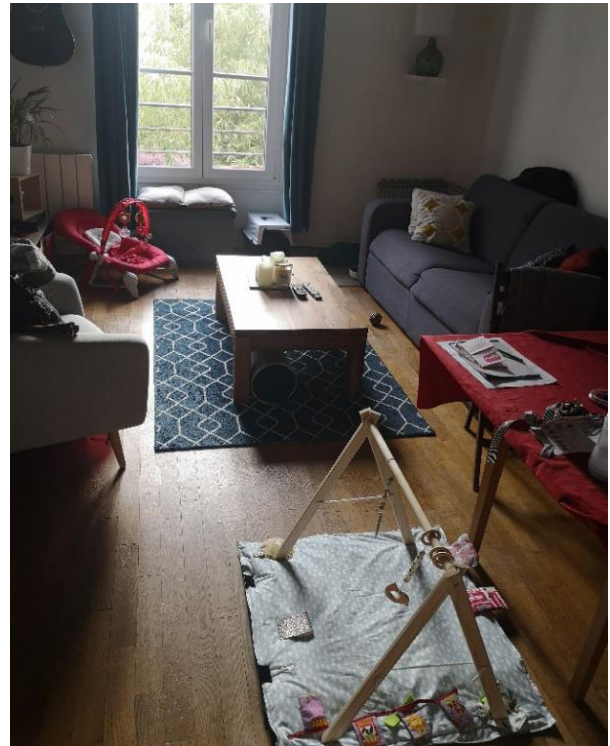
Rien n'a changé... ou presque : maîtriser le désordre

Avant la naissance de l'enfant



Une grande cage pour le lapin après le canapé

Peu de temps après son arrivée



Une place très réduite pour la cage, place au tapis d'éveil

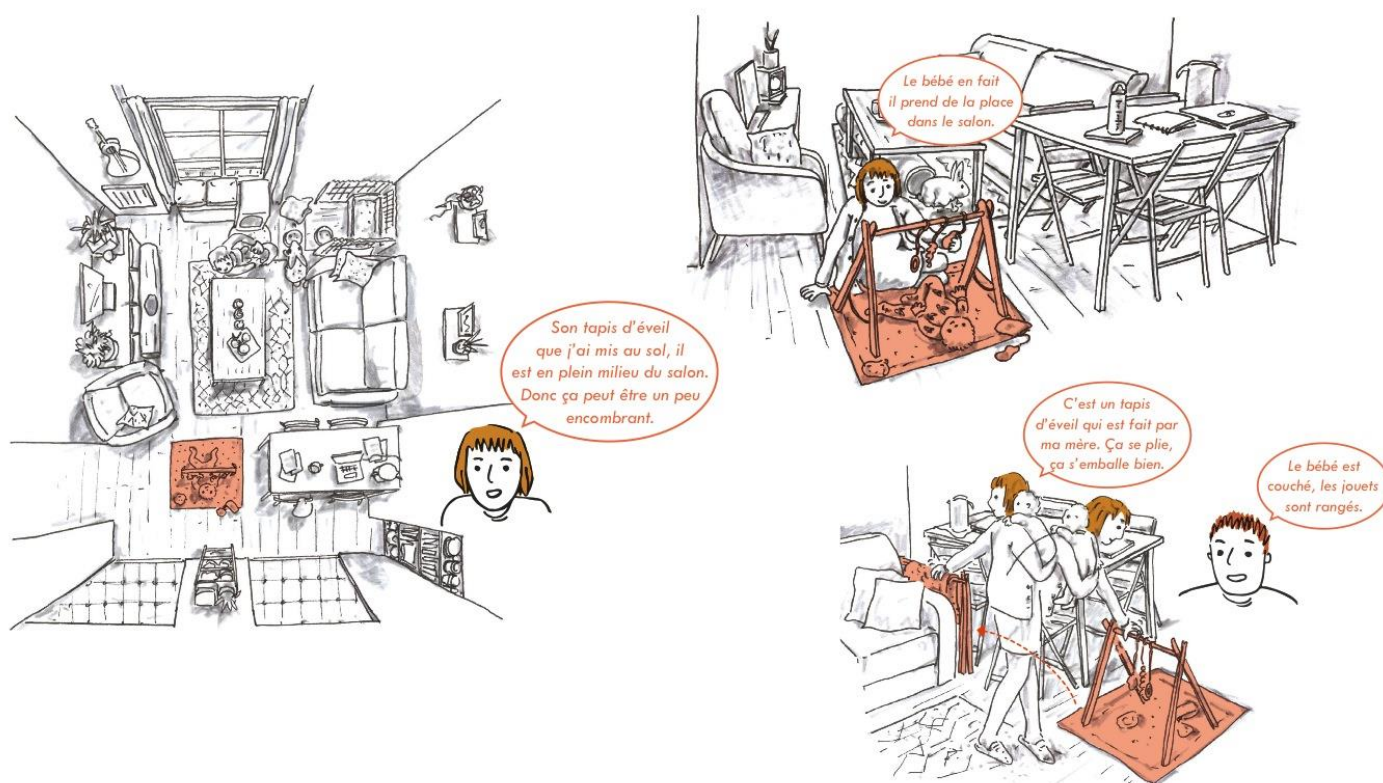
Pour Morgane, l'espace avec l'arrivée de l'enfant est surtout appréhendé par la perspective du désordre et de l'envahissement : *« en fait, quand ma mère m'a dit "J'ai vu plein de trucs", elle s'emballe déjà sur des dinettes et tout. Je me suis dit "Mon Dieu !" Je pense que ça va être un peu partout, oui. Je crains que ça m'envahisse beaucoup l'espace. Mais il faudrait y repenser justement, j'enlèverai peut-être des trucs. Le salon, je l'aime bien comme ça heu... dans le sens où on n'a pas non plus un grand appart, mais il fait cosy tout en n'étant pas étriqué. Le but du jeu, c'est que ça finisse pas en truc trop serré où je suis obligée d'enjamber des choses pour arriver à mon canapé »*. La perspective des ajustements se dessine avec un compromis entre la place que peut prendre le nouvel habitant et la fluidité de circulation d'un ancien occupant, [1] [2] [3] [4] [5] [6] [7] [8] [9] [10] [11] [12] [13] [14] [15] [16] [17] [18] [19] [20] [21] [22] [23] [24] [25] [26] [27] [28] [29] [30] [31] [32] [33] [34] [35] [36] [37] [38] [39] [40] [41] [42] [43] [44] [45] [46] [47] [48] [49] [50] [51] [52] [53] [54] [55] [56] [57] [58] [59] [60] [61] [62] [63] [64] [65] [66] [67] [68] [69] [70] [71] [72] [73] [74] [75] [76] [77] [78] [79] [80] [81] [82] [83] [84] [85] [86] [87] [88] [89] [90] [91] [92] [93] [94] [95] [96] [97] [98] [99] [100] qui doit quelque peu rogner sur l'espace lui revenant auparavant.

« J'ai créé une espèce d'outil... »

La problématique récurrente est celle de faire avec le même espace mais avec moins de place : *« Maël, en fait, il prend de la place... Ce qui est bien quand même, mais tu vois dans le salon, ça prend de la place »*. Prendre de la place rend compte d'une réduction de l'espace donné et les parents tâtonnent pour maintenir un espace de vie acceptable pour trois. Chez Morgane et Mathieu, des changements ont eu lieu dans le salon, en particulier car Morgane possède un lapin : l'espace réservé en bout de canapé à la cage du lapin a été réduit pour en gagner un peu pour le tapis d'éveil : *« il est en plein milieu du salon... donc, ça peut être un peu encombrant... ce que je fais, c'est que je range quand même pas mal les affaires... »* Le rangement est un des moyens de maintien d'un espace disponible et du contrôle de l'envahissement par les affaires de l'enfant. Morgane explique : *« j'ai créé une espèce d'outil qui est quand même assez agréable, je me suis rendu compte quand les gens débarquaient pour le voir, ben qu'il y avait pas de place pour s'asseoir, donc ben il y avait un moyen qu'ils, qu'ils shootent dans le portique du tapis d'éveil parce qu'il était au milieu, quoi »*.

« Une espèce d'outil... »

Le tapis pliable, une solution pour préserver l'espace du salon



Pour Mathieu, il s'agit « d'un système d'organisation qu'il va falloir avoir, de trouver les bons endroits pour les bonnes choses. Donc bébé vient d'arriver et c'est un chamboulement total d'une vie donc retrouver sa place ». Les placards constituent une des variables d'ajustement : « on a les placards, on a l'espace, c'est qu'il est quand même, on va dire, facile d'aménager ou en tout cas de vivre avec les placards qu'on a tout en étant organisé différemment ». Mathieu souligne à plusieurs reprises que l'organisation est à revoir : « ça encombre, mais c'est parce qu'on l'a pas encore intégré dans notre... » Selon lui, « les choses de notre vie d'avant » peuvent être réévaluées. Il prend l'exemple d'une armoire dans laquelle se trouvent des livres de cuisine en se posant la question de leur utilité et de la possibilité de les remplacer par les jouets de Maël : « donc il y a notre vie d'avant qui, on va dire, s'efface un petit peu pour accueillir bébé. Et donc oui, une organisation à revoir ».

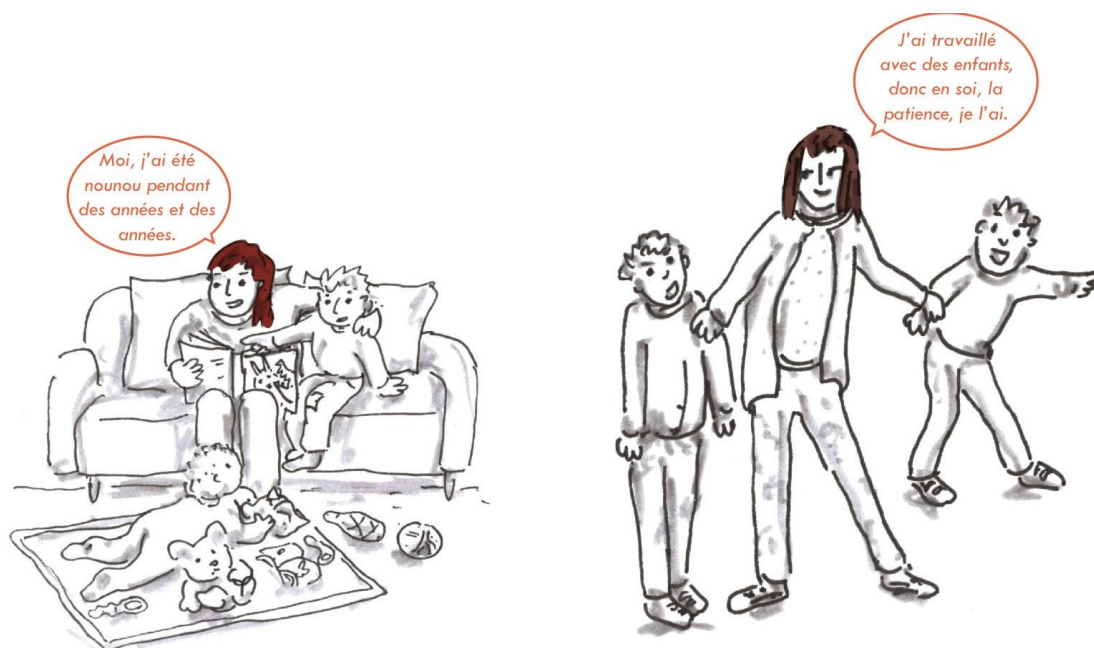
Les ajustements se font ainsi dans un jeu de tâtonnements afin de trouver les meilleurs compromis qui tiennent compte de ce que les parents « peuvent supporter » ou pas, du degré de désordre, par exemple ou du degré d'entrave à la fluidité de circulation. Les choix se font donc dans l'expérimentation, c'est-à-dire par à-coups, et résultent de microdécisions en prise avec les dispositions et les contraintes de l'espace : les tâtonnements et les ajustements se font dans et par l'expérience du réel.

Familiarité de la petite enfance et anticipations parentales

Avant la naissance de l'enfant, les anticipations sont pensées en lien avec des habitudes de vie construites par le quotidien. Comme nous l'avons vu dans la première partie, il s'agit de repenser des aménagements ciblés dans des zones en particulier : la chambre de l'enfant, un coin dans les placards de cuisine, un espace pour la table à langer dans la salle de bains ou le couffin dans la chambre conjugale, par exemple. Les modifications prennent en compte l'existant dans un jeu de soustraction/addition. Les couples font le tri, enlèvent certaines de leurs affaires pour faire un peu de place aux affaires de l'enfant. Nous sommes là strictement dans la gestion spatiale et matérielle. Cependant, nous avons vu précédemment comment le tri engage des dimensions qui vont au-delà de l'espace : il articule des temporalités passées, présentes et futures et rend compte des relations

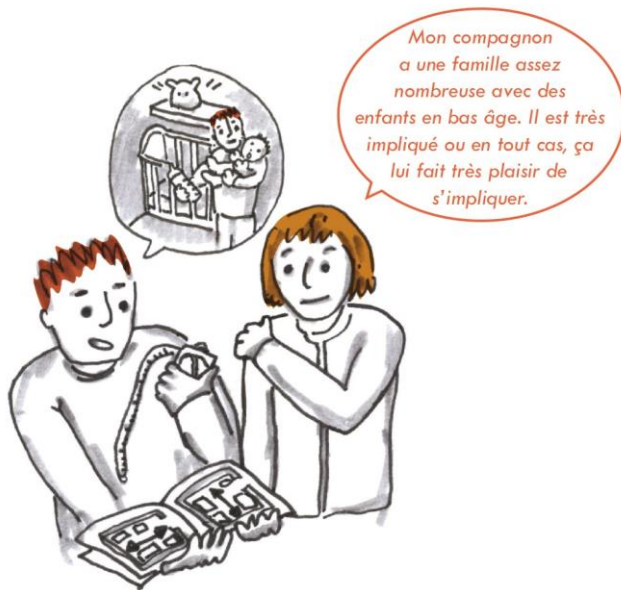
et des places de chacun des conjoints, permettant également d'entrevoir des identités familiales, conjugales et individuelles. En ce sens, les adéquations/inadéquations vécues entre projections et expériences du réel peuvent être indicatrices de manières de vivre ou de penser qui reposent sur le vécu et le connu. Pour approfondir davantage la compréhension des adéquations/inadéquations des projections au réel, il faut tenir compte également de la connaissance et de la familiarité que les personnes rencontrées ont ou n'ont pas de la petite enfance.

Les connaissances et la familiarité des besoins des bébés et du monde de l'enfance sont différentes pour les jeunes femmes rencontrées. Certaines comme Chloé, Léa et Manon ont gardé des enfants ; d'autres comme Morgane et Julie n'ont eu que très peu de contacts avec des enfants en bas âge.



Avoir été nounou (Chloé – Léa)

La différence peut également être pensée au sein des couples. Chloé et Clément ont une grande familiarité avec l'enfance, Chloé a donc été « *nounou* » et le couple insiste sur l'importance de la famille et sur le fait qu'ils sont « *entourés d'enfants* » dans les cercles familiaux et amicaux. Ils ne manifestent pas de craintes concernant leurs capacités à s'occuper de l'enfant, « *c'est naturel* ». Du côté de Manon et Alexandre, Manon est infirmière et, comme Chloé, elle a gardé des enfants. Elle dit « *l'instinct de maman donc finalement ça coulait de source* ». Si son conjoint paraît moins à l'aise, il est confiant dans l'aide que peut lui apporter Manon. Pour certaines jeunes femmes moins familières de l'enfance, le conjoint peut apparaître également comme un relais de connaissance voire un appui dans l'apprentissage des gestes et de la connaissance de l'enfant. Morgane et Julie disent leur méconnaissance de ce qu'est le soin, la relation avec des bébés et de très jeunes enfants. Morgane est néanmoins rassurée par le fait que Mathieu « *connait* », ayant dans son entourage des enfants en bas âge. Il constitue un appui central pour Morgane.



Une méconnaissance maternelle de l'enfance : se reposer sur l'initié (Morgane et Mathieu)



Et quand le conjoint n'est pas initié : compter sur sa « fibre paternelle » (Julie et Guillaume)

En revanche, le conjoint de Julie, comme elle, exprime sa méconnaissance. Tous les deux sont davantage tournés vers des sources d'apprentissage telles que les lectures sur la question (ouvrages ou sites internet) et vers l'aide des professionnels de santé. Pour Julie, son conjoint sera néanmoins un soutien précieux.

Les adéquations anticipations/expériences du réel peuvent donc être mises en lien avec la familiarité que les jeunes gens ont ou n'ont pas avec la petite enfance, et qui leur donne – ou pas – le sentiment de pouvoir maîtriser des rythmes, des espaces et des places.

Ainsi, si l'analyse des gestes, des espaces et des places permet de mettre au jour des logiques de construction des manières de faire spatialisées qui passent par anticipations, tâtonnements et ajustements, ces analyses sont à mettre en lien plus globalement avec des aspects :

- situationnels : les possibilités spatiales des logements,
- individuels : le vécu parental de la petite enfance,
- conjugaux : la répartition genrée des tâches domestiques, la complémentarité des conjoints en termes de connaissances des nourrissons et de la petite enfance.

3 - Trouver la « bonne place » par sérendipité : les organisations et le hasard

Dans le mouvement d'anticipation, de tâtonnement et d'ajustement, l'enjeu pour les parents est donc de rendre les situations de prise en charge des besoins et du bien-être de l'enfant « *le plus pratique possible* ». Dans ce mouvement de confrontation des idées au réel, voyons la troisième configuration : l'organisation par sérendipité dans laquelle l'anticipation a peu de place. La « bonne place » d'un équipement peut se trouver par hasard, l'adéquation pouvant se faire par une pratique spontanée ou provoquée par des personnes ou éléments extérieurs.

La bonne place du parc à jouets : « *mes copines sont venues et ont bougé le canapé...* »

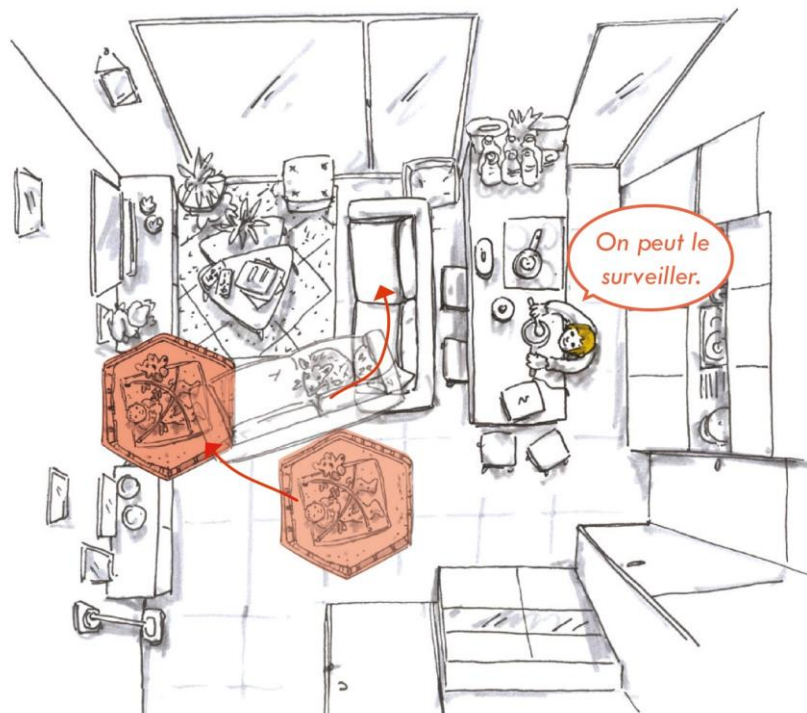
Environ quatre mois avant l'arrivée de l'enfant, Julie et Guillaume s'interrogent sur l'emplacement du parc à jeux : « *on ne sait pas trop* ». Ils l'ont inscrit sur la liste de naissance. Ils « *regardent un peu* » tout en précisant que « *ce n'est pas pour tout de suite* ». Ils souhaitent un parc qui soit « *bien en hauteur* » pour mettre l'enfant à l'abri de leur petit chien : « *c'est des choses sur lesquelles on est obligés de faire attention. Et puis on a des amis qui ont été parents récemment et qui ont aussi des chiens. Donc on peut leur demander justement sur quels choix de matériaux ou de dispositions ils se sont orientés* ». Julie rend compte des questionnements sur son emplacement : « *peut-être que finalement, on va lui trouver une place dans le salon quelque part. Où ? Je n'en sais rien, mais peut-être que je déplacerai le parc après [de la chambre au salon], quand il sera en phase d'éveil, pour toujours l'avoir sous les yeux* ». Son conjoint souligne : « *on ne sait pas trop* », et ils se mettent à rire. Le salon est « *lumineux dans la journée* » et surtout, ils y passent beaucoup de temps, d'autant plus que leur cuisine est ouverte sur cette pièce : « *donc si je veux cuisiner en ayant un œil sur lui aussi, c'est plus pratique* ». Dans le « *pratique* » on entend déjà la projection de la conciliation des tâches domestiques quotidiennes et de la surveillance du bien-être et de la sécurité de l'enfant. Par ailleurs, le parc est mobile et selon les besoins, son déplacement peut être envisagé, « *c'est sur roulettes* », précise Guillaume. En tout cas, la question du juste placement du parc reste en suspens. Julie évoque le réaménagement de l'espace qui s'est fait lors d'une « *baby shower* »²³ organisée par des amies deux mois après la naissance de l'enfant. Julie déjeune à l'extérieur et quand elle revient, ses amies ont changé la disposition du canapé pour aménager de la place pour cette fête.

23 Une fête organisée en l'honneur de la mère avant la naissance de l'enfant.



Le déplacement du canapé pour l'organisation de la baby shower (Julie et Guillaume)

Le canapé glisse donc face à la télévision laissant sa place pour le parc à jeux. La meilleure configuration du salon qui a vu l'arrivée de l'encombrant parc à jeux se trouve ainsi par hasard : les réaménagements du salon pour un soir indiquent aux parents sa bonne place.





La disposition du salon avant la baby shower...



Et après la baby shower : de la place pour le parc (© Photos Julie et Guillaume)

Par ailleurs, si lors du premier entretien, ils avaient évoqué l'hypothèse de placer le parc dans le salon plutôt pour « *la phase d'éveil* », ils l'y installent plus tôt, rattrapés par le besoin de concilier les tâches du quotidien dans les pièces communes et la surveillance de l'enfant : « *le parc à jouets, on avait dit qu'on le mettrait dans la chambre, on l'a mis dans le salon finalement... Pour l'avoir sous les yeux, en fait. Enfin, pour qu'il soit avec nous parce que si on le laisse tout seul jouer dans sa chambre, je pense qu'il ferait que chouiner* ». L'avoir sous les yeux simplifie la tâche de surveillance et d'attention à son bien-être. Julie le mentionnait déjà avant la naissance de l'enfant : « *avoir un œil sur lui* », l'autre regardant la préparation des repas et les tâches domestiques. Ainsi, partager un même espace permet au parent de tenir ensemble plusieurs rythmes : celui de l'enfant et celui du quotidien parental.

Morgane et Mathieu rapportent une expérience similaire. Tout d'abord, ils placent le parc près de la table et ils peuvent ainsi surveiller l'enfant quand ils déjeunent ou dînent. Cependant, il se trouve dans un lieu de passage, « *donc pas très pratique* » ; tous les jours, ils doivent le ranger pour dégager l'espace, « *c'était pas agréable* ». À Noël, ils achètent un sapin qu'ils placent dans le salon, contre un mur entre un fauteuil et le meuble de la télévision. Quand ils enlèvent le sapin, ils se rendent compte qu'ils peuvent y mettre le parc : « *c'est rentré pile-poil et c'était pas fait exprès au début, mais c'est resté depuis. Donc, depuis début janvier, c'est comme ça. Toi, Mathieu, comment tu trouves ?* » dit Morgane en questionnant son conjoint : « *moi, je trouve que le parc est à l'endroit parfait dans l'appartement donc on a pris cet espace. Surtout on a réduit le meuble télé qui était deux caissons côte-à-côte et qui au départ ne laissaient pas la place pour le parc. Mais on s'est adaptés avec ce meuble télé. Quand je dis meuble télé, c'est le caisson.* » Un des caissons enlevés devient un des coffres à jouets de l'enfant, il permet de ranger « *tous les doudous et surtout tout ce qu'on a eu à Noël* ». En définitive, le parc n'est plus dans la zone de passage et ils gagnent un espace de rangement pour certaines des affaires de l'enfant.

Utilités et praticités non pensées : l'émergence de possibles (Morgane et Mathieu)

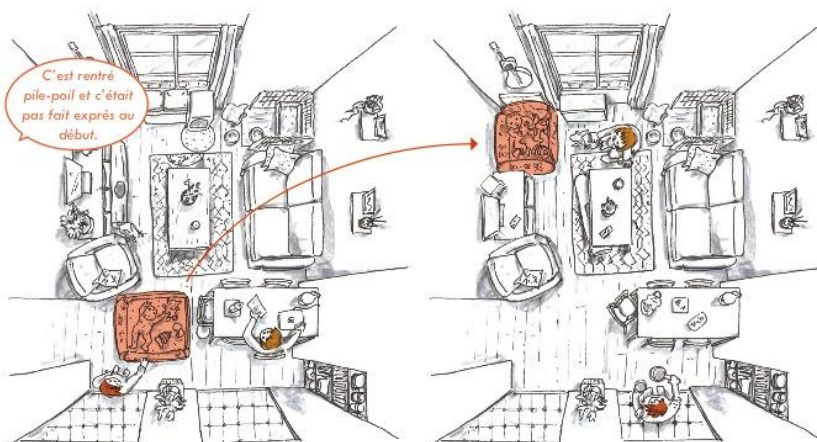
La réduction du meuble-télé



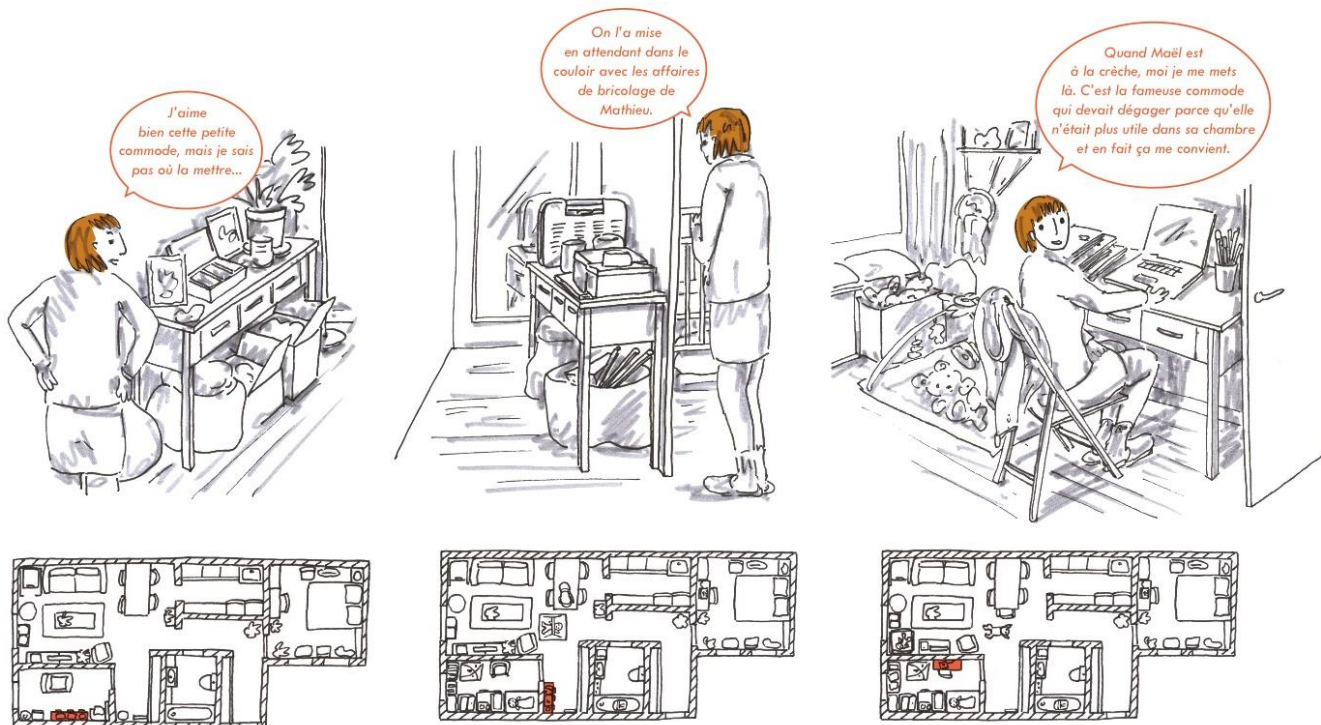
Le parc remplace le sapin de Noël



Le parc était au début là parce que ça nous permettait de manger et de le voir, c'était dans le passage donc pas très pratique.



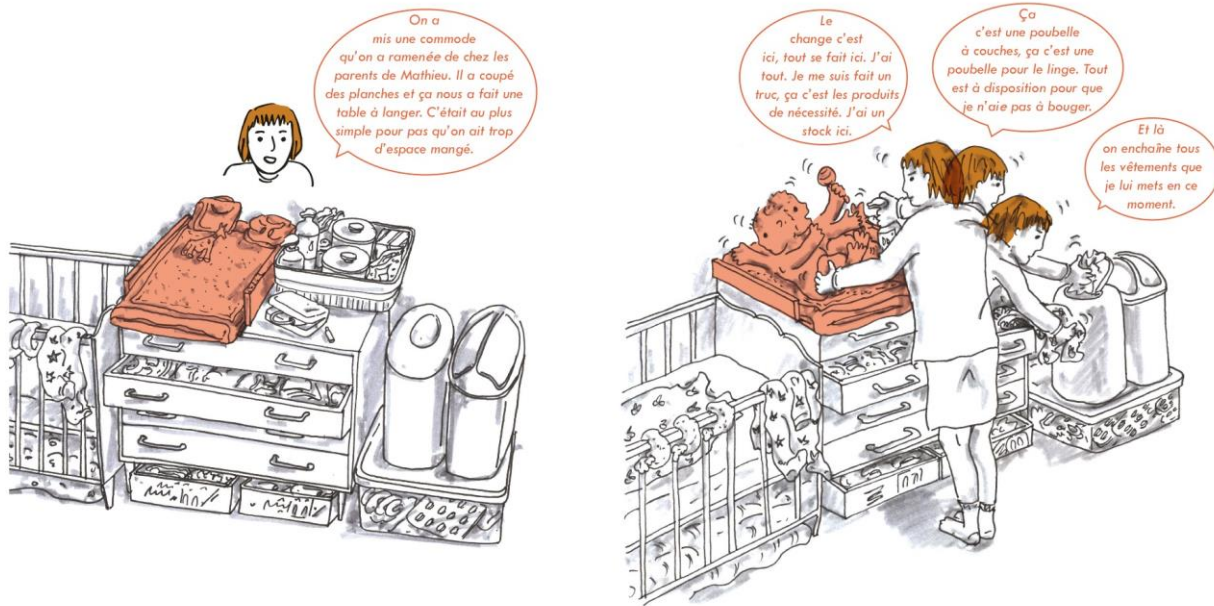
Le mobilier existant trouve une nouvelle utilité



Une chaise haute mal aimée qui se révèle parfaitement adaptée



Du bricolage maison pour adapter un meuble récupéré



Ainsi, dans certain cas, la meilleure place traduite par « *c'est pratique* » est trouvée par hasard et résulte d'un concours de circonstances : un équipement posé temporairement à un endroit ou un réaménagement. Pour les parents, il n'est pas toujours simple de trouver la bonne place des équipements. Ils doivent à la fois :

- rendre confortables les actions faites pour ^{SEP} et avec l'enfant ;
- faire avec la réserve d'espace, ses limites ^{SEP} et ses contraintes ;
- concilier les espaces et les temps des adultes et de l'enfant ;
- concilier les espaces privés et publics quand ils reçoivent membres de la famille ou amis.

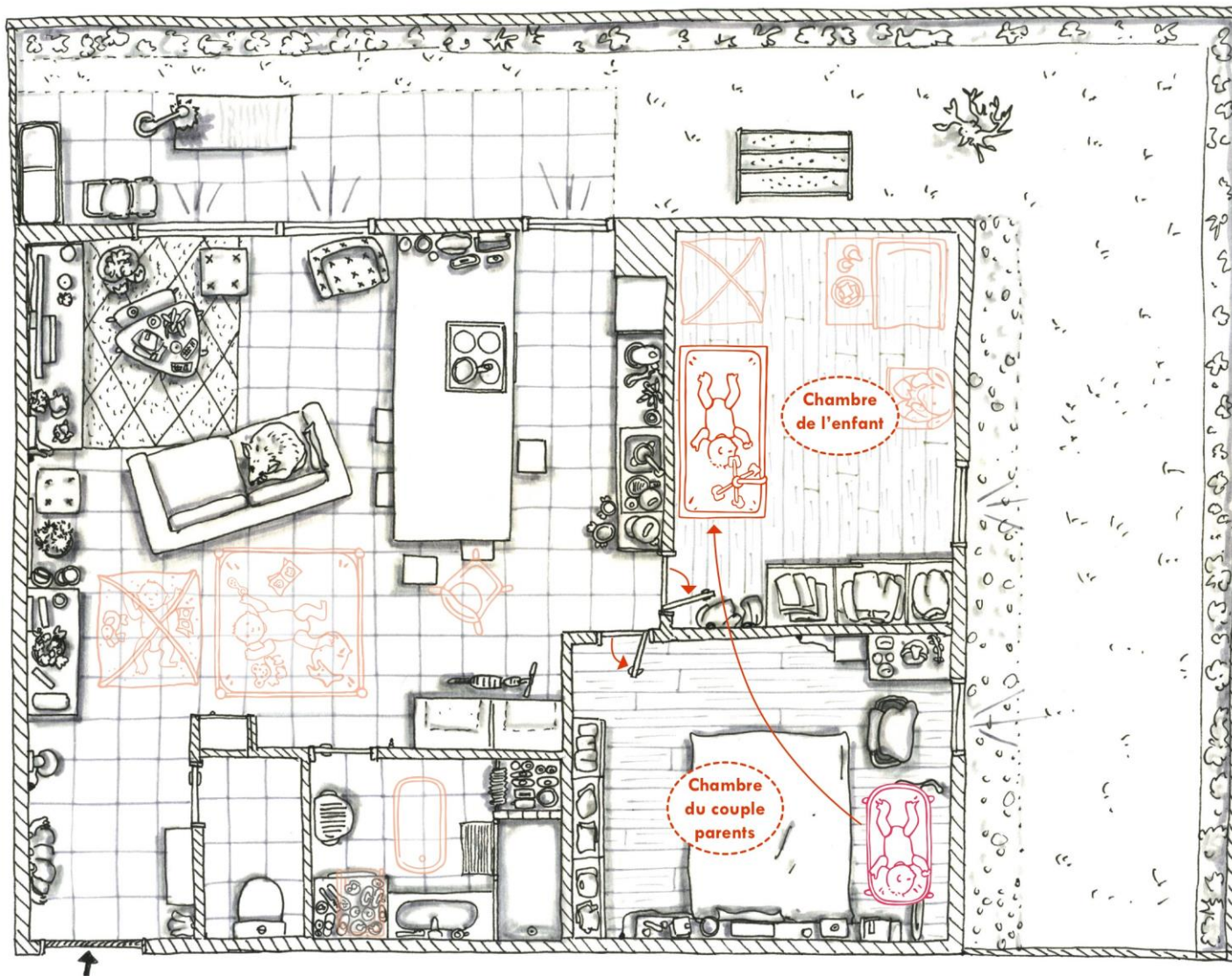
La conciliation de l'ensemble de ces contraintes définit la bonne place.

4 - Les limites de « la bonne place » ou l'intervention de l'enfant : le parent-encadreur doit modifier le cadre spatial de l'enfant

Dans cette partie, nous allons voir comment avec le développement de l'enfant le parent peut être amené à apporter des modifications aux premiers cadres spatiaux. Les modifications rendent compte de places qui ne sont plus les bonnes, certaines organisations pouvant être amenées à changer. Si l'on s'inscrit encore dans une période où l'espace de l'enfant reste cadré par les gestes du parent (il ne se déplace pas encore), il peut être levier d'intervention. L'observation de l'enfant et sa compréhension sous-tendent les actions du parent qui accompagne ses évolutions, ^[1]_[SEP] par exemple changer son lit devenu trop petit : l'enfant grandit et la bonne place n'en est plus une.

Grandir : la taille de l'enfant

Le couffin trop petit pour l'enfant, le déclic pour le passage à la chambre



Tâtonnements

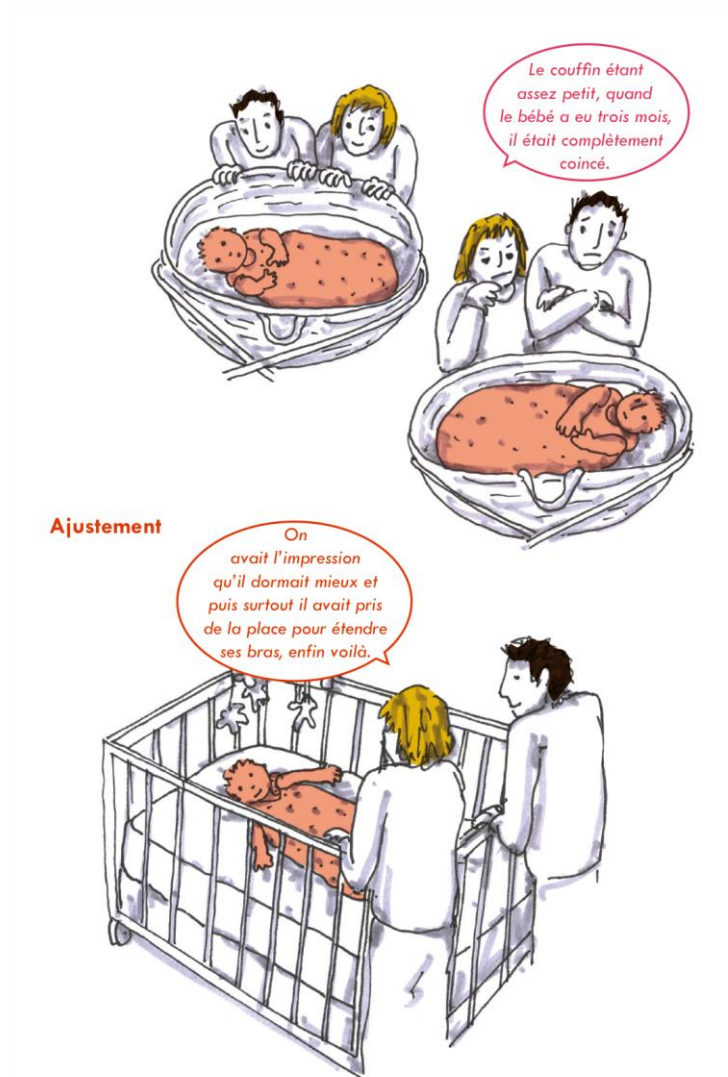
On voulait vraiment qu'il dorme avec nous vu que c'était les recommandations de l'OMS contre la mort subite du nourrisson.

Ajustement

On l'a basculé à ses trois mois dans son grand lit en laissant bien ouvertes en grand les deux portes.

Le confort de l'enfant en question (Julie et Guillaume)

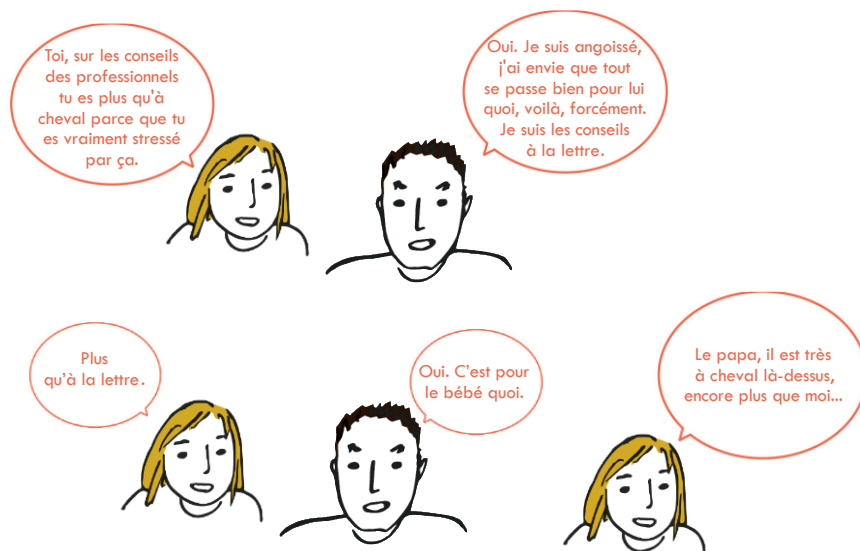
La taille de l'enfant modifie les projets des parents (Julie et Guillaume)



Si Julie et Guillaume avaient prévu de laisser l'enfant dans le couffin pendant deux ou trois mois, à la naissance, ils revoient la durée : « nous, on voulait vraiment qu'il dorme avec nous vu que c'était les recommandations en fait de l'OMS contre la mort subite du nourrisson ». Cependant des caractéristiques matérielles, en particulier la taille du couffin, viennent modifier cette volonté : « sauf que le couffin étant assez petit, quand Gabriel a eu trois mois, il était complètement coincé dans son couffin ». Cette taille du couffin est néanmoins mesurée par autre chose que le rapport taille du couffin/taille du bébé, à savoir l'espace nécessaire pour déployer l'ensemble de son corps, bras et jambes. Julie rapporte ce qui a été, selon ses termes, [1] le « déclic » pour le passage du couffin au lit et de la chambre parentale à la chambre de l'enfant dans le même mouvement. Ils partent trois semaines en vacances chez les parents de Julie et l'enfant y dort dans un lit parapluie [2] « qui était bien plus grand ». Elle explique : « on avait l'impression qu'il dormait mieux et puis surtout il avait pris de la place pour étendre ses bras, enfin voilà. Donc en fait on s'est dit "Quand on va rentrer à Lyon, le couffin, ce sera fini parce qu'il est trop grand" ». La taille et le poids du bébé sont pris en compte : « maintenant, il est trop lourd. Parce qu'en fait avec le poids, le couffin vous voyez il s'affaisse un peu. Et ouais, dans les recommandations il faut aussi dormir vraiment sur un matelas dur et ferme ».



Les caractéristiques matérielles prennent alors le pas sur les décisions parentales : « et comme... Sa chambre, en fait, est juste à côté de la nôtre. On l'a basculé donc à ses trois mois dans son grand lit et en laissant bien ouvertes en grand les deux portes pour qu'il nous entende aussi, voilà, pour qu'on l'entende si besoin ». Julie ajoute : « et ça, c'est le premier changement qu'il y a eu récemment... Initialement, on voulait le garder avec nous jusqu'à ses six mois, mais vous voyez, c'est pas possible ». Les recommandations de l'OMS (six mois dans la chambre parentale) ont été réappropriées et reprises à leur compte. Guillaume souligne d'ailleurs qu'il est « très à cheval » sur ces recommandations et un échange s'engage entre eux :



L'évolution physique de l'enfant est un des leviers de changement de l'ordre précédent pour les parents.

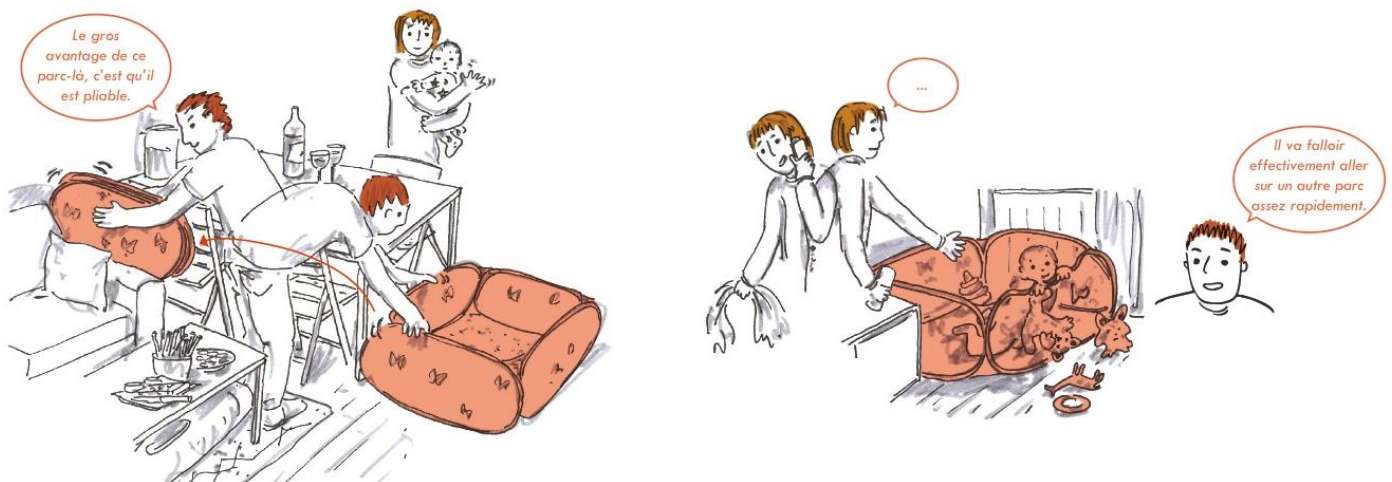
Pousser : la « robustesse » de l'enfant

Les limites du parc pliable

Le levier du changement tient d'un calcul parental du rapport taille et robustesse des équipements en lien avec mouvement et force de l'enfant. Les lits, tapis de jeux, parcs sont possibles un temps, puis le développement de l'enfant va mettre à mal leur fonction qui consiste à le contenir dans les deux sens du terme : lui faire suffisamment de place tout en délimitant cette place.

Maël commence à se déplacer sans que ce soit une mobilité franche : « *aujourd'hui, moi je dis qu'on est quand même tranquilles, c'est là où on le pose* » dit Morgane. La mesure se fait par l'écart observé entre l'endroit où il est posé et celui où il est retrouvé. Morgane et Mathieu notent même une évolution. Depuis quelques jours, il commence à ramper : « *avant, il roulait, donc on va dire qu'on avait quand même la possibilité de le mettre à un endroit et on le retrouvait peut-être sur le dos ou sur le ventre, mais pas forcément loin. Et là, ça y est, c'est fini* ». Dans cette situation, le parc apparaît encore comme un espace contenant et limitant, « *un espace quand même qui reste* ». Le parc permet aussi de séparer l'enfant de la lapine en liberté : « *c'est l'enfant qui est dans un parc et pas le lapin qui est en cage* » dit Morgane en riant. Elle précise néanmoins que le parc n'est pas très solide et qu'ils envisagent de le changer assez rapidement : « *il est robuste aujourd'hui, à son âge, il peut pas pousser les côtés. Mais effectivement, dans un mois ou deux à mon avis, il va commencer à pousser les côtés* ». Actuellement, il reste sécurisant, l'enfant ne se mettant pas encore debout, « *donc il peut pas basculer par-dessus. Ce qu'il peut faire, c'est par exemple rouler et se retrouver la tête un peu dans le filet, mais c'est là où justement, vu que c'est un filet heu..., c'est extensible et il peut se dégager* ».

La praticité du parc pliable remise en question par la robustesse de l'enfant (Morgane et Mathieu)



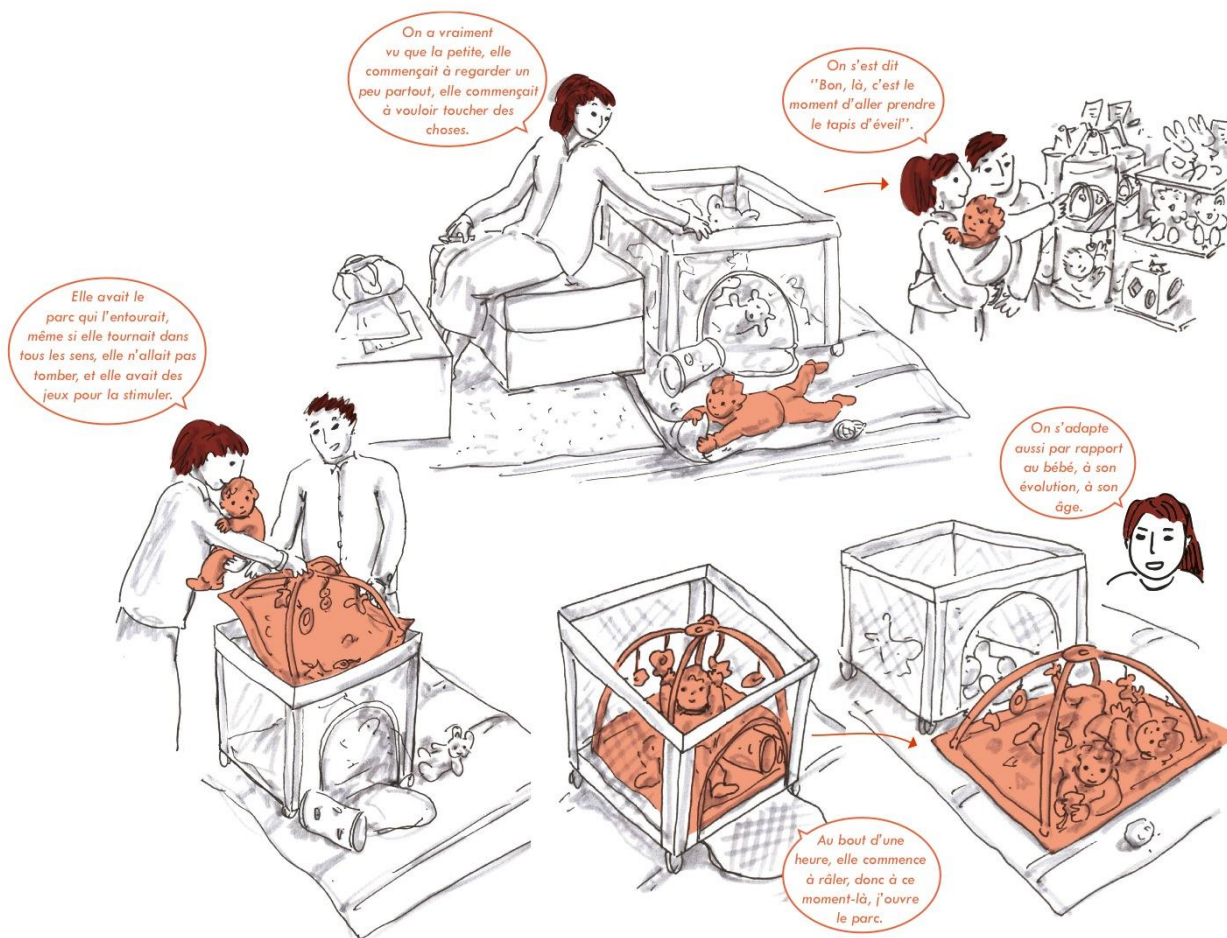
La difficulté est de concilier dans le même équipement deux caractéristiques : résistant à l'enfant et pliable. Résistant parce qu'il évite aux parents une vigilance de tout instant. Mathieu précise, « *pour l'instant, il y a aucune surveillance à avoir, mais voilà, pour le moment...* » Pliable, il permet de répondre aux exigences d'organisation et de rangement de l'espace commun : « *c'est... un petit peu comme une tente deux secondes chez Décathlon, donc on peut l'emporter partout. Il peut se replier quand on n'a pas besoin. On accueille des amis dans l'appartement, on peut le replier vraiment sans problème. Donc heu..., il prend vraiment pas de place. Donc c'est vraiment le gros avantage de ce parc* ». Morgane souligne la facilité d'installation et de pliage. Cependant l'enfant devient de plus en plus mobile et elle anticipe : « *maintenant, il va falloir effectivement aller sur un autre parc assez rapidement* ».

Le regard de l'enfant : la curiosité

L'arrivée du tapis de jeux : « elle commençait à regarder un peu partout ».

Si l'enfant est peu mobile et peut être encore cadré, les anticipations parentales s'entendent dans les réflexions autour du tapis de jeux. Celui-ci revêt une double dimension : c'est l'espace de jour de l'enfant et le lieu de ses premiers jeux et de son éveil ; mais il est également un espace ouvert dont les limites ne suffiront pas à contenir l'enfant en un lieu déterminé par les parents quand il commencera à se déplacer. Il est à la fois un espace d'immobilité et de mobilité. Chloé rappelle comment « *on s'est dit au début, on s'adapte vraiment au fur et à mesure, on l'a pris à partir du moment où on a vraiment vu que la petite, elle commençait à regarder un peu partout, elle commençait à vouloir toucher des choses. Là, on s'est dit "Bon, là, c'est le moment d'aller prendre le tapis d'éveil". On a pris le tapis d'éveil. Donc en fait, on s'adapte aussi par rapport au bébé, à son évolution, à son âge* ». En suivant les regards de l'enfant, les parents devinent ce qu'il peut essayer de prendre en main. Le regard précède puis accompagne le mouvement. L'enfant commence à intervenir, ébranlant quelque peu l'ordre parental qui avait cours jusque-là. Les regards de l'enfant amènent les parents à anticiper et éventuellement à faire quelques réaménagements. Quand ils se déplacent avec l'enfant dans les bras, ils inspectent sur le passage ce qui peut être à sa portée et peut être gênant ou dangereux : l'enfant commence à saisir des objets et donc à avoir une prise sur son environnement.

Adapter l'espace de jeu à l'éveil de l'enfant (Chloé et Clément)



Dans ces situations, le parent garde encore la main sur les espaces de l'enfant qui cependant intervient de plus en plus. Taille, poids et curiosité sont déjà des caractéristiques de l'enfant qui obligent à des ajustements d'équipements et à des changements.

Ainsi, peu après l'arrivée de l'enfant, les parents sont amenés à repenser leurs anticipations. Leurs idées sont mises à l'épreuve par la confrontation des gestes et des corps aux contraintes et aux limites des espaces du logement. Le confort ou l'inconfort des situations de soin et de jeu avec l'enfant, que les parents traduisent par « *c'est pratique* » ou « *ce n'est pas pratique* », rend compte de la justesse de leurs anticipations. En effet, avant la naissance de l'enfant, les parents sont concepteurs. Ils conçoivent la place de l'enfant dans le logement, réorganisent l'espace, projettent les actes concernant l'enfant : le faire dormir, le nourrir, le changer, etc. Ce qui restait avant sa naissance « *très abstrait* », « *très théorique* », prend forme et se matérialise avec l'arrivée de l'enfant. Dans leurs actes envers l'enfant, les parents mesurent la justesse de leurs anticipations, sont amenés à tâtonner, à faire des ajustements et à opérer des transformations qu'ils n'avaient pas nécessairement envisagées sous cette forme avant la naissance de l'enfant. Avec son arrivée, ils prennent la mesure des écarts entre ce qu'ils avaient prévu et ce qui est.

Par ailleurs, peu après la naissance de l'enfant, les actes des parents consistent pour beaucoup à cadrer l'enfant. Il s'agit de délimiter les espaces de l'enfant : le cododo, le lit, la place de la table à langer, du tapis de jeux, etc. L'enfant ne se déplace pas encore et reste là où les parents le posent. À ce stade, le parent maîtrise encore l'enfant dans ces cadres, même si très rapidement, l'enfant grandissant, ils sont amenés à évoluer.

Conclusion

La « bonne place »... éphémère !

Quand l'enfant arrive, on voit comment la bonne place des choses et des personnes peut être validée – ou non – par la rencontre des corps. Nourrir l'enfant, le changer, lui donner son bain : si les aménagements peuvent être pensés à l'avance, leur praticité est réévaluée dans les actes. La bonne place des choses et des personnes peut aussi être provisoire : ce qui est pratique à un moment peut ne plus l'être à un autre. L'enfant évolue très rapidement : taille, poids et curiosité sont déjà des caractéristiques de l'enfant qui obligent les parents à faire des ajustements d'équipements et des changements dans le logement.

Dans les premières semaines après la naissance du bébé, le rapport à l'espace est essentiellement pensé en termes de place : la place des choses, la place de l'enfant et des parents. Les places respectives sont établies par les parents dans la recherche du confort et du être au mieux de chacun. Au stade couffin ou dans ses premiers déplacements à quatre pattes, l'enfant est encore en tout début de mobilité. Là aussi, l'espace est plutôt pensé en termes de place : celle où l'on pose l'enfant. Couffin, lit, tapis de jeux, parc sont autant d'équipements qui délimitent sa place. Dans ces phases, le parent garde encore la main sur les emplacements de l'enfant qui cependant intervient de plus en plus.

Ainsi, la phase du cadrage parental et de la surveillance facile qui se traduit par « il reste là où on le pose » apparaît à la fois comme :

- très importante : les anticipations sont confrontées au réel et un certain nombre de réajustements sont à opérer par rapport à leurs prévisions ;
- et très courte : progressivement et rapidement le bébé agit en poussant les murs du parc, par le regard, la curiosité, etc.

Aussi, le parent encadreur ne le reste pas très longtemps, rattrapé par le développement fulgurant de la mobilité de l'enfant qui obligera les parents à trouver un autre type de cadrage que celui qui relève de la place.

Troisième partie

**Du paradoxe spatial
au cadre éducatif :
l'autonomie pour enjeu**

1 - La mobilité de l'enfant, un tournant : avoir l'enfant à l'œil ou le parent vigilant

Les tout premiers déplacements de l'enfant commencent à poser différemment la problématique de la sécurité et plus largement de la prise en compte de ce qu'implique la mobilité de l'enfant. Poser l'enfant dans un contenant pour se libérer les mains quelques instant pour la préparation d'un repas ou d'un rangement devient de moins en moins possible.

Le verbe bouger commence à le définir : « *très bougeant* » pour les uns, « *bougeon* » pour les autres. Ses jeux, ses déplacements dans le domicile le rendent progressivement acteur d'un espace que le parent a de plus en plus de mal à cadrer. Le parent doit, selon une expression récurrente dans les entretiens, « *s'adapter* ».

Si le parent essaie de tenir le cadre spatial, il est parfois amené à le repenser. Une des principales caractéristiques dans ce mouvement est la vigilance sur un ordre qui peut être à tout moment modifié, les choses ne restant pas toujours à leur place avec l'intervention de l'enfant. L'immédiateté devient alors centrale : le cadre – tapis de sol, parc à jeux – ne suffit plus à contenir l'enfant. Il en sort et le parent devient un parent-vigilant qui tente de maintenir le cadre spatial en même temps qu'il suit l'enfant dans sa mobilité. La vigilance inscrit les actions parentales dans une tension : d'une part, la sécurisation des déplacements de l'enfant et d'autre part, l'autonomisation et le développement de l'enfant. Dans cette partie, nous nous intéressons donc aux gestes de l'enfant sur l'espace²⁴. L'enfant commence à se déplacer et ses déplacements mobilisent la vigilance des parents. Cette vigilance parentale porte sur les sorties de l'enfant de la zone sécurisée, il va investir d'autres espaces du domicile ; et également sur les affaires de la maison qui traînent et peuvent être manipulées par l'enfant.

24 Dans la deuxième partie, il s'agissait d'appréhender les gestes des parents sur l'espace.



Je le mets sur son tapis de jeux dans sa chambre quand je dois faire quelque chose. C'est plutôt pour moi pour me permettre de ne pas l'avoir dans les bras et qu'il soit quand même en sécurité.

Contenir l'enfant dans le cadre de son tapis de jeux (Morgane et Mathieu)

Premiers déplacements de l'enfant : cadres spatiaux avec et sans barrières

Les tapis de jeux et les parcs qui sécurisaient auparavant les déplacements de l'enfant perdent de leur fonction au fur et à mesure que l'enfant gagne en mobilité.

Fermetures et ouvertures : tapis et parcs de jeux

Le tapis de jeux évoque les premiers mouvements de l'enfant et il est pensé en lien avec la sécurisation de la toute première mobilité. Avant la naissance de l'enfant, Chloé et Clément envisagent déjà le « tapis de jeux sécurisé avec des barrières », la sécurisation permettant d'alléger la surveillance et la vigilance : « forcément, je pourrai pas tout le temps avoir l'œil si jamais je suis en train de faire la cuisine. Le mettre au milieu comme ça, elle, elle reste au milieu. Moi, je la vois bien vraiment au milieu de la cuisine. On surveille. On continue à faire notre vie quoi. En fait, ça va dans le sens de la vie ».

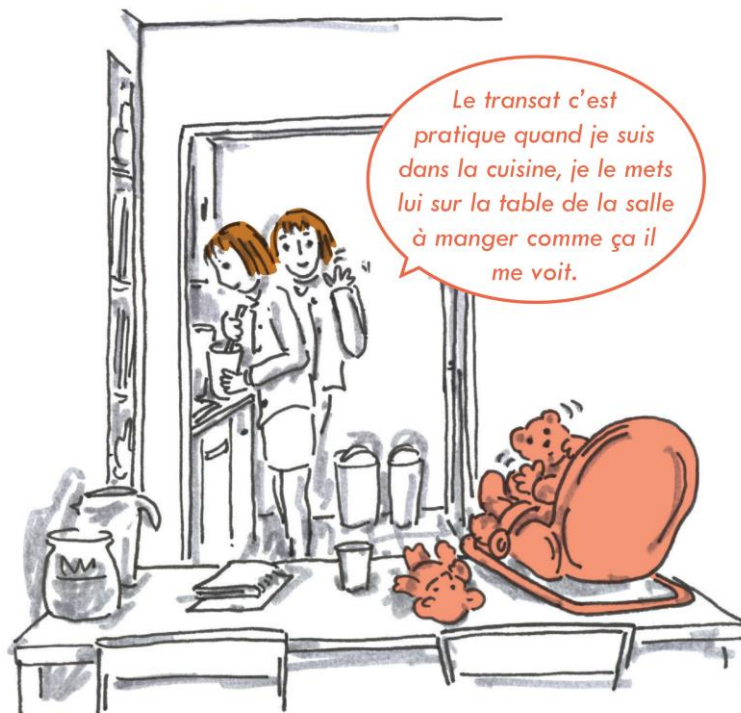


Avoir un œil : de la cuisine ouverte sur le salon © Photo : Sandra Villet

L'installation du parc a d'abord pour objectif de contenir l'enfant et de sécuriser son environnement. Chez Chloé et Clément, l'enfant a cinq mois au moment de l'installation du parc : *« elle a commencé à marcher, à faire du quatre pattes, là... Je voyais heu... qu'elle commençait, déjà, à vouloir s'asseoir, mais elle s'asseyait pas encore. Donc, au tout début, elle était vraiment allongée, donc c'est pour ça que je vous dis quatre ou cinq mois, parce que ça me permettait de la laisser »* explique Chloé. Le tapis d'éveil est alors placé dans le parc : *« elle avait le parc qui l'entourait. Comme ça, même si elle tournait dans tous les sens, elle n'allait pas tomber, et en même temps, elle avait des jeux pour la stimuler »*. Le parc revêt *« le côté pratique où c'est fermé »*, à un moment où l'enfant apparaît comme pouvant surprendre le parent : *« elle a commencé à bouger dans tous les sens. Et là, je savais que ça pouvait aller très vite »*. Elle précise qu'elle voulait *« vraiment des barrières quand elle commençait à se tourner de droite à gauche... »* Le parc clos permet également de contrôler les objets qui s'y trouvent, le mouvement commençant à être accompagné de la prise en main : *« elle commence à bien bouger ses mains, elle peut ramasser les choses. Si je la mettais par terre sur un tapis, heu... je suis pas sûre qu'à côté il n'y a pas d'autres choses qui traînaient, on sait jamais. Alors que son parc, vu que c'est vraiment que ses jeux à elle... »* Concernant l'emplacement du parc, il leur apparaissait évident.



Le parc fermé permet de garder l'enfant à l'œil (Chloé et Clément)



Autre cas de figure : au minimum, rester en contact visuel avec son parent (Morgane et Mathieu)

Le salon est la pièce à vivre du logement donnant sur la cuisine ouverte, ce qui permet à Chloé d'avoir l'enfant sous les yeux et inversement : « pour l'instant, elle est très attachée à moi et dès qu'elle ne m'a plus en vue, c'est catastrophe. Du coup, pour moi c'est une évidence que ce soit dans le salon. Comme ça, moi, je peux continuer à faire, heu... ce que j'ai à faire et elle, elle joue ». Elle précise que l'emplacement du parc était pensé avant l'arrivée même de l'enfant : « nous, on se projette toujours beaucoup à chaque fois. Ben, on est plutôt dans ce style de couple. Heu... déjà quand on a acheté l'appartement, on a pu acheter qu'un F2, mais on avait déjà prévu la troisième pièce ». Pour le parc, « on savait où est-ce que ça allait aller ».

Si le parc a l'avantage de contenir l'enfant dans un périmètre sécurisé, au fil du temps il gagne en mobilité et l'espace devient exigü. Le parent peut alors, selon les moments de la journée, privilégier la fermeture ou l'ouverture du parc. Chloé donne une trame de l'organisation quotidienne. Au réveil, « je la change, donc on va faire le bain, la table à langer... » Elle la ramène ensuite dans le salon et la pose dans le parc et, pendant ce temps-là « je peux moi, m'occuper de moi. Je vais faire ma toilette, le petit-déjeuner, etc. » Elle souligne qu'au bout d'une heure, l'enfant « commence à râler, donc à ce moment-là, j'ouvre le parc ». Elle étale une couette au sol « parce que c'est beaucoup plus grand [que le tapis de jeux] » afin que l'enfant « puisse galoper ». Chloé joue avec elle pendant la matinée jusqu'à sa « mini sieste vers 11 h, 11 h 30. Et après, à 12 h, 12 h 30 je lui donne son lait ». Elle mange ensuite, posant l'enfant sur la couette. Elle la surveille, l'enfant commençant « à marcher à quatre pattes... et ça va très vite, un enfant au niveau sécurité ». Elle fait particulièrement attention à la « fameuse table », une table basse laquée dont les coins dès le premier entretien apparaissaient dangereux : « il faut que j'achète les petits coins. Mais bon, en attendant, en fait, je mets ma main. Je la surveille tout le temps. Mais je la laisse gambader »



Le parc : fermeture et ouverture (Chloé et Clément) © Photo : Sandra Villet



L'enfant sort de son cadre de sécurité : davantage de vigilance parentale (Chloé et Clément)

Ainsi, l'enfant joue dans le parc ou à côté quand il est ouvert. Le parc semble être autant pour l'enfant que pour la mère, permettant de concilier leurs moments : « ça lui permet aussi de continuer à jouer. Si elle a besoin de quelque chose, je suis à côté. Et en même temps... Ben, on fait plusieurs tâches, quoi (rires) ». Elle ajoute : « j'ai mon parc, en fait ».

Que le parc soit ouvert ou fermé, Chloé ne la laisse pas seule, sa fille commence à jouer à quatre pattes et a des jeux « un peu partout » ; dans le parc, « elle s'agace parce qu'elle en a marre d'être enfermée ». Si elle joue avec sa fille sur le sol, Chloé précise que ce n'est pas aisé pour régler certains aspects du quotidien : « je peux pas rester non plus tout le temps par terre, parce que j'ai d'autres choses à faire, des courriers à traiter ou je ne sais quoi ». Elle s'assoit en général sur le canapé et la bloque avec ses jambes : « on trouve des systèmes D pour pouvoir travailler avec un bébé ». L'activité adulte se refait une place grâce à des compromis acrobatiques.

Julie et Guillaume font différemment au même âge de l'enfant. À cinq mois, ils enlèvent le parc et le remplacent par un tapis de jeux à même le sol : « le parc, c'est vrai que c'est bien quand l'enfant est nouveau-né, qu'il ne se déplace pas. Il bougeait pas dans le parc, en fait. Il se sentait peut-être contenu et puis en plus y avait des jouets au milieu. Donc on se rendait compte qu'il n'était pas libre de ses mouvements ». Ils enlèvent le parc et constatent que sur le tapis de sol « il bouge beaucoup plus et même maintenant comme il rampe, il sort même de son tapis de sol ». Gabriel rampe avec les bras et les jambes, en avant, en arrière et « il va bientôt sortir en dehors de sa zone de sécurité » souligne Julie. En observant l'enfant, les parents sont attentifs à son autonomie, puisqu'il ne s'agit déjà plus de le contenir. La question du gain de place se pose toujours pour Julie et Guillaume, aussi la dimension variable du tapis constitue une solution pour concilier l'agrandissement de l'espace de l'enfant quand il est présent et sa réduction en son absence pour faciliter la circulation des parents. Le tapis de sol se compose de six dalles qu'ils replient quand l'enfant est à la crèche, ne conservant que les deux dalles proches du canapé sur lesquelles ils regroupent les jeux de l'enfant.

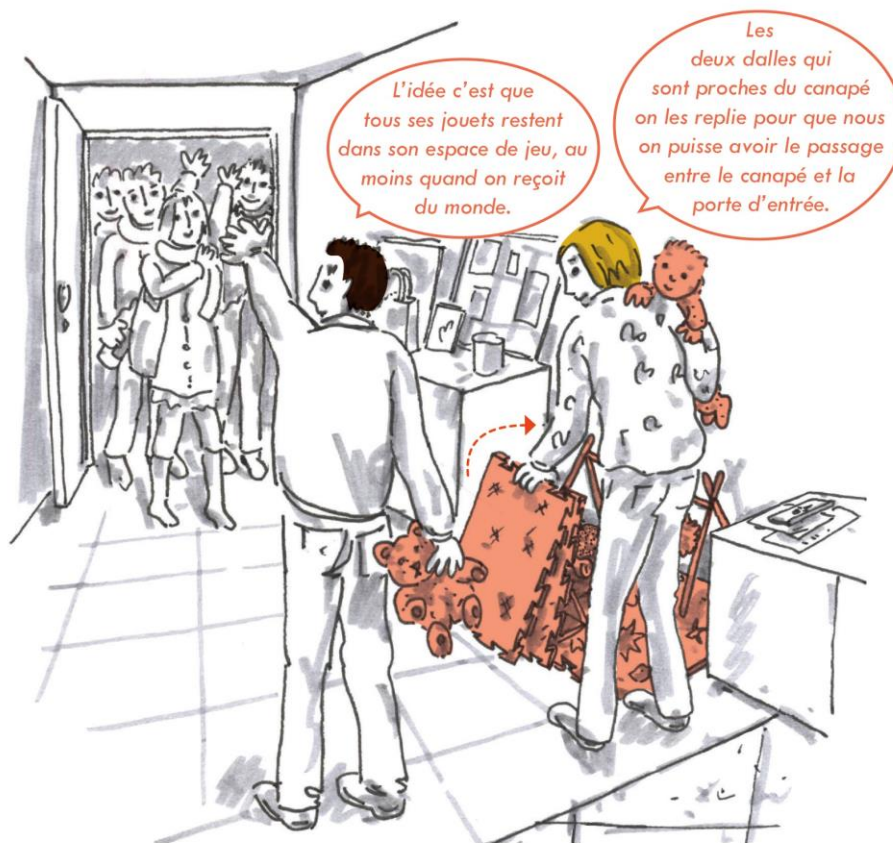


Se mettre à la hauteur de l'enfant (Chloé et Clément)

Le parc c'est bien quand l'enfant est nouveau-né, qu'il ne se déplace pas. On se rendait compte qu'il était pas libre de ses mouvements. Donc on a enlevé le parc. On a mis le tapis de jeux au sol, et c'est vrai que depuis il bouge beaucoup plus.



L'enfant qui grandit repousse le cadre installé par le parent pour le contenir (Julie et Guillaume)



Les objets de l'enfant débordent du cadre prévu (Julie et Guillaume)

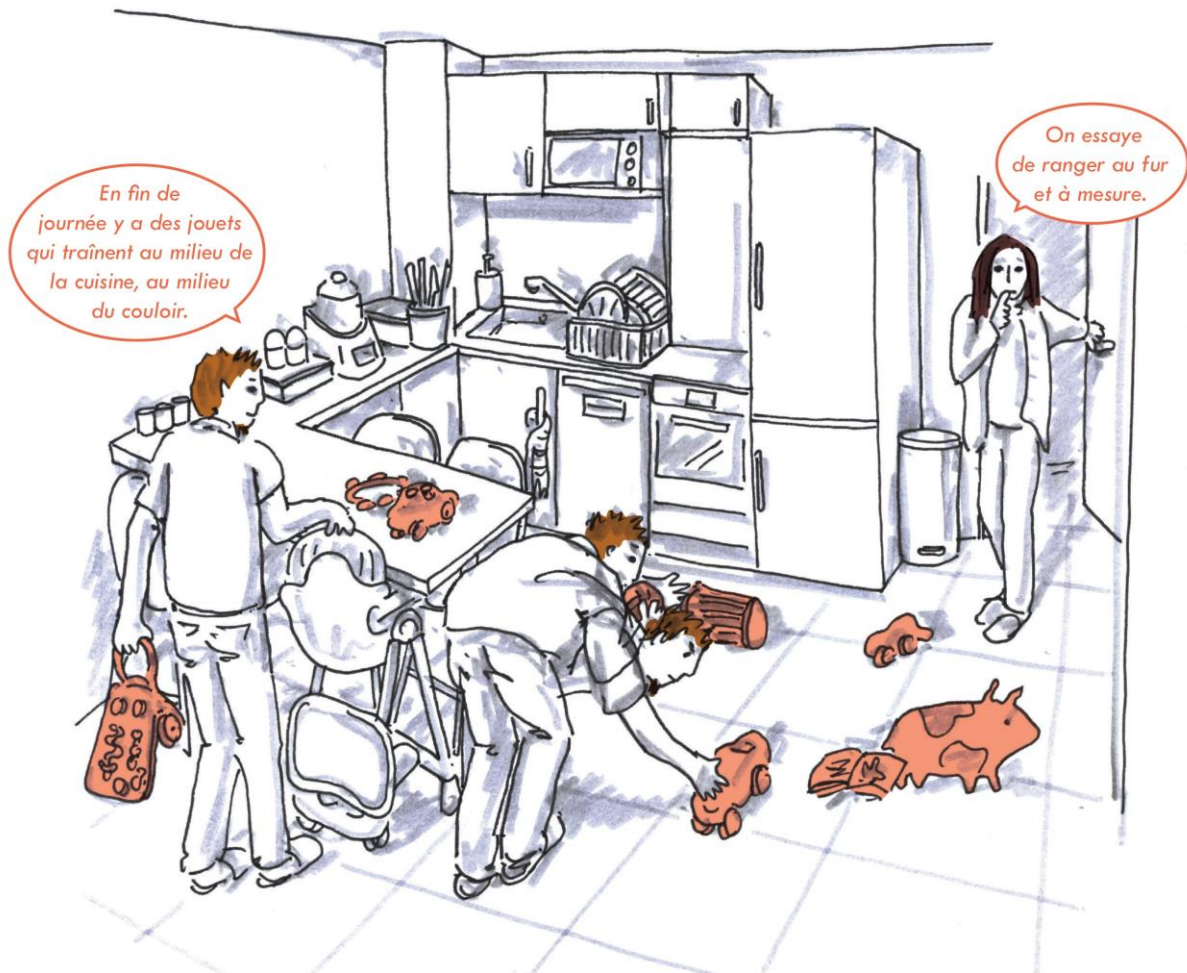
« C'est toute sa maison » : pour l'enfant, le mouvement prime sur le cadre

Quand l'enfant a commencé à se déplacer, Thomas et Léa précisent que le logement est devenu « *toute sa maison* ». Pour le jeune père, le passage de l'immobilité à la mobilité a été plutôt soudain : « *ça s'est vu rapidement le passage du petit qui bouge pas au petit qui gigote et qui se met à quatre pattes et qui se met debout, ça a été vachement rapide... En un mois, un mois et demi, il est passé de "je bouge pas, je suis allongé" à "je marche à quatre pattes" et maintenant il se lève* ». Selon lui, la mise en nourrice a permis une socialisation plus rapide liée aux interactions avec d'autres enfants, « *ça le booste un petit peu* ». Il le juge très éveillé en soulignant qu'à sept mois et demi, il commence déjà à se mettre debout et commente : « *c'est tôt quand même pour se mettre debout* ». Thomas utilise le terme « *bougeon* » pour signifier que son fils est très remuant : « *alors déjà ouais, il est bougeon. Il est ultra bougeon. Bon ça c'est vrai que... on va pas lui enlever, on s'est habitués comme ça* ». Léa explique qu'ils ont « *racheté* » un tapis qui est placé dans le salon : « *là, c'est on va dire son espace de jeu* ». Comme ils l'avaient envisagé, ils ont vendu la table basse de manière à bénéficier de plus de place. Dans leur logement, dès la première visite, ils soulignent que l'espace est « *épuré* » : réduire les affaires c'est également réduire les risques pour l'enfant et « *rien ne traîne sauf ses jouets* ».

Ils contrôlent également ce qui pourrait se trouver à portée de ses mains comme l'explique Thomas : « *on a vachement fait attention à tout ce qui était prises, à tout ce qu'il peut prendre, attraper, casser et tout ça. On essaye de mettre rien à sa hauteur qui peut être dangereux* ». Il ajoute : « *après, on le laisse libre de se déplacer* ». À la différence d'autres parents, ils ne se sont pas équipés d'un parc à jouets. Le tapis de jeux est conservé et constitue une zone de jeu dans le salon mais l'enfant ne s'y cantonne plus. Mobile, il parcourt le salon et d'autres pièces du logement. Il va de pièce en pièce, « *alors qu'avant, quand il bougeait pas, c'était salon et chambre. Maintenant il va se déplacer dans la maison, il va nous suivre en s'accrochant ou il va nous suivre à quatre pattes, ben il prend vachement plus d'espace dans la maison* ».

Aucun espace n'est interdit à l'enfant : « *il peut aller partout parce que, dans toutes les pièces, y a pas tellement de choses qui sont dangereuses pour lui, donc on le laisse aller un peu dans toutes les chambres, dans toutes les pièces de la maison* ». À la question de savoir s'il dirait que le salon est leur salon ou celui de l'enfant, il répond : « *là je dirais que c'est plutôt sa maison* ».

maintenant ». Il précise : « ah ouais, franchement... On n'était pas habitués à ça. Nous on était deux, c'était calme. Là il prend tout l'espace, c'est pas calme du tout, y a des jouets partout. Et puis là encore c'est à peu près rangé, mais quand on est en fin de journée y a des jouets qui traînent au milieu de la cuisine, au milieu du couloir. Du coup, c'est plutôt devenu sa maison à lui que notre maison à nous. C'est plutôt devenu son repaire, sa base, que la nôtre. Après on partage, c'est fait pour ça. Nous on arrive à marcher, à enjamber les choses, donc ça va ».



L'enfant qui se déplace envahit tout le logement (Léa et Thomas)

Pour l'enfant, le mouvement prime sur le cadre et il se retrouve de plus en plus en dehors de la zone de sécurité contrôlée par les parents. Des éléments favorisent les déplacements, notamment les jouets qui roulent et les trotteurs.



La mobilité de l'enfant est encouragée par ses jouets (Léa et Thomas)



Chez Chloë et Clément aussi, des jouets qui roulent
© Photo : Sandra Villet

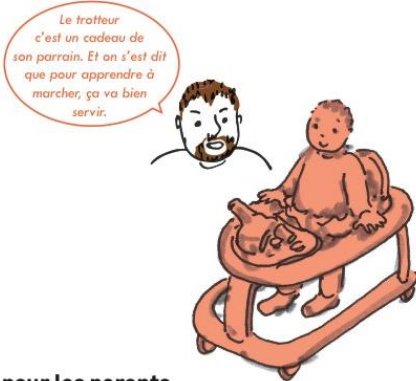
Ballons, voitures, boules sont autant de types de jouets qui amènent l'enfant se déplacer pour aller chercher ou pour suivre le jouet et donc sortir de la zone de jeu qui lui est réservée. Ces jouets qui roulent sont évoqués par tous les couples. Julie et Guillaume disent comment le jouet amène le mouvement : « on a un hochet qui roule, et on a aussi une toupie. On a une toupie en fait, pour le moment il sait pas encore la faire tourner, parce que c'est un bouton il faut appuyer, donc ça pour le moment il sait pas encore le faire, mais quand il la fait tomber, et la toupie ben elle roule. Et donc ça l'amène à se déplacer ».

Ils soulignent que la mobilité et les premières prises en main de l'enfant ont partie liée : « ils s'intéressent à tout à cet âge-là et dès que c'est nouveau ils veulent toucher, dès qu'il y aura quelque chose de nouveau, il va l'attraper, le toucher, voir ce que c'est, l'avoir dans les mains » dit Guillaume.

Chez Manon et Alexandre, un autre équipement est venu permettre une sortie du parc « un peu plus sécurisée », le trotteur. Le trotteur est un cadeau du parrain de l'enfant qui leur paraît utile : « on s'est dit que pour apprendre à marcher, ça va bien servir ». Ils portent une attention supplémentaire « à ce qui traîne » et ont mis à l'abri une girafe de décoration en bois : « parce qu'il rentre dedans... Ou les portes, il les ouvre puisqu'il commence déjà à avoir de la force » dit Alexandre. Avec le trotteur, « il est partout », et Alexandre précise que « maintenant il prend l'espace. Enfin, il va dans les zones de passage ».

Le trotteur : outil d'autonomie pour l'enfant et les parents...

L'enfant se déplace tout seul ... (Manon et Alexandre)



... mais l'enfant prend aussi plus de place...



... du temps libre pour les parents...



... sous une attention accrue



À la question de savoir comment ont évolué les espaces de l'enfant, Manon précise : « *quand il marchait pas, c'était vide* ». Avec ses déplacements, l'enfant prend « *plus de place dans l'environnement, du coup, plus de bordel* » dit-elle en riant. Elle précise que l'enfant « *est partout* » et qu'il « *touche aussi à tout* » : « *les chaises, s'il y a l'âlèse par exemple, il va s'amuser à la tirer, il va faire tomber la chaise. Donc, il faut quand même qu'on ait un petit œil dessus* » dit Manon. Manon et Alexandre donnent quelques exemples d'actions de l'enfant qu'ils n'avaient pas envisagées : « *mon sac, je sais que j'aurais pas dû le poser, parce que je sais qu'il va aller fouiller dedans... Il va aller se promener, il va tirer, il va enlever tout ce qu'il y a dedans* » explique Manon. Elle donne un autre exemple : « *parce que là, il prend les télécommandes. Si on les laisse au bord, il les prend, il les met par terre. Donc, c'est des choses auxquelles, oui, on n'avait pas forcément pensé* ». Alexandre évoque la poubelle sous l'évier quand il cuisine et qu'il la laisse ouverte quelques instants, « *il vient, il va arracher le sac* » ou bien quand ils montent leurs courses, « *il est là, il fouille dans les sacs* ». Les parents ont ainsi à faire avec une tension : sécuriser l'enfant en ne le « *contenant* » plus, la surveillance prenant le relais des cadres spatiaux.

Dans tous les cas, il s'agit d'agrandir les espaces de l'enfant : le changement se fait quand les parents ont l'impression que les gestes de l'enfant sont trop contenus et que le cadre peut devenir un obstacle à son développement. Agrandir suppose néanmoins de sécuriser, la sécurisation apparaissant plus aisée dans un espace fermé mais de moins en moins accepté par l'enfant. Progressivement, avec la mobilité, les espaces de l'enfant s'élargissent, n'étant plus cantonnés aux cadres définis par les parents. Les parents peuvent parfois se sentir « *dépassés* », ce dépassement étant indicateur de la nécessité de nouveaux réajustements de l'espace voire d'une évolution de la manière de concevoir le logement : émerge petit à petit un habiter qui se pense en termes d'une cohabitation à trois, la gestion des espaces assignés ne suffisant pas à la régler.

La chambre de l'enfant devient progressivement un cadre

Les espaces assignés et notamment la chambre de l'enfant restent néanmoins des espaces ressources dans la gestion de la bonne cohabitation. Si quand l'enfant se déplace à quatre pattes, l'espace de vie quotidien est plutôt la pièce principale, quand il marche il déplace avec lui des jouets et donc l'espace du quotidien s'élargit. Le désordre réduit petit à petit les espaces parentaux en faisant du logement (ou des pièces communes) des espaces envahis par les jeux de l'enfant. Une des solutions consiste à ramener les jouets dans sa chambre afin d'en faire petit à petit l'espace de jeu principal. Chez Léa et Thomas, tant que l'enfant rampe, ses affaires sont dans la pièce à vivre et particulièrement dans l'espace du salon délimité par un grand tapis. Les jouets sont rangés dans des cases prévues à cet effet. Dans sa chambre, l'enfant est changé et dort. Puis « *autour de ses un an* », ils se disent « *plutôt que d'en ramasser de partout, autant l'habituer à ce que ce soit sa pièce à lui, qu'il joue dedans, qu'il en foute partout : le soir on ramasse, il range avec nous* » dit Thomas.



L'idée est d'éviter que les jouets de l'enfant entravent leurs déplacements et empiètent trop sur l'espace commun : « *comme on vit ici, il y a tout le temps des jouets partout, j'en pouvais plus* » exprime Léa. S'ils tentent au départ de maîtriser l'espace par le rangement, Thomas précise : « *la journée, on faisait que ça* ». Ils soulignent leur agacement. À quel moment le dérangement fait-

il levier d'assignation de l'enfant à l'espace de la chambre pour jouer ? « *quand on commence à plus pouvoir faire deux pas sans ranger... sans marcher sur un truc ou enjamber un truc, c'est bon, quoi ! Il y en avait de partout !* » répond Thomas. Ce sont des jouets d'éveil, des petites voitures, des doudous, des livres, des « *petits trucs* », mais aussi des trottinettes, « *des petits vélos* ». Aussi, des critères sont énoncés, les jouets tolérés dans les pièces communes sont ceux qui sont « *le moins volumineux possible* » dit Léa.

Morgane privilégie également la chambre de Maël quand il s'agit d'un moment de jeu « *et que je suis dédiée à lui, ça veut dire que je suis pas en train de faire autre chose* ». L'espace est sécurisé, les affaires qui s'y trouvent pouvant être manipulées par l'enfant : « *comme ça, il peut tout attraper, tout est à lui. En fait, je m'installe, je vais par terre avec lui et puis on peut jouer* ». L'enfant est au centre de son attention : « *j'avais bien compris qu'il avait besoin d'attention, mais ma présence physique ne suffit pas, maintenant. Il m'interagit (sic), il veut me toucher, il veut que je sois là* ». Dans le salon, elle peut avoir tendance à faire d'autres activités, à être « *attirée par autre chose* », alors que dans la chambre de l'enfant « *je suis dédiée à lui* », précise-t-elle.



L'enfant en demande de contact physique (Morgane et Mathieu)

Ces moments ont lieu plutôt le week-end. En semaine, les préparatifs du début de journée ne laissant pas de temps disponible, et le soir ils occupent le salon. Le week-end est idéal : « *c'est un peu la grasse mat' prolongée quoi ou les aprèms. C'est des moments tranquilles* ». Mathieu de son côté préfère le lit conjugal sur lequel il peut jouer ou faire la sieste avec l'enfant. La chambre de l'enfant peut ainsi devenir progressivement son espace personnel de jeu mais également un espace partagé avec un parent. Des temps commencent à se distinguer : des moments seul et des moments avec.



La chambre de l'enfant comme espace de jeu a ses limites pour certains parents qui lui préfèrent le salon ou la chambre conjugale (Mathieu)

Les risques dans l'aménagement et les limites de la vigilance

Comme nous l'avons vu précédemment, l'agrandissement des marges de manœuvre de l'enfant se fait au prix d'une vigilance de tout instant, et est pensé en lien étroit avec la sécurisation des espaces. Coins de table, prises, affaires qui traînent, carrelage, apparaissent comme des équipements menaçants qui doivent être mis hors de portée de l'enfant, que ce soit en les protégeant avec des dispositifs adéquats ou en les déplaçant. Si dans un premier temps, c'est le plan horizontal du logement qui est plutôt sous surveillance (le sol), quand l'enfant se redresse et commence à s'agripper et à se déplacer debout, le plan vertical devient également très vite objet d'une attention soutenue.

Prises, coins et affaires qui traînent...



Protéger l'enfant en suivant ses déplacements (Chloé et Clément)

Maël (Mathieu et Morgane) a fait ses premières incursions en dehors de ses espaces clos une quinzaine de jours avant l'entretien. Mathieu explique : « *le fait par exemple qu'il ait commencé à ramper, on n'avait pas du tout prévu parce qu'il y avait aucun signe à la maison et un jour à la crèche, ils me disent "Il a visité la deuxième pièce tout seul". On arrive à la maison, on le pose par terre... Ah oui, il a fait le tour de l'appartement !* » Dès le lendemain, ils installent des protège-prises et déplacent ce qui peut être dangereux pour l'enfant : « *tout ça, c'était pas anticipé parce qu'on n'était pas du tout sur cette problématique-là. Et maintenant... elle est là* » dit Mathieu.



L'enfant échappe à la vigilance des parents (Morgane et Mathieu)

Comme les autres parents, ils sont « *surpris par la rapidité des choses* » même s'ils relativisent : « *on savait que ça allait arriver, donc tout va bien* ». Un autre aspect les surprend, la rapidité de déplacement de l'enfant : « *des fois, il fait comme les abdos, il se met pas encore à quatre pattes, mais... on sent qu'il a compris, il lève ses fesses en l'air comme ça. Mais ouais, on l'a retrouvé dans la cuisine heu... ça fait pas très longtemps donc on s'est pas rendu compte qu'il pouvait aller aussi vite* » explique Morgane. Avec ces évolutions, des craintes se développent, Morgane craint particulièrement l'étouffement, « *qu'il mange un truc et qu'il s'étouffe. Je sais pas pourquoi, ça m'inquiète... Je suis beaucoup plus regardante alors qu'à la base, j'y pensais pas du tout* ». Ils sont notamment attentifs au sol et passent tous les jours l'aspirateur : « *il met ses mains et il les mange [ses mains]* » dit Mathieu, « *c'est une serpillière, ses mains !* » complète Morgane. Elle a également peur que l'enfant se brûle sur la porte du four, même si Mathieu lui précise que c'est une double porte. De la vigilance à la sécurité, il n'y a qu'un pas comme le précise Morgane : « *je commence à être la mère inquiète pour tout. Il va se brûler, il va s'étouffer (rires)... Donc on a acheté l'attirail des parents sécuritaires : des bloque-portes. Qu'est-ce que c'est ? Bloque-placards et tiroirs ! Prises et coins de table. Donc, on va commencer à les mettre* ».



La sécurisation des équipements pour prendre le relais de la vigilance
(Morgane et Mathieu)

Ces évolutions de l'enfant amènent des changements du quotidien : « *il y a plus de vigilance. Ça veut dire que là, Mathieu comme moi, je le laisse plus. Je vais regarder, je vais être dans la pièce, voire je vais pas faire autre chose. Je suis là* ». Quand l'enfant était dans son parc, les parents pouvaient se consacrer à la préparation d'un repas ou à une autre activité mais ce n'est plus le cas. Quand il est à l'extérieur du parc, l'attention lui est exclusivement portée : « *c'est un temps qu'avant on utilisait pour autre chose. Donc ça empiète on va dire un petit peu sur l'organisation originelle* » dit Mathieu. Mathieu est au chômage partiel, ce qui lui apparaît comme une chance : « *ce qui fait que je travaille deux jours par semaine et je suis le reste du temps à la maison donc heu... vraiment, j'ai le temps de faire l'entretien de l'appartement, faire le ménage, faire le miam pour Maël. J'ai vraiment le temps de m'occuper de tout ça. Maintenant, quand ça va reprendre au temps réel, voilà, là ça va devenir aussi plus compliqué pour faire tout ce qu'on faisait avant, tout ce qu'on a envie de faire et s'occuper de Maël bien évidemment. Il va falloir retrouver le parallèle pour s'organiser* ».

Deux des couples rencontrés ont un animal domestique, un chien pour l'un et une lapine pour l'autre. La cohabitation avec l'animal est aussi pensée et discutée par les parents, l'animal et l'enfant doivent chacun avoir leur place.

Cohabitation de l'enfant et de l'animal de compagnie

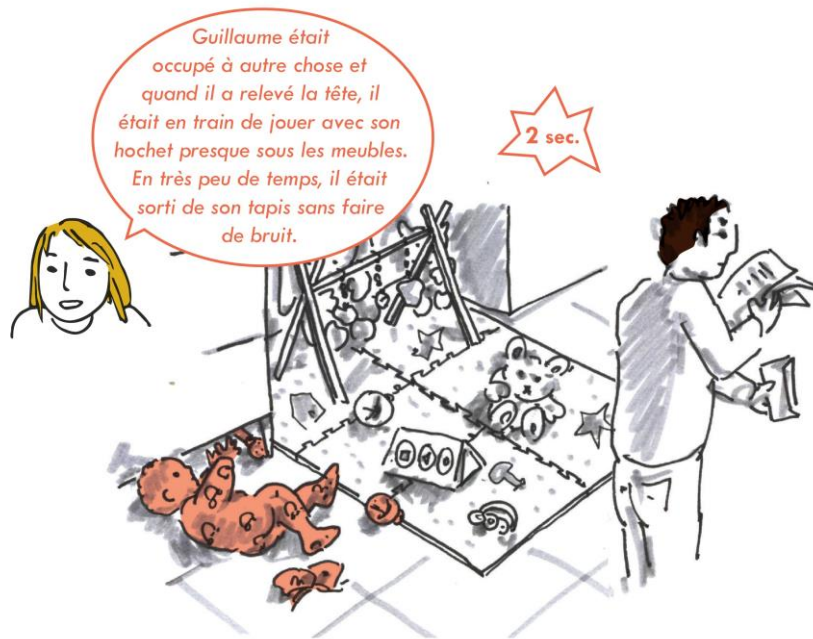
Accompagner la rencontre (Morgane et Mathieu)



Vigilance légère plutôt portée sur l'animal (Julie et Guillaume)



Pour Guillaume et Julie, l'expérience est similaire. L'enfant « pour l'instant il rampe, mais très peu, et ne sort pas trop de son tapis, aussi y a pas grand-chose à surveiller ». La surveillance porte plutôt sur les rapports entre le chien et l'enfant même s'ils constatent que « ça se passe bien ». Ils se projettent quand même : « dès qu'il va vraiment sortir de son tapis et qu'on va le retrouver dans la maison, faudra boucher les prises, enlever les croquettes du chien, qu'il peut mettre à la bouche. En fait, y a le risque de s'étouffer ». Julie ajoute : « y a les coins aussi, y a pas mal de choses. Au niveau vigilance, par exemple l'autre fois il nous a fait son propre caprice parce qu'il touchait la souris d'ordinateur, on lui a enlevé, et il était pas content. Il a pleuré, il mettait les fils à la bouche ». L'enfant n'est déjà plus cantonné à un espace délimité : « c'est sûr que la vigilance commence à être assez accrue parce que hier, par exemple, il sortait de son tapis de jeux, il avait vu une pantoufle au loin et il voulait aller chercher la pantoufle pour la mettre à la bouche ». Avoir l'enfant à l'œil est devenu une priorité : « c'était un matin, Fred était occupé à autre chose et quand il a relevé la tête, Gabriel était sorti de son tapis, il était en train de jouer avec son hochet presque sous les meubles. En très peu de temps, il était quand même sorti de son tapis sans faire de bruit ». Julie prend parfois sa douche en le laissant sur son tapis et là aussi elle le surveille : « je laisse la porte de la salle de bains ouverte comme ça depuis la douche, je le vois ».



L'enfant déjoue la vigilance des parents (Julie et Guillaume)

Chutes et carrelage

Quand l'enfant commence à s'agripper et à vouloir se relever, la crainte de la chute s'ajoute aux autres inquiétudes. Manon et Alexandre constatent qu'ils ne peuvent plus laisser l'enfant dans son parc à jeux puisque « *maintenant, son parc, il en sort !* » Ils étendent au sol un plaid afin que l'enfant ait davantage d'espace « *comme ça il peut bouger un peu plus* », cependant c'est « *hyper encombrant, on n'a pas forcément beaucoup de place* ».



L'enfant repousse le cadre de sécurité installé par les parents (Manon et Alexandre)



Le logement : le terrain de jeu pour l'enfant (Manon et Alexandre)

Ils soulignent qu'ils ne peuvent plus « *le laisser tout seul. Faut vérifier tout ce qu'il fait* ». Alexandre explique : « *il faut plus le surveiller. Et puis, vous voyez, il a une petite bosse déjà sur la tête. Donc, dès qu'il sort, il veut marcher et il peut se taper la tête contre le carrelage. Si on le met, je mets un plaid dessous, en plein milieu (rires), avec ça par-dessus. Mais il bouge beaucoup par contre. Il reste pas en place... Il a plus la bougeotte. On va dire qu'il faut peut-être plus le surveiller... Je peux pas le laisser tout seul* ». Le mettre sur le plaid leur accorde à peine quelques instants de répit : « *si je le pose, il est content, il est bien, il va jouer, mais il va pas rester longtemps dedans* ». Il constate : « *il prend beaucoup plus d'attention maintenant qu'avant* ». Ainsi l'enfant se redresse, il s'agrippe à différents équipements et les parents mentionnent les risques de chute.



L'enfant qui crapahute : une attention constante (Léa et Thomas)

Liam (Léa et Thomas) comme Mathéo se déplace déjà dans tout le logement et la chute est une des inquiétudes des parents : « *on est obligés d'être tout le temps derrière... d'avoir toujours un œil dessus, et pouvoir être là. Moi ça m'est arrivé deux trois fois*

de le rattraper quand il tombait. Il aurait été dans sa chambre, il serait tombé, il aurait pu se faire mal. Parce qu'il se met debout contre les objets alors qu'il sait pas tenir en équilibre encore tout seul debout. Mais il s'arrête pas là, il essaie de grimper sur la poussette, il essaie de monter, il essaie de monter sur le trotteur tout seul, et puis ben par terre c'est du carrelage, donc on aime mieux être à côté pour pouvoir le rattraper si jamais y a une chute » raconte Thomas.

Cette surveillance omniprésente lui fait comparer l'enfant à l'écran de télévision, il est au centre de l'attention : « on avait le temps de regarder la télé, on avait le temps de faire ci, de faire ça, là on a plus le temps. C'est devenu lui notre télé en fait. C'est qu'on regarde plus la télé, on le regarde lui en fait. On le regarde lui, on le surveille lui, on est constamment derrière lui et du coup on a plus le temps pour nous. C'est devenu notre occupation ». Pour une partie des logements visités, les sols des pièces à vivre sont recouverts de carrelage. Tapis et couettes sont installés pour sécuriser les déplacements de l'enfant et amortir le choc des chutes éventuelles.



Protéger : tapis et coins de table, Léa et Thomas © Photo : Sandra Villet

Développer la prise en main

Agripper, choper...

Quand l'enfant est dans leurs bras, la vigilance est également de mise comme le raconte Julie : « quand on se déplace avec lui, ben c'est vrai qu'il veut tout attraper. Guillaume dit que c'est une pieuvre. Oui, c'est vrai qu'il s'agrippe à tout ». Pour les parents rencontrés, au sol ou dans les bras, avoir l'enfant à l'œil est nécessaire pour parer à toute éventualité, la soudaineté de certains gestes et déplacements de l'enfant leur paraissant impossible à prévoir.

Quand l'enfant marche, il a également plus de prise sur son environnement. Morgane dit comment dans la chambre, Maël, grandissant, a accès à la table à langer : « une fois, j'avais mis une couverture, il l'a récupérée, il l'a chopée, donc il faut que je fasse gaffe maintenant. Tout est plus accessible ». Il a également de plus en plus de force et donc de prise et commence à pouvoir ouvrir les portes et les tiroirs ou les portes des meubles : « il y a un petit meuble, pourtant il y a un loquet et c'est les chaussures, enfin le cirage pour les chaussures... »



L'enfant agrippe tout ce qui est à portée de main
(Julie et Guillaume)



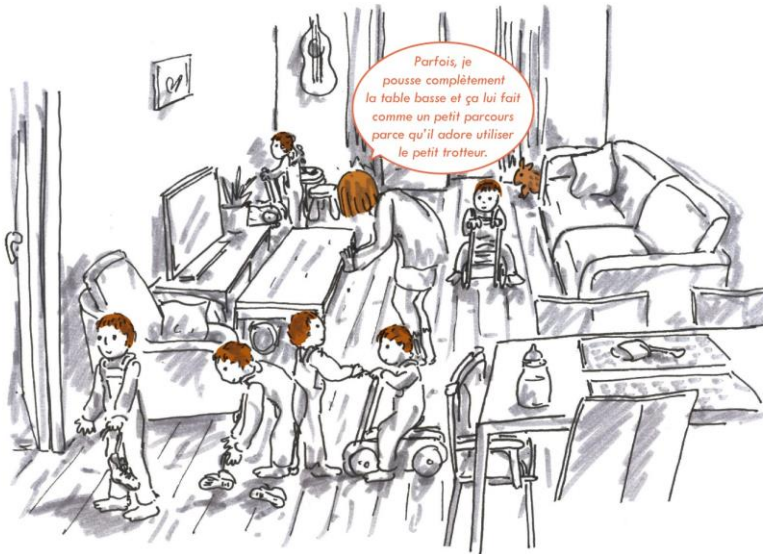
L'enfant « chopé » ce qu'il n'arrivait pas à atteindre avant
(Morgane et Mathieu)

Crapahuter

Quand l'enfant marche, un plan supplémentaire fait l'objet de vigilance, celui de la hauteur des équipements que les enfants peuvent escalader : « ils *crapahutent* ». La veille de l'entretien, Morgane a trouvé Maël sur la table basse « *en deux secondes* », l'enfant devenant de plus en plus agile : « *c'est vrai, qu'en même temps je l'avais laissé monter sur le petit pouf... Bon, il se dit qu'il peut monter sur tout* ». L'enfant monte sur le canapé et fait également des tentatives pour se hisser sur le dossier, ce qui lui permettrait d'atteindre une étagère murale : « *il tente. Il a pas l'air d'avoir trop peur, mais il est pas non plus casse-cou à faire n'importe quoi, mais là, il avait vraiment envie d'attraper l'étagère* ».

Crapahuter, entre liberté et vigilance

L'enfant, encouragé à se déplacer librement (Morgane et Mathieu)



L'enfant se sécurise en apprenant (Chloë et Clément)

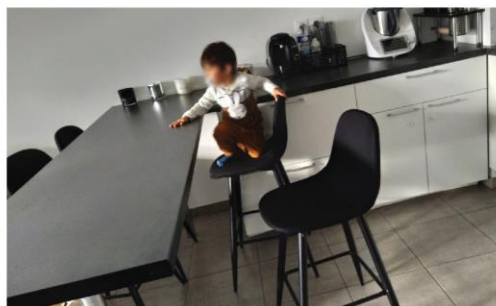
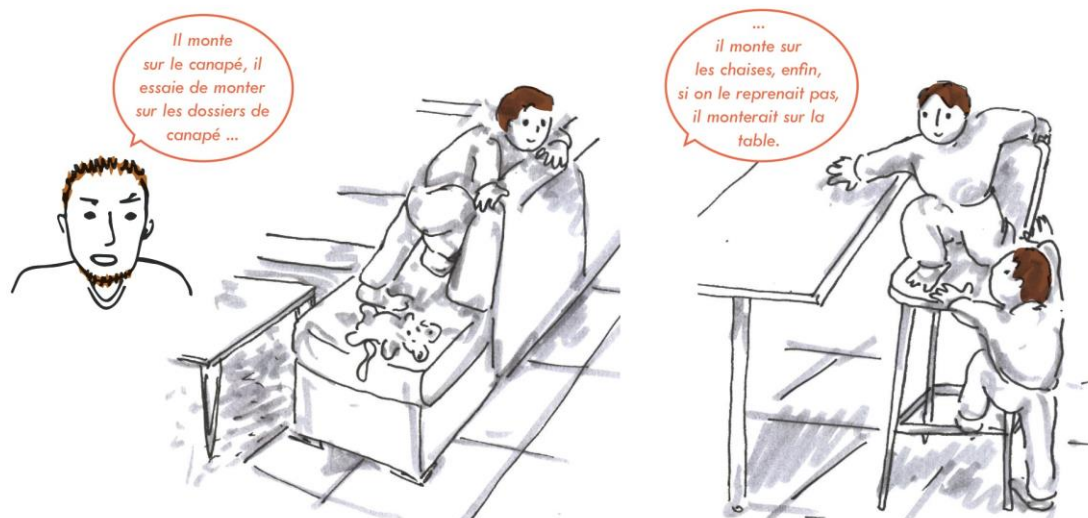


Le mobilier : terrain de jeu pour l'enfant qui crapahute et vigilance accrue pour les parents (Morgane et Mathieu)



Crapahuter, entre liberté et vigilance

L'enfant qui grimpe teste les limites (Léa et Thomas)



Pendant l'entretien, chez Léa et Thomas © Photo: Sandra Villet

La surveillance ne pose pas trop de difficulté à Morgane, en général l'enfant la suit dans ses déplacements : « même aller aux toilettes, c'est compliqué. Il toque à la porte et il est rigolo parce qu'il commence à parler donc "Maman, maman" ». Parfois, il joue dans le salon ou dans sa chambre et l'oreille maternelle reste attentive et prélève les informations : « il va jouer et il me parle, je lui parle de la cuisine... Je l'entends jouer et je vais pas forcément être tout le temps derrière lui. Par contre, quand j'entends plus de bruit, c'est qu'il y a sûrement une connerie. Donc, j'arrive parce que... Et puis depuis que, justement, je le vois escalader, il y a quand même des choses qui vont sûrement être enlevées ».

Elle explique qu'à la crèche, les enfants sont stimulés avec des parcours de motricité et aussi qu'« ils [les adultes de la crèche] se sont adaptés à lui parce que lui est très crapahuteur ». Maël a un lit à barreaux que sa mère souhaiterait remplacer dans les prochains mois par un lit sans barreaux ou au sol mais Mathieu est plus réticent « parce que justement vu qu'il se déplace partout, on a peur qu'on l'entende pas... et de le retrouver heu... notamment... sur la table basse ou à escalader quelque chose ». Pour Thomas et Léa, la prudence est la même. Ils relèvent que l'enfant « escalade » et qu'ils doivent rester hyper vigilants sur l'ouverture des fenêtres ; quand l'enfant se trouve sur le balcon ; quand il essaie de monter sur les chaises s'en servant pour atteindre ce qui sans cela est inaccessible : « il essaie de monter sur la chaise pour passer au-dessus de la barrière ».

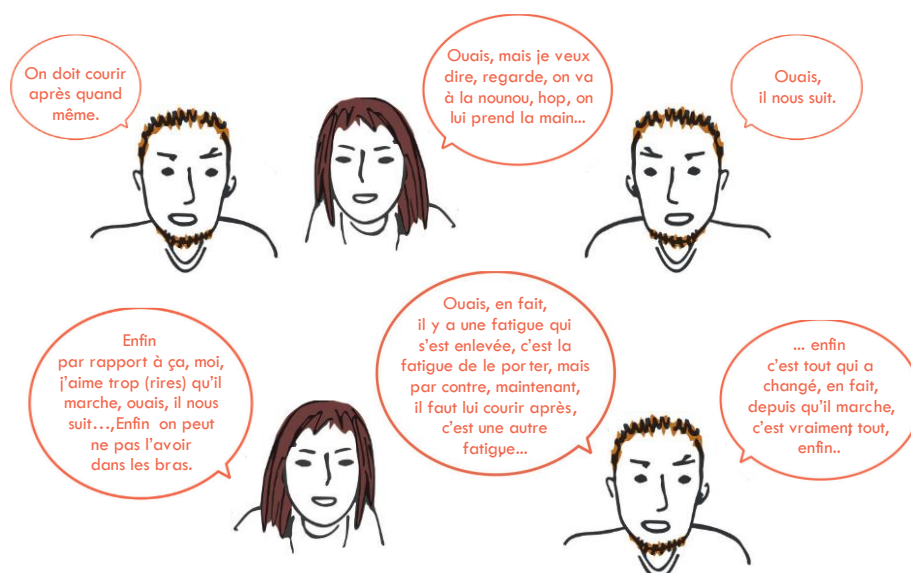
Avec cette nouvelle agilité de l'enfant, un seul endroit leur apparaît sécurisé, la chambre de l'enfant : « il y a vraiment qu'à l'intérieur où on sait qu'il peut rien se passer, dans sa chambre on sait qu'il se passera rien. On le laisse. Enfin... Ça m'est arrivé de le laisser un quart d'heure dans sa chambre et de ne même pas faire attention à ce qu'il fait, parce que je sais qu'il se passera rien, et qu'il s'occupe, qu'il est en train de jouer ».

Si l'enfant qui rampe amène les parents à concentrer leur attention sur le plan horizontal, la marche ouvre le plan vertical mesuré par ce qui se trouve à portée de la taille de l'enfant . Quant à l'escalade, elle lui donne accès à une verticalité supplémentaire qui finit par mettre à sa portée tout ce que les parents avaient jusque-là réussi à protéger de sa prise.

L'enfant qui marche : du rapport à la place au rapport à l'espace

Les coins, les prises, « *ce qui traîne* », le sol, sont des aspects d'aménagement et d'équipement qui mobilisent particulièrement l'attention des parents. Si tapis, couettes sont installés pour amortir les premières chutes de l'enfant, précisément la mobilité l'emmène en dehors de ces espaces. L'œil devient alors la réponse la plus efficace mais suppose quand même la proximité physique du parent. D'une certaine manière, alors que l'enfant s'éloigne, le parent se rapproche. La temporalité dominante est ainsi celle de l'instant présent : « *faut tout le temps être attentif à ce qu'il fait, avoir un œil sur lui* » résume Thomas. La période de l'immobilité de l'enfant est révolue et les parents rencontrés se retrouvent dans un énoncé : « *c'est vrai que ça nous sollicite plus parce qu'il commence à se déplacer* ».

Notons néanmoins que si la mobilité de l'enfant les sollicite davantage en termes de sécurisation de ses déplacements, ne plus avoir à porter l'enfant peut être vécu comme un soulagement. Thomas rapporte : « *déjà, ouais... Liberté, un peu, parce que tout le temps l'avoir, dix kilos, avoir dix kilos tout le temps dans les bras, c'était pas... Bon, même s'il nous sollicite toujours... mais le fait qu'il marche, c'est que déjà, ouais, quand il marchait pas, il voulait tout le temps être porté, donc c'était... c'était bien, mais c'était compli... enfin, éprouvant* ». Léa ajoute : « *c'est top qu'il marche* ». Le calcul se fait entre porter le poids de l'enfant et le suivre dans ses déplacements :



La gestion de l'enfant mobile (« *il faut lui courir après* »), amène davantage de rapport à l'espace et non plus à la place. La place relevait de l'immobilité et des cadres spatiaux de l'enfant (lit, parc, tapis de jeux). La circulation ne rend plus ces cadres opératoires. Soucieux également de favoriser une mobilité considérée comme un vecteur de développement de l'enfant, la tension entre mobilité et sécurisation apparaît maximum, la vigilance conjugue les temporalités de la maisonnée au présent de l'enfant. Il s'agit néanmoins de ne pas entraver ses mouvements et de ne pas devenir comme l'exprime Morgane, un « *parent sécuritaire* ».

« On lui apprend plus à s'adapter à son environnement »

Quelques mois avant la naissance de l'enfant, Chloé et Clément envisagent de modifier une pièce qui jusque-là leur servait de dressing, ils souhaitent en faire la chambre d'enfant. Cependant, lors du premier confinement, le couple se trouve en télétravail et cette pièce leur sert de bureau. Ne voulant pas faire dormir l'enfant au milieu des ordinateurs « *avec les ondes et compagnie* », ils décident de laisser le lit de l'enfant dans leur chambre plus longtemps que prévu. Cet agencement est encore celui qui a cours aux 17 mois de l'enfant. La hiérarchisation des espaces s'est faite en faveur du domaine professionnel. Cependant, cet agencement leur apparaît également adéquat avec la manière dont ils pensent la gestion des besoins de l'enfant et la cohabitation familiale. Chloé précise qu'elle l'a allaitée jusqu'à 10 mois : « *il y a ça aussi. C'était plus pratique aussi qu'elle reste dans ma chambre que me lever toutes... franchement, j'étais épuisée* ». Aussi, la pièce commune (à la fois salon et salle à manger) qui donne sur la cuisine ouverte « *c'est vraiment sa pièce à vivre, c'est vraiment ici, pas là-bas* », le « *là-bas* » désignant la pièce qui était prévue comme chambre et qui n'est pas dédiée pour l'instant à l'enfant. La chambre n'est

pas non plus utile le week-end, les moments communs se déroulant dans le salon : « on en profite pour passer du temps avec elle. On l'éveille beaucoup avec les livres. Mais on ne lui a pas dédié une chambre, clairement ».

Chloé privilégie la relation plutôt que l'espace, « passer du temps avec elle ». Les temps professionnels parentaux interviennent également dans l'importance donnée à ces moments. Chloé, avec l'aide de son mari, a monté son entreprise, un institut de soins ayurvédiques. Elle amorce sa création au mois de février 2021 avec une présence effective dans les locaux à partir du mois d'août, l'enfant a alors 15 mois. Les engagements professionnels respectifs leur laissent peu de temps au domicile. En semaine, l'enfant est confié à ses grands-parents, parfois maternels, parfois paternels. L'importance de « passer du temps avec elle » est soulignée à plusieurs reprises et dans la pièce commune : « il y a des moments, je vais la laisser pour faire mes trucs, aussi. Mais en tout cas, je reste à côté d'elle, physiquement. Parce que sinon, si je sors tout le temps, elle va encore sentir mon absence, notre absence. Parce que je sens aussi que son père aussi lui manque ». La pièce à vivre est ainsi le lieu privilégié : « c'est notre pièce à nous. C'est notre pièce à vivre, vraiment.

On n'est pas tout le temps dans les chambres. La salle de bains, on y va quand on a besoin, surtout de changer les couches ou nos toilettes à nous. Mais notre pièce à vivre, c'est ici ». Elle est aussi le lieu de la co-présence où chacun peut mener ses activités tout en permettant des moments partagés dans lesquels se construisent les relations et les proximités affectives : « je veux qu'elle soit à côté, qu'elle apprenne les choses, je veux pas qu'elle soit dans un endroit à part, un endroit complètement désinfecté de tout et qu'il n'y ait que ses jeux. Je veux qu'elle se promène partout et qu'elle comprenne c'est quoi, en fait. Enfin, pour moi je trouve que c'est une belle évolution, au contraire, d'adapter justement l'enfant à son environnement ».

L'enfant « en mode apprentissage »

Premiers apprentissages... (Chloé et Clément)



... à la libre circulation ...



... cadrée



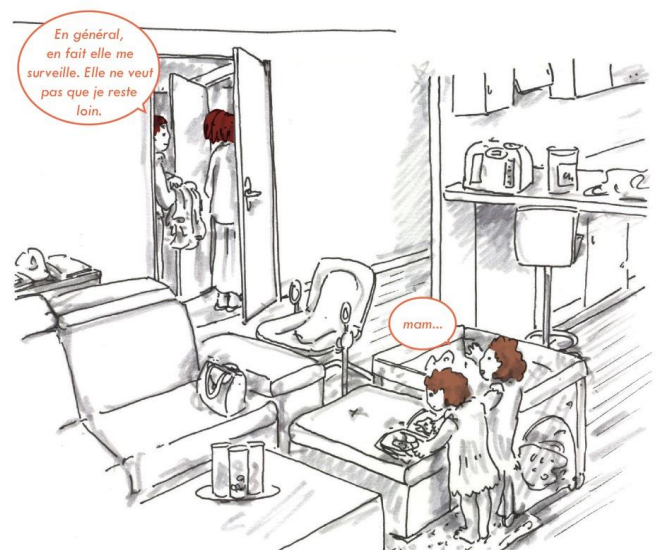
Si une chambre d'enfant peut être sécurisée, il est plus difficile d'en faire de même avec la pièce à vivre, certaines de ses composantes pouvant constituer un danger pour l'enfant. Par ailleurs, nous avons vu précédemment comment le peu de mobilité de l'enfant permet aux parents de maîtriser en partie le rapport risque/espace. Cependant, le déplacement de l'enfant à quatre pattes et surtout la marche rendent de plus en plus difficile l'exercice. La vigilance parentale reste de mise avec la circulation de l'enfant mais celui-ci échappe parfois à l'œil surveillant. Quand Chloé constate que sa fille n'est plus dans son champ de vision, l'oreille prend alors le relais : « *dès que je ne l'entends plus faire du bruit, là j'arrive tout de suite parce que je me dis "Hmm, ça sent la bêtise !" (rires). Mais en général... Enfin, je pense que c'est l'instinct un peu maternel, je sens quand c'est juste un aller-retour, et quand elle tarde par contre je me déplace. Quand je dis elle tarde... ça me paraît bizarre parce qu'en général, même elle, elle me surveille, en général. Elle ne veut pas que je reste loin. Donc elle revient, soit je l'entends parler, elle me dit "Maman ! Maman !" Donc, du coup, je sais. Mais dès qu'il y a silence radio je me dis "Oh, bêtise". Donc, à ce moment-là je vais aller la voir* ». La surveillance est renforcée dans la cuisine : « *elle peut m'ouvrir le tiroir, elle peut me fouiller... Bon, normalement tout ce qui est dangereux, j'ai tout remonté. Mais, on ne sait jamais. J'aime pas du tout qu'elle y aille donc en général je lui interdis d'y aller. Elle y va vraiment quand nous on y est. Après ça peut arriver, un enfant ça teste toujours, mais en tout cas je ne la laisse pas là-bas très longtemps* ». Dans ce discours, on commence à identifier le parent éducateur : « *je lui interdis d'y aller* ». Une inversion commence à se dessiner, « *on lui apprend plus à s'adapter à son environnement* », plutôt que d'adapter l'environnement à l'enfant. Dans ce mouvement, la vigilance reste importante, l'imprévisibilité et la soudaineté apparaissant comme les deux caractéristiques des actions des enfants à ces âges-là : « *forcément, un enfant, ça reste quand même très rapide, très vif. Il suffit qu'on le laisse deux secondes, ils peuvent attraper n'importe quoi* ». Elle donne l'exemple de petits aimants décoratifs posés sur le radiateur qu'elle hésite à sécuriser par la pose d'un plexiglass : « *certes quand on est à côté on vérifie, mais elle peut quand même prendre un aimant et l'avaler très vite, par exemple. Ça, on est très vigilants à ce niveau-là* ». Si certains lieux font l'objet d'une surveillance accrue, l'enfant qui a commencé à marcher a toute liberté de déplacement. Chloé précise que sa fille « *est libre de circuler comme elle le souhaite* ». La découverte, l'apprentissage commencent à être mis en avant comme devant être pris en compte dans la nouvelle mobilité de l'enfant : « *elle est complètement libre de ses faits et gestes, on la laisse vraiment évoluer, parce que bon, le but ce n'est pas de la garder constamment à côté de nous. Justement, il faut qu'elle apprenne à vivre dans l'environnement où elle est. Même tout à l'heure je remarquais, elle commençait à découvrir vraiment derrière la télé, elle commençait à regarder les choses. Mais c'est à nous en tant qu'adulte de la surveiller. On est plus sur cette optique-là que mettre, voilà la mettre dans le parc et qu'elle reste là-bas, ne bouge pas, ce n'est pas ça. C'est vraiment on la laisse vivre, mais sous surveillance* ».

L'enfant autonome : une surveillance réciproque

Surveillance du parent envers l'enfant... (Chloé et Clément)



... et de l'enfant envers le parent



Ainsi, la pièce à vivre remplit plusieurs fonctions, elle est à la fois « *notre pièce à nous* » et aussi « *son terrain de jeu* », « *c'est là où il y a tous ses jeux* », complète Chloé. Elle articule également les temps de la gestion du domestique, les temps partagés et les temps personnels : « *en fait, son terrain de jeu c'est ici. Vu que moi j'ai besoin de la surveiller, en général, quand je suis dans la cuisine ou ici [côté salon], elle reste vraiment dans le coin et elle fait comme là, elle joue, elle joue avec ses jeux. Après, des fois, j'ai mon petit moment avec elle, je joue avec elle aussi et puis voilà. Enfin, nous on a trouvé ça pratique. Donc, voilà ! On a décidé*

de vraiment laisser les choses ici parce que je trouvais ça compliqué de la laisser dans une chambre et ne pas la voir ». Elle note que « l'option visio » de la chambre conjugale à la chambre de l'enfant aurait pu être envisageable mais que « le côté technologie à 100 %, ce n'est pas mon truc ». Elle met l'accent sur le « partage » : « j'aime beaucoup l'avoir vraiment à proximité, pas collée à moi, mais à proximité. Mais qu'elle puisse s'épanouir à nos côtés ».

Manon et Alexandre : « il fait sa vie »

L'appropriation de tous les espaces de la maison par l'enfant est également soulignée par Manon et Alexandre. Ils ont déménagé au mois de juillet pour une maison deux fois plus grande que leur appartement de 60 mètres carrés, et qui dispose d'un jardin. Dans leur ancien logement, les affaires et les corps sont décrits par Manon et Alexandre comme « concentrés dans le même endroit. Alors que là, on peut se retrouver... un peu partout », parents et enfant n'étant pas nécessairement dans la même pièce. Le pavillon comprend deux niveaux, au rez-de-chaussée se trouvent la pièce à vivre et la cuisine et au premier étage les chambres. L'escalier constitue encore une barrière pour l'enfant qui arrive à monter mais ne peut pas redescendre, les parents ayant installé une porte barrière en haut de l'escalier. À l'étage, il s'y trouve toujours en compagnie d'un parent. Au rez-de-chaussée, il peut jouer côté cuisine alors que le ou les parents se trouvent côté pièce à vivre ou inversement : « ça arrive que... là [dans la cuisine], je peux par exemple préparer à manger, et lui il est en train de jouer à ses jouets devant la télé par exemple, du côté salon, là-bas. Et nous, on peut être devant la télé par exemple, sur le canapé, et lui il est en train de jouer ici » explique Alexandre.



L'enfant qui marche commence à jouer tout seul (Manon et Alexandre)

S'ils constatent qu'à partir du moment où l'enfant a commencé à marcher dans l'ancien appartement, ils retrouvaient des jouets dans tout le logement, ils reconnaissent que cela se maintient un peu dans le nouveau logement. Mais sa superficie permet à chacun d'avoir plus d'espace : « il s'éparpille aussi un peu quand même » précise Manon. La taille des jouets et leur assignation ont permis une certaine maîtrise de cet éparpillement. Les gros jouets sont dans la chambre de l'enfant alors que dans l'ancien logement, ils étaient plutôt dans le salon : « là, c'est plus des petites choses avec qui il peut jouer tout le temps » dit Manon. « ça débordait de partout là-bas, hein » ajoute Alexandre.



Des petits jouets dans le salon, Manon et Alexandre © Photo : Sandra Villet

L'échange se poursuit :



Elsa Ramos : « Dans la pièce à vivre ? »



Elsa Ramos : « Et il reconnaît un petit peu les espaces qui sont les siens, les espaces qui sont les vôtres ? »





La nouvelle chambre, Manon et Alexandre © Photo : Sandra Villet

Is précisent néanmoins que l'enfant sait que « *c'est sa chambre* » : « *il sait sa chambre. Il sait son lit* » dit Manon, Alexandre complète : « *mais il s'approprie tous les espaces* ».



Enfin même notre chambre, il sait que c'est notre chambre, mais il y va tout autant, hein.



Ouais. Il fait ce qu'il a envie... toutes les pièces, il y va.



Ah oui, il les connaît toutes. Il les ferme, il les ouvre, heu... toutes. Dehors, toutes.



« Un petit humain » qui reconnaît ses espaces (Manon et Alexandre)

À la question de savoir s'ils iraient jusqu'à dire que le logement était devenu l'appartement de l'enfant, Manon répond par « ah oui ! ». Elle précise :



Quand l'enfant restait là où le posait le parent, le logement était encore vécu comme un espace à deux : « parce qu'on le limitait, je pense. Mais on limitait à certains endroits. Alors que là, vu qu'il marche, heu... on peut pas lui dire "Tu peux pas aller dans cette pièce". Enfin, c'est pas vivable pour lui. Oui, c'est le fait qu'il se déplaçait pas, qu'il était moins... curieux » explique Manon, Alexandre ajoute : « alors, maintenant, il touche à tout. Il regarde tout. Il ouvre toutes les portes. Il sait le moindre placard, ce qu'il y a dedans ». Le déplacement est mis en lien à plusieurs reprises avec la curiosité pensée comme un moteur d'évolution de l'enfant : « il est très curieux ». Ce qui les amène à « laisser couler », imposer trop de limites reviendrait à contraindre cette évolution. La bonne limite s'énonce entre la liberté de circulation et celle de la sécurisation de l'enfant. Comme pour les autres parents, quand l'enfant est en dehors de leur champ de vision, l'ouïe prend la relève. Manon précise : « et dès qu'on entend un bruit qui n'est pas normal... là, oui, heu... on va au front ». L'électroménager est notamment centre d'intérêt pour l'enfant :



Les parents ont fait de petits ajustements pour éviter la mise en marche des machines, comme par exemple laisser le hublot ouvert - « *il faut vraiment qu'il y aille vraiment fort pour fermer* » – ou débrancher les appareils. L'enfant « *fait comme nous* » constatent les parents en exprimant néanmoins leur étonnement : « *ben, il fait tout. Mais c'est bizarre, hein. Parce qu'à 20 mois, j'aurais jamais pensé qu'il fasse autant de choses comme nous* » dit Manon, « *et qu'il comprenne autant* » ajoute Alexandre. Petit à petit émerge l'idée de l'enfant qui « *fait sa vie* », les limites à poser étant en tension avec une autonomisation progressive. Et si l'enfant, comme on l'a vu précédemment peut jouer dans toute la maison, parfois les parents lui signifient que sa chambre est l'espace qui lui est réservé : « *s'il a envie de jouer plus dans notre chambre, il jouera plus dans notre chambre. Mais heu... après, on sait quand même heu... délimiter et dire "Ben, t'as assez joué, maintenant, c'est ta chambre"* ». L'équation des espaces partagés et de la gêne possible engendrée par l'occupation des affaires et des jeux de l'enfant peut être résolue par l'assignation à la chambre, espace construit comme personnel.



L'enfant, « *petit individu* », accède à tous les espaces du logement et oblige ses parents à s'adapter (Manon et Alexandre)

« Il va partout »

Léa et Thomas ont une table basse dans le salon qu'ils enlèvent après la naissance de l'enfant afin de gagner en place et en mobilité, « le côté pratique pour qu'il puisse se déplacer ». Le grand tapis qui se trouvait sous cette table basse devient, pendant les premiers mois, l'espace de jeu réservé à l'enfant. Puis à neuf mois, il commence à marcher et très vite se déplace dans tout le logement. Ils remettent donc une table basse car « vu qu'il se déplace pas que ici, il se déplace partout dans la maison, on n'a plus besoin de lui laisser que cet espace-là » explique Léa. Elle ajoute :



L'enfant se déplace et emmène également avec lui des jouets qu'il peut éparpiller dans l'ensemble du logement. Les parents peuvent alors instituer progressivement la chambre comme le lieu du rangement pour maîtriser l'espace que l'enfant s'approprié. Si ses déplacements ne sont pas énoncés comme gênants – la condition restant la vigilance parentale de tout instant – en revanche, les jouets le sont davantage.

Comme Léa et Thomas, Morgane insiste sur cet aspect. Elle range toutes les affaires de Maël dans sa chambre. Des caisses et des rangements lui « permettent de rendre quand même assez clean » tout en étant accessibles à l'enfant. Elle a organisé ces rangements « parce qu'il y a eu une dérive à un moment, je ne rangeais rien, vu que je suis en télétravail ici, ça devenait... c'était l'appart de Maël » explique-t-elle en riant. Le rangement des jouets dans des espaces assignés permet de cohabiter dans le logement : « c'est l'appart de tous les quatre. La lapine [l'animal domestique de Morgane], elle a son espace, chacun a son espace... »



Pour l'enfant qui explore, aucun espace inaccessible (Morgane et Mathieu)

Ainsi, l'enfant gagne en espace, ce qui signifie également qu'il touche à des objets auxquels il ne touchait pas auparavant : pot de fleurs séchées dans lequel il prend une fleur, faisant tomber le vase ; produits de toilette mis en hauteur, « *tout, jusqu'à la brosse à chiottes qu'il a mis dans la bouche* » ; s'approcher du garde-corps de la fenêtre, etc. Les parents relèvent toujours la rapidité des gestes, « *en deux secondes* ». Le passage de la vigilance de l'œil à celle de l'oreille rend compte d'un rapport à l'espace qui ne se joue plus en termes d'emplacement mais de déplacement. Quand l'enfant n'est plus dans le champ de vision, le contact est gardé par l'ouïe. L'oreille est progressivement aiguisée à des sons significatifs. Des registres sonores sont identifiés et deviennent familiers, rendant compte des activités et du parcours de l'enfant : sauter sur le canapé, se cacher derrière le climatiseur en le déplaçant, pousser les chaises pour monter dessus, ouvrir les placards ou le réfrigérateur, etc. L'enfant n'est plus posé au sens où il reste à une place déterminée par le parent mais il circule, signant du même coup le passage d'une occupation par la place à celle d'une appropriation de l'espace de l'ensemble du logement dans toutes ses dimensions, horizontale et verticale.

Jouer seul.e et rituels de rangement : des espaces propres se dessinent

La présence parentale rassurante (Morgane et Mathieu)



Les moments d'activité séparés mais en contact visuel



Les rituels pour faire place nette



La vie en commun doit laisser à chacun une place



Les rituels pour faire place nette



La vie en commun doit laisser à chacun une place



2 - « On ne naît pas parent, on le devient » : parent relationnel et parent statutaire

Selon les parents rencontrés, la marche introduit un tournant dans le rapport à l'enfant. Dans la mobilité, l'enfant devient en quelque sorte acteur dans la mesure où il va effectuer des gestes et des mouvements qui ne sont pas toujours prévisibles. Il va en être l'initiateur, mettant les parents en position à la fois de sécuriser son environnement mais aussi de favoriser son autonomie.

Le parent devient doublement éducateur, il est à la fois :

- parent relationnel, à l'écoute et répond aux sollicitations de l'enfant, devenant en quelque sorte un parent compagnon de jeu dans une relation horizontale, le parent se met là à la hauteur de l'enfant ;
- parent statutaire, il devient le parent prescriptif énonçant et imposant les premières règles à l'enfant, l'échange relevant alors d'une relation verticale et hiérarchique. Cependant, l'enfant peut être initiateur des moments parentaux relationnels : certaines actions des parents se font pour répondre à la demande de l'enfant.

Le parent pygmalion et compagnon de jeu : une relation horizontale

Apprendre à connaître l'enfant

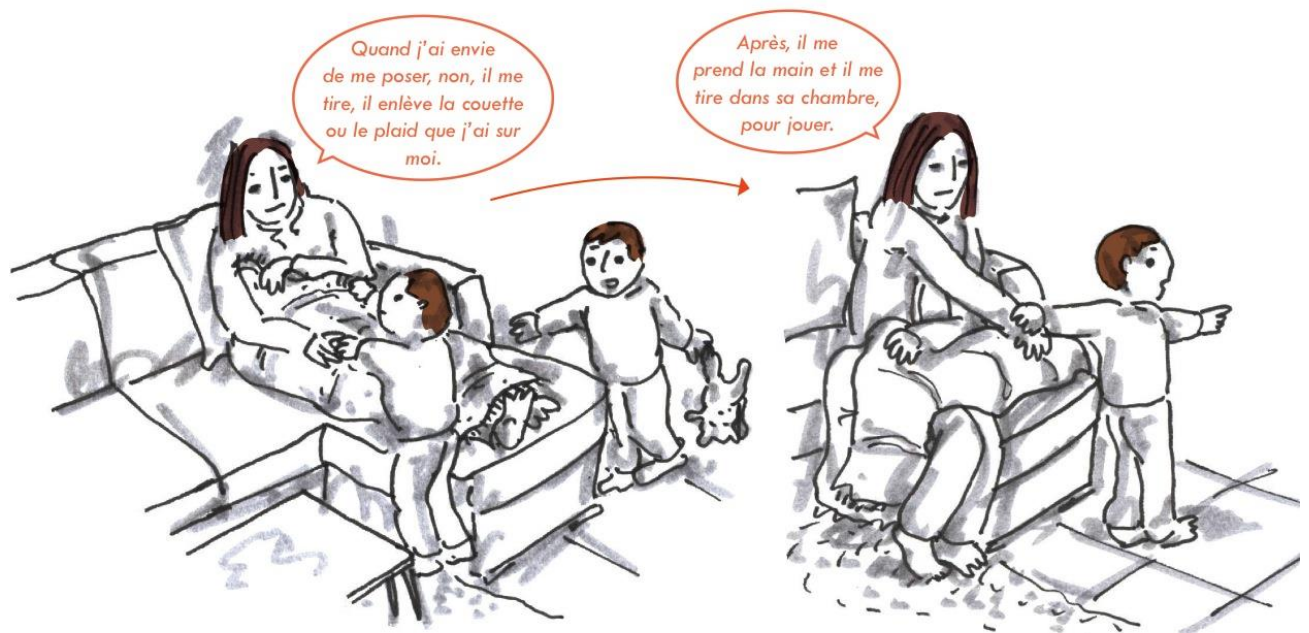
L'enfant solliciteur

Un mouvement s'amorce, celui de la sollicitation des parents comme inter-actants²⁵. Les parents rapportent des demandes d'interaction auxquelles ils s'efforcent et apprennent à répondre, à la fois découvrant et construisant la relation avec l'enfant. Thomas précise que l'enfant change d'activité « *tous les quarts d'heure* » et aussi qu'il recherche leur présence, laissant parfois peu de répit au parent, comme l'explique Léa : « *quand je suis en repos, que j'ai envie de me poser... Non ! Il me tire, il enlève la couette ou le plaid que j'ai sur moi, après, il me prend la main et il me tire dans sa chambre, pour jouer avec, quoi* ». Parfois, ils utilisent la télévision pour le retenir quelques instants immobile mais reconnaissent une efficacité limitée : « *sinon, on l'entend courir, enfin, il court, quoi* ».

²⁵ Difficiles à nommer, les termes interlocuteur ou partenaire de jeu me semblant néanmoins inexacts.



La télévision pour le retenir quelques instants (Léa et Thomas) © Photo: Sandra Villet



Pas de tranquillité possible pour les parents (Léa et Thomas)

Elle dit parfois sa fatigue, Thomas précisant des phases : « il y a eu des époques plus épuisantes que ça, mais... En fait, c'est par époque. Il y a des fois, pendant quinze jours, il va pas arrêter, on va être crevés... Ouais, il y a des fois, il va nous épuiser, des fois moins que d'autres, tout dépend. Tout dépend de lui, en fait ». Léa ajoute que « ce n'est pas un enfant qui s'occupe tout seul et qu'on n'entend pas ». Thomas précise « Ah bah, c'est pas une fille, quoi ! » Selon lui, les filles sont calmes : « moi, je vois, les filles de mes amis autour de moi, elles sont calmes, elles sont tranquilles. Lui... » Léa évoque aussi le caractère spécifique de son garçon : « bah, ça dépend des caractères, mais, c'est vrai que lui, il est plus bougeon ».

Les sollicitations de l'enfant se multiplient, engageant le parent dans la relation. L'enfant devient demandeur, des demandes pressantes auxquelles le parent est amené à répondre dans une temporalité de l'instantané. Les parents rencontrés relèvent le fait que l'enfant les « suit partout », « recherche notre présence ». Cependant, il ne s'agit plus d'être uniquement « posé » à côté

comme c'était parfois le cas au stade de nourrisson mais d'une demande de compagnon de jeu et d'interaction. Les sollicitations de l'enfant permettent aux parents de progressivement identifier d'autres facettes des activités possibles de et avec l'enfant, et s'y « *adaptent* » pour reprendre un des termes consacrés.

À certains moments, ces sollicitations empiètent également sur des activités parentales. Faire le ménage ou préparer le repas peut prendre plus de temps ; la concentration est plus difficile quand ils s'occupent des « *papiers administratifs* » ; le télétravail est parfois impossible quand les deux conjoints ne sont pas présents au domicile.



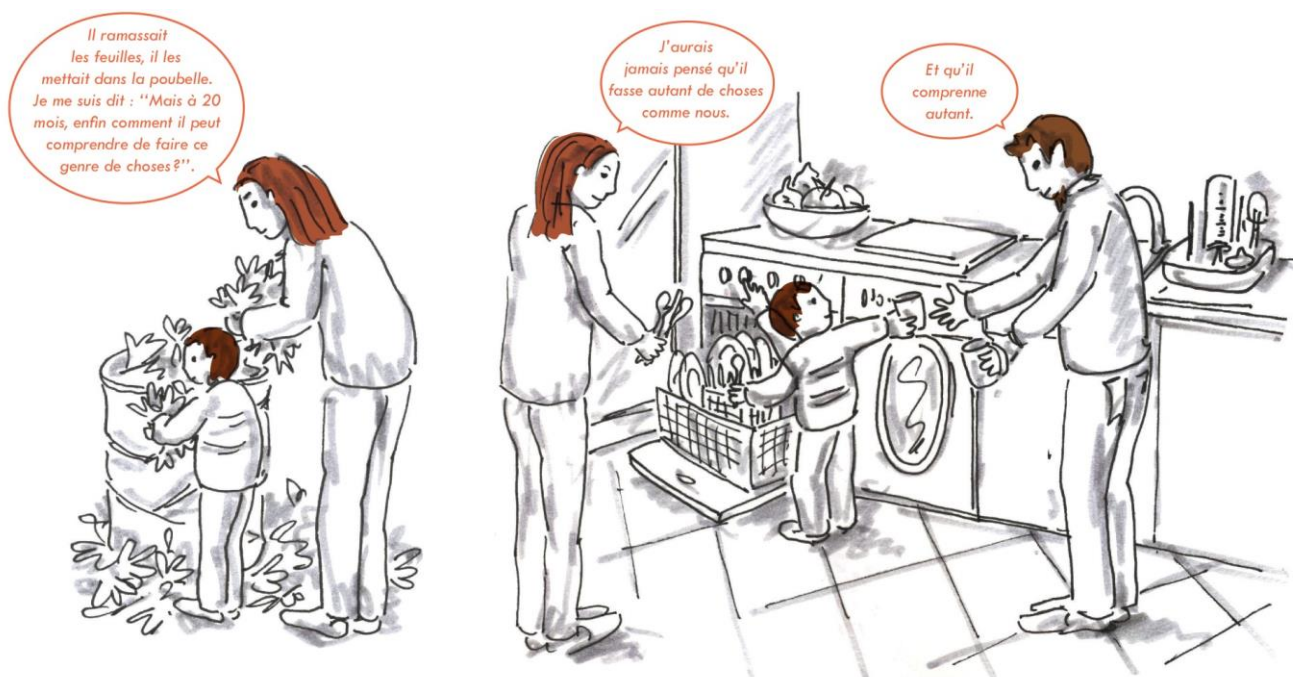
L'enfant sollicite ses parents pour jouer (Morgane et Mathieu)



Difficile intimité pour les parents (Chloé et Clément)

« Il comprend ! »

Progressivement les parents mesurent les changements de l'enfant par ce qu'il comprend. « Il sait » est récurrent et rend compte de cette compréhension qui définit l'enfant de plus en plus comme interlocuteur : « il sait, "On va changer la couche", il sait. Maintenant, oui, il comprend de plus en plus, donc c'est super. Même "On va chez nounou", il va aller récupérer ses chaussures, il me les ramène... », dit Léa. Ils énumèrent plusieurs exemples qui en attestent et notamment celui de la connaissance de la place des objets et des affaires : « on va ranger la chambre. Il remet à sa place ». Il fait du lien avec la compréhension orale. Ils lui demandent : « il est où doudou ? Il va nous chercher le doudou », disent-ils d'une seule voix.



L'enfant qui marche et agit, « petite personne » aux yeux de ses parents (Léa et Thomas)

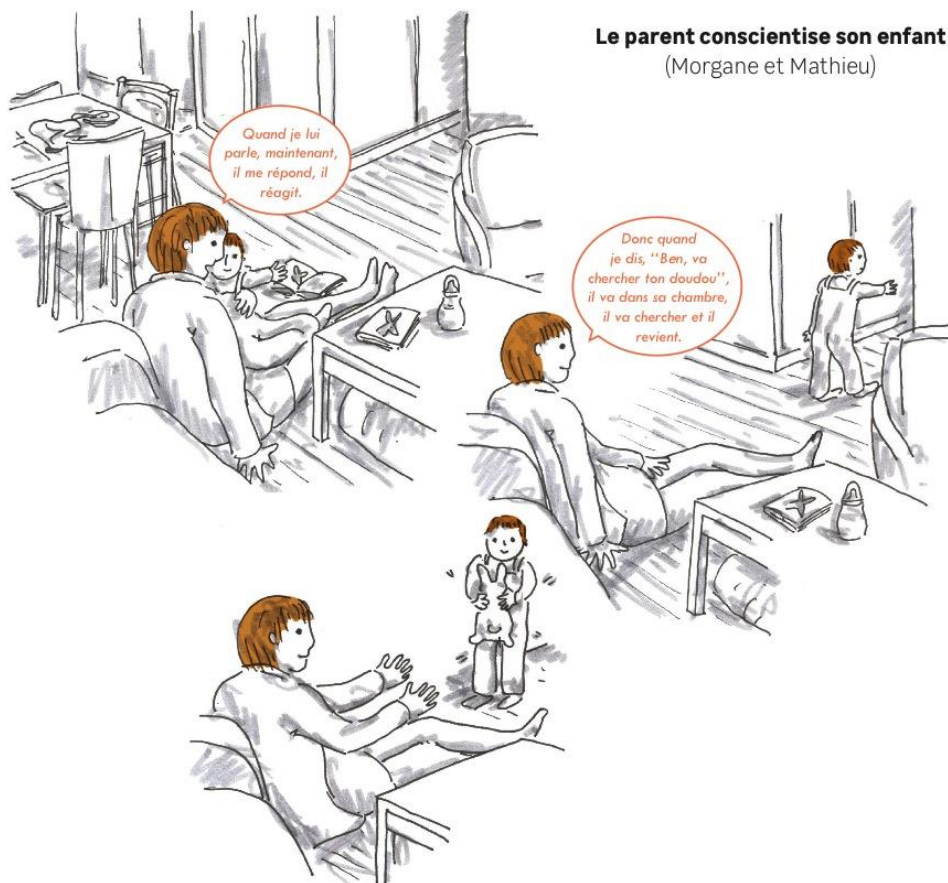
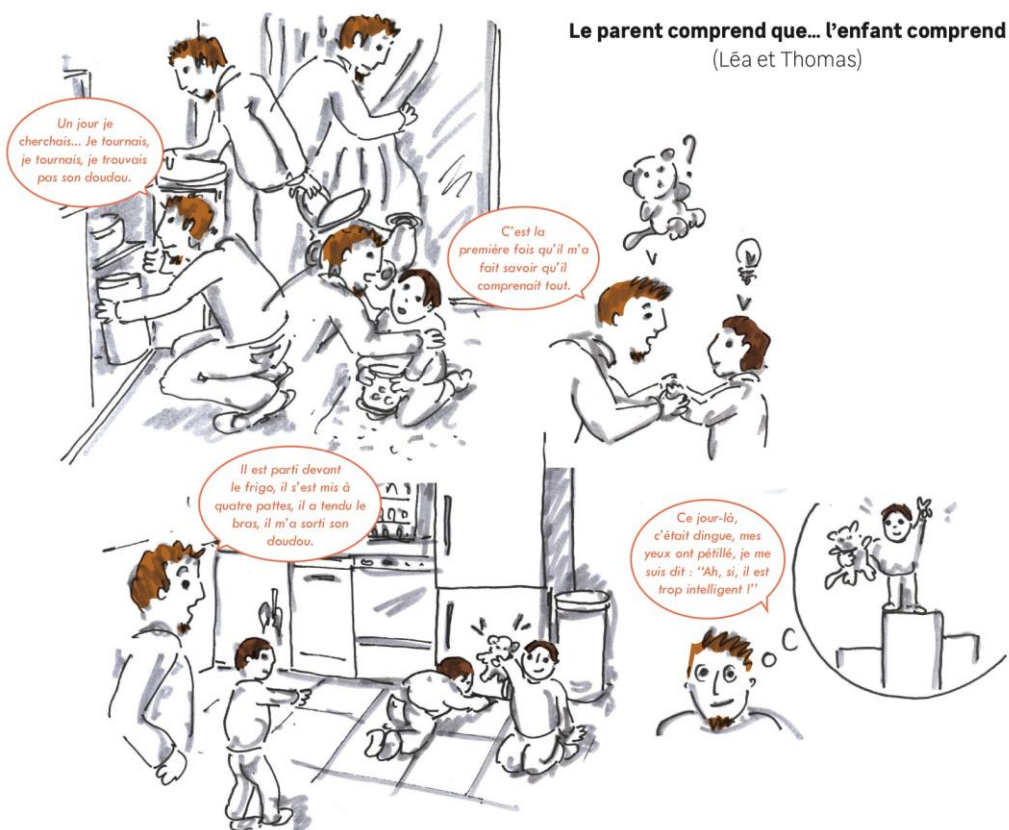


L'enfant se conscientise (Chloë et Clément)

Thomas raconte une scène :

« Un jour, je cherchais... Enfin, je tournais, je tournais, je cherchais, je trouvais pas son doudou. Je lui dis 'Liam tu as mis où doudou ?' Ah, ça, c'est la première fois qu'il m'a fait savoir qu'il comprenait tout. "Liam tu as mis où doudou ?" Et il est parti devant le frigo, il s'est mis à quatre pattes, il a tendu le bras sous le frigo, il m'a sorti son doudou, et là, je me suis dit "Ça y est, mon fils, il comprend tout !". Il faut qu'on fasse attention à ce qu'on dit (rires). Ah bah ouais, directement ! Ah, c'était dingue... ce jour-là, c'était dingue, mes yeux, ils ont pétillé, je me suis dit "Ah, si, il est trop intelligent". Et franchement, ça fait... Enfin, il a un an et demi, mais ça doit faire, je sais pas... il était petit, il était petit, il était tout petit, il devait avoir huit mois, huit, neuf mois... Ouais, non, neuf mois, neuf, dix mois... dix mois, il marchait déjà. Mais vraiment, c'était les tout débuts, quoi, c'était hallucinant ! "Il est où doudou ?", il savait où il était son doudou. Et c'est ça qui m'a choqué, surtout, c'est même pas qu'il me comprenne, parce que déjà, j'étais choqué qu'il me comprenne, mais qu'il sache où il l'a laissé, qu'il se rappelle où il l'a laissé... Et là... Et tout, tout, tout, enfin, il se rappelle tout ».

La place des objets comme mesure de la compréhension enfantine



« On s'habitue » : faire avec

Un mouvement peut être dégagé, il s'illustre par l'idée de « on s'habitue » qui évoque à la fois l'idée de découvrir l'enfant et de faire en sorte de répondre à ce qu'il est ; mais aussi de se construire en tant que parent par la familiarisation et la répétition qui font émerger petit à petit un quotidien élaboré autour de l'enfant. À ce sujet, le discours de Thomas est édifiant : « je pense qu'on s'habitue, qu'on prend le temps de s'habituer. Vu qu'on passe du temps avec lui, hormis quand il est chez la nounou... on prend du temps tous les jours avec lui ». Temporalités et rythmes sont centraux, la répétition ayant partie liée avec le mouvement d'évolution : « on avance à sa vitesse j'ai envie de dire. Ben y a pas longtemps encore, il se mettait pas debout, là on a intégré en nous le fait que maintenant il sait se mettre debout, il sait faire des pas, il sait se déplacer. On avance avec ça, en fait ». Il s'agit de s'habituer tout en s'ajustant en permanence aux changements de l'enfant : « du moment où le petit il va se mettre debout, il va commencer à vouloir se déplacer tout seul, ben forcément faut tout le temps être derrière lui. Mais c'est quelque chose qui se fait naturellement ». Au fur et à mesure, les réponses parentales empruntent à ce que Thomas appelle « des petites techniques ». L'enfant bougeant de plus en plus et étant de plus en plus mobile, il oblige les parents à développer des stratégies pour en garder la maîtrise et « le contenir ». Si le parc avait à un moment cette fonction, le cadre contenant doit maintenant être trouvé, non plus dans des barrières, mais dans la distraction de l'attention et l'occupation des mains de l'enfant. Les mains comme les pieds sont les vecteurs par lesquels l'enfant commence à devenir physiquement acteur, impulsant un mouvement à son corps, mais également obligeant les parents à accompagner ce mouvement : « quand on le change, on essaie de toujours le contenir, on a trouvé des petites techniques... On essaie de l'occuper avec des jouets, on lui met des jouets dans les mains. Enfin, si on lui met un jouet dans la main, qu'il a le temps de le mettre à la bouche, nous on a le temps de lui mettre une couche. On arrive quand même à gérer. Il est vachement bougeon, mais on a pris l'habitude comme ça ». Les actes quotidiens concernant l'enfant s'accompagnent progressivement du développement d'activités pour l'enfant : « pareil pour le bain. Maintenant qu'il essaie de se mettre debout ben il veut se mettre debout contre la palissade de la baignoire, il veut aller attraper le robinet, il veut attraper des bouteilles de shampoing, donc c'est vrai qu'il est bougeon, on fait avec ».

Il s'agit pour le parent de tenir une double contrainte : le sécuriser tout en accompagnant son autonomisation, la liberté de mouvement étant vue comme participant déjà à la construction du sentiment de chez-soi. « il faut que lui aussi il se sente chez lui, qu'il sente qu'il a sa place et sa liberté de crier, de pleurer, faut qu'il se fasse sa place » dit Thomas en mesurant un changement : « c'est sûr que ça change parce que nous, c'était calme à la maison ».

Vu le niveau auquel on a été confrontés depuis un an et demi... Je suis devenu patient, alors qu'avant, je l'étais pas du tout.



La confrontation quotidienne à la parentalité creuse des sillons durables (Lëa et Thomas)



« On s'habitue » permet au parent de se dégager des moments de liberté (Léa et Thomas)

**« On s'adapte » versus « C'est lui qui décide » :
une individualité identifiée et prise en compte**

Très tôt une individualité commence à définir l'enfant : les parents ne sont pas seuls décisionnaires dans les choix opérés. Alexandre et Manon rendent compte d'un certain nombre de situations pour lesquelles ils soulignent la centralité de l'enfant : « *c'est lui qui décide* ». Ils rapportent, par exemple, les conseils des professionnels (pas de tour de lit, rien dans le lit, pas de peluches, etc.). Cependant, les attitudes de l'enfant sont le référentiel principal de leurs prises de décisions : « *le tour de lit, pour nous, ça le protège de la tête parce qu'il est très bougeant donc quand il est assis dans la nuit, il se réveille, il va se taper la tête contre les barreaux* ». Alexandre rapporte également un autre conseil, ne pas faire dormir l'enfant sur le ventre. Il note cependant que depuis que l'enfant a un mois, « *il dort sur le ventre toutes les nuits (rires) sinon il dort pas* ». Les conseils, « *on les écoute, mais sans les écouter, quoi* » conclut-il. À la question de savoir comme se prennent les décisions, il répond : « *c'est lui qui le fait tout seul. S'il s'est mis sur le ventre tout de suite, on l'a laissé dormir sur le ventre... C'est lui qui décide, en fait* ».

Cette forme de participation de l'enfant à l'élaboration de son monde est encore accentuée par ses évolutions. Le temps de trotteur, par exemple, est mis en lien avec les attitudes de l'enfant : il y reste une vingtaine de minutes, « *après, des fois, il en a marre. Donc on le récupère* ». Pendant une quarantaine de minutes l'enfant peut aussi s'occuper seul sur son tapis de jeux jusqu'au moment où il va solliciter ses parents : « *il va faire les choses tout seul et, au bout d'un moment, il va en avoir marre. Donc, pendant ces 40 minutes, on fait tout ce qu'on a à faire sans lui et après... bah, du coup on se concentre sur lui. Donc, en fait, ça dépend de lui aussi. Ça dépend de lui* ».



La demande d'attention (Manon et Alexandre)

L'identification des temporalités individuelles et communes commence à se construire, l'expérience amenant à la connaissance des possibles : « *après manger, on sait qu'on peut le laisser tranquille et on peut faire ce qu'on veut* ». Cependant, lors du repas, « *on est sollicités, il est un peu plus grognon donc on est plus attentifs* ».

Alexandre et Manon relèvent ainsi qu'il demande plus d'attention, il se fait comprendre : « *quand il est énervé, que ça le saoule, il va crier, enfin même pas crier, il va le faire remarquer. On va le voir au bout d'un moment et on comprend qu'il veut sortir de là. Il va tendre les bras pour dire "C'est bon, j'en ai marre"* » (rires). La présence commence à être définie par l'individualité : « *on sent qu'il est là, quoi !* » dit Manon. En décodant et en répondant aux sollicitations de l'enfant, ils le définissent progressivement comme interlocuteur.

« J'aime / j'aime pas »

L'enfant moins facile à diriger (Manon et Alexandre)



Un autre couple se souvient avec perplexité des aménagements de l'espace pensés avant la naissance de l'enfant. Ils en vivent désormais les usages réels. Guillaume relève : « *c'est vraiment au moment où il est là qu'on se rend vraiment compte de l'utilité des objets qu'on a installés. Non, on se rend pas compte tant qu'il est pas là, quoi. On se demande à quoi il va ressembler, comment il va être. On installe tout le tapis à langer. On installe tout. Mais quand il est pas là, ça veut plus ou moins rien dire, quoi* ». Le « *on s'adapte* » dans les entretiens apparaît comme participant au repérage des marques de l'individualité de l'enfant et souligne cette dimension interactive de la connaissance : un être en acte c'est surtout deux êtres en relation.



« *Je veux* » : les parents à l'écoute des désirs de l'enfant (Léa et Thomas)

L'idée de s'adapter est présente dans les expériences des parents rencontrés et elle est particulièrement forte dans les discours de Chloé. Elle est mise en lien avec un autre verbe, voir. L'expression « *je voyais* », « *on voyait que* » est récurrente et apparaît comme synonyme de comprendre : « *on s'est beaucoup adaptés sur les jeux. Parce que je voyais qu'elle... était très curieuse sur certaines choses. Du coup, j'étais partie... acheter des jeux où on appuie pour qu'elle découvre, pour qu'elle change... Je me suis adaptée à elle* ». L'idée d'adaptation rend visible la prise en compte de l'individualité de l'enfant, et ses affaires appuyées par des pronoms possessifs commencent à revêtir un sens personnel : « *là, maintenant qu'elle est dans la diversification, c'est... intéressant. Ben, quand elle mange, elle a son petit biberon pour prendre sa petite eau* ». Besoins, caractéristiques physiques, goûts viennent progressivement définir l'enfant : « *on se rend compte que "Tiens, il nous manque ci, il nous manque ça." Donc on va l'acheter. Là, pour le coup, elle a beaucoup de cheveux. J'ai pas du tout pensé aux élastiques* ». Ou encore : « *là, ces derniers jours, j'ai remarqué, elle aime bien le bain, du coup, elle s'amuse beaucoup avec l'eau, avec ses jambes. Elle bouge dans tous les sens. Ça m'a éclaboussée partout. Je crois que la grande baignoire va faire l'affaire, maintenant (rires). Ça, c'est sûr* ». L'attention à la sécurité reste omniprésente, Chloé projette l'achat d'un tapis antidérapant. Elle précise : « *ça, c'est un autre achat que j'ai pas pensé encore pour l'instant, mais, là, vous venez de me faire penser (rires)* ».



L'enfant se fait une place à la maison (Léa et Thomas)

Si anticiper, projeter étaient les maîtres mots qui, en l'absence de l'enfant, permettaient de construire progressivement sa place et son existence dans le logement et plus largement dans la vie des couples, s'adapter devient maintenant principal : « *pour son confort, on va s'adapter au fur et à mesure... Tout n'était pas, heu... réfléchi forcément parce que, ben, on s'adapte aussi à l'être humain qui est face à nous* ». Cette adaptation est un indicateur de la prise en compte de l'enfant comme individu qui commence à être défini par des singularités. En ce sens, Chloé rend compte de décalages entre ses projections, ses idées d'avant la naissance de l'enfant et les faits. Notons que la pandémie de la Covid 19 a obligé les parents à davantage de repli sur le logement que ce qu'ils envisageaient lors des premiers entretiens²⁶. Certaines manières d'être de l'enfant sont parfois mises en lien avec cet enfermement : « *franchement, j'aurais aimé vraiment avec grand plaisir la laisser plus facilement dehors... Mais du coup, elle est très accrochée à moi. Elle est très maman... Elle me fait des crises parce qu'elle veut absolument être dans mes bras. Je veux bien la laisser pleurer, mais au bout de cinq minutes de pleurs, de grosses crises, j'aime pas non plus. Parce que pour moi, un enfant, ça doit pas non plus pleurer pendant... Donc... c'est un être humain, ils ont leur façon de réagir. C'est peut-être des angoisses, je ne sais pas. J'essaie de l'habituer, mais forcément... Ce que je fais, c'est que j'ai acheté une écharpe de portage. Du coup, pour faire un peu les choses, par moments, je l'ai sur moi et elle reste avec moi, quoi. Donc, ça, c'est une adaptation que je ne pensais pas du tout... que ça allait se passer comme ça, en fait. J'aimerais bien qu'elle reste à jouer dans son parc, mais ça ne marche pas toujours (rires)* ».

Cette écoute de l'enfant est traduite par l'idée d'adaptation : « *on s'adapte vraiment au fur et à mesure de son évolution* », son évolution mobilisant quotidiennement les parents, « *c'est même pas de mois en mois, c'est vraiment de jour en jour* ».

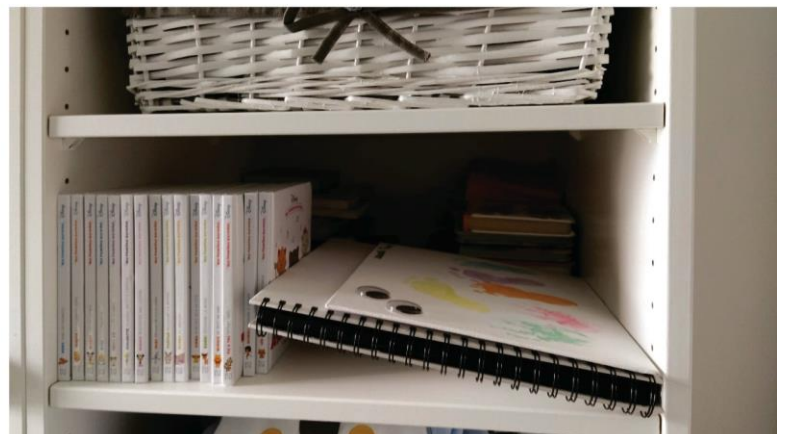
²⁶ Rappelons que l'enquête démarre en janvier 2020, deux mois avant le premier confinement, à un moment où la pandémie semblait plutôt extérieure aux frontières de la France.



Observer, répondre, accompagner et encourager les changements (Chloé et Clément)



L'enfant affirme des choix propres (Manon et Alexandre)



La bibliothèque de l'enfant, Manon et Alexandre. © Photo : Sandra Villet

S'adapter quand l'enfant grandit c'est aussi, de plus en plus, tenir compte de ce qui est considéré par les parents comme étant les choix de l'enfant : « *c'est lui qui choisit* ». Pour Alexandre et Manon, certaines activités sont pensées à partir des envies de l'enfant : « *c'est lui qui prend son jouet et qui nous le donne pour jouer avec lui* » explique Alexandre. L'enfant prend un jouet dans sa caisse ou un livre et Alexandre dessine des temporalités : « *ça va être tel jouet aujourd'hui. Pendant 15 jours, il va surtout*

jouer avec ». Elle ajoute qu'il apprécie particulièrement « *tout ce qui est musique* ». Les parents apprécient particulièrement les livres et lui constituent une bibliothèque. En ce sens, le choix de l'enfant se fait dans un choix parental.

Apprendre à connaître l'enfant relève ainsi d'un mouvement itératif inscrit dans des échanges qui permettent aux parents de progressivement identifier à la fois des besoins de l'enfant mais aussi des caractéristiques qu'ils lui attribuent en propre, certains évoquent « *son caractère* ». Ils évaluent en permanence des changements sur des temps plus ou moins longs. Le repérage de ces changements leur fait parler d'évolution, « *on accompagne son évolution* ». Répétitions, « *on s'habitue* », et changements, « *on s'adapte* », tissent la stabilisation d'un quotidien à trois qui se formalise ; les parents décrivent des journées laissant apparaître une routinisation qui les aide dans leur organisation. Par ailleurs, l'émergence de « *découvertes* » à la fois pour l'enfant et pour le parent dessine une construction de la relation par interactions dans lesquelles l'enfant a une centralité par ses spécificités en âge et également de « *personne* », de « *petit humain* » ou d'« *individu* », selon les termes utilisés.

L'importance des moments communs



Les moments communs : la vie à la maison à trois (Manon et Alexandre)

Si depuis que l'enfant est né, les moments communs sont nombreux, liés à son état de nourrisson et de dépendance, ils commencent à revêtir un autre sens, celui de la création d'une relation particulière : la dimension relationnelle est mise au centre. Ainsi, deux domaines de réponses aux sollicitations de l'enfant sont définis : il s'agit de répondre à ses besoins et également aux désirs qu'il commence à exprimer. Le rapport à l'enfant commence à se définir par les interactions. Morgane avait formulé ses inquiétudes lors du premier entretien sur la relation à l'enfant, ne sachant pas bien comment elle vivrait la situation : « *au début, je trouvais que c'était un bébé* ». Elle se dit maintenant « *apaisée* » : « *j'ai l'impression que ça y est, c'est un petit humain. Il est content de nous voir quand on rentre. Je m'attendais pas à ce qu'il me génère autant d'amour déjà et autant d'envie d'être avec lui. En fait maintenant, voilà, il faut bien l'avouer, je suis contente de rentrer et de passer ma soirée avec lui parce que je trouve qu'elle est hyper courte. Il se couche à 19h30. Normalement, dans ma vie, j'arrive à 20h du boulot. Je trouve ça trop triste quand je rentre trop tard et que je l'ai pas vu se coucher, j'ai l'impression que j'ai loupé un truc* ».

Elle met en avant des moments communs définis par des interactions et des partages et non par des obligations liées aux besoins de l'enfant. Elle précise que sa tristesse à rentrer tard n'est pas à attribuer à un quelconque sentiment de culpabilité, d'être « *une mauvaise mère* », mais surtout au fait de « *rater* » un moment qu'elle apprécie : « *j'aurais trop aimé lui faire son bain, j'adore. Et donc heu... il y a une vraie relation* ». La « *vraie* » relation est associée à une interaction qui pose l'enfant comme interlocuteur : « *là, le fait qu'il nous regarde, il rigole, il joue, il se marre quand on fait les couillons avec lui. Et ben, j'ai l'impression que c'est vraiment quelqu'un. En plus, il a un caractère qui se dessine* ». Une singularité commence à être identifiée : « *il a un vrai caractère, c'est "j'aime", "j'aime pas", "je suis content", "je suis pas content"* ». Parfois même, l'enfant « *il nous engueule parce qu'il est pas content* ». Mathieu renchérit : « *ah oui, ça, on a à droit ça* ». Il cite les situations dans lesquelles l'enfant réagit : « *quand ça*

va pas assez vite pour la nourriture. On est en train de jouer avec lui et puis ça lui plaît pas, il veut jouer à autre chose. Donc, là oui, il se met à grogner, à être un peu ronchon, c'est sa façon de nous engueuler ». Il dégage deux cas de figure :

celui où les protestations de l'enfant ne les amènent pas à interrompre ce qu'ils sont en train de faire : « ça ne nous fait pas arrêter, par exemple, quelque chose qu'on est en train de préparer pour nous » ;

d'autres fois, les manifestations sont mises en lien avec ses besoins et son bien-être : « quand il commence à chouiner dans le parc, dans le lit ou dans le transat, là oui effectivement, on stoppe et on va voir ce qui ne va pas pour s'adapter à lui, bien sûr ». La question se pose du degré de centralité de l'enfant dans l'organisation du quotidien parental, centralité que Mathieu relativise, le bien-être de l'enfant étant mis en balance avec celui du parent : « il faut surtout pas devenir... On le deviendra pas j'espère, esclave de l'enfant. Il y a un côté... dès qu'il veut quelque chose, tout de suite on arrive pour le faire. Non ». Il convoque à la fois ses conceptions éducatives et la manière dont il a été élevé pour expliquer sa posture, ses parents ne répondaient pas à toutes ses exigences quand il était enfant, ce qu'il trouve normal.

Morgane rapporte également les nombreuses sollicitations de Maël qui ne lui permettent pas de « faire grand-chose » : « il va vite me capter ». Elle « galère un peu » quand ils sont tous les deux, l'enfant la sollicite en allant la chercher, en s'adressant à elle ou en pleurant. Il ne va pas seul chercher des jouets dans sa chambre, « il faut que j'aille avec lui ». Si les yeux et les oreilles sont évoqués comme vecteurs de surveillance du côté parental, ils sont aussi mentionnés comme importants pour l'enfant, qui apprécie de jouer à proximité du parent : « on prend un jeu, on l'amène là et puis il joue. C'est parce que je vais être en cuisine donc il me voit ». Même s'il fait quelques incursions dans d'autres pièces de la maison, « il revient vite » : « c'est comme s'il est toujours là et hop ! il repart, il fait un périmètre acceptable pour lui ».

Comme nous l'avons vu précédemment, la parole et la compréhension commencent également à intervenir sur les déplacements : « quand je dis "Va chercher ton doudou", là, il va dans sa chambre et il va le chercher et il revient ». Selon elle, il est dans une phase « où il a besoin de contact » alors que plus petit, il l'était moins : « il veut qu'on le divertisse, ça veut dire que là, on joue... Il veut me montrer un livre, on va lire un livre, alors que... Moi je pense qu'il aurait passé des heures à regarder le livre, à prendre une page. Là, il veut plus d'interaction ». Morgane apprécie de passer du temps avec lui, elle préfère le début de cette phase du petit enfant à la phase précédente du nourrisson : « j'apprécie de plus en plus le fait qu'il y a de l'interaction. Vraiment, il me montre... Quand il va parler, je pense que ça va être génial... Donc, finalement j'ai pris le pli ».



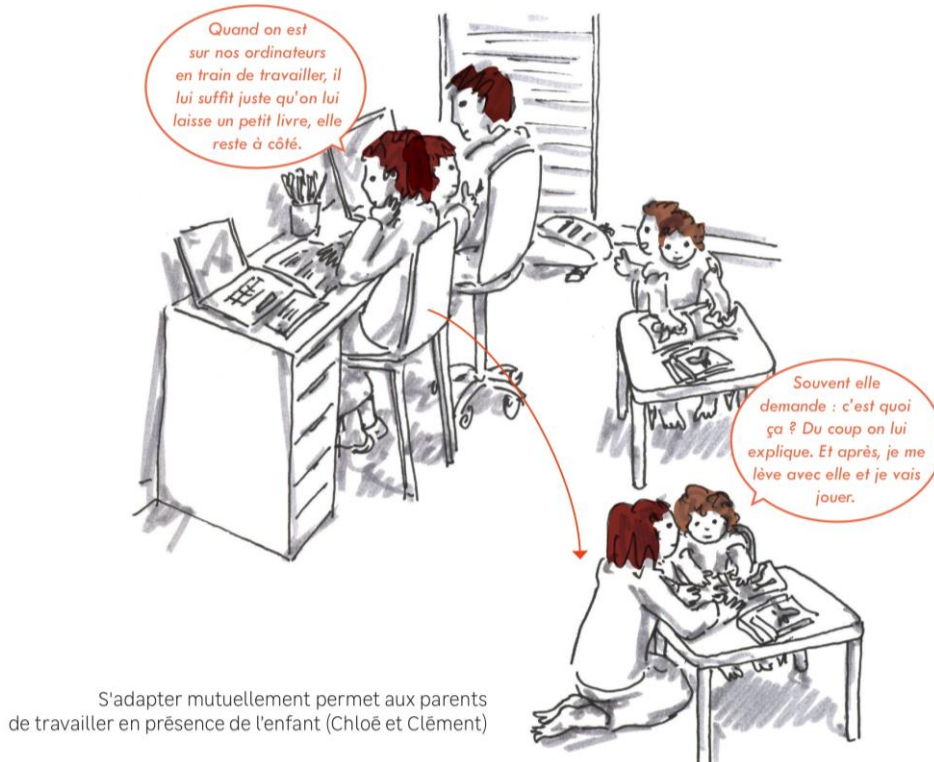
Les moments communs peuvent parfois revêtir une dominante parentale quand l'enfant ne les sollicite pas, ce que Chloé perçoit aussi comme une compréhension enfantine. Elle explique que l'enfant « s'est quand même aussi adaptée à nous ». L'adaptation joue dans les deux sens : « nous, on s'est adaptés à elle, mais elle aussi elle s'est adaptée à nous parce qu'elle a compris qu'on était occupés par moments ».

Si l'attention est portée à la marche et implique la circulation de l'enfant, à d'autres moments l'enfant peut s'occuper en restant à la même place, c'est notamment le cas pour la lecture. Chloé distingue ce type d'activité : « il y a le côté immobile. En fait, là elle est dans sa phase lecture, c'est pour ça que là je parle beaucoup des livres, mais par contre elle a eu sa phase balle ». Dans sa famille, ses oncles jouent au football : « du coup, elle les a vus et elle était en train de courir derrière eux pour mettre des petits coups dans le ballon aussi. Et depuis, dès qu'elle voit des ballons, elle shoote dedans, elle s'amuse ».



Observer son enfant à distance pour s'adapter à lui (Chloé et Clément)

Les activités mobiles/immobiles sont déjà mises en lien avec l'autonomie de l'enfant dans le jeu : « il y a des activités où on va jouer avec elle, où il s'agit de se déplacer, et il y a ses activités... Et des fois ça nous rend bien service parce que pour le coup, quand on est sur nos ordinateurs en train de travailler, il lui suffit juste qu'on lui laisse un petit livre, elle reste à côté, elle lit ses trucs ». Quand l'enfant fait « ses choses », cela permet au parent de faire les siennes, l'immobilité impliquant moins de vigilance mais mobilisant néanmoins une certaine attention sollicitée par l'enfant : « quand elle demande, on lui explique ». L'explication relève aussi d'une démarche éducative qui dessine des places de parent et d'enfant.



Ainsi, les moments communs peuvent relever de deux dimensions : d'un « chez-mes parents » ou d'un « chez-nous » (Ramos, 2002). Dans la première dimension prime une relation parent/enfant hiérarchique qui distingue les places de parent et d'enfant. Dans la deuxième, prime la convivialité familiale, la relation se jouant sur un mode égalitaire qui suspend provisoirement la dimension hiérarchique. Si la dépendance du petit enfant implique toujours la première dimension, cela n'empêche pas que dans le deuxième type de moment commun, le parent se mette à la hauteur de l'enfant et soit une mère ou un « père-cheval » (Singly, 2000), privilégiant ainsi une relation entre compagnons de jeu plutôt que de parent et d'enfant.

L'individualisation des relations

Le « naturel » individualisant

Le terme « *naturel* » est présent dans le discours de certains parents et notamment dans celui de Chloé pour qui devenir parent : « *c'est naturellement, déjà* ». Elle ajoute une dimension qui inverse la relation en posant l'enfant comme guide : « *ce n'est pas moi qui suis devenue mère, c'est vraiment elle qui m'a appris à devenir mère. Parce que franchement, quand je l'ai eue, certes on accouche, on vous présente l'enfant, mais ça reste un inconnu même si on l'a sorti de nos tripes, on regarde l'enfant et on se dit "Mais qu'est-ce qu'on va faire ? Qu'est-ce que je dois faire maintenant ?" Parce que même si c'est naturel, enfin c'est quand même assez perturbant, en fait* ». Elle rend compte de ses questions à la naissance de l'enfant et notamment de son doute sur sa capacité à « *devenir maman* » : « *et au final, c'est vraiment elle qui m'a fait ressentir le besoin qu'elle avait quand elle était avec moi, c'est elle qui m'a tout apporté en fait. C'est elle qui m'a guidée aussi sur ma façon de faire les choses. C'est pas moi qui, en tant qu'adulte, qui lui ai montré. C'est vraiment elle qui m'a appris à devenir mère. Et c'est pour ça que je disais que ça rejoint le côté naturel quand même, parce que la vie, elle est quand même bien faite quand on est à l'écoute. Je pense, voilà. J'ai senti qu'elle a eu besoin de moi, et je me suis adaptée à elle, justement* ».



(Chloé et Clément)

Ce naturel associé également à l'idée que l'enfant reconnaît l'adulte comme parent, en quelque sorte lui accorde cette place particulière : « *c'est elle qui nous montre les choses en fait. C'est « papa, maman ». Ou même sans dire les mots, dès le début c'est quand l'enfant pleure et qu'on l'a dans les bras, elle se calme. On dit "Ah oui ! C'est nous, pas quelqu'un d'autre en fait" (rires). Et c'est elle qui nous montre, enfin moi, pour moi c'est vraiment elle qui m'a tout montré. C'est elle qui m'a guidée !* »

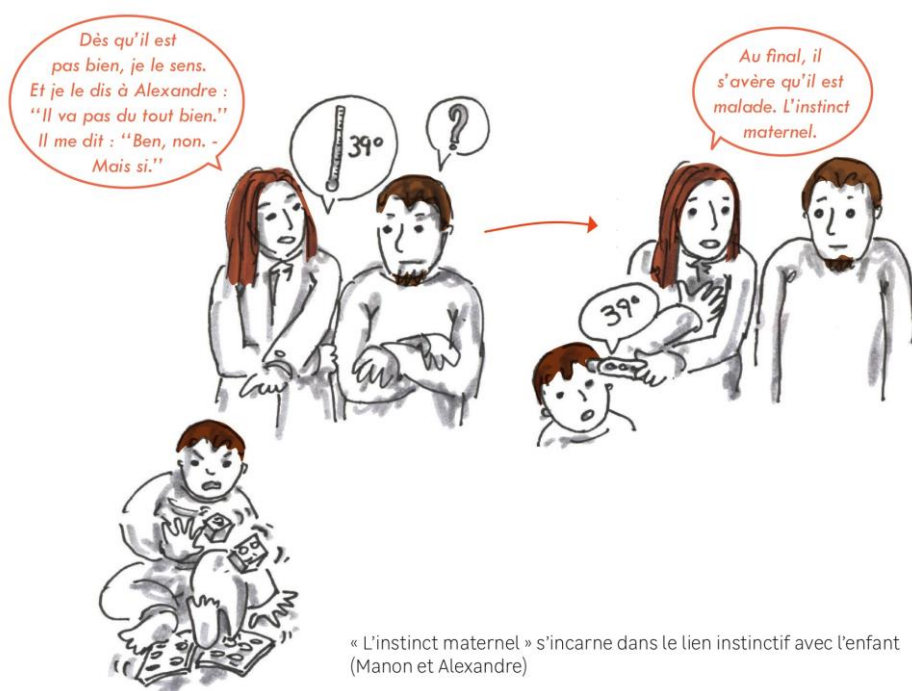


« C'est elle qui m'a guidée sur ma façon de faire les choses » (Chloé et Clément)

L'exclusivité et la spécificité de la relation – le lien du sang associé à celui de la reconnaissance de ce lien – sont mises en avant comme naturelle. Chloé donne un autre exemple dans lequel le lien singulier est souligné : « *tout de suite quand elle était née, tous les médecins à côté parlaient, mais elle continuait à pleurer, et là d'un coup son père lui parle il lui dit " Coucou bébé", et elle s'est arrêtée elle l'a regardé alors qu'elle venait de naître* ». L'affection est également convoquée : « *c'est le fait qu'elle s'accroche à moi, c'est vraiment, on sent qu'on a une place spéciale dans son cœur, on le sent* ». Avec la création de son entreprise et son investissement professionnel qui l'amènent à voir peu sa fille en semaine, Chloé dit ses craintes de sentir sa fille s'éloigner d'elle. Cependant, quand elle rentre le soir l'attitude de l'enfant la rassure : « *je la vois, le soir, elle est toute contente, elle attendait que*

ça. Enfin, on sent que, enfin c'est elle qui nous montre qu'on est ses parents, qu'elle a besoin de nous ». Le proverbe « on choisit ses amis, on ne choisit pas sa famille » est mis à mal par l'idée de la reconnaissance par l'enfant du parent qui lui confère une place particulière et définit la relation comme singulière, le « naturel » relève alors de la relation.

Dans les entretiens, le « naturel » est également incarné par « l'instinct maternel ». Il fait sens pour Manon qui le traduit par une dimension sensorielle particulière : « je sens quand il est bien ou quand il n'est pas bien ». Selon elle, le congé maternité et le temps passé ensemble pendant cette période ont permis de « créer un lien » : « et ce lien, je pense qu'il l'a pas avec Alexandre ». Prendre à cœur et être très impactée par « tout ce qui peut lui arriver » est pour elle un indice. En se cognant, Mathéo s'est blessé à la tête et Manon dit comment elle s'est retrouvée démunie alors qu'elle est infirmière. Elle se réjouit néanmoins que son compagnon Alexandre tempère la situation : « heureusement qu'il est là pour me faire relativiser. Et puis, me faire redescendre un peu parce que sinon je m'en rendrais malade (rires). Donc, oui, l'instinct maternel, oui. Ou dès que je sens qu'il est pas bien... Je le sens. Et directement, je le dis à Alexandre, je lui dis "Il va pas bien. Il va pas du tout bien", « Il me dit "Ben, non", "Mais si". Et au final, il s'avère qu'il va pas bien, il est malade ».



« Cet enfant-là, je le connais »

Se pose la question de la reconnaissance d'une identité individuelle de l'enfant qui ne soit pas centralement définie par l'âge. Dans les premiers temps, les gestes sur et pour l'enfant peuvent être pensés comme standardisés. Ils sont mis en lien avec les besoins d'un nourrisson. Cependant, pour les uns ce savoir-faire serait transposable à un autre enfant, mais non pour d'autres. Manon dit comment elle pourrait s'occuper d'autres bébés, elle a par ailleurs fait de la garde d'enfants. Alexandre en revanche, le nuance. Il prend l'exemple de la fille d'un proche et dit : « je ne pourrais pas m'en occuper comme je m'occupe de Mathéo ». Morgane a un sentiment proche de celui d'Alexandre, elle précise : « cet enfant-là, je le connais ». Elle sait « comment il fonctionne maintenant aussi puisqu'on se comprend, on se connaît donc c'est plus simple déjà ». Selon elle, être parent, « c'est un job à temps complet », et surtout dans cette phase dans laquelle « ils acquièrent de l'autonomie mais ils sont complètement dépendants ». Elle définit une dépendance inversée, « on est tributaires d'eux » : « il a faim à un moment, je peux pas lui dire "Ben, tu attends, c'est pas l'heure" ». Elle décrit les sollicitations de l'enfant : « de toute façon, il va se manifester. Là, il commence à... justement... il monte le son "Mamamam, Papapapa !". C'est "Venez me chercher, j'en ai marre" ». Elle souligne les spécificités individuelles respectives en précisant que devenir mère « c'est pas inné » : « ça, s'acquiert... Comme, en fait... on rencontre... C'est une nouvelle personne donc on s'adapte tous les deux. Il faut le vouloir dans le sens où... des fois, c'est lourd ».



Un temps et une énergie répartis différemment entre la mère et le père (Morgane et Mathieu)

Comme nous l'avons vu précédemment, cette adaptation relève d'un apprentissage et de la compréhension des réactions de l'enfant, ce qui permet à Manon d'identifier ce qu'il aime, ce qu'il n'aime pas. Elle « voit dans son regard » que cela lui plaît ou qu'il exprime de la curiosité. Selon elle « se côtoyer » permet cet apprentissage : « il faut passer du temps pour s'approprier... En fait, j'ai l'impression que ça dépend aussi vachement des enfants. Lui, il a un comportement que j'arrive à appréhender, mais j'appréhende pas tous les autres bébés. Au contraire, j'ai l'impression que je n'y connais rien. Donc je connais que Maël ». D'une part, elle décrit l'état de nourrisson comme un stade de l'enfance pendant lequel tous les nourrissons ont des besoins communs, étant dans la dépendance totale de ceux qui en prennent soin. Mais d'autre part, à ses yeux chaque nourrisson se distingue, ayant des particularités propres : une individualité commence à se dessiner à partir des spécificités attribuées à l'enfant.



L'apprentissage de son enfant (Morgane et Mathieu)



L'apprentissage de son enfant :
un apprentissage de soi-même (Léa et Thomas)

Thomas et Léa relèvent également que l'individualité de leur enfant définit une relation particulière. Mais ils nuancent le propos, tous les deux affirment qu'ils sauraient s'occuper d'un autre nourrisson. Cependant, « dans tous les cas, le tien, tu sais t'en occuper... je pense... Enfin, de toute façon, on se découvre les deux... enfin, dès les premiers jours, donc... Enfin, il y a personne de mieux placé pour le connaître et pour savoir ce qu'il faut faire ». La relation commence progressivement à s'individualiser, l'enfant étant de plus en plus considéré à partir de ses caractéristiques propres : « donc oui, au niveau des personnes ou même les bébés,

je pense on s'adapte, on est des personnes qui s'adaptent aux personnes quand même ». En ce sens, s'adapter au bébé signifie entrer en relation avec lui, le bébé devenant une « personne », ce qui n'est pas sans rappeler l'énoncé rendu célèbre par Françoise Dolto : « le bébé est une personne ».

Des temps maternels et paternels distingués

L'individualisation passe également par des moments spécifiques enfant/mère et enfant/père dans lesquels des dimensions identitaires sont distinguées. Certes, la dimension parentale se maintient, mais ce sont également deux individus parentaux différents.



Une distinction des activités qui se fait « naturellement » suivant les goûts de chacun (Morgane et Mathieu)

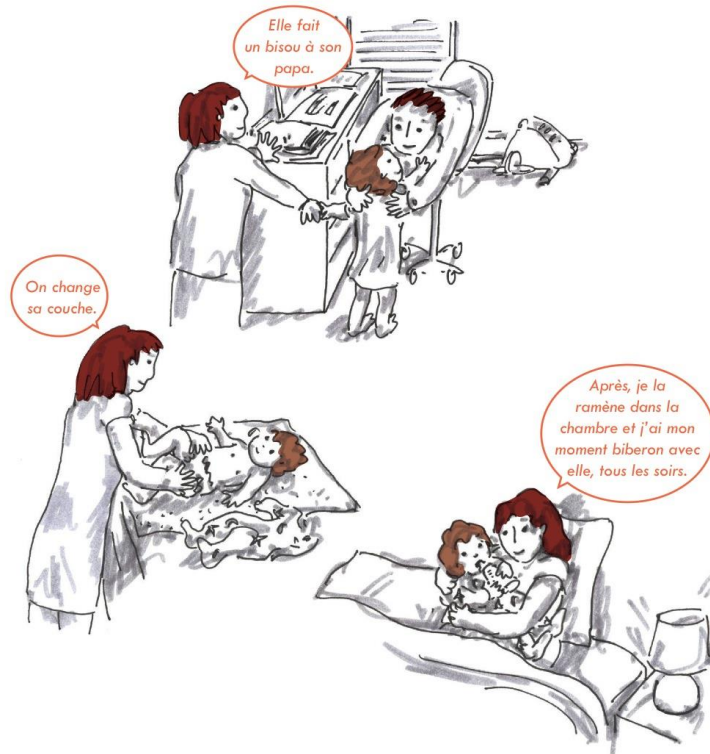
Cette distinction est relevée par certains parents. Chloé note que sa fille manifeste parfois le désir de jouer avec l'un ou l'autre des parents : « *elle faisait "Papa !" Elle jouait, après, elle me regarde elle fait "Maman !" Elle me faisait un petit coucou et c'est des petites choses comme ça. Elle veut passer du temps ».*

Chloé met en avant des relations particulières entre l'enfant et chacun de ses parents en relevant qu'avec elle, les activités sont musicales ou éducatives : « *"mets la musique, mets la musique !" Du coup, elle me montre le truc, elle fait comme ça. Et après, je lui mets la musique qu'elle aime bien. Toutes les musiques qu'elle aime bien, après elle danse, je danse avec elle. Après, des fois elle va prendre son livre, elle va commencer à dire "C'est quoi ? C'est quoi ?" Du coup, je lui explique. C'est des choses comme ça. C'est des choses où je passe du temps avec elle, clairement ».* Les relations commencent à s'individualiser et le moment commun

est aussi interprété comme relevant d'un désir de l'enfant et non établi par la nécessité d'une coprésence liée à son très jeune âge.

Des temps d'échanges différenciés entre la mère et le père

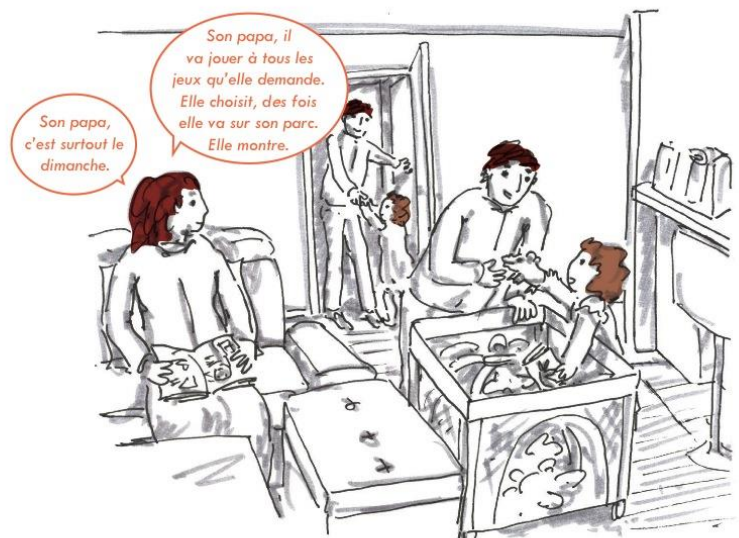
Des moments affectifs ritualisés avec la mère (Chloé et Clément)



Des temps de jeux quotidiens avec la mère



Des temps relationnels concentrés sur les week-ends avec le père



Des temps individualisés sont aussi à relever chez Alexandre et Manon. Ils sont parfois tous les trois, parfois tous les deux et d'autres fois, l'un ou l'autre des parents prend du temps avec l'enfant : « quand je suis pas là, du coup, je le laisse un moment avec son papa » dit Manon.



Des temps à soi : se retrouver comme individu (Manon et Alexandre)

Des relations individualisées se dessinent, les parents sentant une différence chez l'enfant selon qu'il soit avec sa mère ou son père :

Alexandre :

« Une très grosse différence. »

Elsa Ramos :

« C'est-à-dire ? »

Alexandre :

« Il va plus m'écouter moi que toi, déjà. »

Manon :

« Heu... non, pas forcément. »

Alexandre :

« Sur le fait d'aller dormir. »

Manon :

« Ah oui, pour tout ce qui est coucher, oui. »

Alexandre :

« D'aller se coucher, de manger. »

Manon :

« Il veut tout le temps être qu'avec moi. Enfin, tout le temps, être collé à moi. Donc, pour les siestes, l'après-midi, heu... c'est très compliqué. »

Alexandre :

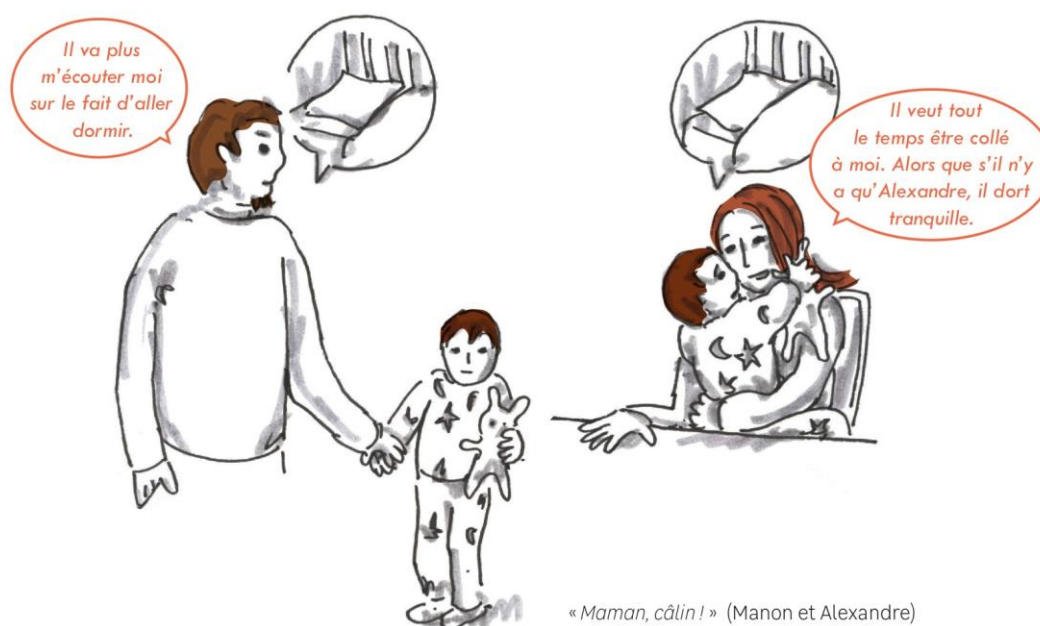
« Il est prêt à pas dormir pour rester avec sa mère. »

Manon :

« À pas dormir pour rester avec moi. Alors que s'il y a que Alexandre, il dort tranquille. Oui, dans ce sens-là... Après, heu... il est peut-être plus câlin avec moi. »

Alexandre :

« Ah oui, carrément plus, même. Ben, oui, toujours il vient sur toi. »



Le parent reste celui qui permet l'existence et le bien-être de l'enfant dans une période de totale dépendance. Cependant, deux aspects sont à relever. D'une part, la relation parent/enfant s'inscrit dans une relation de soin et d'autorité dans laquelle le parent est avant tout un parent dans une dimension statutaire, celle qui définit la relation sur le mode hiérarchique et dissymétrique. D'autre part, le parent comme l'enfant sont aussi des individus avec leurs spécificités, leurs manières d'être. On saisit ainsi des formes d'individualisation par l'idée de rencontre de deux individus, « *faire connaissance* » si l'on reprend les termes de Morgane. La relation est plutôt horizontale et tend là vers un mode plus égalitaire. Le parent reste parent statutaire mais il émerge également comme un parent-individuel activé dans les interactions et les échanges avec un enfant particulier. Ceux-ci permettent progressivement la construction d'une singularité du lien.

Le parent prescripteur : dire « non », la relation verticale

Pointer la dimension hiérarchique de la relation parent/enfant après la dimension horizontale relève d'un choix lié à un constat. Pour les parents rencontrés, le moment où l'enfant commence à marcher dessine un avant et un après, c'est à ce moment-là qu'apparaît la dimension qu'on pourrait qualifier d'autorité éducative, ils mettent en avant l'importance d'expliquer pour éduquer et non d'imposer des règles. Dans les premières phases, nous n'identifions pas d'éléments qui relèveraient de l'autorité. Il s'agit surtout d'assurer la sécurité de l'enfant : le parent est encadreur et le rapport à l'enfant est principalement pensé par les gestes. Les parents s'occupent de l'enfant : le nourrir, le changer, lui donner le bain, veiller à son sommeil. Ils tiennent compte de ses mouvements, de ses pleurs et agissent en fonction. Ils assurent alors au mieux son bien-être et sa protection en veillant à ce qu'il ne tombe pas, ne se fasse pas mal : les parents sont seuls à agir sur son environnement, à le cadrer et à le sécuriser. Ils protègent les coins de table, mettent hors de portée de l'enfant des objets qu'ils estiment dangereux pour lui, utilisent parfois un parc clos pour le maintenir quelques instants. Quand l'enfant commence à ramper et surtout à marcher, assurer sa totale sécurité devient difficile. Même si les parents font preuve d'une vigilance accrue, ils ne manquent pas de mentionner la fulgurance de certaines actions de l'enfant qui peuvent lui porter tort : tomber, tirer sur une nappe, faire tomber un vase, monter sur un canapé,

etc. L'enfant devient acteur dans la mesure où il se meut et est à l'origine de certaines actions. Les attitudes parentales, outre la vigilance, commencent à emprunter à des registres d'injonctions éducatives : « *fais attention !* », « *ne fais pas ça !* », « *non !* ».

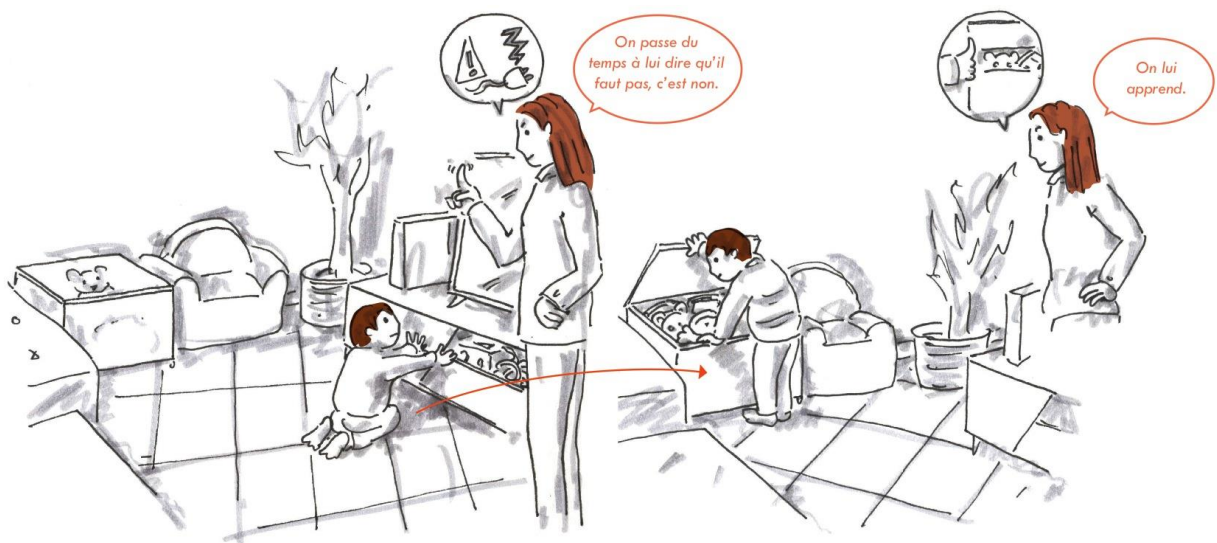


(Manon et Alexandre)

« Être de bons parents »

Le « *non* » formalise les premières interdictions et les premières règles parentales. Cette autorité éducative constitue les premières expériences de soi comme parent prescripteur, ce que les jeunes parents rencontrés ne vivent pas toujours très bien. « *Dire non* » est parfois douloureux, les parents étant pris dans la tension de l'éducation contemporaine : aider l'enfant à s'épanouir tout en lui inculquant règles et limites ; favoriser son autonomie tout en le sécurisant. Les premiers pas de l'enfant portent en eux ces contradictions : l'encourager en même temps que le retenir. Sécurisation et autonomisation ne font pas toujours bon ménage.

Pour Manon, être parent relève d'un apprentissage : « *ça s'apprend quand même... d'être de bons parents* ». Le « *bon* » parent introduit l'éducation. Elle mentionne les valeurs éducatives résumées par « *être bien éduqué* », qui mélangent des marques de politesse et aussi de tendresse : dire merci, bonjour, bonne nuit, au revoir, « *faire des bisous* », « *faire des câlins* ». En ce sens, « *c'est un métier par rapport à ça* ».



Dire « *non* » plutôt que de cadrer par l'espace : la mise en œuvre de valeurs éducatives (Manon et Alexandre)

Cette dimension éducative semble amener aux parents des questionnements qui n'étaient pas formulés lors des phases précédentes. Pour Manon, ce qui relève du soin à l'enfant et de son bien-être « *c'est inné en moi et coule de source* », mais cela lui apparaît plus compliqué pour « *pour tout ce qui est éducation* ». Être bon parent semble se mesurer au devenir de l'enfant, les valeurs éducatives étant posées comme balises de maîtrise de ce devenir mais aussi comme risques déjà entrevus par la mère : « *qu'il ait des problèmes plus tard. Que ça se passe mal. Qu'à l'école ça se passe pas très bien* ». Cette inquiétude est dans le même temps mise en tension avec le « *trop* », trop de limites, trop de règles, trop d'exigences : « *et je pense qu'on en attend peut-être trop sur certaines choses. Enfin tout ce qui est apprentissage. Du coup, on lui explique tellement que, du coup, j'ai l'impression qu'il est beaucoup plus en avance qu'il ne le devrait. Là, ça n'a pas d'impact et on est contents de se dire "Ben, finalement, il fait quand même pas mal de choses. C'est trop bien !" Mais ça aura peut-être un impact après... sur... sur son évolution future* ». Le « *trop* » ou le « *trop peu* » commencent à dessiner la tension dans laquelle s'inscrivent les actes éducatifs parentaux. L'autonomie et l'indépendance, centrales dans les injonctions éducatives contemporaines, semblent même être mises en réflexion. À la question de savoir ce que signifie en attendre trop, Manon donne des exemples liés au très jeune âge de son enfant : enlever les chaussures, les chaussettes, le blouson, en somme, « *des petites choses du quotidien, en fait* » précise-t-elle.

Répéter

Avec la circulation de l'enfant, les risques deviennent plus difficiles à contenir et une répétition éducative accompagne la vigilance. Les parents commencent à énoncer et à répéter des interdictions : « *à force de répéter "Fais pas ci, fais pas ça", il arrive quand même à savoir ce qui est toléré, ce qu'il peut se permettre et ce qu'il peut pas se permettre* » résume Thomas.



« Fais pas ça ! » : faire assimiler l'interdit à l'enfant (Manon et Alexandre)



Le parent répète, l'enfant écoute (Chloé et Clément)

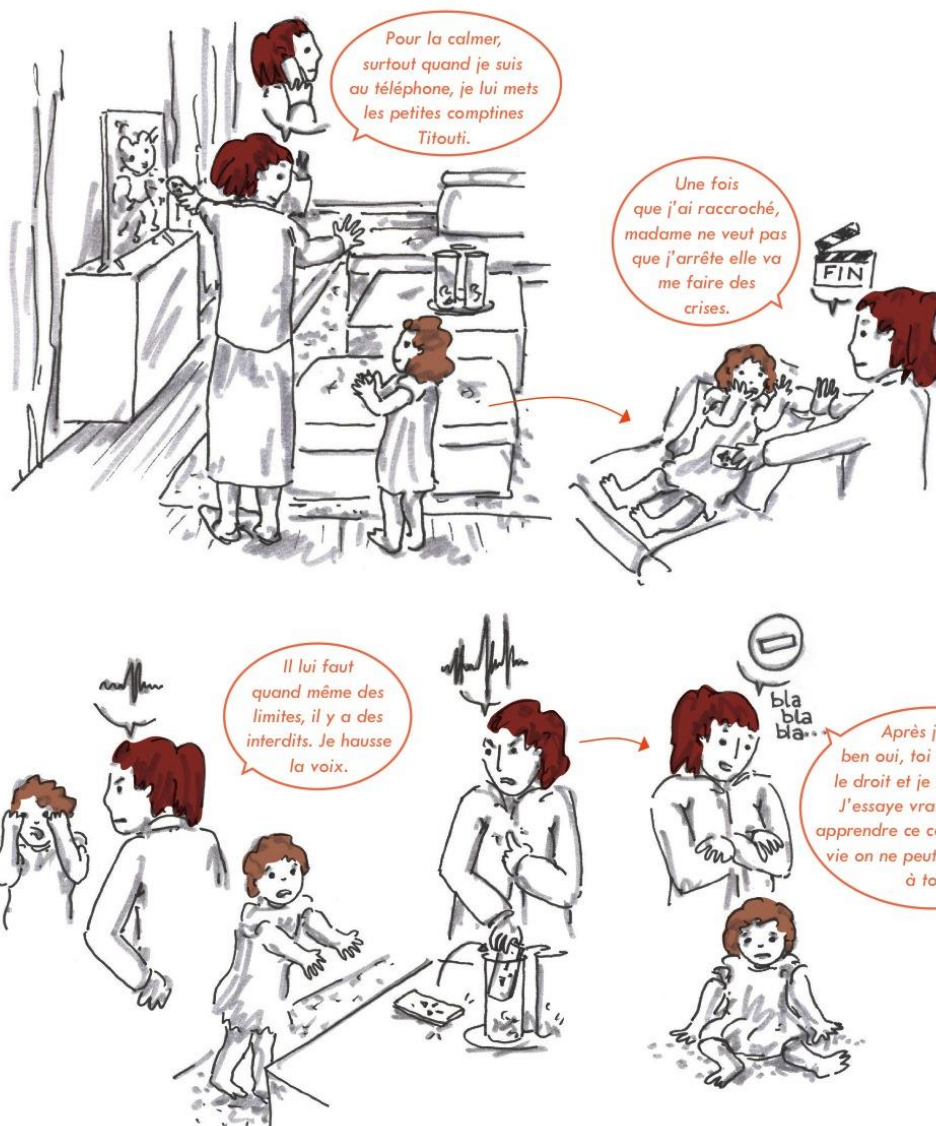
L'enjeu est que l'enfant progressivement devienne maître de sa sécurisation. Le caractère autoritaire que peuvent revêtir les interdictions est allégé par des explications qui ont pour objectif de permettre à l'enfant de les comprendre et de leur donner du sens. Chloé évoque les limites à poser : *« j'ai tendance à hausser la voix aussi avec elle. Parce que forcément, il lui faut quand même des limites... moi, c'est comme ça que je fonctionne. Je hausse la voix et elle sait qu'elle fait une bêtise. Donc du coup, elle va faire la petite tête »*. La réprimande n'est pas toujours aisée à faire : *« c'est dur de rester toujours dure comme ça »* dit Chloé. Cependant, selon elle : *« On est obligés en tant que parents de mettre des limites parce que sinon ça va devenir impossible après à gérer »*. Elle relève que sa fille a tendance à écouter, ce qui lui facilite la tâche.

Elle donne plusieurs exemples de situations dans lesquelles elle pose des limites. Les prises électriques attirent l'enfant qui essaie d'y mettre ses doigts : *« j'avais compris déjà qu'elle commençait bien à comprendre ce que je disais, donc je lui disais. Je la prenais je faisais "Non". Et elle faisait, "Non". Après elle me regardait, après elle re-teste, je lui ai fait "Non". Je lui enlève sa main, du coup elle commence à pleurer. Mais après, à force elle a compris qu'il ne fallait pas toucher, elle n'y va plus. Donc, c'est des petites choses comme ça, on répète. On répète. On passe son temps à répéter, mais tant que ça rentre, c'est le principal »*. Les interdictions maternelles s'accompagnent de résistances enfantines qui finissent par être vaincues par la répétition posée comme vecteur de la compréhension des limites par l'enfant. Chloé prend un autre exemple. Parfois, pendant qu'elle téléphone, elle lui met *« les petites comptines Titouti »* sur la télévision pour la calmer et l'occuper le temps de la conversation. Quand elle raccroche, elle interrompt les comptines mais *« madame ne veut pas que j'arrête, elle va me faire des crises. Donc, à ce moment-là je vais dire "Non" »*. Elle ajoute : *« c'est 5 minutes, 5 minutes ça suffit. Il n'y a pas besoin de plus longtemps pour rester accroché à l'écran. Surtout que c'est très addictif très très vite. Donc, là je vais lui dire "Non", et je vais lui expliquer. Elle va me faire la tête, elle va pleurer. Mais moi je ne fais pas attention à ça, ça fait partie de la vie. Dans la vie, il y aura des caprices, il y aura des choses tristes dans la vie, il faut qu'elle soit prête aussi à ça »*. La contrariété prend un sens également plus large : *« j'essaye vraiment de lui apprendre ce côté où, dans la vie, on ne peut pas dire oui à tout. Donc voilà. Je lui laisse un tout petit peu, mais après je lui enlève »*. Les télécommandes font aussi l'objet d'interdiction. Chloé les place dans un vase pour les mettre hors de portée de sa fille qui les saisit dès qu'elle peut : *« je lui explique que non, "Non, tu n'as pas le droit". Et dès qu'elle commence, "Non". Du coup, elle met sa main comme ça derrière [le dos], après je dis "Ben oui, toi tu n'as pas le droit" et je lui explique »*.



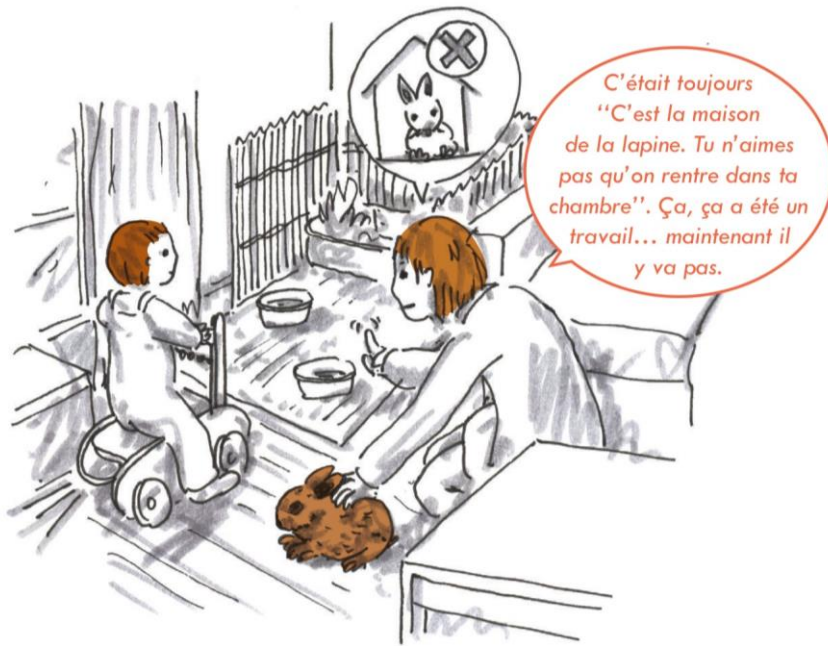
Télécommande hors de portée de l'enfant (Chloé et Clément)
© Photo : Sandra Villet

Chloé précise que les télécommandes ont des piles et qu'elle a peur que l'enfant réussisse à les extraire et les porter à la bouche. La répétition des interdictions accompagne la répétition des tentatives de l'enfant traduites par « *et elle teste souvent en plus* ». Face à l'intransigeance maternelle, l'enfant « *boude, elle commence à pleurer comme si c'était une punition de fou* » dit Chloé en riant. Elle souligne l'importance de l'explication : « *c'est à nous de clarifier la situation. Je lui dis "Non, tu as tes jeux, tu vas dans ton parc si tu veux prendre des jeux. Tu as même des télécommandes en jouet, tu prends ça". Après, en général elle boude, mais c'est pas grave... Après, tant qu'on lui explique, elle comprend et elle finit par comprendre et on le voit. Donc en fait, c'est beaucoup dans l'explication. Nous, on essaye vraiment beaucoup, beaucoup d'expliquer les choses* ». Elle souligne qu'elle et son mari sont « *beaucoup dans la communication* » et qu'elle s'appuie sur lui : « *moi, j'ai tendance à perdre patience très vite. Parce que bon c'est vrai qu'en tant que maman, on est toujours prise par 10 000 choses, du coup, des fois je perds patience (rires) et c'est plus mon mari qui dit "Attends, vas-y, explique-lui, elle va comprendre, c'est un bébé". Je fais, "Oui, c'est vrai". Mais, vu que la maman, elle est tout le temps sollicitée, c'est vrai que même moi j'étais épuisée ces derniers temps. Je vois, je perds patience par moments* ».



Alors que les intentions de répartition des tâches concernant l'enfant lors de la première rencontre étaient plus égalitaires, les temps maternels prédominent, ceux du soin et de l'entretien de l'enfant et aussi de la gestion du quotidien ; le temps paternel apparaissant plutôt comme celui du jeu et parfois du coup de main à la demande de la mère²⁷. Les temps professionnels ajoutent à la difficulté de conciliation et de gestion de l'ensemble des tâches à assurer : « au bout de 5 minutes, "Maman !...", "Non, stop !" Je fais "OK, je t'ai dit, attends deux minutes !" » La création de son entreprise exige de l'investissement et de la disponibilité et Chloé évoque la fatigue : « en plus, je manque de sommeil quand même pas mal, donc, en fait, c'est tout ça. C'est aussi à moi de... je pense que j'ai besoin de vacances clairement, mais c'est aussi à moi de prendre le dessus parce qu'alors l'enfant n'a rien demandé en soi. Elle, elle fait sa vie ». Son état entame sa patience et elle opte parfois pour une délégation de l'entretien de l'enfant : « c'est pour ça que des fois, quand je sens que je suis fatiguée, je la laisse à mon mari, c'est mieux. C'est mieux parce que comme ça moi je me repose un peu, parce que quand j'en peux vraiment plus je le sens en plus. Je le dis, je fais : là clairement je suis fatiguée, il ne faut pas me parler, je vais aller dormir. Parce que sinon, ce n'est pas possible, je n'arriverai pas à gérer. Et mon mari, là pour le coup il est très compréhensif, enfin, il est vraiment dans la compréhension sur ce point-là. Donc du coup c'est vrai qu'on s'équilibre bien ».

²⁷ Les inégalités de genre dans la gestion du quotidien familial et la répartition des tâches domestiques font l'objet de nombreux travaux en sociologie.



Interdire et expliquer comme base d'éducation (Morgane et Mathieu)

Faire comprendre

L'explication est aussi centrale pour Alexandre et Manon même s'ils font preuve d'autorité. Par ailleurs, ils se décrivent comme différents dans la relation éducative, Alexandre serait « plus dur ». Ils relèvent néanmoins une évolution. S'il restait calme auparavant, il se dit « de plus en plus dur », ce que confirme également Manon en précisant qu'avant « il était plus cool, plus détendu. Il [le bébé] faisait une bêtise, "Ah, bon ? Ben, c'est pas grave Mathéo". Alors que moi, j'étais en train de crier derrière ». Alexandre justifie ce changement par le fait que l'enfant étant plus mobile, il fait aussi davantage de « bêtises ». Par ailleurs, quand il est fatigué, il se décrit plus sévère : « c'est vrai que je suis un peu plus dur pour qu'il se calme et qu'on essaie de lui faire comprendre ». Ils évoquent une période de test initiée par l'enfant. Malgré les « non » parentaux, l'enfant réitère ses gestes et fait de nouvelles tentatives, ce qui amène Alexandre à dire : « on a l'impression qu'il comprend pas, alors que si. Et il nous fait pousser le rouge... Par exemple, quand on lui dit "Non", il teste ». La résistance de l'enfant aux injonctions parentales fait dire au père qu'« il a déjà un très grand caractère », ce à quoi Manon acquiesce. Les parents associent cette évolution à son indépendance de déplacement, « depuis qu'il marche, hein ! » Ils précisent que l'enfant a marché à 12 mois. Alexandre déclare : « il s'affirme. Ah oui (rires), il sait ce qu'il veut. Il se laisse pas faire ». Le lien qu'ils font entre la marche et « il s'affirme », ils le développent à partir de la curiosité, moteur de déplacement et d'action pour l'enfant.

L'explication se révèle centrale dans les échanges parents/enfant. « On lui explique » apparaît à la fois comme initiant l'enfant à son environnement et à « la vie » et également faisant de l'autorité une relation pédagogique :



Expliquer à l'enfant est une façon de façonner du lien entre le parent et l'enfant (Manon et Alexandre)

« toutes les choses qu'on peut faire dans la journée... Tout à l'heure, il touchait le carrelage dans la salle de bains, je fais "Ben, ça, c'est du carrelage, tu sais". Et donc, après, il me remontrait. Il essayait de le dire. Bon, au final, il peut pas, il y arrive pas. Mais, du coup, il répétait ce que j'étais en train de dire. En fait, toutes les actions qu'on fait, on lui explique ce qu'on fait et pourquoi on le fait ». Dans les explications, Manon introduit la différenciation des activités « de grands » et « de petits », ce qui participe à construire des territoires et des moments différenciés : *« si, admettons, on a ramené du travail heu... à la maison, on va lui dire : "Ben, du coup, c'est du travail. C'est pour maman... Il faut qu'elle finisse. Heu... Attends deux secondes. On jouera après avec toi". Enfin, on lui explique tout ».* Ils posent néanmoins des limites aux « caprices », comportement auquel il est plus difficile de donner une portée justifiable. Lors de l'entretien, parents et enquêtrices sont sur le seuil de la chambre de l'enfant, Mathéo quant à lui veut s'emparer d'un jouet qui se trouve dans son lit à barreaux.

Ne pouvant pas encore y accéder, il se met à pleurer :

Alexandre :

« Ça, c'est un caprice parce qu'il veut jouer. »

Elsa Ramos :

« Et il en fait beaucoup... ? »

Alexandre :

« C'est régulièrement quand même. »

Manon :

« Une fois par jour au minimum (rires). »

Elsa Ramos :

« Et ça, c'est quelque chose qui empiète un peu... ? »

Alexandre :

« Oui. »

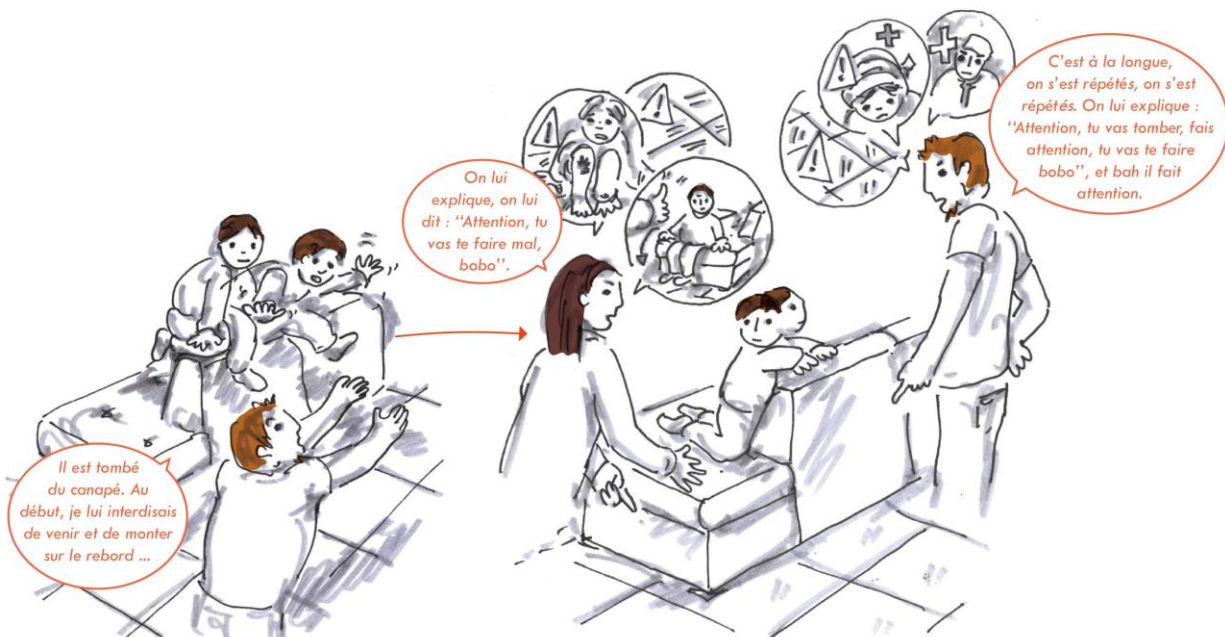
Manon :

« Si. Ouais. Franchement. »



Expliquer à l'enfant est une façon de redéfinir des territoires et des temps pour chacun.e (Manon et Alexandre)

L'explication est également ce qui permet progressivement à l'enfant d'assurer sa propre sécurité. Les parents laissent faire l'enfant tout en lui donnant des conseils pour qu'il ne se fasse pas mal comme le précise Thomas, « *c'est à la longue, on s'est répétés, on s'est répétés, "Fais attention"* ». Liam est déjà tombé du canapé mais pas de la chaise, bien plus haute, ce qui est une des craintes parentales. Il a déjà « *dévalé des escaliers du premier étage jusqu'en bas* » chez l'un de leurs proches.



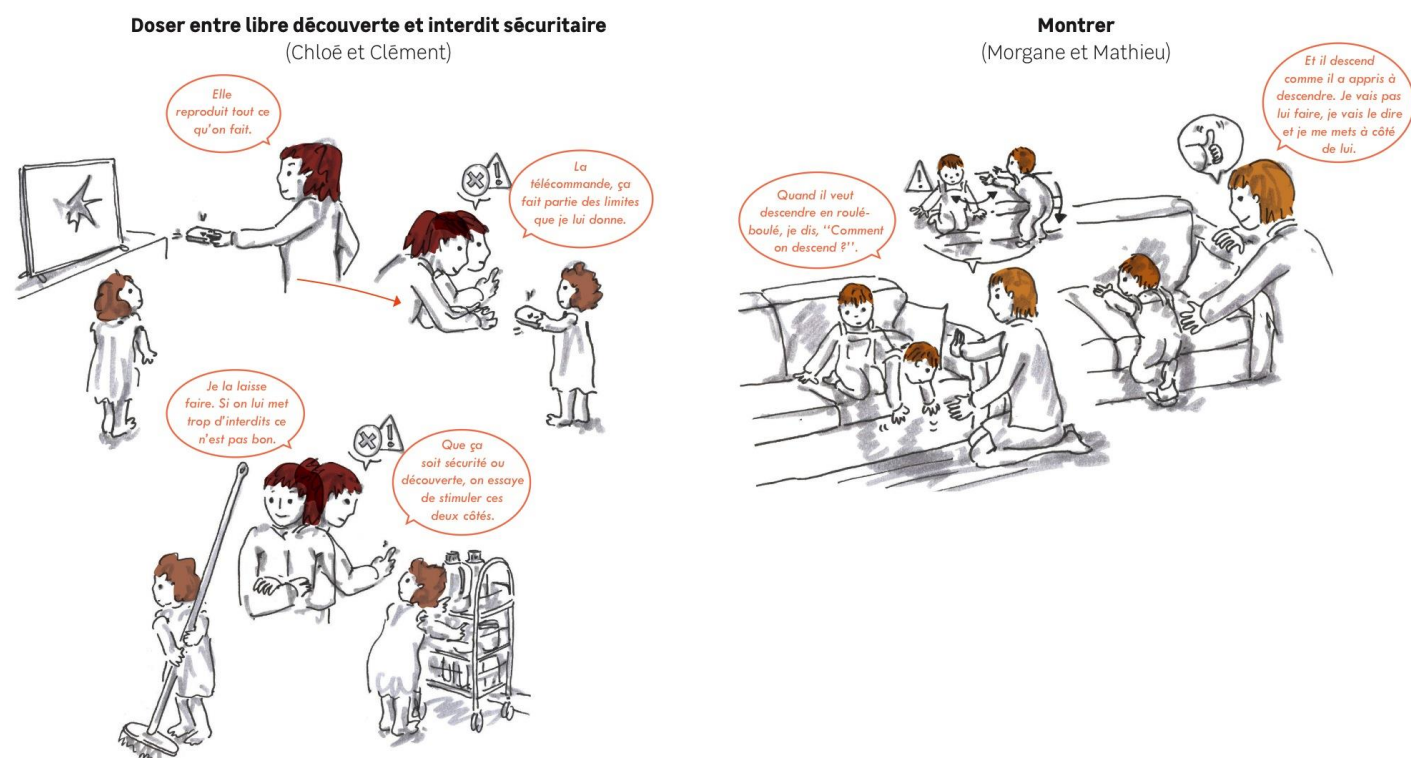
Expliquer à l'enfant : pour le parent, regagner de la liberté ; pour l'enfant, gagner en autonomie (Léa et Thomas)

L'enfant apprend aussi par lui-même en répétant des expériences, en tombant il apprend à tomber : « *bon, en matière de gamelles, c'est bon, lui, il est briefé, même s'il tombe, il se fera pas mal* ». Selon Léa, l'enfant échappe très vite à la vigilance parentale : « *on lui explique mais en fait, il faudrait qu'on soit... Enfin, tout le temps derrière lui, parce que ça l'empêche pas... On lui explique, bon, on lui dit "Attention, tu vas te faire mal, bobo" mais ça n'empêche pas* ». Ils notent quand même que l'enfant « *fait attention* ». Thomas raconte : « *au début, il courait dans l'escalier... On voulait descendre un escalier, il arrivait en courant et il s'arrêtait pas, quoi... "Attends, doucement !" Et puis maintenant, bah il s'arrête, il descend marche par marche, donc ça va mieux. Par exemple, là, le rebord [de la fenêtre], tout le temps, je lui disais... Il commençait à courir sur le canapé, je lui disais "Attention, le rebord, tu vas pas là-bas !" Je lui interdisais de venir et de monter sur le rebord... Bon, avec le temps, maintenant, il a grandi, je le laisse, mais il sait qu'il faut faire attention* ».

Ils essaient de ne pas « *trop interdire* » mais reconnaissent : « *mais en fait, ça marche pas* ». Thomas explique : « *tu peux pas faire à manger, tu peux pas faire ta douche... Ne serait-ce que faire la douche, moi, ça me traumatisait, le laisser tout seul pendant que je faisais ma douche quand elle [la mère] était pas là. Parce que... Parce qu'au début, il était in... enfin, là, j'ai l'impression qu'il commence à être conscient des choses. Il était inconscient, il était insouciant, il avait pas peur du danger alors que là, il commence à faire attention, alors qu'au début, c'était... Il faisait pas attention, et je sais que pendant ma douche, bah au bout de deux minutes... Enfin, j'avais même pas le temps de me rincer... Enfin, de me mouiller que ça y est, il allait déjà pleurer et qu'il fallait que je sorte de la baignoire pour aller le chercher...* »

Une double fatigue est relevée : celle qu'engendre une vigilance sans faille, « *au début, j'étais tout le temps, tout le temps derrière lui, mais... je peux plus rien faire à côté, hein ?* » ; et celle que peut aussi générer la répétition, « *attention, tu vas tomber. Fais attention, tu vas te faire bobo* ». Léa et Thomas notent néanmoins que l'enfant commence à être « *conscient des choses* », et aussi « *il y a un moment, on le laisse faire...* » Morgane souligne aussi que parfois, elle « *le laisse faire* ». Elle aimerait transmettre à l'enfant ce qu'elle traduit par « *l'indépendance, l'autonomie* », qu'elle articule à l'épanouissement de l'enfant : « *j'aimerais bien qu'il n'ait pas de crainte pour... ça va avec la confiance en lui, mais ça va aussi avec le oser faire des choses qui... Dans la créativité aussi pour qu'il se sente pas limité* ». Dans l'interaction, « *ça passe, par... Pas lui montrer, mais le laisser faire* ». Elle prend un exemple : « *je l'ai vu tomber. Je sais qu'il s'est pas fait mal, je le laisse faire. Et en plus, je trouve que le fait de pas prendre attention à des choses anodines fait que c'est pas dramatisé* ».

Expliquer et laisser faire : rendre autonome en allégeant la charge parentale



Si le « *laisser faire* » favorise l'autonomisation de l'enfant, il permet également un répit aux parents. Il s'apparente à un bref relâchement de surveillance pour gagner quelque peu sur la fatigue engendrée par l'endurance éducative, particulièrement mise à l'épreuve pendant cette phase des premiers déplacements de l'enfant qui marche. Quelques minutes de répit peuvent être également gagnées avec l'activation des écrans. Certains des parents rencontrés peuvent parfois allumer la télévision ou mettre

un dessin animé sur le smartphone, rendant pour quelques instants l'enfant immobile. Lors du dernier entretien avec Thomas et Léa, la télévision est allumée, le son étant coupé.

L'apprentissage de la chambre comme espace assigné

L'assignation à l'espace de la chambre peut intervenir également dans cette dimension éducative. La tolérance à l'envahissement des espaces communs se réduit et le rangement apparaît comme une stratégie de protection des espaces parentaux. Thomas commence à rappeler à l'ordre l'enfant quand ses jouets « *traînent trop* » dans le salon : « *ton bazar, là, tu le ramènes dans la chambre* ». Et c'est bien, parce qu'il comprend ».

Quand l'enfant rampe, les parents tolèrent davantage l'envahissement de l'espace : Léa et Thomas précisent que dans cette phase le logement est devenu « *sa maison* ». Quand l'enfant marche, ils soulignent que ce n'est plus le cas : « *c'est chez nous. C'est notre foyer, c'est pas son foyer, parce que... Bah ouais, au début, enfin, c'était sa maison, parce que...* » dit Thomas, et Léa ajoute : « *ses jouets étaient dans le salon, ici, en sachant que... le bain, il y a toujours des jeux de bain aussi, donc en fait, on voyait de lui de partout, alors que là, rien que le salon, déjà, voilà, c'est salon. Il a son espace, donc comme dit Thomas, c'est notre foyer, voilà, il y a des espaces pour... pour tout le monde. Nous, on a notre chambre, il y va pas. Le séjour, c'est le séjour, il a sa chambre... La salle de bains est bien partagée, il a ses jouets, nous, on a notre espace, donc voilà. Donc, là, ça va (rires) c'est moins chez lui. On se partage* ». La différence entre le quatre pattes et la marche se joue dans l'idée d'appropriation. Lors de la phase du quatre pattes, si les affaires de l'enfant sont partout, les parents ne considèrent pas cette situation comme relevant d'une appropriation personnelle. Celle-ci naît davantage avec la marche et les initiatives enfantines d'amener et de déplacer des jouets, des espaces définis comme personnels aux espaces communs.

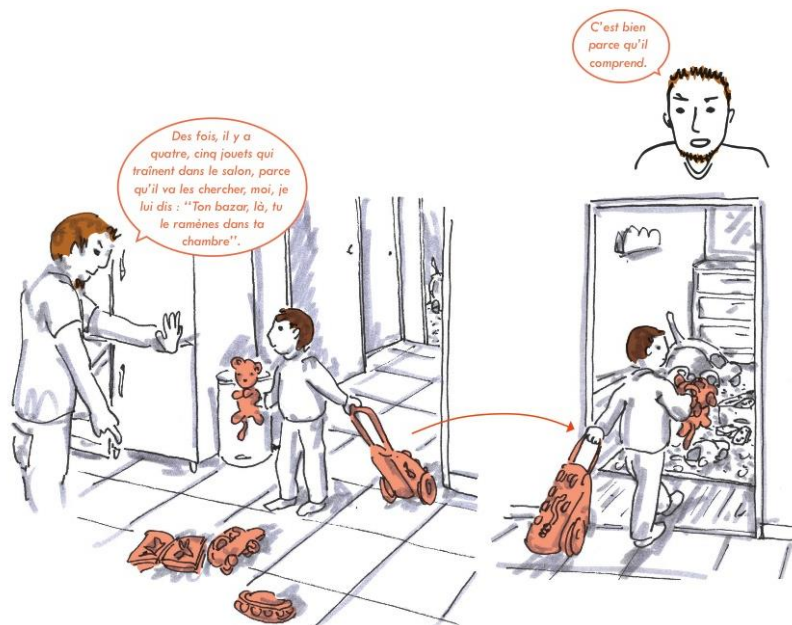


« Il a sa chambre », Thomas et Léa © Photo : Sandra Villet

L'enfant renvoyé dans sa chambre pour jouer : les parents se réapproprient les espaces communs

« Ramène tes jeux dans ta chambre » (Léa et Thomas)

« Ici, c'est chez toi » (Manon et Alexandre)



Être parent : des identités individuelles et statutaires

Devenir parent ajoute une dimension à des définitions individuelles et statutaires : être conjoint.e, être ami.e, être collègue, etc., et être parent. La question de la continuité d'avec la vie d'avant met notamment en exergue des aspects des identités individuelles et des identités conjugales. Certains jeunes parents ont le sentiment que depuis la naissance de l'enfant leur quotidien a un peu changé, mais ils expriment surtout le sentiment d'une certaine continuité de leur vie : ils sont parents mais se ménagent également des temps à soi et des temps conjugaux. D'autres expriment davantage de discontinuité et semblent avoir plus de difficultés quant à la préservation de ces temps et de ces dimensions d'identité. Ainsi, le sentiment de continuité ou discontinuité d'avec la vie d'avant est un révélateur de la construction du être parent en articulation avec le maintien, les ajustements ou la suspension des identités conjugales et aussi personnelles.



S'adapter temporairement en tant qu'individu et en tant que couple (Morgane et Mathieu)

Des dimensions identitaires multiples

Parent, une dimension parmi d'autres

Chloé décline ses différentes identités à la fois personnelles et statutaires : *« il faut savoir se retrouver dans toutes circonstances. Il faut se retrouver soi, il faut se retrouver en tant que maman, mais il faut se retrouver aussi en tant que femme. Et pareil pour l'homme. Il faut se retrouver en tant que papa, en tant que mari, en tant qu'amant aussi par rapport à sa femme. Il faut... il faut se retrouver en tant qu'enfant des parents, aussi. Enfin, pour moi il faut se recentrer sur ce qu'on est, tout simplement. Il y a des moments où je reviens aussi en tant qu'enfant au niveau de ma mère, quand je vais voir ma mère, c'est moi l'enfant ».*

Elle souligne qu'il ne s'agit pas seulement de le dire mais aussi de le mettre en œuvre. Avec son conjoint, ils se ménagent des temps communs, Chloé demandant à sa belle-mère de garder l'enfant : *« comme ça, moi je reste qu'avec mon mari un petit peu. Il y a des week-ends où je me suis dit "Vas-y, c'est bon, on la récupère demain"'. Comme ça, ça me fait ne serait-ce qu'une grasse matinée, ne serait-ce que ça. Et ça me fait passer un bon moment avec mon mari ».* Notons que la demande est faite par Chloé et rend compte d'une gestion des temps familiaux plutôt maternelle. Par ailleurs, rappelons que les grands-parents sont des soutiens importants dans la garde des enfants, cependant, tous les couples rencontrés n'en bénéficient pas. Ainsi, pour la jeune femme, il s'agit d'un équilibre à trouver *« au niveau du couple, parce que ça fait longtemps aussi qu'on se connaît et on a toujours fonctionné comme ça »* ; ils se retrouvent aussi *« en famille »* ; et parfois l'accent est mis sur la relation à l'enfant : *« pourquoi je me suis dit que je passe beaucoup trop de temps en boutique ? C'est parce que je la voyais, le soir dès qu'elle me voyait, elle courait et elle ne voulait même plus retourner avec sa mamie... Du coup je me suis dit, "Bon, toi, c'est parce que je te manque, je pense"'. Donc, il va falloir vraiment que je passe du temps. Et là, ces deux jours, j'ai rien fait, j'ai accepté aucun truc à l'extérieur. On m'a proposé de sortir, j'ai dit non. Là, je sens que la petite, elle a besoin de moi, donc, je vais rester avec elle ».* Les relations amicales ne sont pas en reste, Chloé précise qu'*« il y a des moments où je suis aussi la meilleure amie »* et qu'elle va *« oublier tout mon côté famille »* : *« allez, attends, j'ai ma copine qui a besoin de moi, je vais aller l'aider ».* La logique du développement personnel est mise au centre, qu'il s'agisse de soi ou des proches : *« en fait, il faut se retrouver. Tant qu'on est en adéquation avec soi-même, tant qu'il y a cet équilibre dans le respect des uns et des autres, ça ira ».*

Il faut se retrouver soi, il faut se retrouver en tant que maman, mais il faut se retrouver aussi en tant que femme. Et pareil pour l'homme.



Se retrouver en préservant les multiples facettes de son identité (Chloë et Clément)

Aménager des temps pour soi, pour son couple, pour son enfant

Adapter son rythme et solliciter les grands-parents (Chloë et Clément)



Compter sur le relais du conjoint



Remettre la priorité sur son enfant suivant son ressenti



La création de son entreprise et son investissement professionnel vont dans le sens de la recherche d'un équilibre entre sa place de mère et les autres facettes de son identité. Elle envisageait un congé maternité d'un an mais précise : « j'ai essayé, je suis

restée quand même 10 mois à la maison, mais en fait ça ne me correspond pas. J'adore être maman, il n'y a aucun souci, sur ça c'est vraiment au top, mais rester à la maison que faire les courses et faire le ménage et tout, ce n'est pas moi. Clairement je ne m'y retrouvais pas. Donc, j'ai besoin de travailler ». Cette entreprise correspond également à une reconversion professionnelle. Elle a quitté une fonction de contrôleur de gestion pour ouvrir un institut de soins ayurvédiques et de beauté : « j'adore les chiffres, il n'y a pas de problème, mais il y avait un petit quelque chose qui me manquait. Et en fait, c'est le côté humain qui me manque. Et du coup, vu que j'avais ce projet-là dans ma tête depuis longtemps et que mon mari me connaît très bien, il m'a dit "Vas-y, c'est le moment". Je lui ai dit "T'es sûr ?" » Après avoir trouvé le local, elle met en œuvre son projet avec l'aide de son conjoint : « du coup, je me suis lancée. Des fois, il faut savoir saisir la vie telle qu'elle se présente. Il ne faut pas rester derrière ». Être mère ne l'empêche pas de développer d'autres dimensions identitaires pour se mettre en accord avec elle-même et tendre vers le « être moi ». Chloé précise qu'il faut toujours « rester soi-même » qu'elle définit par « rester fidèle à soi, à ses convictions. C'est pas parce qu'on est devenu maman qu'il faut oublier le reste dans sa vie ».

Morgane précise également : « j'ai pas que Maël dans ma vie ». Elle trouve un peu de temps pour elle « quand il dort ». Elle exprime le besoin de se ménager des temps personnels qui restent malgré tout en lien avec les rythmes de l'enfant. Son compagnon est peu présent en raison de son activité professionnelle et c'est elle principalement qui gère la vie quotidienne de l'enfant. Elle souligne : « Mathieu veut un deuxième enfant... Moi, je lui dis qu'effectivement, en ce moment, c'était quand même pas le bon plan, hein ! Il a un enfant qu'il voit pas (rires). Donc effectivement, avoir un deuxième ne lui pose pas de soucis. Donc moi... Enfin, je le conçois, mais là, je le vois pas dans mon timing-là. Je sais pas quand, comment je le case, ce deuxième ». Une impression de « trop » et un état de fatigue important sont parfois leviers de l'expression d'une limite atteinte : « il y a un moment, je commençais à... Je peux vriller quand je commence à être vraiment... à ne pas me sentir bien. Donc, je vais finir par lui dire, heu... "Il faut que tu me laisses du temps-là, j'ai trop donné"... C'est moche de dire ça, mais j'ai pas que Maël dans ma vie... J'aimerais bien faire des trucs pour moi. Je sais pas, j'ai pas le temps d'aller chez le coiffeur, j'ai pas le temps... J'ai pas des grandes aspirations, hein. En plus, les soirées, je les fais chez moi maintenant... Vu que Mathieu bosse les soirs, soit je sors jamais... » Morgane fait parfois des soirées avec ses amies, elle couche Maël à 20 heures et « dès qu'il dort, on fait notre soirée ».

Adapter sa vie de couple et sa vie personnelle temporairement pour l'enfant

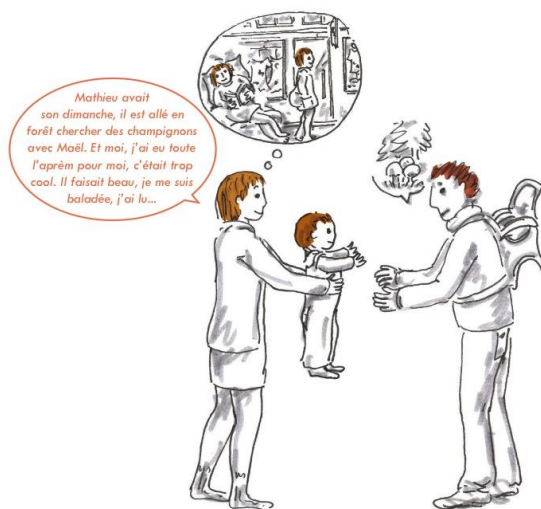
Le temps du couple en pause (Morgane et Mathieu)



Retrouver du temps avec ses amis quand l'enfant est couché



Quand le conjoint soulage et permet de retrouver du temps à soi



Parent, une dimension supplémentaire

Si pour chacun des parents rencontrés il est important de trouver des moyens pour concilier des temps à soi, des temps conjugaux et des temps parentaux, les modes de fonctionnement de la vie familiale peuvent être différents. Nous pouvons en relever deux qui rendent compte d'une plus ou moins grande continuité d'avec la vie d'avant, mais dans les deux cas, les parents ont le sentiment d'une coexistence de la vie familiale et de la dimension identitaire individuelle. Le premier mode de fonctionnement consiste à faire en sorte que la vie de l'enfant soit réglée sur celle des parents : « *il a nos habitudes* » précisent Alexandre et Manon. Le deuxième mode de fonctionnement privilégie des ajustements par à coup en fonction des situations : « *on s'adapte naturellement* » dit Chloé.

« Régler sa vie sur nous »

Alexandre et Manon, lors du deuxième entretien (peu de temps après la naissance de l'enfant), affirment déjà que l'arrivée de l'enfant ne vient pas ou peu toucher à leur quotidien : « *tout ce qui était par rapport au rythme de la nuit, on n'a pas connu parce qu'il a fait ses nuits hyper tôt, donc ça on connaît pas... Tout ce qui était repas, savoir si on allait s'y mettre en même temps que lui... Du coup, on lui donne à manger avant, et vu qu'après, moi j'ai la petite mamie que je m'occupe tous les soirs, ben on mange après. Donc finalement, on a pris la routine comme ça, enfin, comme avant. Donc, il s'est assez bien collé [au rythme existant]* ».



Faire avec son enfant en s'adaptant à son rythme (Morgane et Mathieu)

Adapter l'enfant à son rythme : préserver une continuité pour les individus et le couple (Manon et Alexandre)

Dès la naissance, les parents habituent l'enfant : chacun a des activités propres



Les amis continuent de venir, l'enfant est sociabilisé

L'enfant, qui grandit, suit le rythme de ses parents



Alexandre et Manon souhaitent préserver les « moments à nous », « nos moments et que ce soit femme et homme et pas que parents » dit Manon. Les deux insistent sur l'importance de préserver leur relation de couple et de ne pas être absorbés par celle de parents. Au troisième entretien, ils rappellent le rythme commun à dominante parentale : « pour lui et pour nous... ça nous a bien arrangés de l'avoir réglé comme ça ». La crèche amène néanmoins un petit changement : « c'est juste qu'il mange plus tôt, et qu'il se couche plus tôt. Parce qu'il pouvait dormir à 21h, 22h, alors que maintenant c'est 20h, 20h30, 21h maxi ». Ils passent moins de temps avec l'enfant mais « ça nous dégage le temps pour le soir ». Ils mettent en place une alternance parentale pour favoriser les temps personnels de chacun : « quand on est à deux, on va dire qu'on a toujours réussi à s'adapter dans le sens où moi je m'en occupe ou Manon s'en occupe pendant qu'on fait quelque chose d'autre ». Ils notent plutôt qu'ils passent moins de temps avec l'enfant : « Manon a repris le travail... du coup, elle retravaille le soir après 20h. Donc oui, le temps, ça se raccourcit quand même. On a moins de temps à s'en occuper ». Lors du dernier entretien, ils précisent qu'ils « ne s'empêchent rien du tout » et que leur vie « n'a pas beaucoup changé ». Ils continuent de recevoir des amis, de sortir, de se promener. Le seul bémol est le restaurant : « c'est plus compliqué. Parce qu'il veut tellement bouger que, du coup, ben, on profite même pas, nous ». Manon précise qu'avant la naissance de l'enfant, ils n'en faisaient pas beaucoup plus et que cela ne leur manque donc pas. Pour elle, leur

quotidien est à 90 % comparable à celui qu'ils avaient à deux. Alexandre confirme : « entre 80 et 90%, ouais ». Selon lui, certains parents « s'adaptent à leurs enfants. Alors que nous, c'est l'enfant qui s'est adapté à nous » :



Ils ont fait plusieurs voyages sans l'enfant dont l'un de dix jours : « our l'instant on trouve qu'il est trop petit pour partir avec nous. Donc, on en profite encore tous les deux ». Alexandre souligne qu'ils ont « de la chance » de pouvoir solliciter leurs parents pour garder l'enfant lors de leurs voyages et également certains soirs ou certains week-ends. Ils ont « de la chance aussi, il s'adapte vraiment partout, y a pas de problème chez les autres ».

S'adapter « naturellement » : par à-coup

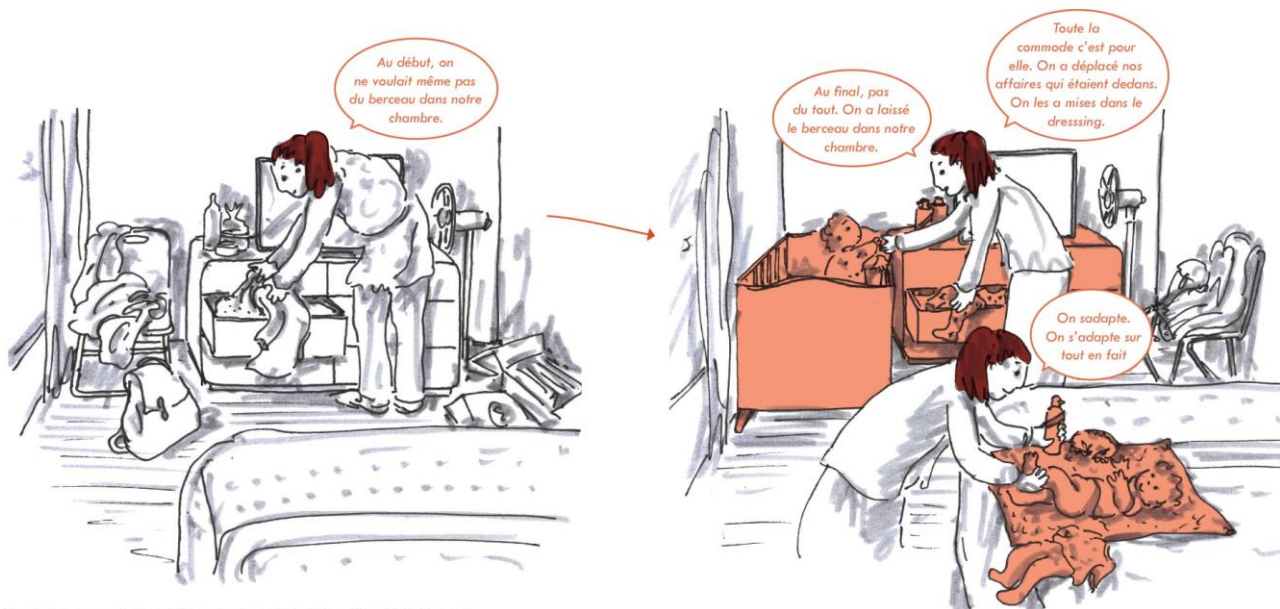
Dans les discours de Chloé et Clément une idée est récurrente, celle de l'adaptation qui rend compte d'une organisation par à-coup en prise avec les besoins ou les envies du moment de chacun. Dès le premier entretien, ils précisent qu'ils s'adapteront néanmoins « sans s'effacer », c'est-à-dire ne pas « tout faire en fonction de l'enfant ». Clément précise : « on va garder notre position personnelle... chacun, on a une position de couple et on aura une position de parents, on va dire. Je pense que c'est la philosophie qu'on a en commun ». Chloé acquiesce en riant : « c'est ça. C'est dans ce sens-là que je dis "Oui, on ne va pas s'effacer. On va s'adapter" ». Clément ne se voit pas négliger son activité physique et sportive : « c'est à moi d'adapter mon emploi du temps pour que je puisse faire les deux. Je serai pas à me dire "Voilà, je vais plutôt me négliger moi, ce que j'ai à faire pour moi perso parce que j'ai pas le temps ». L'échange se poursuit :



Tous les deux estiment que l'arrivée de l'enfant a changé le quotidien mais que leur posture reste la même. Lors du deuxième entretien, Chloé précise : « on s'adapte vraiment au fur et à mesure ». L'adaptation n'empêche pas de l'anticipation et de l'organisation : « l'un ne va pas sans l'autre non plus ». Elle donne un exemple : « je sais qu'elle va demander... Enfin, d'ici quelques

mois tout ce qui est jouet pour mordre ou pour mâchouiller. Ben là, si c'est un mois ou deux mois, je vais commencer à regarder ces jeux-là, par exemple. Ou le fait que là, bientôt, elle va commencer les petits pots, ben je vais commencer à m'intéresser... Donc, ça, c'est... Là, prochain objectif, vraiment, concrètement, le prochain objectif, ça va être ça pour moi. Donc ça, c'est de l'anticipation. Et au moment où elle demandera, ben je lui donnerai, parce qu'on aura déjà anticipé ». S'adapter à l'évolution de l'enfant, s'adapter à ses rythmes, le terme est utilisé régulièrement : « dans la journée, en fait, je m'adapte vraiment. En gros, mes tâches quotidiennes, c'est vraiment ça, c'est le linge, machine, vaisselle, c'est surtout ça. Et donc, je m'adapte par rapport à elle quand elle s'endort, en fait, ou quand elle est calme ». L'enfant grandit et se déplace à quatre pattes et lors du troisième entretien, elle note que le domestique pèse un peu : « mais bon, après heu... on s'adapte. C'est notre grand mot, c'est on s'adapte sur tout, en fait ». Elle met en avant le suivi de l'évolution de l'enfant : « pour son confort, on va s'adapter au fur et à mesure. Tout n'était pas heu... réfléchi forcément... parce que, ben... on s'adapte aussi à l'être humain qui est face à nous, hein ? C'est logique. Et au niveau de ses affaires, peut-être ses habits, forcément. Ben, on se rend compte que "Tiens, il nous manque ci, il nous manque ça", donc on va l'acheter. Là, pour le coup, elle a beaucoup de cheveux. J'ai pas du tout pensé aux élastiques, donc... voilà. C'est des petites choses comme ça, en fait, on s'adapte vraiment à son besoin... au fur et à mesure du temps ».

Lors du dernier entretien, l'enfant marche et parcourt le logement, quant à Chloé elle a créé son entreprise. Absente la journée, l'enfant est confiée à ses grands-parents : « au final, elle ne nous voit que la nuit et encore. Des fois, j'ai à peine le temps de la récupérer, on rentre, elle s'endort tout de suite. Et du coup, c'est des choix qu'on a faits. On a changé par rapport au début, par rapport au fait qu'on la laisse dans une autre chambre, par rapport au fait qu'il y ait le confinement. C'est des choix qu'on a faits au fur et à mesure. Comme on l'a toujours dit "On s'adapte vraiment à la situation". C'est vraiment ça ».

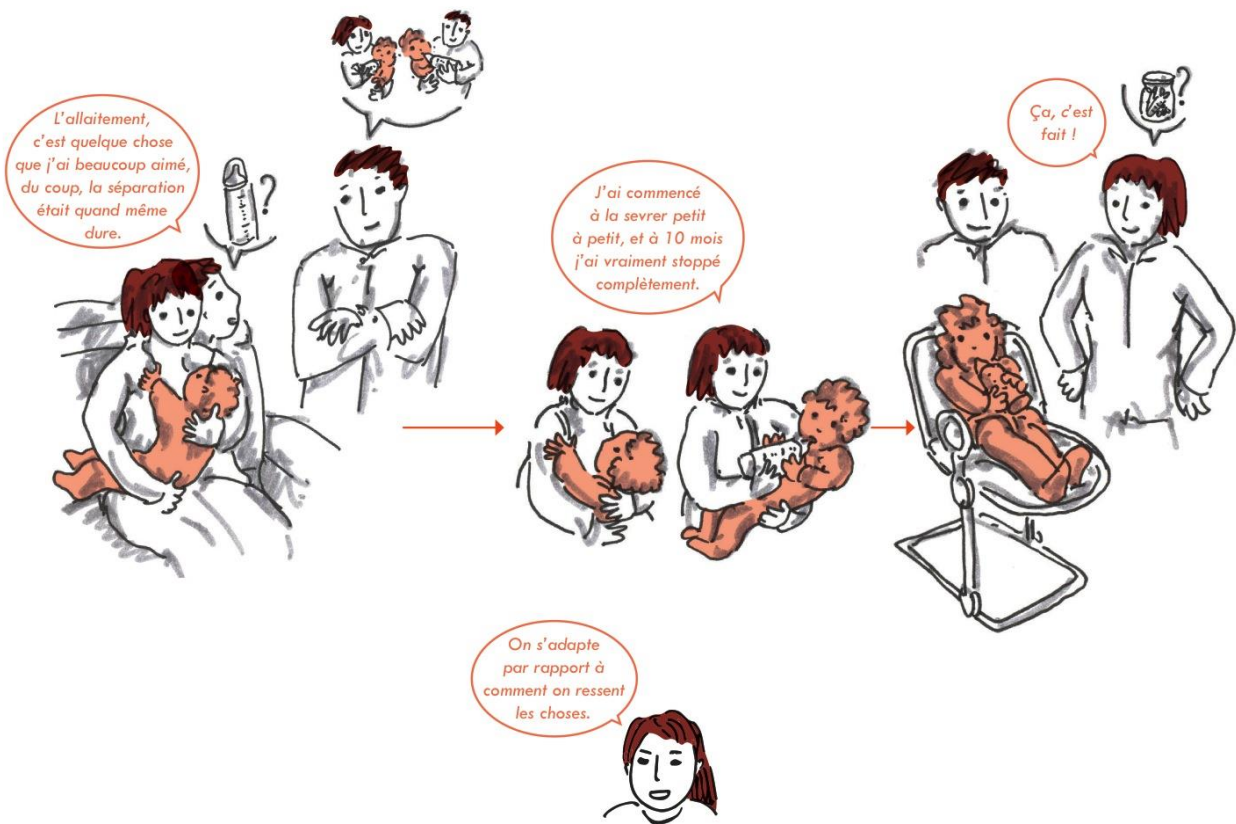


S'adapter au quotidien en lâchant ses anticipations (Chloé et Clément)

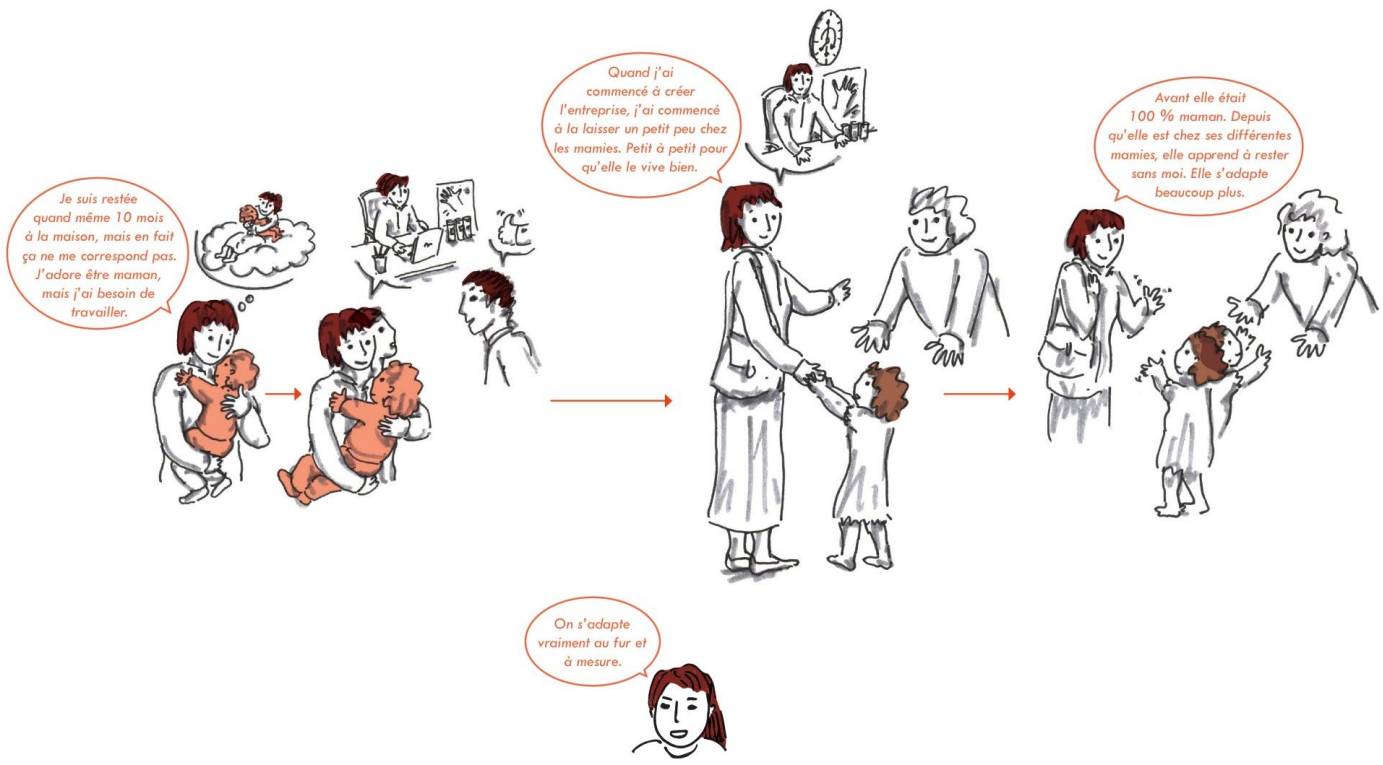
L'adaptation est aussi évoquée pour l'enfant. La création d'entreprise et l'investissement professionnel de Chloé ont introduit des changements dans le quotidien de l'enfant : « avant elle était 100 % maman, un vrai petit scotch (rires). Bref, la vraie petite colle. Mais là, maintenant depuis qu'elle est chez ses différentes mamies, ben, elle s'adapte beaucoup plus. Du coup elle a compris, voilà c'est les membres de la famille. Elle apprend à rester sans moi et c'est pas plus mal. Parce que même moi, j'avais du mal à me détacher d'elle ». Au-delà de la relation à l'enfant et au fait d'être parent, s'exprime une façon de concevoir l'existence : « voilà un peu la conclusion de ces 17 mois. Ce n'est que le début, donc il faut s'adapter. Mais, pour moi ce n'est pas que par rapport à l'enfant, la vie en général, on s'adapte. Je prends souvent cet exemple du confinement, on s'est adaptés. Et pourtant on est toujours tous là, pour ceux qui ont la chance de rester là. Mais c'est la vie, il faut savoir s'adapter sinon on ne s'en sort pas, en fait. Si on reste trop rigide, je pense que c'est trop compliqué après. Enfin c'est ma philosophie ».

Elle donne sa définition de « s'adapter » : « c'est tout simplement être capable de faire les choses en restant soi-même » dit-elle en riant. La continuité d'avec la vie d'avant est avant tout une continuité identitaire, elle se construit par le sentiment de continuer à se reconnaître dans ses actions et à être en accord avec soi-même.

Dans le premier modèle, le couple maintient un peu plus les habitudes comme fil conducteur de la continuité en mettant en avant le peu de changement par rapport à leur vie d'avant ; dans le deuxième, les ajustements sont davantage affirmés en lien avec le sentiment que leur vie a changé. Cependant, dans les deux cas, le maintien d'un sentiment de continuité se fait fortement par la préservation des identités personnelles et conjugales, la dimension parentale apparaissant comme une dimension supplémentaire de soi mais « n'effaçant pas » les anciennes, pour reprendre les termes de Chloé.



Faire selon son ressenti en adaptant l'enfant en douceur (Chloé et Clément)



Adapter sa vie de parent et redevenir un individu à part entière (Chloé et Clément)

Une dimension parentale dominante

Être parent : un métier



Assumer son rôle de parent assigné à dédoubler son temps (Julie et Guillaume)

Certains qualifient l'être parent de métier, mettant l'accent sur le temps à consacrer à l'enfant : « *c'est un métier d'être parent* », « *c'est un autre métier* », « *c'est un deuxième métier* », « *ma deuxième vie commence à 20 heures, quand il est couché* », sont quelques-uns des énoncés relevés. Pour Julie, être parent est un autre métier parce « *qu'on se rend compte qu'on n'a plus de temps pour soi. Donc, c'est vraiment donner tout son temps à un petit bébé. Parce qu'un bébé, ça a besoin de sa maman, de son papa tout le temps, en fait. C'est pas autonome* ». Elle le qualifie de « *nouveau* » métier mettant en avant que s'occuper d'un enfant relève aussi d'une volonté et d'un apprentissage : « *pour être maman, il faut vraiment le vouloir. C'est pas inné non plus* ». Le long temps de l'apprentissage est celui de la familiarisation et aussi de la répétition et de l'acquisition des compétences nécessaires : « *je pense que ça vient avec le temps* ». Elle traduit le problème de la double journée de travail pour les femmes par « *c'est vraiment un autre métier, parce qu'en fait, ma deuxième vie, pour moi, elle commence à 20 heures, quand Gabriel est couché* ». Ce temps libéré est surtout du temps professionnel : « *j'ai un métier où j'ai des clôtures mensuelles, donc les débuts de mois sont très chargés. Quand je suis en clôture, je dois fermer le PC à 17 heures 52 grand max pour aller chercher Gabriel à la crèche. Après, je m'occupe de Gabriel jusqu'à 20 heures. Quand j'ai pas fini de travailler parce que j'ai des échéances à remettre, de temps en temps je rouvre le PC. Je suis obligée de travailler une fois que Gabriel est couché et que j'ai du temps* ». Elle le souligne : « *ce n'est pas du temps pour moi, mais c'est du temps de travail, en fait* ». Le week-end, Guillaume travaille. Avant la naissance de l'enfant, le samedi, elle était seule à la maison et avait du temps pour elle. Ce temps doit maintenant être consacré à l'enfant : « *c'est un plaisir mais c'est quand même prenant* ». Elle souligne qu'elle était très autonome et avait beaucoup d'activités, allait à des concerts, faisait des sports différents, voyait des amies. Avec l'arrivée de l'enfant, ce n'est plus possible. Elle note néanmoins que le confinement les a aussi obligés à rester au domicile et que cela réduit un peu la frustration générée par le manque de temps à soi. Guillaume, s'il porte moins la gestion de la journée de l'enfant, dit aussi : « *par rapport à mon quotidien, oui, c'est comme si on avait deux métiers. C'est comme si j'étais boulanger et parent maintenant, enfin deux métiers. Mais bon, c'est... je trouve ça formidable* (rires) ». La nuit est également mentionnée, Julie a besoin de « *beaucoup dormir* » mais doit se lever pour tirer son lait : « *donc, ça c'est quand même difficile* ». C'est Guillaume qui donne le biberon à l'enfant et il précise : « *moi j'ai le sommeil léger, donc dès que je l'entends, je vais voir ce qui se passe* ». Quand l'enfant dormait dans leur chambre le moindre mouvement éveillait Guillaume, ce qui fait dire à Julie : « *à peine Gabriel bougeait dans le lit, il se levait pour voir ce qu'il se passait. C'est un peu extrême* ». Elle se définit comme plus zen que lui : « *Guillaume est très stressé, anxieux, beaucoup dans l'anticipation. Il aime bien se projeter. Moi je dirais que je prends plus les choses au jour le jour... Et souvent, je suis obligée un peu de recadrer Guillaume pour qu'il déstresse. Parce que sinon il stresse tout le monde* » dit-elle en riant, ce à quoi il répond en riant également : « *on ne naît pas papa* ».

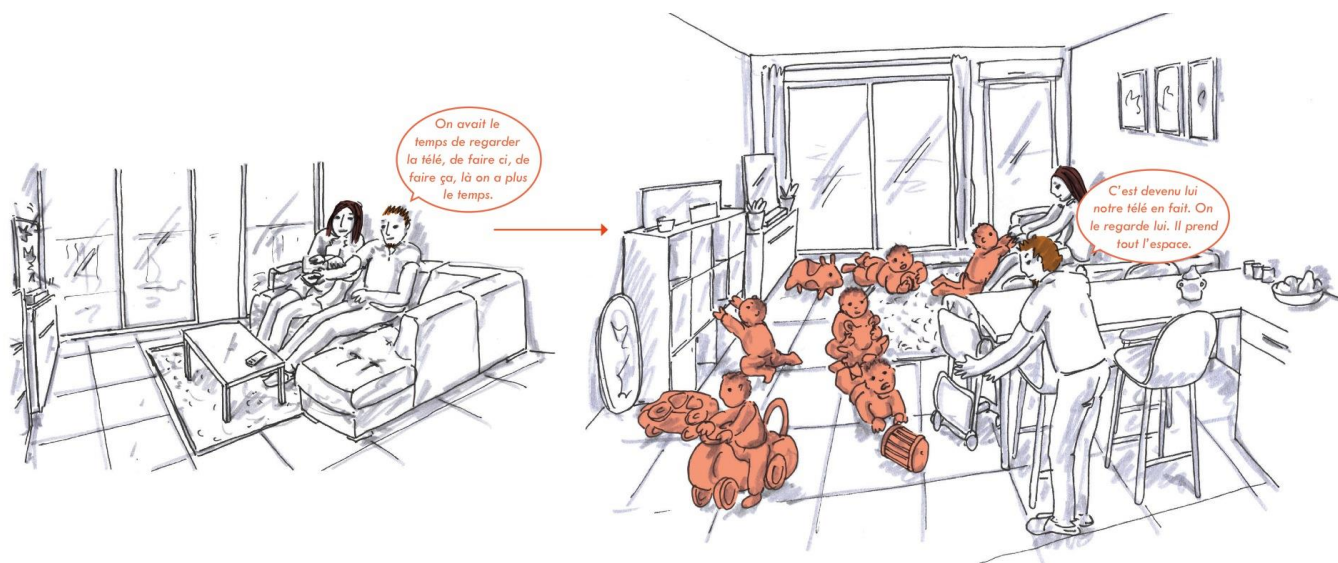


Assumer son rôle de parent contraint son temps à soi (Julie et Guillaume)

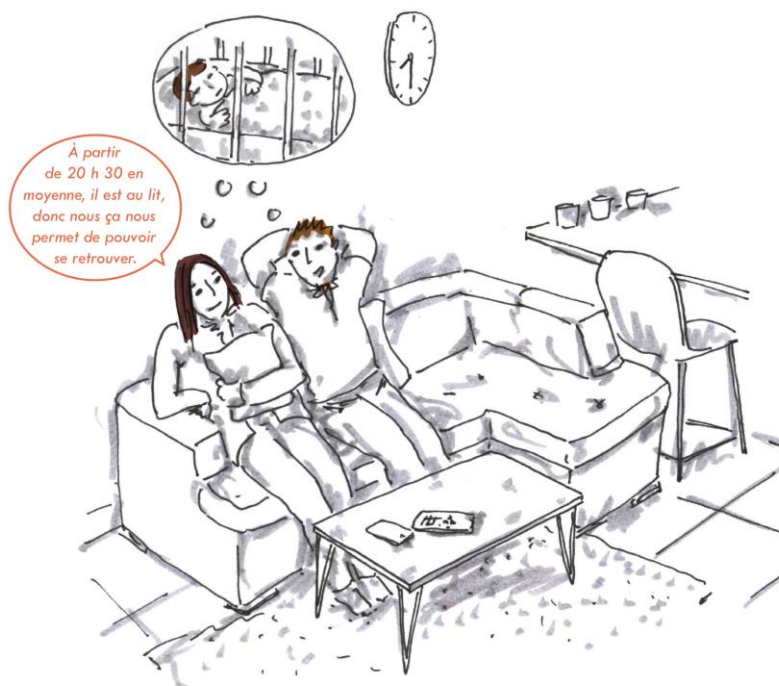
Pour Thomas et Léa être parents est aussi un métier : « *c'est aussi usant qu'aller au boulot. Sincèrement, même plus usant, parce qu'il faut être tout le temps attentifs... En fait, c'est vraiment l'attention portée sur... Ça fatigue, ça fatigue... ça fatigue physiquement, ça fatigue psychologiquement, à la fin de la journée, enfin, on a juste une envie, c'est de se poser sur le canapé* ».

Etre parent: une sollicitation de chaque instant qui ne laisse pas souffler

L'enfant: un engagement total de chaque instant... (Léa et Thomas)



... qui laisse ses parents épuisés le soir



Comme Julie, Léa a le sentiment de ne pas avoir de temps à soi, l'organisation des journées se faisant en fonction des besoins et des rythmes de l'enfant, « on fait tout en fonction de lui ». Elle dit aussi : « on n'a plus de vie ». Les lieux des sorties sont revus : plutôt que d'aller à la fête foraine de la Croix-Rousse « où il n'y a pas forcément des jeux adaptés aux bébés », ils lui préfèrent une fête foraine plus petite. Les moments des sorties sont également réajustés par rapport aux siestes de l'enfant. Cependant, Thomas ne partage pas complètement son point de vue : « ouais, c'est vrai, enfin, elle n'a pas tort non plus, on fait tout en fonction de lui, mais ce que je veux dire, c'est... En gros, on se prive pas de faire des choses qu'on faisait avant parce qu'il est là. C'est juste qu'on... juste on s'adapte... Ouais, on adapte la situation à lui, on pense à lui, quoi, on l'inclut dans le truc. Et on sait que... Ouais, à 19 heures, il faudra qu'il mange... il faudrait qu'il soit douché pour qu'à 20 h 30, grand max 21 heures, il soit couché... » Deux façons de voir les distinguent : pour Thomas, « on l'inclut dans le truc », pour Léa, « je fais en fonction de lui ». Elle explique : « moi, c'est mon ressenti, je fais en fonction de lui, tout tourne autour de lui, voilà. Moi, je suis maman, hein, enfin, moi, ma

personne, c'est vrai que... C'est moi, je m'adapte à lui, c'est grave hein, mais... Après, je pense que s'il y en a un deuxième, je ferai autrement. C'est le bébé qui s'adaptera ». Elle aspire à un modèle qui serait plus proche de celui de Manon et Alexandre. Elle explique que l'enfant a eu beaucoup de coliques et que cela pouvait aussi le réveiller pendant les siestes. Aussi, elle faisait en sorte de faire le moins de mouvements possibles afin de ne pas prendre le risque d'ajouter à ses troubles de sommeil : « je pense que c'était cette expérience-là qui a fait que j'ai été comme ça ».

Léa décrit une journée pendant laquelle « tout tourne » autour de l'enfant : « il est chez la nounou, je le dépose le matin et on le récupère à 18 h 30 parce que moi, en fait, je finis à 18 heures, le temps de rentrer, etc. Et vu que Thomas était en intérim, on pouvait pas se fier à son emploi du temps, c'était pas fixe. Du coup, pendant un bon moment... c'est vrai que lui [le bébé], il faisait des bonnes journées chez la nounou, et moi... j'enchaînais. Parce que le problème, c'est que le matin, je me réveillais, je l'avais, du coup je l'amenais chez la nounou, je rentrais, je devais le récupérer, et du coup, j'avais l'impression de jamais m'arrêter... Ce qui est bien c'est qu'après, Thomas a eu un travail fixe, enfin, fixe... En intérim, mais toujours les mêmes horaires, on a pu réadapter ».

Etre parent: une sollicitation de chaque instant qui ne laisse pas souffler

Changer ses habitudes pour s'adapter à l'enfant (Léa et Thomas)



Mettre l'enfant au centre



Thomas travaille de 5 h 40 à 14 h 10, les mardi, mercredi, jeudi et de 6 h à 15 h 30, le vendredi. Il va donc chercher l'enfant à la crèche et s'occupe de lui. Quand Léa arrive le soir, le bain est fait et l'enfant est changé. Par ailleurs, le jeudi étant son jour de repos, elle a « pris la décision de laisser Liam le jeudi, parce qu'en fait, il me fallait un moment pour moi et comme j'avais l'impression toute la semaine de l'avoir dans les pattes... Enfin, dans les pattes... C'est méchant, mais... De jamais m'arrêter, parce que si c'était pas le travail, c'était Liam. On a décidé de le mettre le jeudi aussi chez la nounou, parce que le jeudi, au tout début, il était avec moi ». Lors des jours de repos de l'un et de l'autre (le lundi pour Thomas, le jeudi pour Léa), l'enfant sera mis en nourrice jusqu'à 15 heures. Cela permettra de « souffler » selon Thomas mais aussi de prendre des rendez-vous, « aller dans une administration, à la CAF ».

Léa comme Thomas admettent qu'ils peinent à retrouver un peu de temps conjugal. Notons qu'à la différence d'autres parents interrogés, ils ne peuvent pas ou peu avoir recours à leurs parents respectifs, en raison de la distance entre les logements dans un cas, et d'un divorce dans l'autre. Ils évoquent le soir quand l'enfant est couché : « il fait bien ses nuits, maintenant, donc... à partir de 20 h 30 en moyenne, il est au lit, donc nous ça nous permet de pouvoir se retrouver. Et les week-ends, on est en famille, du coup, on profite à trois ». À la question de savoir à combien ils évaluent le changement par rapport à leur vie d'avant, ils répondent :



Thomas détaille les changements : « enfin, moi, je pense ouais, à 60 %, 50, 60 %, ouais ça a changé, quand même. Enfin, moi, je sortais du boulot, à l'époque, j'étais libre, quoi. C'était 16 heures, même si je voulais rentrer à 22 heures, je rentrais à 22 heures, quoi, enfin, il y avait pas de problème. Là... Bah faut récupérer le petit à 17 heures, pour ma part, c'était 17 heures, il faut le récupérer, il faut faire le bain, faut voir s'il faut pas acheter des choses parce qu'il manque quelque chose pour faire à manger... Donc oui, ça a changé, avant, c'était plus cool Raoul, enfin, c'était moins cadré, on se souciait pas de... Enfin, même si on rentrait le soir, il était 19 h 30, 20 h, bah on commande un truc en livraison et puis terminé. Là, maintenant, avec le petit, il mange tout en fait, mais c'est mieux de lui cuisiner des légumes, je pense, de bien lui faire à manger... »

Si les identités individuelles et conjugales sont importantes pour Léa et Thomas, l'épreuve du réel semble les mettre plus à mal que Manon et Alexandre ou Chloé et Clément. Précisons que deux aspects interviennent d'évidence dans le maintien d'une certaine continuité d'avec la vie d'avant : la possibilité ou non de laisser l'enfant à ses grands-parents pour bénéficier de temps de répit en soirée, le week-end ou pendant les vacances ; et également la connaissance et « l'habitude » que les jeunes parents ont de l'enfance et des nourrissons. Dans le cas de Morgane et Mathieu, elle dit comment « Mathieu là-dessus, c'est top ». Mathieu avait dans son entourage proche des enfants en bas âge, ce qui lui a permis une familiarisation avec des enfants. Dès le premier entretien, Morgane le souligne et dit comment Mathieu sera un soutien important pour elle. Lors du dernier entretien, elle le rappelle : « moi, je dirais que j'ai un peu de mal au début... En fait, en tant que mère, on est vite considérée comme la référente... Donc on me regarde pour tout ce qui est soins et tout ça, alors qu'en fait, j'y connaissais rien. Donc je me sentais pas à l'aise avec ce rôle-là voire ça m'oppressait un peu. Et en fait, Mathieu là-dessus, c'est top, c'est qu'il gère très bien tout ça ». Cela lui permet d'avoir parfois un peu de temps pour soi, Mathieu s'occupant de l'enfant : « par exemple, ce week-end, il va partir avec Maël. Je vais donc avoir un week-end libre. Mais je suis trop contente ! (rires) ». Elle explique « on est obligés d'être une team » dans la gestion de l'enfant : « si je fais un truc qui n'est pas prévu, que je rentre plus tard, avant je pouvais me permettre de... j'envoie un texto deux heures après "Au fait, je suis dans un bar avec bidule". Là, voilà, je suis obligée de prévenir Mathieu "Est-ce que tu peux t'occuper de Maël ?" Il y a un passage de relais qui est obligatoire. On s'assure que Maël est pris en charge... Et donc, c'est vrai qu'avant... Moi, je considère qu'on était plus libres de nos mouvements, c'est vrai ». Morgane réussit à libérer un peu de temps personnel en confiant l'enfant à sa gardienne ou en faisant des soirées avec ses amies au domicile une fois l'enfant couché.

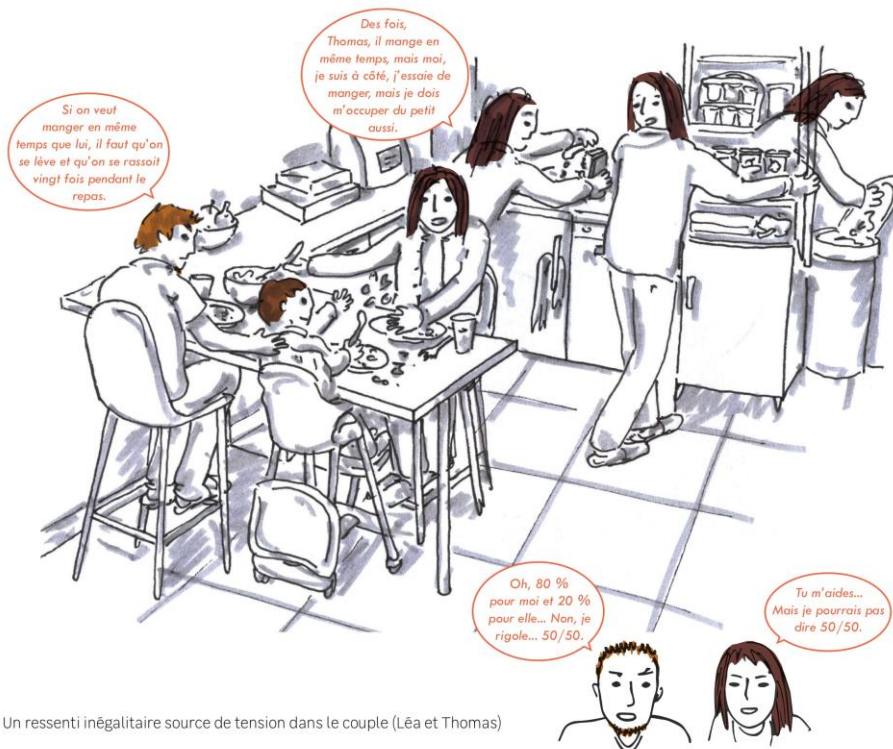
Être la mère, être le père

Rappelons que les mères ont encore majoritairement la charge du quotidien des enfants. C'est moins vrai dans le cadre de cette recherche, qui comporte sans doute un biais dans le choix des couples suivis. En effet, dans notre choix méthodologique, nous avons souhaité que lors des entretiens, père et mère soient rencontrés ensemble à quatre reprises. Que ces couples acceptent, les pères notamment, marque déjà une certaine position dans le rapport à l'enfant. Pour deux des couples, le père est présent lors de deux entretiens, il est absent pour les deux autres en raison de son activité professionnelle. Rappelons aussi que le statut de pourvoyeur de revenus peut définir le être père par son absence. Pour les cinq couples suivis, le père a donc une place importante dans les différents temps de l'enfant. Les pères rencontrés, comme les mères, s'occupent de l'enfant qu'il s'agisse du registre du soin ou du jeu.



Des différences de point de vue au sujet de l'enfant (Léa et Thomas)

Thomas apprécie de s'occuper de son enfant et exprime une incompréhension vis-à-vis de ses amis qui ne le font pas : « *ils savent pas changer une couche, alors qu'ils ont un enfant, mais c'est impensable ! "Comment ? Tu changes pas la couche de ton gosse ?", "Ah non, ça me dégoûte", "Non, mais arrête ! C'est ton fils. Enfin, prends ton courage à deux mains, t'es papa, t'es pas un enfant, change sa couche et point barre". Moi, je sais que l'odeur du vomi, ça me... c'est quelque chose qui... Caca, pipi, il y a pas de problème. Vomi, j'arrive pas... Je fais quand même ! Je vais pas laisser le vomi par terre, enfin... Eh bah, il y a des amis, ils y arrivent pas* ». Pour Léa, d'évidence il allait être « *un bon papa* » : « *il a été fils unique, donc c'est vrai que... le fait d'avoir un enfant... Enfin, comment vous dire ? Il aimerait déjà en avoir plein... Je savais qu'il allait prendre soin de nous comme il prenait soin de moi, du foyer... Vraiment* ». Thomas souligne aussi qu'il aime beaucoup les enfants. Cependant, s'occuper de l'enfant n'empêche pas une répartition parfois inégalitaire des tâches domestiques, inégalité sur laquelle Thomas et Léa ne sont pas complètement d'accord. Thomas annonce « *c'est 50/50* » ; pour Léa ce serait plutôt « *une aide* » : « *lui, il dirait ça [50/50]. Par contre... pour moi, c'est pas ça. Pour moi, c'est un appui... Si, tu m'aides, tu m'aides. Mais... Mais je pourrais pas dire 50/50* ».



Un ressenti inégalitaire source de tension dans le couple (Léa et Thomas)

Comme Thomas, Mathieu apprécie de s'occuper de l'enfant et sa compagne Morgane le présente comme plus à l'aise dans les tâches de soin. Elle précise que cela lui est plus « naturel » que pour elle : « il a beaucoup d'enfants dans sa famille... Il a gardé énormément d'enfants, donc c'était... Si on parle de l'inné, ouais, il y avait des gestes déjà, alors que moi, il y avait vraiment une peur... c'était l'inconnu ». Mais après une période pendant laquelle il reste au domicile en raison de la crise sanitaire, Mathieu a repris son travail de cuisinier depuis deux mois au moment de l'entretien. Il s'avère beaucoup moins disponible pour l'enfant. Aussi, Morgane s'occupe de Maël « matin et soir, et même les week-ends c'est moi qui vais gérer ». Si ce rythme apparaît comme « une phase de transition », elle précise qu'elle a besoin de pouvoir sortir : « par exemple, vendredi je lui ai dit "J'ai envie de faire un truc". Il va se débrouiller. Il y a des fois où il peut pas et je vais prendre... J'ai ma gardienne qui est devenue ma super pote. Elle m'a gardé une fois Maël et ça s'est bien passé, donc elle m'a dit... si j'ai besoin... » Elle emmène l'enfant à la crèche entre 8h et 9h et le récupère entre 18h et 18h30. Elle s'occupe de l'enfant, lui donne son bain, le change, lui donne ses repas et le prépare pour la crèche ou pour le sommeil.

Morgane précise encore : « Mathieu adore jouer avec les enfants ». Ce goût pour le jeu distingue les deux parents : « c'est le premier qui va par terre qui va faire le lion là avec l'enfant sur le dos. Ça, ça le fait marrer, moi, j'aime pas trop, enfin... Je vais pas être dans le même [genre de] ludique ».



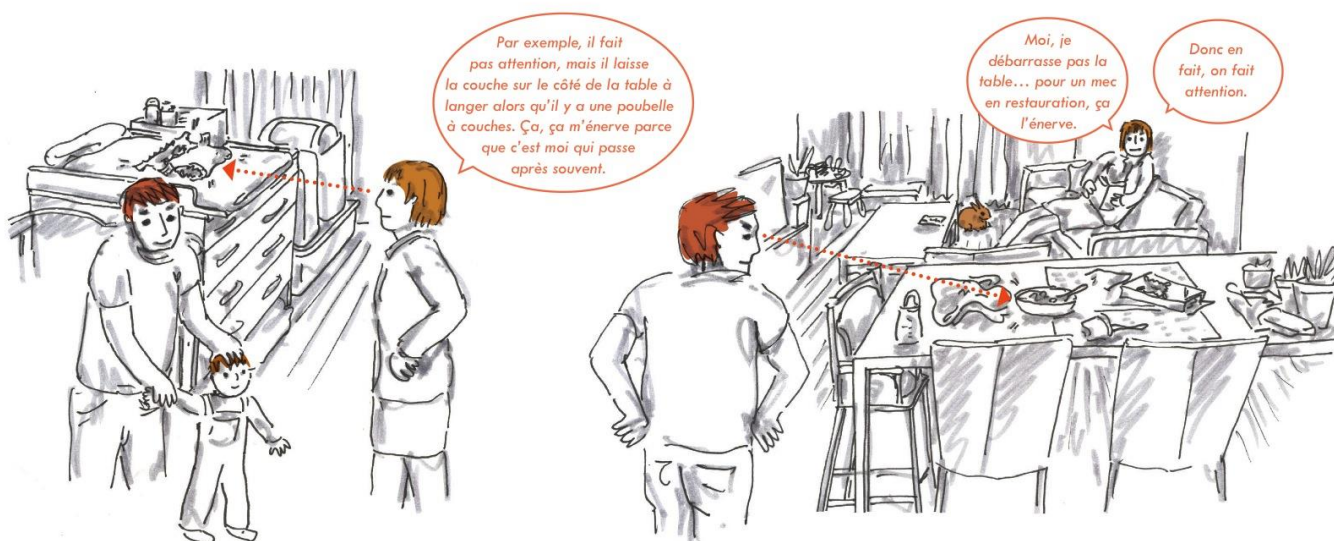
Des activités qui construisent des rôles relationnels distincts (Morgane et Mathieu)

Elle souhaite un équilibre dans la répartition de tâches équivalentes pour chacun des parents, en favorisant tout de même les goûts de chacun : elle préfère donner le bain, Mathieu s'occupe de cuisiner. Elle énonce sa crainte de se voir perçue comme « *juste la casse-pieds qui donne les règles, qui fait... les trucs un peu ingrats... La mère qui donne les consignes, qui est stricte quand le père s'amuse* ». Comme d'autres parents, Morgane précise que l'enfant « *s'affirme* », ce qui signifie aussi qu'il n'accepte pas toujours d'être empêché dans ce qu'il veut faire : « *quand il veut pas, il s'assoit et des fois il devient tout rouge, il est tout colère. C'est vrai qu'il est moins maniable* », explique Morgane en riant. Elle aussi associe à la marche les changements qu'elle relève et qui s'entendent dans « *il s'affirme* ». Si le père apparaît plus comme un compagnon de jeu, elle précise qu'il est aussi « *beaucoup plus strict sur l'éducation* ». Elle se définit comme plus cool : « *lui, limite, il a des principes qui... et avec Maël qui commence à faire des colères, je sais pas si à chaque fois on va pas avoir des crises parce que Mathieu c'est "On a dit qu'on arrêtais, on arrête !" Donc, il lui enlève le jouet des mains heu... Il devient tout rouge* », dit-elle en riant. Elle essaie plutôt de « *le divertir* » pour attirer son attention. Elle n'aime pas l'entendre pleurer et précise que selon elle les « *crises* » ne sont pas des « *caprices* ».



Des frottements des postures éducatives (Morgane et Mathieu)

Leurs discussions les font cheminer vers des façons communes de gérer ces situations : « *je disais "Tu lui enlèves son jouet comme ça ! Tu imagines toi, tu es avec ton téléphone et il y a un mec-là qui dit "Oh, c'est bon, c'est fini !" ? Tu as quand même... Tu vas te manifester ?" Et ben, de l'avoir dit comme ça, il m'a dit "Oui, c'est vrai qu'il vaut mieux heu... essayer de lui amener un autre jouet, de le faire penser à autre chose"* ». Les échanges observés entre les parents révèlent à la fois des identités individuelles et des manières d'être de chacun des jeunes parents, mais également des socialisations familiales différentes qui peuvent les amener à des négociations.

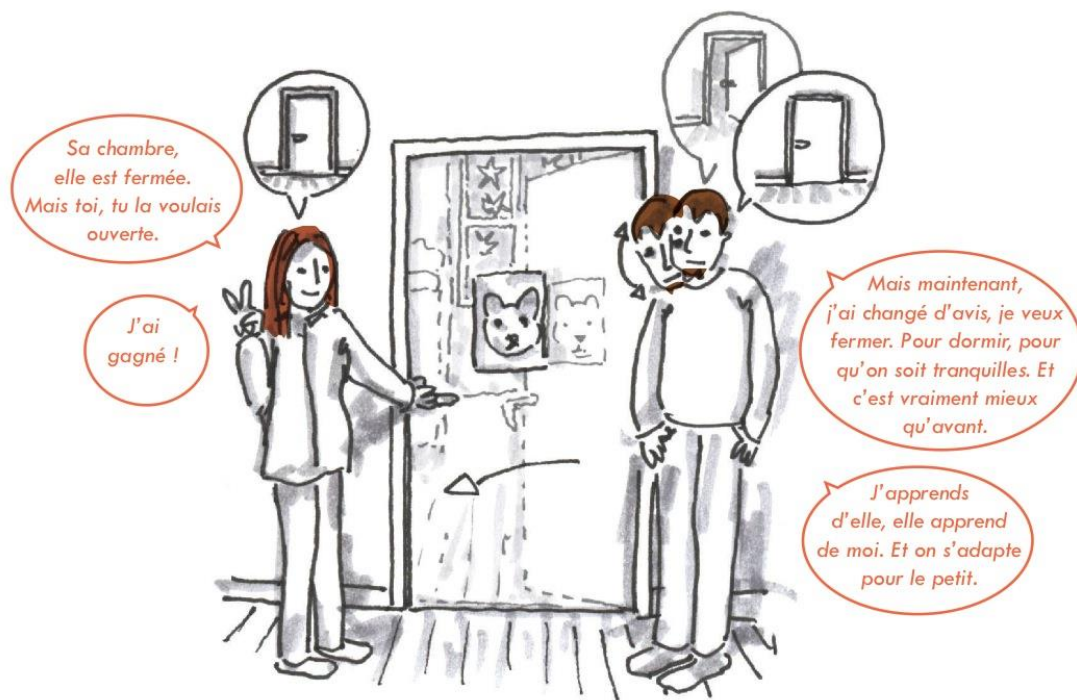


La gestion du quotidien de l'enfant révélatrice des individualités dans le couple (Morgane et Mathieu)

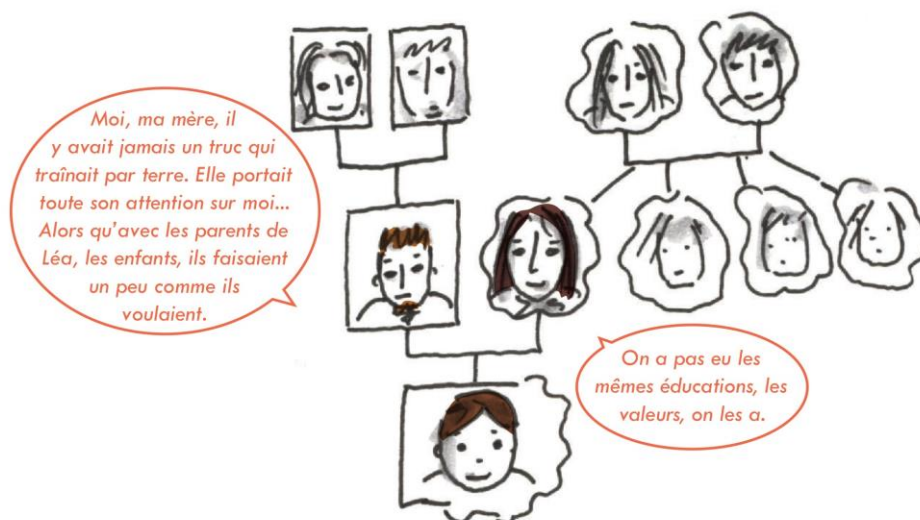
La différence des socialisations familiales de chacun des conjoints

La différence des socialisations familiales de chacun des conjoints est exprimée par Alexandre : ils n'ont « pas reçu les mêmes valeurs ». Aussi selon lui, « à un de nous deux de s'adapter sur les valeurs de l'autre, sur ce qu'il veut lui apprendre. Donc, comme ça, j'apprends d'elle, elle apprend de moi. Et on s'adapte... pour Mathéo ». La question des valeurs éducatives à transmettre à l'enfant se double de négociations, l'enjeu étant d'en faire des négociations parentales – « pour Mathéo » – et non conjugales qui pourraient les diviser. Notons cependant la difficulté du compromis quand Alexandre précise « à un de nous deux de s'adapter sur les valeurs de l'autre ». On peut également souligner comment le rôle parental amène à une découverte de l'autre (« j'apprends d'elle, elle apprend de moi »). Cet aspect semble articuler les identités personnelle et familiale. Malgré les années de couple, certains arrière-plans de socialisation, de manières de penser et de faire ne sont activés qu'avec l'arrivée de l'enfant, c'est-à-dire au moment d'explicitier, d'identifier des valeurs dans l'objectif de les transmettre : des valeurs pour soi ou pour l'enfant semblent ne pas être strictement équivalentes. Elles sont mises en discussions et en négociations.

La différence de socialisation s'entend également pour Léa et Thomas. Léa évoque son éducation pour évoquer la bonne distance à l'enfant, « bonne distance » qui se différencie de celle de son conjoint. Leur discussion rend compte d'interprétations éducatives différentes. Pour Thomas, Léa et ses frères et sœurs n'ont pas été « épaulés » par leurs parents : « ils n'ont pas eu d'éducation, chez eux. Ils sont pas éduqués, mais par contre, ils se sont éduqués eux-mêmes » ; pour Léa, la mère de Thomas était « trop carrée », ce à quoi répond Thomas : « ma mère, elle était trop carrée, ses parents, pas assez ». Se joue là une tension entre le contrôle parental et l'autonomie, pour l'une l'éducation trop « carrée » peut brider l'enfant ; pour l'autre, trop d'autonomie peut s'apparenter à un délaissement parental. Ces différences éducatives engendrent des réactions paternelle et maternelle différentes dès les premiers pas de l'enfant. Se pose ainsi la question de la « bonne distance » à l'enfant et de sa centralité pour chacun des parents.



Les discussions de couple autour de l'enfant négociées en douceur (Manon et Alexandre)



Transmission de références éducatives paternelle et maternelle :
différenciation et frottements (Léa et Thomas)

Léa qualifie son éducation d'asiatique pour caractériser une certaine distance à l'enfant : « ... très pudique au niveau des sentiments, et c'est bête, mais bon, même si je suis un peu plus démonstrative que mes parents, je trouve que je le suis moins que Thomas ». Cependant, pour elle « l'instinct maternel » est manifesté par le fait que « tout tourne autour de Liam. Tout ce que j'organise, tout ce que je prévois... » Elle précise qu'elle ne pense pas forcément à lui quand elle travaille : elle sait qu'il est chez la nounou et elle a confiance. Elle précise « je suis moins inquiète que Thomas ». Elle évoque une forme de lien fusionnel entre père et fils, marqué par un « trop d'inquiétude », qui est mis en discussion. Selon elle, l'inquiétude de Thomas est la marque d'un manque de distance entre lui et l'enfant et peut avoir des conséquences, il peut lui transmettre « son angoisse » : « il a peur qu'il tombe. Non. "Laisse-le et il comprendra !" C'est comme ça qu'il apprend, en fait... Enfin, j'ai été élevée comme ça, aussi, t'apprends en... »... « en tombant. » complète Thomas. Ils discutent ainsi de deux vécus éducatifs différents qui sont réactivés dans les choix faits ou à faire pour l'enfant :

Léa :

« Voilà, c'est ça, en tombant. Alors que lui [Thomas], rien à voir, sa mère, elle évitait qu'il tombait, entre guillemets, façon de parler, pour éviter de se faire mal. Alors que moi, non, c'est vrai que mes parents... »

Thomas :

« "Fais-toi mal, tu te referas pas mal une deuxième fois !" En gros, c'était ça, chez eux ! »

Léa :

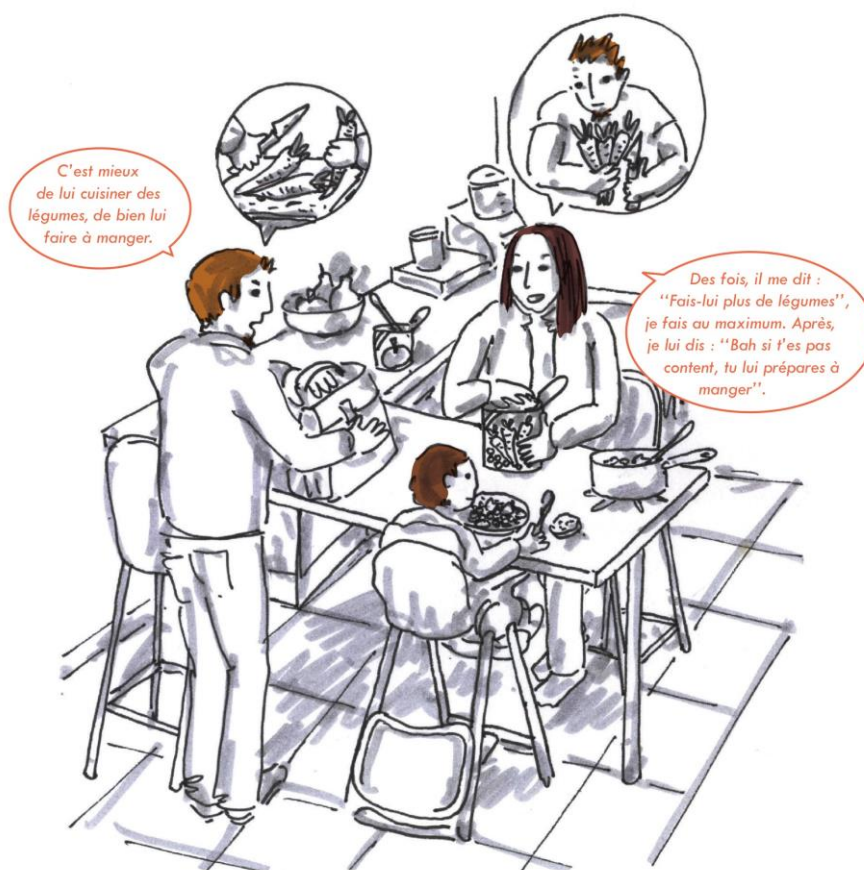
« Voilà, c'est ça. Et du coup, je suis moins inquiète... Je passe des moments avec lui, j'adore, hein, mais à côté de ça, je vais pas être dans ses pattes. Voilà, je vais pas être tout le temps à le câliner, et tout. »

Thomas :

« Alors que moi, je suis comme ça, moi, je l'ai tout le temps dans mes bras, je lui fais tout le temps des bisous, je... je le lâche pas... C'est inimaginable un soir que je ne lui fasse pas au moins dix bisous... »

Léa :

« Et moi je veux éviter, parce que j'ai peur de l'étouffer, en fait. Par contre, a contrario, je vais essayer de passer des moments avec lui, et j'adore... Il [Thomas] le sait mais il m'a déjà fait la réflexion comme quoi j'étais pas démonstrative... »



Les exigences éducatives nommées et supportées différemment par le père et la mère :
questionner l'entente conjugale (Léa et Thomas)

Thomas décrit l'attention de sa mère qui constitue une référence de construction de ses valeurs : « *ma mère, c'est... c'est une pépite* ». Il souligne que ses affaires – tee-shirts, chaussettes, boxers – étaient repassées, empilées, « *ça dépassait pas d'un millimètre* ». Selon lui : « *ma mère... Elle portait toute son attention, elle la portait sur moi* ». Il est plus critique vis-à-vis de l'éducation de Léa : « *les enfants, ils faisaient un peu comme ils voulaient... C'est dingue ! Moi, quand elle me raconte !...* » Léa confirme que l'éducation qu'elle a reçue le « *choque* ». Thomas rapporte des discussions en mettant en avant l'importance de manger ensemble et pas chacun dans sa chambre : « *mais comment ? Enfin, vous aviez pas de vie de famille ?* » « *Bah non, en fait... Non, pas de vie de famille* ». *Moi, c'était tout le monde à table. Enfin, tout le monde, du coup, c'était moi et ma mère*²⁸, *tous les soirs, je mangeais avec ma mère à la même heure, et la même chose, et... c'était pas* « *Non, je veux pas manger ça, je me fais autre chose* ». *Eux, c'était ça* ».

Parfois, leurs positions différentes donnent lieu à des échanges voire à des rapports de force. Selon Thomas leurs discussions se finissent toujours par : « *bah vas-y, fais comme tu veux* ». Léa relève qu'elle a des arguments : « *des fois, il me dit "Fais-lui plus de légumes". Je fais au maximum. Après, je lui dis "Bah, si t'es pas content, tu lui prépares à manger". Par exemple... des fois, pour me faciliter, je prends des légumes en conserve, "Ouais, non, mais c'est pas sain". Bah oui, mais voilà, "Dans ce cas-là, enfin... Fais, quoi"* ». On entend dans ces échanges une répartition des tâches qui délègue à Léa la préparation des repas. Ainsi, au-delà du parental se joue de la négociation conjugale sur des aspects qui étaient restés jusque-là en sourdine. Avec l'arrivée de l'enfant, ces aspects viennent s'incarner dans des manières de voir et des choix faits et à faire. Thomas distingue le faire et le vouloir : « *moi, je veux faire au mieux, enfin, je veux le mieux pour lui* ». Tous les deux veulent « *le meilleur pour lui* », cependant vouloir le meilleur est appréhendé par deux prismes différents :

celui de la référence maternelle pour Thomas et par une exigence de qualité de repas qui passe par un investissement temporel, un temps plus long de préparation pour sa conjointe ;

²⁸ Le père de Thomas est décédé lorsqu'il avait 13 ans.

celui du temps passé par Léa à la préparation des repas de l'enfant et de la conciliation avec des temps professionnels et personnels. Léa dit : « bah oui, tu veux le mieux pour lui... Moi aussi et je fais au maximum ». Elle conclut apaisante : « je pense que ce sera quand même un mixte. Au niveau de l'éducation, on va prendre un peu des deux ».



Gestion parentale de l'enfant et du domestique dans la continuité de la gestion conjugale (Chloé et Clément)

Devenir une famille

Avoir un premier enfant et devenir parent interroge aussi sur la dimension familiale : être une famille fait-il sens et quelle est la place de l'enfant dans la construction du groupe familial ? Plusieurs positions peuvent être relevées.

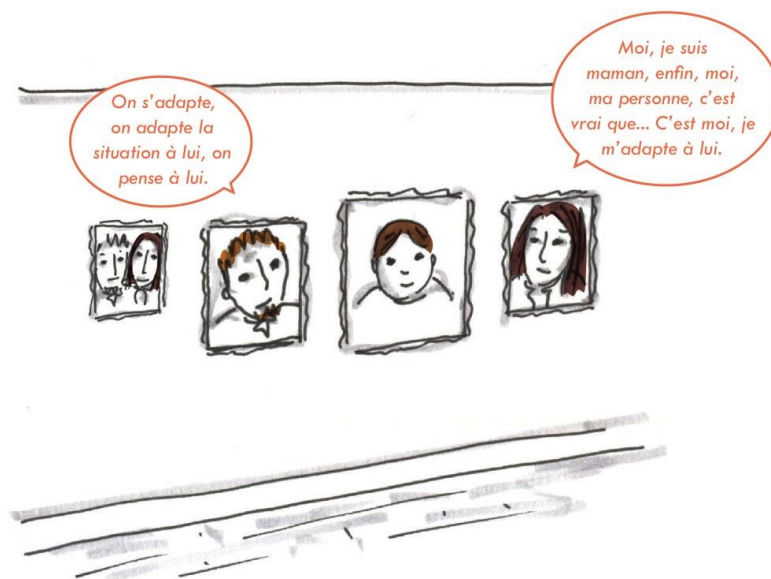
Chloé rend compte d'une certaine incompréhension de la question qui ne fait pas sens en raison d'une conception élargie et moins formelle de la famille. Pour elle, la définition de la famille est liée « à la question de comment on grandit ». Elle englobe « le lien du sang », mais aussi les liens « qu'on peut créer avec certaines personnes ». Elle considère ses meilleures amies « comme famille ». Le terme « famille » signifie : « je pourrais tout faire pour ces personnes-là ». Elle précise qu'avec la naissance du premier enfant, ils sont devenus une famille au sens normatif du terme : « parce que forcément, c'est ce qu'on représente dans la société papa, maman, enfant ». Selon elle, cette famille est « de cœur » mais « les parents, pour moi, c'est la famille aussi, les frères et sœurs c'est la famille aussi. Après, mes meilleures amies aussi je les considère comme ma famille, donc je sais que si j'ai un problème, je les appelle, elles seront là aussi. Et à l'inverse, aussi ». Elle lie sa définition de la famille à une expérience plus large : « donc, c'est pour ça que je suis quelqu'un qui apporte beaucoup d'importance à l'humanité, en fait, tout simplement. Moi j'ai grandi en donnant beaucoup d'importance à autrui, on va dire ». Elle précise : « alors, si c'est ma propre chair, il faut bien deviner que je ferai tout pour elle ».



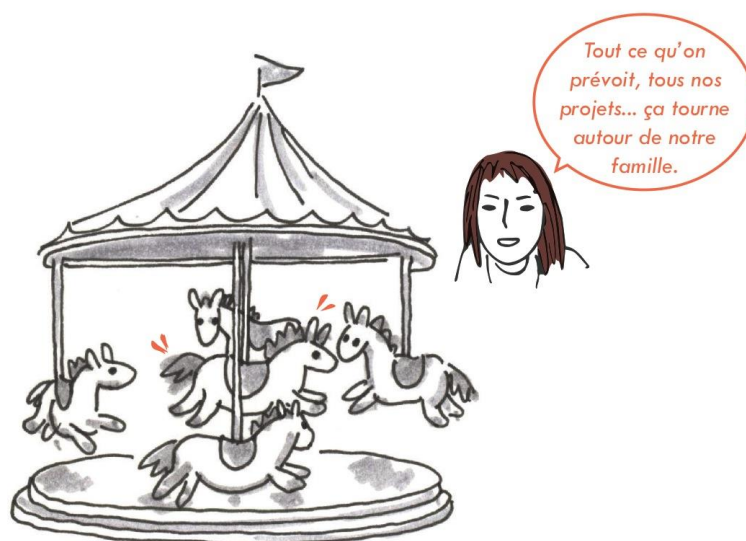
Avoir une famille, être une famille et être soi (Chloé et Clément)

Chloé accorde beaucoup d'importance à la notion de famille élargie. Quand ses amies viennent à la maison, pour l'enfant « c'est tata ». Elle souligne qu'en tant que parents, ils ont acheté peu de jouets à l'enfant : « je crois qu'on lui a acheté un ou deux jeux, tout le reste, c'est que la famille en fait et c'est tata. Tous ses jeux, tout, tout, tout ! En fait, quand justement ces personnes viennent, c'est comme si c'était chez eux ». Elle met également l'accent sur une sociabilité spontanée qui ne demande pas de permission ou de prise de rendez-vous : « il n'y a pas de manières ». Plusieurs de ses amies viennent l'aider dans son institut de beauté. Elle rapporte leur discours : « je sais que je ne vais pas te voir, donc je viens te voir directement à la boutique ». Elles m'ont donné un petit coup de main ». L'affection est mise au centre de sa définition : « quand on aime quelqu'un on vient naturellement parce que c'est sa famille, en fait c'est vraiment ces termes-là ». Elle donne un autre exemple : « hier, j'ai eu la cousine de mon mari qui est venue comme ça, parce qu'elle sait aussi qu'on est occupés, elle me dit "Bon, j'étais dans le coin, je viens vous voir", "Ben oui, pas de problème, on est là" » explique-t-elle en riant. Elle relève qu'ils procèdent de la même façon « on est très spontanés aussi ». Dans cet énoncé, par le « on », elle parle également au nom de son conjoint. Elle insiste sur l'importance de la sociabilité : « si on sait qu'il y a une personne qu'on connaît qui est juste à côté, on va aller la voir aussi. Enfin, on n'est pas dans le... calcul. Nous, le plus important c'est qu'on soit ensemble ». Selon elle, la période sanitaire et les confinements rendent encore plus important « ce côté sociable ». L'enfant bénéficie ainsi d'une vaste famille qui comprend des membres de la famille élargie mais aussi des amis proches.

Pour Léa et Thomas, la cellule familiale à trois est vécue comme une famille dans une acception forte et assumée du terme : « là, oui, oui, tout ce qu'on prévoit, tous nos projets... Enfin, tout tourne autour de notre famille, enfin, c'est pas nos deux personnes en soi » dit Léa. Thomas ajoute « avec notre enfant ». Le couple parental est souligné dans le « notre ». Léa évoque la suspension de projets personnels mettant l'accent sur un être et un faire à trois : « pour le moment, on n'a pas forcément de projets personnels à venir, mais, là, pour le moment, oui, c'est vraiment des projets... familiaux... Donc oui, je pense, une famille... En plus, si... si ça se passe toujours aussi bien, on va l'agrandir ».



Être une famille : placer l'enfant au centre des projets de vie (Léa et Thomas)



(Léa et Thomas)

Pour Manon, le sentiment maternel est mis en question, en lien étroit avec le sentiment d'être une famille : « *je me suis toujours pas rendu compte que c'était mon fils. C'est hyper dur. Je le sais, hein. Donc, j'ai pas cet esprit de famille. Enfin, je sais qu'on en est une. J'en ai conscience. Mais j'arrive pas à m'associer à ça. C'est très dur* ». En utilisant le verbe « *s'associer* », elle évoque une construction pré-existante qui lui serait extérieure et qu'elle doit s'efforcer de rejoindre. La définition normative de la famille est mise en avant comme devant faire référence dans la construction de ce sentiment. À la question de savoir pourquoi c'est dur, elle répond : « *parce que j'ai pas l'impression d'être, du coup, une bonne mère* ». Une deuxième référence normative est mise en avant : « *une bonne mère... Ben, finalement... tu sais que c'est ton enfant* ». Cependant, elle se situe à l'écart de cette définition. À la question de savoir si elle parlerait davantage d'une relation d'individu à individu, dans laquelle chaque interlocuteur est défini par ses spécificités et non par sa place dans le groupe familial, elle dit : « *j'arrive même pas à définir* ». Elle ajoute : « *je sais pas pourquoi (rires). Ma mère m'avait prévenue, hein. Mais heu... je pensais pas que ça durait autant de temps.... Parce que c'est long, hein. Je sais qu'il est là. Je sais que c'est mon fils, mais j'ai pas l'impression d'être sa mère* ».



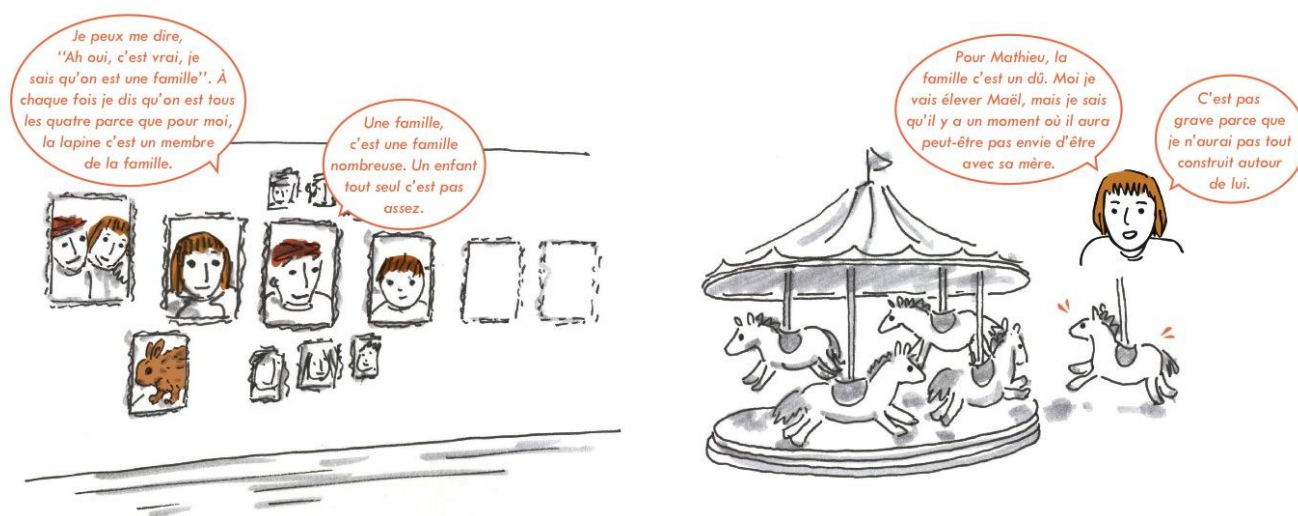
La difficulté d'accéder au sentiment maternel (Manon)

Quant à Alexandre, il explique : « *je pense qu'on est quand même une famille. Mais c'est vrai que, des fois, on l'oublie [l'enfant]* ». Il explique cet oubli par : « *c'est devenu tellement naturel qu'il soit là, qu'on en oublie qu'il est là des fois* ». Selon lui, ils projettent parfois des activités et se rendent compte que l'enfant ne peut pas les faire. Cependant, « *on fait des choses et il vient avec nous. Même s'il peut pas le faire, ben, c'est pas grave* ».



Être une famille : avoir un enfant ne change pas fondamentalement les habitudes (Manon et Alexandre)

Morgane a encore une autre perception. Elle commence par distinguer les conceptions et les expériences des deux conjoints. Concernant Mathieu, elle la définit comme « un dû », un groupe dans lequel les membres sont liés par des relations inconditionnelles qui peuvent prendre la forme de devoirs et d'obligations : « c'est... on a, la famille c'est hyper important, on sera toujours là pour heu... il fait partie intégrante, c'est un membre de la famille auquel ils font attention heu... il faut qu'il voie ses cousins, enfin, il heu... il entretient ça ». Elle met en avant le pluriel d'une famille élargie construite en partie dans une volonté de faire famille et aussi par des obligations de réciprocité et de solidarité familiale. Elle distingue sa conception de celle de son conjoint en cherchant ses mots et en précisant : «... je sais pas comment exprimer ». Elle explique qu'elle se sent « comme investie d'une mission de l'élever ». Elle met en avant des aspects d'une relation entre individus et non entre membres du groupe familial : « je sais aussi qu'il y a un moment où il sera ingrat. Il va... à huit ans il aura peut-être pas envie d'être avec sa mère. Ben, c'est pas grave parce que déjà j'aurai pas tout construit autour de lui ». Elle met davantage en avant l'indépendance et l'autonomie : « et lui, au contraire, ça veut dire qu'il prend son envol, enfin, qu'il est bien s'il veut voir le monde extérieur. Donc je serai contente, enfin, j'apprécierai. Pour autant, je l'aime, je l'aime, ça, c'est indéniable, mais... je me dis que je vais pas l'élever pour moi ». L'idée de former une famille ne correspond pas à la manière dont elle le vit : « moi, j'ai du mal un peu... J'ai pas encore l'impression ». Son discours est proche de celui d'Alexandre : « des fois... c'est pas que j'oublie que j'ai un enfant, mais c'est que... je peux me dire "Ah oui, c'est vrai, je sais qu'on est une famille" ». Avec la formule « je sais que », elle aussi met à distance la famille comme une référence extérieure. « La famille » ne serait qu'une définition factuelle du groupe qu'ils composent. Et encore, pas tout à fait puisqu'elle compte un membre de plus dans ce groupe : « à chaque fois je dis qu'on est tous les quatre parce que pour moi, Pampou [la lapine], c'est un membre de la famille donc on cohabite. C'est-à-dire tout le monde doit s'y sentir bien ». Le terme cohabitation lui convient davantage : « on vit ensemble et... j'adore partager des moments avec eux, c'est-à-dire... J'avais envie d'aller voir un ami qui habite en République tchèque. Il va faire froid, c'est peut-être pas idéal pour un enfant, mais je me dis, ben, on y va tous les trois. Et on peut pas amener Pampou, mais sinon on aurait amené Pampou. Enfin, franchement c'est tous ensemble, quoi ». « Tout le monde doit se sentir bien » et « tous ensemble » renvoient à l'équilibre entre espaces/moments à soi et espaces/moments communs. Elle ajoute la notion d'agrandissement de la famille, qui elle aussi lui est proposée de l'extérieur : « je sais que Mathieu m'a toujours dit "Une famille, c'est une famille nombreuse. Un enfant tout seul, c'est pas... Enfin, c'est pas assez" ».



Être une famille: une histoire à construire pour chacun et ensemble (Morgane et Mathieu)

La déclinaison du sentiment d'être ou non une famille rend compte d'une définition d'un groupe à dimension variable : sang, affection, parenté, inclusion d'amis. Deux éléments sont fluctuants, différents selon les personnes : la prise en compte ou non des liens de parenté, le nombre de personnes que la famille inclut. Les dimensions normatives ne manquent pas de faire référence, mettant l'accent sur les identités statutaires mais qui ne sont visiblement pas toujours suffisantes pour construire le sentiment d'être parent.

Conclusion

Des espaces et des identités qui se redéfinissent

Quand l'enfant commence à marcher, il gagne en surface de déplacement et en vitesse. Progressivement, la logique de la place - il reste là où il est posé par le parent - est remplacée par celle de la mobilité. Dans la dernière phase de la recherche, celle du déplacement et de la marche de l'enfant, on quitte ce rapport à la place et on glisse vers un rapport à l'espace : il ne s'agit plus de penser par emplacement mais par cohabitation. Un des premiers enjeux pour les parents est de sécuriser l'environnement de l'enfant. S'ils accentuent leur vigilance - les yeux et les oreilles jouant un rôle clé dans la surveillance - ils sont parfois surpris par la rapidité des actions de l'enfant. Et si auparavant le cadrage spatial - le parc notamment - permettait de l'assigner à un endroit et de le surveiller aisément, ce n'est plus le cas quand l'enfant marche. Progressivement, l'encadrement spatial est remplacé par l'encadrement éducatif avec l'émergence du parent prescripteur : celui qui dit « non ».

Progressivement, l'enfant doit devenir maître de sa sécurité face à ce qui peut faire risque dans l'environnement : les chutes, les prises électriques, les prises de nappe ou de tissu pouvant faire tomber sur lui des objets, etc. Le rapport à l'espace se met en mots par les prescriptions parentales qui dessinent des espaces pour adultes - à risques - et pour enfants. Elles construisent également des espaces individuels et communs : le rangement des jouets, la place des affaires de chacun, l'assignation à la chambre participent à l'édification des espaces parentaux et enfantins.

Quand l'enfant commence à marcher, nous l'avons vu précédemment, la vigilance du parent est accrue et se pose aussi la question du temps centré sur l'enfant : il semble demander plus d'attention, à la fois dans la sécurisation de ses déplacements, et dans les sollicitations du parent. Par ailleurs, les parents énoncent un avant et un après la marche mettant en avant une densification des interactions avec l'enfant qualifié de « *petit humain* », de « *personne* », « *quelqu'un* », etc. Des relations singulières émergent dans lesquelles les identités ne sont pas seulement parentales mais aussi individuelles. Si les dimensions parentales peuvent être déclinées et objectivées sous certains aspects, le sentiment d'être père ou mère n'en découle pas nécessairement. La prescription des règles parentales, la surveillance définissent la dimension statutaire du parent. Mais il apprécie également des moments où il est compagnon de jeu en se mettant à la hauteur de l'enfant et en jouant parfois avec lui dans ce qu'il lui a construit comme étant son monde, sa chambre. Ces échanges ont aussi une fonction : permettre la rencontre avec l'enfant, certains parents traduisant parfois une impression particulière, celle de ne pas réaliser complètement l'arrivée du nouveau membre de la famille.

Conclusion générale

Trois temps pour devenir parent-s

Le suivi de cinq couples sur une vingtaine de mois, rencontrés quatre fois – environ trois mois avant la naissance de l'enfant, peu de temps après son arrivée, ensuite au stade du quatre pattes, puis de la marche – permet de rendre compte d'un mouvement du devenir parent qui peut se décliner en trois temps :

- le parent concepteur (avant la naissance de l'enfant),
- le parent encadreur (l'enfant immobile),
- le parent prescripteur (l'enfant marcheur).

Dans chacun des temps, le rapport à l'espace et à l'aménagement se joue différemment. Dans le premier, il s'agit de préparer l'arrivée de l'enfant par des aménagements d'espaces, de coins envisagés comme étant ceux de l'enfant : la chambre, un tiroir, une étagère de salle de bains ou de placard de cuisine. Pour cela, il s'agit de faire de la place... Dans le deuxième temps, le rapport à l'espace est pensé à partir des corps et des gestes des parents sur l'enfant. S'évalue là la pertinence des anticipations parentales confrontées à la réalité des actions et de la place prise par les corps. Les réajustements ont pour enjeu le confort pour l'enfant et aussi pour les parents. Dans le troisième temps, l'espace devient l'objet de règles et d'interdictions pour la sécurité de l'enfant. Par ailleurs les espaces de chacun et les espaces communs se redéfinissent, en lien avec la question de l'autonomie de l'enfant.

Reprenons ces trois temps.

Dans le premier temps, préparer la place de l'enfant suppose de faire du tri et de repenser la place de l'existant : affaires, objets et meubles. Nettoyer, trier, préparer le logement, et notamment la chambre destinée à l'enfant est une façon de commencer à vivre à trois. Agir sur l'espace permet de vivre une première expérience de soi comme devenant parent. Cette expérience de préparation par l'action sur l'espace est importante pour les pères mais également pour les mères : dessins et croquis de l'espace, préoccupation de la santé et du bien-être de l'enfant dans le choix des matériaux, transformations des espaces existants avec aménagements prennent le sens de la préparation de l'accueil du nouvel arrivant.

Dans le deuxième temps, se joue la rencontre des corps et de l'espace *in vivo*. Les parents confrontent leurs anticipations concrétisées par les aménagements aux gestes et au faire, ce que nous avons appelé la réflexivité en acte : « *c'est pratique* » ou « *ce n'est pas pratique* » rend compte de l'adéquation et de la non-adéquation de ce qui était anticipé avec la réalité de la présence d'un enfant dans le logement. Par ailleurs, les aménagements bougent au sens où les espaces de l'enfant évoluent en fonction de son développement, de son poids, de sa taille, etc. Cela amène par exemple au passage du couffin au lit à barreaux. Dans ce deuxième temps, le parent est encadreur, cela signifie qu'il délimite des espaces dans lesquels l'enfant est posé, par exemple le tapis de jeux, le parc. Cadrer l'espace est un moyen de sécuriser l'environnement de l'enfant quand il ne bouge pas ou peu. Cependant, ce cadrage devient progressivement inefficace, nous passons là au troisième temps. L'enfant se déplace de plus en plus et de plus en plus rapidement. La vigilance parentale par les yeux et les oreilles prend le relais du cadre spatial qui ne suffit plus à sécuriser l'enfant. La marche introduit aussi le « *non* » : les premières interdictions et règles parentales s'énoncent. Une vigilance de tout instant ne suffit plus à sécuriser complètement l'environnement de l'enfant, aussi doit-il devenir en partie acteur de sa propre sécurité. Le parent devient ainsi prescripteur et éprouve l'autorité éducative. Objectivement, il agit par la parole, par la répétition, l'explication, une forme de pédagogie de la sécurisation des risques. Subjectivement, il vit une tension,

celle de devoir favoriser le mouvement et l'épanouissement de l'enfant tout en énonçant des restrictions. Du cadrage spatial on glisse vers un cadrage éducatif.

Ce cadrage éducatif construit des espaces d'adulte et des espaces d'enfant. Ceux des adultes sont des espaces à risques à un jeune âge, par exemple la cuisine, le rebord de la fenêtre ou le balcon. Cependant, ils ne sont pas strictement synonymes des espaces de parent et des espaces d'enfant, bien entendu, il n'existe pas des espaces délimités et réservés aux adultes et d'autres strictement dédiés aux enfants. Un autre enjeu se dessine, celui de la cohabitation qui doit amener à construire les espaces de chacun et les espaces communs. Pour certains parents, la chambre de l'enfant commence à faire sens comme espace personnel : elle permet de lui assigner un espace. Il est également intéressant de relever que les parents acceptent que l'enfant s'approprié tous les espaces du logement quand il rampe, mais qu'ils contrôlent ses déplacements dès lors qu'il marche. Peut-être que le déplacement à quatre pattes n'est pas interprété par les parents comme de l'appropriation... En revanche, quand l'enfant commence à marcher, il parcourt le logement et emmène aussi avec lui des jouets qu'il éparpille. Cela commence à dessiner de l'empiètement sur les espaces communs et aussi parentaux.

Avec l'impératif éducatif, se distinguent ainsi des espaces à risques et des espaces possibles pour l'enfant. Les prescriptions parentales construisent ces distinctions. À l'arrivée du premier enfant dans l'espace du logement, trois temps peuvent alors être distingués : l'espace conçu, l'espace cadré, l'espace distingué en catégories adulte et infantile. Le premier est celui des projections et des représentations des espaces que les parents réaménagent avant la naissance de l'enfant ; le deuxième est celui du contrôle du parent sur l'emplacement de l'enfant (il reste là où il est posé) ; le troisième est la distinction émergente des espaces en lien avec le fait que l'enfant comme les parents habitent l'espace et qu'un certain nombre d'objets et d'aménagements peuvent le mettre en danger.

Au spatial, s'ajoute également la dimension temporelle. Le parent passe du temps avec l'enfant. Les rythmes du quotidien deviennent un enjeu. Chacun des parents doit recomposer avec les différentes dimensions de son identité : individuelle, conjugale, parentale. Si certains mettent en avant le maintien des identités conjugales et personnelles, d'autres peinent à trouver des temps pour soi et du temps conjugal.

Quand le maintien des identités conjugales et personnelles est revendiqué, on relève deux cas de figure différents :

- les parents expliquent que l'enfant a pris leur rythme, « *on l'a calqué sur nous* » ;
- des ajustements sont faits par à-coups dans un jeu d'évaluation des besoins et des aspirations de chaque individu, enfant et parents, « *on s'adapte* ».

Quand les temps pour soi et pour le couple posent question, être parent apparaît comme un « *deuxième métier* » ou une « *deuxième vie* ». Les notions d'effort et d'apprentissage sont davantage au centre. La vie de couple est parfois repensée en fonction de la centralité de l'enfant dans le quotidien : « *faire tout en fonction de l'enfant* » ou bien « *inclure l'enfant dans le truc* ». À partir d'un même constat s'expriment alors deux ressentis différents : certains s'inquiètent de ne plus avoir de vie à soi quand d'autres affirment une certaine continuité d'avec la vie d'avant malgré des changements pourtant soulignés.

Se pose aussi la question de la répartition des tâches domestiques dans le couple. La répartition des actes et temps concernant l'enfant peut tendre vers une prise en charge répartie entre mère et père, mais certaines mères ont principalement à charge les tâches domestiques. Les temps du domestique sont à distinguer des temps parentaux : ils se superposent davantage pour les mères et moins pour les pères.

Annexes

TABLEAU SIGNALÉTIQUE

Les âges et durées sont ceux ayant cours au premier entretien



Alexandre (28 ans)
et **Manon** (28 ans),
banlieue lyonnaise

Mathéo, naissance
mi-février 2020, garçon.

1^{er} visite : lundi 27 janvier 2020
(fin de grossesse à 7 mois
et demi)

2^e entretien : jeudi 7 mai 2020
(3 mois)

3^e entretien : 15 septembre 2020
(7 mois)

4^e entretien : 20 octobre 2021
(20 mois)

Infirmière et chef de cuisine.
En couple et pacés depuis 3 ans.
Locataires.

Vivent dans l'appartement
(60 m²) depuis deux ans et demi.
Choix d'un deux-pièces en lien
avec le projet d'enfant.

Déménagement : juillet 2021
(pavillon, double de la surface
de l'appartement avec jardin)



Thomas (27 ans)
et **Léa** (26 ans),
banlieue lyonnaise

Liam, naissance
début avril 2020, garçon.

1^{er} visite : 3 février
(7 mois de grossesse)

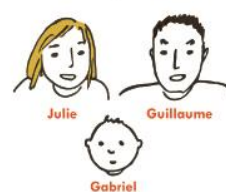
2^e entretien : 7 septembre
(5 mois)

3^e entretien : 10 décembre
(8 mois)

4^e entretien : 21 octobre 2021
(18 mois)

Assistante dentaire et assistant
ingénieur (santé). En couple
depuis 9 ans. Locataires.

Immeuble récent.
Dans l'appartement depuis un
an et demi. Le déménagement
anticipait la venue de l'enfant.



Guillaume (34 ans)
et **Julie** (30 ans),
Lyon

Gabriel, naissance
fin avril, garçon.

Un chien

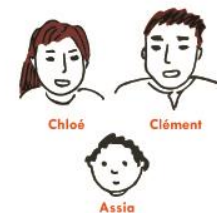
1^{er} visite : 4 février 2020
(7 mois de grossesse)

2^e entretien : 21 août 2020
(4 mois)

3^e entretien : 12 décembre 2020
(8 mois)

Contrôleuse de gestion,
boulangier. En couple depuis une
dizaine d'années. Mariés. Dans
l'appartement depuis quatre ans.
Propriétaires.

Déménagement pour le sud
de la France en mai 2021
en lien avec un changement
professionnel. Maison de ville.



Clément (32 ans)
et **Chloé** (34 ans),
banlieue parisienne

Assia, naissance
fin mai, fille.

1^{er} entretien : 26 février 2020
(7 mois de grossesse)

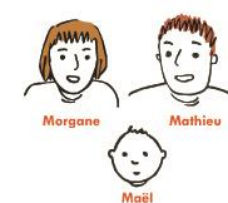
2^e entretien : 26 août
(3 mois)

3^e entretien : 15 février 2021
(9 mois)

4^e entretien : 18 octobre 2021
(17 mois)

Comptable analytique
(pompes funèbres), ingénieur
(génie électrique). En couple
depuis une dizaine d'années.
Mariés. Propriétaires. Dans
l'appartement depuis 5 ans.
Logement neuf, premiers
occupants.

Février 2021 : création
d'entreprise (salon de bien-être)
et depuis août une présence
effective au salon.



Morgane (31 ans)
et **Mathieu** (35 ans),
Paris

Maël, naissance
fin mai, garçon.

Une lapine (Pampou)

1^{er} entretien : 27 février 2020
(7 mois)

2^e entretien : 3 août 2020
(3 mois)

3^e entretien : 27 janvier 2021
(8 mois)

4^e entretien : 18 octobre 2021
(17 mois)

Chargée de projet (traiteur),
pâtissier (salarie). En couple
depuis 3 ans.

Dans l'appartement depuis 2 ans.
Vivaient séparément auparavant.
Locataires.

Remerciements

Notre profonde reconnaissance va aux personnes interrogées, à ces jeunes femmes et à ces jeunes hommes, à ces conjoints, à ces pères et à ces mères qui ont accepté d'être suivis pendant 20 mois dans ce moment si particulier de leur vie que constitue la naissance de leur premier enfant ; qui ont accepté de nous laisser entrer au cœur de l'intime, dans leur logement et de partager avec nous leurs expériences, leurs questionnements et leurs incertitudes. Sans eux, cette enquête n'aurait pas été possible.

Nous tenons également à remercier LEROY MERLIN Source et particulièrement Denis Bernadet pour son accompagnement, son investissement et ses relectures fines des textes et des images, et Claire Letertre pour son suivi attentionné. Les nombreux échanges à trois ou à quatre ont permis de discuter, de clarifier et d'explicitier les propos.

Nous exprimons également le plaisir éprouvé dans cette rencontre disciplinaire de la sociologie et du dessin et au-delà des disciplines, la rencontre de personnes.

Avec le soutien de LEROY MERLIN Source,
réseau de recherche sur l'habitat de LEROY MERLIN France